« L'Économie » : le référendum et la Bourse

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14803 7 F

MARDI 1er SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les islamistes hors jeu en Tunisie ?

LE sang des « extrémistes terroristes islamistes » ne coulera pas en Tunisie comme on pouvait le redouter. Mais les deux chambres du tribunal militaire de Tunis qui, pendant cinquante jours, ont jugé parallèlement les 279 dirigeants, militants ou dissidents du mouvement clandestin Ennahdha, accusés d'atteinte à la sécurité de l'Etat, n'en ont pas moins fait preuve d'une grande fermeté.

Le verdict rendu dimanche 30 août à l'encontre des 108 membres des « commandos du sacrifice » a été à l'image de celui prononcé quarante-huit heures plus tôt dans l'affaire dite du « complot » : aucune peine de mort, mais 11 peines de prison à vie. De l'un et de l'autre procès, inexplicablement disjoints, on retiendra qu'aucune preuve supplémentaire n'est venue étayer les accusations mises sur la place publique il y a plus de quinze mois par le gouvernement. C'est ainsi que le projet d'attentat contre l'avion du chef de l'Etat, qui devait être abattu par un missile Stinger, demeure toujours aussi nébuleux que la provenance de certaines pièces à conviction des plus sophistiquées.

AU fil des audiences, dont les débats ont été conduits avec beaucoup de sérénité en présence de la presse, de plusieurs diplomates étrangers et de représentants d'organisations humanitaires, il est apparu que la procédure avait été entachée d'une succession de graves irrégularités : dépassements du délai de garde-à-vue, recours à la torture, difficultés pour les avocats d'assister leurs clients devant le juge d'instruction et de prendre connaissance des dossiers bien avant l'ouverture des procès.

Il reste que les proclamations d'innocence des prévenus, souvent déjà condamnés dans de précédentes affaires en 1981 et 1987, n'ont pas toujours été convaincantes, relevant à l'évidence d'une tactique concertée. Il est difficile, par exemple, de considérer les manifestations violentes d'hommes visiblement entraînés et strictement encadrés, dont Tunis et plusieurs villes de province ont été le théâtre pendant l'hiver 1990-1991, comme étant « l'expression spontanée de quelques jeunes impatients », ainsi qu'il a été expliqué dans le prétoire.

DE même, les appels à l'insurrection contenus dans les tracts et les cassettes diffusés sous le manteau à cette même époque cadrent mal avec la « simple activité politique légale » dont se réclame Ennahdha. Les dirigeants tunisiens peuvent, aujourd'hui, se féliciter d'avoir bouté à moindres frais, hors de la scène politique – et de la rue – les éléments les plus radicaux de la mouvance islamiste puisqu'au total 46 islamistes ont écopé d'une peine de prison à vie. Des condamnations à mort auraient, en effet, gravement nui à l'image « civilisée » que cherchent à donner de la Tunisie le président Ben Ali et les siens.

L'opinion publique, qui a manifesté une surprenante indifférence tout au long de ces procès, n'aurait sans doute pas apprécié que des têtes tombent. Si, malgré tout, la procédure judiciaire, de l'instruction au verdict, a été menée en dépit du bon sens, et du droit tout court, il n'est pas interdit de penser que, dans une affaire si hautement politique, viendra, un jour, le temps de l'apaisement.

M 0147 - 0901 0 - 7,00 F

Incidents dans plusieurs villes de l'Est

Les violences xénophobes s'étendent en Allemagne

L'Allemagne a connu ce week-end un nouvel accès de violences xénophobes dans plusieurs villes de l'Est. Des foyers de demandeurs d'asile ont été la cible d'attaques d'extrémistes de droite. A Rostock, théâtre des premiers incidents racistes, une manifestation a réuni, samedi 29 août, quinze mille personnes qui ont dénoncé ces violences. Cette montée de l'intolérance inquiète et divise les milieux politique de l'Ouest et relance, chez les sociaux-démocrates et les libéraux, le débat sur une réforme constitutionnelle visant à limiter le droit d'asile.



Lire page 4 les articles d'HENRI DE BRESSON et de DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Nouveau bombardement sur Sarajevo

Les combats se poursuivaient lundi 31 août dans l'ex-Yougoslavie. Un obus a explosé, dimanche, dans le centre de Sarajevo, faisant huit morts et de très nombreux blessés alors que l'incertitude demeure quant à la levée du siège de Gorazde.

Lire pages 3 et 4 nos informations, la correspondance de FLORENCE HARTMANN, l'entretien avec M. Mazowiecki et l'article de BERTRAND POIROT-DELPECH « La fin des excuses »

L'ÉCONOMIE

Monnaies en pagaille à l'Est

Les bouleversements politiques à l'Est ont provoqué une floraison de nouvelles monnaies. Symboles d'indépendance, les tolar, grivna, litas et autres unités aux noms étranges n'ont pourtant le plus souvent de monnaie que le nom.

Lire également : les pages Mode d'emploi, Opinions, Conjoncture ; Maastricht, la Bourse et les joueurs ; Les privatisations de masse à l'Est ; la chronique de Paul Fabra. Pages 25 à 32

Alors que les Verts ne donnent pas de consigne de vote

Le PS s'efforce de rassembler la gauche en faveur de Maastricht

Le débat sur la ratification du traité de Maastricht se double désormais d'un affrontement de politique intérieure entre le pouvoir socialiste et une partie de l'opposition. En attendant l'intervention télévisée du chef de l'Etat, jeudi 3 septembre, les dirigeants du PS, réunis à Avignon pour leur université d'été, tentent de rassembler les électeurs de gauche en faveur du « oui » au référendum. La décision des Verts de ne pas donner de consigne de vote complique encore leur tâche. De leur côté, les partisans du « non » demandent, s'ils l'emportent, une dissolution de l'Assemblée nationale. M. Pierre Bérégovoy a reconnu, dimanche, que son gouvernement connaîtrait des « difficultés » en cas de victoire du « non », tout en affirmant que l'opposition en aurait encore plus.

Décomposition

par Patrick Jarreau

Maastricht redessine les frontières de la politique française. Non pas comme on l'envisageait avant l'été, lorsque socialistes et libéraux se côtoyaient sur les tréteaux du « oui », par une recomposition d'où pourrait émerger une majorité « européenne », mais par une décomposition pernicieuse.

On ne sait qui est le plus atteint, du Parti communiste, qui cherche une seconde vie dans un national-populisme imité de certains de ses homologues de l'Est ; des Verts, qui ne représentent que la moitié des suffrages écologistes et que brise la tension entre le désir du pouvoir et la peur de l'assumer ; de l'UDF, qui voit une partie de son électorat s'échapper vers les « valeurs » de M. de Villiers ; du RPR, qui n'est plus qu'une signature au bas de deux discours inconciliables ; du Front national, sans prise sur une situation pourtant conforme à ses vœux ; ou des socialistes, paralysés, isolés, piégés par ce référendum qui devait être un coup d'éclat et qui menace de se transformer pour eux en coup de grâce. La décision des Verts de ne pas donner de consigne de vote accentue le désarroi du PS, qui n'avait pas ménagé ses efforts pour chercher, de ce côté, le moyen de mettre fin à son isolement.

Lire la suite page 10

D'un départ à l'autre

par Alain Minc

Serions-nous, une fois de plus, victimes de cette pulsion suicidaire qui nous conduit, deux ou trois fois par siècle, à l'irrationalité ? Laisserons-nous la cohorte des frustrations, des corporations et des angoisses fixer pour des décennies le sort de la France, la reléguant dans cette position qu'elle a si souvent connue d'homme malade de l'Europe ?

Accepterons-nous, au-delà de *notre propre suicide*, d'être les assassins du dynamisme espagnol, du sursaut italien, de la modération allemande ? Ailleurs aussi, les forces de régression rôdent : nos voisins ont leurs extrémistes, leurs protectionnistes, leurs égoïstes. S'ils triomphent chez nous, ils triompheront ailleurs.

L'Europe aura été, pour l'Espagne, le prétexte de la modernisation : au nom de quel autre mythe, après notre « non », continuera-t-elle ? Elle aussi mettra crosse en l'air. Les exigences de la monnaie unique semblaient pour la première fois pousser l'Italie à la rationalité et à la rigueur : imagine-t-on que, forte de notre rejet de Maastricht, l'Italie, clientéliste et archaïque, ne relèvera pas la tête ?

Et ces Allemands, si nombreux à considérer que la nouvelle Allemagne doit aller son chemin démocratiquement mais impérialement, pense-t-on qu'ils ne tireront pas parti de ce miracle, *pour eux*, d'un « non » français ? Quel avenir restera-t-il aux Belges, aux Luxembourgeois, qui jouent de l'influence française pour limiter la toute-puissance allemande ? Livrés à eux-mêmes, ils pourront, au mieux, capituler avec élégance et devenir des duchés d'un nouveau Saint Empire romain germanique.

Lire la suite page 10

La mort de Félix Guattari

Avec Félix Guattari, psychanalyste et philosophe, mort d'une crise cardiaque samedi 29 août à l'âge de soixante-deux ans, disparaît le goût des effervescences collectives, des aventures subversives... bref, des espoirs d'après mai 68. De son travail avec Jean Oury à la clinique psychiatrique de La Borde à ses engagements aux côtés des écologistes, en passant par ses livres avec Gilles Deleuze, Félix Guattari n'a cessé d'expérimenter d'autres façons de soigner, de théoriser, de militer.

Lire page 11 l'article de ROGER-POL DROIT et le témoignage de JEAN OURY

La « rentrée » des sans-logis

Quatre cents familles en attente d'un logement campent toujours dans la région parisienne. Des solutions ont été proposées à certaines d'entre elles, mais le problème des mal-logés est loin d'être résolu.

page 12

Le premier Paris-Moscou-Pékin

Cent cinquante-quatre équipages en autos, camions et motos prennent, mardi 1er septembre, le départ d'un nouveau raid-marathon de 16 000 kilomètres sur les traces du Pékin-Paris de 1907 et de la Croisière jaune de 1931-1932.

page 15

Le quatrième pouvoir, c'est l'information

Il aura fallu une guerre pour redécouvrir une évidence : les sources ne s'ouvrent aux médias que si elles y ont intérêt...

par Yves Mamou

Y a-t-il un pouvoir des médias ? Si oui, est-il si exorbitant qu'il faille instaurer des contre-feux ? Pour M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, le doute n'est pas permis. La « *crise de folie* », selon ses propos dans *l'Express* du 27 février, qui s'est emparée des médias au moment de l'« affaire Habache » par exemple prouverait que « *l'horlogerie de notre système démocratique, qui repose sur un équilibre entre les pouvoirs, s'est détraquée* ».

Et le ministre de la culture de rêver *d'« un nouveau Hubert Beuve-Méry qui s'écrierait : Ça suffit ! Pour l'honneur de notre métier, nous devons nous auto-organiser* ». Quelques jours auparavant, M. Georges Kiejman, à l'époque secrétaire d'Etat à la communication, affirmait sur France-Inter : « *Tout pouvoir tend à devenir exagéré ; celui des journalistes doit donc connaître sa contrepartie.* » En août 1990 déjà, dans la revue *le Débat* n° 40, M. Kiejman expliquait que la liberté de la presse donnait lieu à des abus « *parce que les lois qui la limitent ne sont plus appliquées* ».

La rancœur du monde politique envers les médias n'a rien de très surprenant, ni de très neuf. Pierre Viansson-Ponté notait déjà dans *le Monde* du 13 février 1974 que chaque régime politique, chaque Etat, éprouve régulièrement le besoin « *de resserrer son emprise sur la puissance informative, moyen de commandement essentiel dans une nation moderne.* (...) *Tous les dirigeants des grands pays démocratiques* (...) *s'efforcent actuellement de mieux contrôler, de pénétrer davantage le quatrième pouvoir qui n'est pas la presse, mais l'information* ».

Lire la suite page 17

L'Université d'été de la communication

- Un entretien avec M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat
- La division internationale du télétravail

Lire pages 16 et 17

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Gilles-Gaston Granger

« Il est possible de constituer une connaissance scientifique des faits humains »

Professeur honoraire au Collège de France, où il enseignait l'épistémologie comparative, Gilles-Gaston Granger est l'auteur d'une œuvre imposante et notoire, dévolue tout entière à la philosophie des sciences. Depuis ses thèses intitulées, l'une Méthodologie économique *(PUF, 1955), l'autre* la Mathématique sociale du marquis de Condorcet *(PUF, 1956), il s'est particulièrement attaché à la méthode des sciences humaines, pour lesquelles il a été l'un des premiers en France, et longtemps l'un des seuls, à revendiquer la capacité à être authentiquement des sciences.*

Cette focalisation sur les problèmes de la science n'a jamais empêché sa pensée d'être de plein droit philosophique, comme en témoignent tous ses ouvrages, et notamment, dans les années récentes, un livre important intitulé Pour la connaissance philosophique *(Odile Jacob, 1988).*

Il vient de publier chez le même éditeur un ouvrage appelé à devenir un classique, la Vérification *(1). S'attaquant de front à cette question en effet centrale, Gilles-Gaston Granger procède à une étude minutieuse des processus de vérification en mathématiques et dans les sciences de l'expérimentation. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il s'explique sur son rapport à la science, mais aussi au politique, dont ce spécialiste de la rationalité ne parle pas volontiers.*

« Commençons par une question massive. Comment concevez-vous le rôle du philosophe ? Pour le dire brutalement, à quoi sert-il à l'égard des sciences comme de la société ?

– Je suis tenté de vous répondre, d'une manière relativement provocante, que la philosophie ne sert à rien. Cela ne veut évidemment pas dire qu'il est vain de philosopher, ni que la philosophie n'a jamais eu de conséquences indirectes dans l'histoire des hommes. Mais c'est une erreur, à mes yeux, de faire croire qu'il est possible d'introduire directement des idées philosophiques dans une pratique quelconque, de proposer des dogmes en vue de l'action, ou même de formuler des règles de valorisation à l'usage de certaines connaissances.

– Faut-il en conclure que l'activité du philosophe ne s'exerce que dans une sorte de ciel des idées, sans rapport avec les conduites humaines ?

– Je ne crois pas qu'il faille en tirer cette conclusion et je ne la tire pas moi-même. Pour vous répondre plus précisément, il faut distinguer les domaines. En ce qui concerne, par exemple, la connaissance scientifique, le rôle du philosophe n'est pas de dire au savant ce qui doit être fait. En revanche, il peut interpréter ce que font les scientifiques, sans doute mieux qu'eux-mêmes, qui sont engagés dans leur pratique. D'autre part, le philosophe peut montrer, en examinant l'histoire et le développement des différentes connaissances scientifiques, certaines lacunes apparues après coup ou bien suggérer certaines directions susceptibles de se montrer fécondes. Vous voyez qu'en ce sens la philosophie n'est pas tout à fait inutile, mais qu'elle n'a pas une action directe : le philosophe n'est ni l'instituteur ni le juge des connaissances.

« Sur la possibilité, pour la philosophie, d'organiser rationnellement la vie politique, je suis très pessimiste. »

» En ce qui concerne les pratiques, par exemple la politique, c'est la même situation transposée. On pourrait croire que le philosophe a vocation à donner des directives, indiquer ce qui est bon et mauvais, proposer des systèmes meilleurs que d'autres. Bien entendu, cela a eu lieu ; mais je crois que ce fut à la faveur sinon d'une imposture, du moins d'un malentendu. Lorsqu'un philosophe comme Platon, pour prendre un exemple loin de nous, propose une politique, il ne le fait pas véritablement en tant que philosophe, mais en tant qu'idéologue. Il transpose dans le registre pratique des points de vue liés à une interprétation de la réalité humaine et de son sens. Or c'est là un lieu d'où l'on ne peut pas s'engager directement dans l'action.

– Qu'appelez-vous ici « idéologue ? »

– Je donne à ce mot un sens un peu particulier. Une idéologie est un système de pensée qui, au lieu de se développer d'une manière strictement conceptuelle, utilise, souvent d'ailleurs de façon efficace, des images, parfois même des passions, et elle ne peut donc plus être considérée comme une pensée philosophique.

– Mais alors il en résulte, si nous vous comprenons bien, que vous soustrayez radicalement la sphère politique à la rationalité...

– Je crois qu'il faut distinguer deux choses. Premièrement, il peut y avoir une rationalité politique propre ; mais celle-ci doit être tirée d'une connaissance scientifique de la société. Or cette connaissance scientifique de la société, je ne crains pas de dire qu'elle n'existe pas encore, malgré les rodomontades de ceux qui pensent le contraire. Bien sûr, sur quelques points, l'on a des connaissances objectives, mais on ne dispose pas encore d'une *« science magnifique des sociétés »*, comme le disait autrefois un économiste à propos de l'économie. J'y reviendrai.

» L'autre aspect de votre question, c'est la rationalité philosophique. Prenez les exemples de Platon ou d'Aristote. Il y a d'une part chez eux une tentative de description scientifique de la réalité politique dont ils avaient l'expérience, avec les moyens dont ils disposaient. D'autre part, il y a chez eux, en tant que philosophes, un effort d'interprétation cohérente du sens de notre expérience et, en l'occurrence, de la vie politique. Ils tirent de là ensuite des recettes qui sont censées permettre d'introduire une certaine rationalité dans l'organisation de la vie politique.

» Sur cette possibilité pour la philosophie d'organiser rationnellement la vie politique, je suis très pessimiste. Du reste, malheureusement, l'Histoire semble bien me donner raison. Lorsqu'on a voulu tirer d'une philosophie une application politique, les résultats n'ont guère été probants. C'est le moins que l'on puisse dire.

– Il semble que vous assigniez à l'activité philosophique un rôle strictement interprétatif, jamais moteur.

– Ce rôle ne devient moteur que lorsque la philosophie se transforme en idéologie. C'est le cas dans le domaine politique. Mais cela existe aussi pour la pensée scientifique. Prenez l'exemple du positivisme, apparu dans sa forme brutale au cours du dix-neuvième siècle. Ce qui était à l'origine une interprétation philosophique est devenu, avec Auguste Comte, une idéologie qui a tenté d'intervenir dans le développement de la connaissance scientifique. Je ne dis pas que cela soit toujours négatif, mais je pense que c'est un détournement de la philosophie proprement dite.

– La philosophie proprement dite, telle que vous l'entendez, n'a donc de retentissement que lorsqu'elle cesse d'être elle-même ?

– Le philosophe essaie d'interpréter le monde et de donner une cohérence à l'ensemble de ses interprétations. Lorsqu'il publie le résultat de ses tentatives d'élucidation, cela a-t-il un retentissement ? Cela dépend beaucoup de la réceptivité de ceux qui décident, de ceux qui ont une action effective : les hommes politiques et les tribuns. Sous la Révolution, c'est Robespierre et quelques autres qui donnent aux idées de Rousseau la très considérable influence qu'elles ont. L'influence des idées philosophiques n'est jamais directe ; elle passe toujours par l'intermédiaire d'hommes d'action qui, eux, sont des idéologues au sens que j'ai défini.

– La philosophie, dans son histoire, a eu également d'autres visées. En particulier, celle de la sagesse, de la conduite de soi, des « exercices spirituels ». Que faites-vous de cette dimension ? Trouvez-vous qu'elle doit être exclue de la philosophie, qu'elle est désuète ?

– Pas du tout. Même si je ne m'intéresse qu'à un certain aspect de l'expérience humaine – la connaissance scientifique, – je ne peux pas ignorer la grande tradition morale de la philosophie, pour laquelle philosopher est d'abord agir sur soi-même. Mais c'est une tout autre chose. Dans ce domaine, interprétation et action se trouvent d'ailleurs coïncider. L'interprétation philosophique est alors en même temps une action. Les meilleurs exemples de cette coïncidence, les moins trompeurs peut-être, sont Spinoza et Wittgenstein, qui n'ont eu, pourtant, ni l'un ni l'autre aucune action politique.

– Vous n'avez pas encore prononcé le mot de « vérité ». Pensez-vous que l'usage doive en être réservé à la seule science ?

– Le mot de « vérité » est utilisé dans la langue usuelle de manière extrêmement large. On parle aussi bien de vérités morales, de vérités religieuses, que de vérités scientifiques. Il est clair que, pour le philosophe, c'est là noyer le poisson. Pour s'entendre de manière précise, je propose de réserver le nom de « vérité » à une certaine propriété des énoncés scientifiques. Car la connaissance scientifique comporte des caractères tout à fait spécifiques par rapport aux autres domaines de connaissance. La bonne philosophie, celle qui n'est pas une contrefaçon, est une connaissance authentique, mais ce n'est pas une connaissance vraie. Ce que Spinoza, par exemple, appelle une démonstration n'aboutit pas à une vérité proprement dite, selon moi.

– On va probablement vous accuser de dogmatisme...

– Vous voulez dire : de dogmatisme scientifique. Aussi faut-il ajouter aussitôt que les vérités scientifiques sont toujours provisoires. Quand elles ne le sont pas, comme c'est le cas des mathématiques, ce sont des vérités nécessairement liées à un système initial qu'il faut énoncer. Que la somme des angles d'un triangle soit égale à deux droits, cela n'a pas changé depuis Euclide, mais à condition que l'on ne modifie pas les présupposés dont dépend cette vérité.

» Donc les vérités scientifiques sont à la fois absolues, en ce sens que l'on a un contrôle sur les énoncés que l'on dit vrais et que l'on peut tomber d'accord si l'on discute assez longtemps ; et par ailleurs, elles sont des énoncés provisoires, dépendant d'un certain état de notre connaissance et de certains présupposés.

– Estimez-vous que des vérités de ce type soient constructibles dans les sciences de l'homme ?

– Cette question est l'une de celles avec lesquelles je me suis battu pendant toute ma carrière. J'ai commencé par un livre intitulé *Méthodologie économique* et, par la suite, j'y suis souvent revenu.

« Nous ne sommes pas très nombreux à faire l'effort de nous instruire dans une discipline scientifique. »

» Ma réponse est beaucoup plus optimiste que celle de certains de mes collègues. Je pense qu'il est possible de constituer une connaissance scientifique des faits humains. Nous en avons des fragments locaux, par exemple en économie politique. Il y a des petits morceaux du comportement humain qui sont connus d'une manière qu'il est permis d'appeler scientifique. Peut-être y en a-t-il aussi en sociologie et en psychologie, certainement en linguistique.

– Si ces connaissances se développent de manière à constituer des ensembles cohérents comme ceux des sciences de la matière, leur scientificité sera-t-elle identique ?

– Je crois que oui, sinon elles ne seraient pas des connaissances scientifiques.

» Pour l'heure, en ce qui concerne les faits humains, nous avons surtout des connaissances que j'appelle « cliniques », c'est-à-dire qui se rapportent à des situations individuelles et qui dépendent largement du talent du clinicien. Ce clinicien peut être un sociologue, un psychologue, un linguiste. Mais ce sont des connaissances empathiques, où celui qui connaît s'identifie à ce qu'il connaît. Je me refuse à les appeler des « vérités scientifiques », car elles ne possèdent pas certains des caractères qui sont indispensables à la scientificité. Un grand pan de la clinique, cette fois au sens médical strict du mot, relève de la connaissance scientifique, mais il y a tout un aspect qui dépend étroitement des aptitudes personnelles du clinicien.

» Est-ce qu'un jour viendra où une vérité de type scientifique pourra être conférée à la connaissance des faits humains ? Je fonde mon espoir notamment sur ceci : l'histoire des sciences de la nature montre bien qu'il y a eu une période protoscientifique, où la situation était très comparable à celle qui prévaut maintenant dans la connaissance des phénomènes humains. Il y avait de petits morceaux de connaissances qui méritaient déjà le nom de scientifiques, et le reste était pour une large part livré aux systèmes imaginés. Dans la phase préscientifique, il y avait plusieurs manières de concevoir la connaissance des faits de la nature, jusqu'à ce que l'on découvre une manière unifiée de définir l'objet scientifique.

– Est-ce cela qui nous manque aujourd'hui ?

– Cette révolution n'a pas encore eu lieu pour les sciences de l'homme. On a cru à plusieurs reprises qu'elle s'était opérée avec Marx pour les sciences économiques, avec Freud pour la psychologie. Mais on s'est aperçu que c'était insuffisant, et que les catégories constitutives de l'objet scientifique n'avaient pas encore été mises au jour d'une façon satisfaisante.

– Comment passez-vous de cette analyse de la science à ce que vous appelez une « philosophie du style » ?

– C'est que l'étude interprétative que j'ai faite de la science se veut une analyse du détail. Je reprends là une expression de Wittgenstein : *« La philosophie est affaire de détail. »* Une épistémologie ne peut pas survoler les connaissances scientifiques, ou alors ce n'est plus une philosophie de la science. Elle doit examiner le détail de la construction conceptuelle de telle science, à telle époque. Cela m'a amené à me rendre compte de l'importance des particularités que pouvaient revêtir des connaissances scientifiques qui, dans leur fond, sont pourtant identiques, structurellement les mêmes. Par exemple en mathématiques, il y a eu plusieurs manières de découvrir certaines structures semblables. C'est cette pluralité des modes d'approche d'une même réalité découverte par la science que j'appelle le *« style »*...

» En somme, il y a d'une part des éléments qui sont indispensables aux structures fondamentales dont il s'agit, d'autre part des éléments qui se surimposent aux précédents, qui apportent quelque chose de neuf et dont l'organisation est le style. C'est évident en littérature, mais ce n'est pas moins vrai en science, et même en mathématiques.

– Tout cela vous assigne dans la philosophie française une place singulière. Vous ne vous inscrivez dans aucun des courants qui constituent ici la majorité. Vous définissez-vous comme un philosophe analytique ?

– Je ne le suis pas, et d'ailleurs je ne suis pas reconnu comme tel par les Anglo-Saxons. En particulier à cause de l'importance que j'attribue à l'histoire dans l'analyse de la pensée scientifique. Il y a de très bons historiens des sciences chez les Anglo-Saxons, mais les philosophes analytiques, quand ils parlent de la science, en parlent comme de quelque chose de désincarné. De ce point de vue, je me considère bien plutôt comme un disciple de Cavaillès et de Bachelard, qui, en aucune manière, ne peuvent être considérés comme des philosophes analytiques. D'autre part, j'accorde moins d'importance que ceux-ci à l'analyse du langage ordinaire.

» Minoritaire ? Oui, sans doute. Mais ce n'est pas voulu ! Je préférerais ne pas l'être.

» Il faut ajouter aussi autre chose : l'une des raisons qui font que peu de monde, en France, s'intéresse à la philosophie des sciences est que, pour en faire, il faut consentir l'effort de s'instruire sérieusement dans une discipline scientifique. J'ai choisi les mathématiques, d'autres se sont intéressés à d'autres sciences. Mais nous ne sommes pas très nombreux à avoir fait cet effort. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS AZOUVI
et ***ROGER-POL DROIT***

(1) Ed. Odile Jacob, 314 p., 180 F.



Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

En dépit des recommandations de la conférence de Londres

De violents combats se poursuivent dans l'ex-Yougoslavie

Trois jours seulement après la clôture de la confé- ce de Londres, les combats ont redoublé d'inten- é dans l'ex-Yougoslavie. Huit personnes ont ainsi i tuées, dimanche 30 août, par un obus tombé sur *marché très fréquenté de la banlieue de Sarajevo,* ıdis que de violents *affrontements se sont poursui-* autour de la capitale bosniaque et sur les princi- ux fronts de Bosnie-Herzégovine. Selon la télévision Sarajevo, l'obus est tombé *sur le quartier* d'Alipa- io Polje, *dans l'ouest de Sarajevo, peu après midi.* explosion, survenue à une heure d'affluence, a fait s dizaines de blessés, dont beaucoup sont dans un at grave et ne survivront pas, selon des médecins *de l'hôpital de France. Le leader des Serbes de Bos*nie, M. Radovan Karadzic, a accusé les musulmans bosniaques d'être à l'origine du tir d'obus dans l'intention de saboter les accords de Londres.

Au nord de Sarajevo, de violents combats ont opposé Serbes et Bosniaques dans la zone industrielle de Vogosca *(à 2 km de la capitale), contrôlée* par les forces serbes. Des combats pour le contrôle du faubourg d'Ilijas (à 15 kms au nord de la ville), ont également fait rage samedi et dimanche. Alors que *Radio Sarajevo qualifiait cette opération d' «offensive impossible à arrêter»,* l'agence yougoslave Tanjug, citant des sources serbes, a affirmé que les forces serbes avaient *«défendu avec succès toutes leurs positions et causé de fortes pertes à l'ennemi»*.

L'incertitude demeure quant à la levée du siège des villes de Bosnie, une des mesures urgentes décidées jeudi par la conférence de Londres, et notamment de Goradze, un bastion musulman situé à *60 kilomètres de Sarajevo, assiégé par les Serbes* depuis quatre mois. *«Conformément à nos obligations découlant de la conférence de Londres, j'ai ordonné la levée du siège de Gorazde. Toutes les unités doivent cesser le combat»,* a déclaré M. Radovan Karadzic en précisant qu'un millier d'hommes avait été démobilisés. A Sarajevo, le vice-président bosniaque, M. Ejup Ganic, a démenti cette information en précisant, samedi, que de violents combats se poursuivaient à Gorazde et dans d'autres villes. Dimanche, Radio Sarajevo, citant des sources militaires bosniaques, affirmait que les forces bosniaques avaient par elles-mêmes *«libéré 80 % du territoire de la ville»* au cours d'une contre-offensive. Cette affirmation qui n'a pas été confirmée de source serbe.

Le départ de Sarajevo pour Goradze d'un convoi humanitaire conduit par la FORPRONU (Force de protection de l'ONU) a été reporté, ce qui pourrait contredire les informations sur la fin du blocus et l'arrêt des combats à Gorazde. *(AFP, Reuter, AP.)*

Les nationalistes serbes entrent en campagne contre M. Milan Panic

Les premiers signes d'une ampagne contre le chef du ouvernement de la nouvelle ougoslavie (Serbie et Monténé- ro), M. Milan Panic, sont appa- ıs dans les milieux officiels de elgrade.

BELGRADE

de notre correspondante

Les médias officiels de Belgrade et out particulièrement la télévision ont ritiqué le *«jeu dangereux»* de Milan Panic qui, contrairement à *«implacable»* président de Serbie, Slobodan Milosevic, aurait *«vendu es intérêts serbes aux puissances trangères»*. Les premières critiques à l'égard de M. Panic avaient été entendues la semaine passée lorsque le Parlement fédéral yougoslave débattait de la politique à suivre à Londres. *Le député ultranationaliste* Vojslav Seselj, leader du Parti radical serbe (SRS), avait ensuite qualifié le premier ministre de *«personnage de plus en plus comique»* qui allait bientôt *«devoir partir»* de la scène politique.

Ce qui irrite le plus les adversaires de M. Panic, les Serbes de la «République serbe de Krajina», autoproclamée *sur les territoires occupés de* Croatie, le résument bien. Dans un communiqué publié dimanche 30 août, le chef du gouvernement autonomiste, Zdravko Zecevic, reproche au premier ministre yougoslave d'avoir *«directement négocié»* avec les Croates et leur président Franjo Tudjman, avec *«la ferme intention d'accepter les propositions de M. Tudjman relatives à la reconnaissance de la Croatie dans ses frontières administratives imposées par Tito, remettant ainsi en cause le destin et l'avenir des Serbes de la Krajina»*.

Le Parlement, dominé par les opposants virtuels de M. Panic, à savoir les socialistes (ex-communistes) de M. Milosevic et les ultra-Nationlistes de M. Seselj, devra voter cet automne une série de lois proposées par le premier ministre, notamment sur la liberté et la privatisation de la presse et sur la politique monétaire, deux secteurs que les présidents de Serbie et du Monténégro voudraient garder sous leur férule.

M. Panic, à qui l'on reproche dans les milieux occidentaux de ne jamais avoir été avare de promesses non tenues, a voulu relever le défi, précisémment à Londres, d'où il a demandé la démission du ministre *adjoint de l'intérieur, Mihajl Kertes,* un proche de M. Milosevic, qui refusait de se plier à la politique du nouveau gouvernement fédéral. Selon la presse indépendante, M. Kertes est impliqué *dans la mise en œuvre* d'une politique de «nettoyage ethnique», principalement dans son fief, la Voïvodine (province du nord de la Serbie), et il est lié au trafic d'armes et au convoyage de volontaires serbes dans les zones de conflit. Son limogeage a *soulevé la* colère des ultranationalistes.

Futur bouc émissaire

Une épreuve de force s'annonce aussi à propos du Kosovo. M. Panic a en effet annoncé qu'il entend rouvrir le 15 septembre l'université de Pristina aux Albanais (90 % de la population) qui n'y ont plus accès depuis un an. Courant 1991, près de 6000 membres du personnel scolaire et universitaire du Kosovo, Albanais de souche pour la plupart, avaient *été démis de leurs fonctions* pour avoir refusé d'appliquer les nouveaux programmes fixés par Belgrade et, favorisant l'enseignement en serbo-croate et l'inscription de Serbes. Faute de compromis, les Albanais avaient organisé pour l'année scolaire 1991-1992, un enseignement parallèle clandestin.

Chroniqueur politique de la revue indépendante belgradoise *Vreme*, Dragan Veselinov, également leader du Parti paysan de Serbie, écrivait samedi 30 août : *«Les maîtres de la guerre se servent de Milan Panic pour se décharger du poids de leurs erreurs (...) et en faire un bouc émissaire idéal s'ils doivent se défendre d'avoir renoncé à la Grande Serbie.»* Dragan Veselinov estime que le président serbe, Slobodan *Milosevic*, préférera *«miner silencieusement»* les efforts de M. Panic et les accords de Londres et laissera ainsi au leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, le temps d'achever son «nettoyage ethnique» et de se présenter *«à la prochaine conférence de Londres avec une nouvelle carte ethnique de la Bosnie-Herzégovine»* .

FLORENCE HARTMANN

La mission de l'ancien premier ministre polonais

M. Mazowiecki préconise l'élargissement du mandat de la FORPRONU

M. Tadeusz Mazowiecki, l'ancien premier ministre polonais chargé par les Nations unies d'enquêter sur les violations des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie, a remis lundi 31 août son rapport sur la mission qu'il a effectuée sur place, du 21 au 26 août, rapport dont nous publions les principales recommandations. Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Mazowiecki évoque les conditions dans lesquelles il a enquêté.

Rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme des Nations unies, M. Tadeusz Mazowiecki n'a pu visiter aucun camp de détention en Bosnie-Herzégovine. *«Banja Luka a été une des étapes les plus difficiles de notre mission*, a déclaré dimanche 30 août au *Monde* l'ancien premier ministre polonais. *A la frontière entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, nous avons été arrêtés par les gardes serbes, qui n'ont accepté qu'un blindé sur trois. Le commandant français du contingent de la FORPRONU qui nous escortait a refusé de désarmer ses hommes et s'est proposé comme otage»*. Un garde serbe répondit qu'il ne prenait jamais d'otages mais tirait sur ceux qui refusaient d'obéir. Il devait avoir dix-huit ans.

«Arrivés à la porte du camp de Manjaca, à quelques kilomètres de Banja Luka, le commandant du camp nous a accueillis au garde-à-vous et nous a conduits vers une sorte de salle de conférence». Il s'adresse à M. Mazowiecki : *«Je vous connais bien, M. Mazurkiewicz* (sic). *Je sais que vous avez défendu les droits de l'homme en Pologne, je pourrais être votre élève. Moi aussi, je défends les droits de l'homme. Si mes soldats mangeaient autant que les prisonniers, ils seraient contents. Pourquoi ne faites-vous pas un rapport sur la situation des militaires serbes? Ici, dans le camp, il y a beaucoup d'assassins»*.

L'homme est suffisant, grossier et violent. M. Mazowiecki lui répond : *«Ce n'est pas avec vous que je tiens à mener une discussion politique. J'ai été interné et je sais que la vérité derrière les barreaux est différente de celle des autorités qui vous enferment. Je vous demande donc l'accès au camp»*. Réponse : *«Ce n'est pas possible, il n'y a pas d'électricité»*. Les négociations se prolongent une quinzaine de minutes. Brusquement, le *commandant élève le ton et se fait* menaçant. La tension est palpable, la haine se lit sur le visage des gardes qui voient dans la délégation de l'ONU plus un ennemi qu'un médiateur. *La délégation doit rebrousser* chemin.

Le rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme des Nations unies a rencontré, outre les présidents serbe, croate et bosniaque (MM. Milosevic, Tudjman et Izetbegovic), les représentants du «gouvernement serbe» de Bosnie, les leaders de la minorité hongroise de Voïvodine, des Albanais du Kosovo et les représentants du Sandjak. Si aucun accord n'intervient rapidement, estime M. Mazowiecki, le conflit risque fort de s'étendre à ces trois régions. Pour lui, les Serbes n'ont pas le monopole des atrocités : *«Les autorités serbes sont les principales responsables*, estime-t-il, *mais les victimes sont aussi bien serbes, croates que Musulmanes et des crimes sont perpétrés de tous côtés; cependant, les musulmans ont le sentiment d'être menacés d'extermination»*. Les témoignages de réfugiés musulmans recueillis en Croatie confirment les craintes d'un accord entre Croates et Serbes aux dépens des Musulmans.

Lors de sa rencontre avec des représentants d'organisations non-gouvernementales serbes, croates et musulmanes, sur fond de tirs d'artillerie, la délégation de l'ONU a entendu des propositions porteuses d'espoir. *«Ces organisations nous ont lancé un véritable appel pour faire de Sarajevo une ville multinationale»*, dit M. Mazowiecki. *«Sarajevo fait partie du patrimoine européen; nous voulons promouvoir notre histoire»*, a déclaré l'un d'eux. Le lendemain, la bibliothèque nationale de Sarajevo était bombardée et des archives datant de l'empire ottoman partaient en fumée. A Vukovar, en Krajina, seul un quartier, celui probablement des Serbes, n'a pas été détruit. Sur environ 70 000 personnes (chiffre donné par les autorités serbes locales), seules 15 000 seraient encore sur place. *«J'ai eu la même impression qu'à Varsovie en 1945 : un tas de ruine, des restes de murs, la désolation»*.

M. Mazowiecki s'est déclaré prêt à poursuivre sa mission à condition que son rapport *«soit suivi de décisions concrètes et rapides. Je refuse de faire enquête sur enquête pour que celles-ci soient empilées dans un tiroir. Je veux aider les gens que j'ai rencontrés»*. Invité à la conférence de Londres deux heures avant sa clôture, il n'a pas pu s'y rendre.

ELISABETH KULAKOWSKA

Les recommandations du rapport

Le rapport élaboré par M. Mazowiecki recommande d'abord diverses mesures déjà préconisées par d'autres instances, telles que le regroupement des armements lourds en Bosnie-Herzégovine sous l'autorité de la FORPRONU, le désarmement des forces irrégulières ou les appels aux *«autorités compétentes»* pour qu'elles mettent fin à la politique de *«purification ethnique»*.

Constatant «une réelle possibilité d'extension des formes les plus violentes de nettoyage ethnique au Kosovo, au Sandjak et à la Voïvodine», le rapporteur demande ensuite la *«création immédiate d'un mécanisme international pour surveiller la situation des droits de l'homme sur ces territoires»*.

M. Mazowiecki considère d'autre part *«indispensable non seulement d'accroître la taille de la FORPRONU, mais aussi d'élargir son mandat dans trois secteurs : premièrement, le mandat devrait couvrir la totalité du territoire de Bosnie-Herzégovine ; deuxièmement, le personnel de la FORPRONU devrait avoir le droit de réagir directement aux violations des droits de l'homme commises en sa présence et de prêter assistance aux victimes ; troisièmement, le personnel de la FORPRONU devrait être mandaté pour recueillir l'information et recevoir les plaintes concernant des violations des droits de l'homme commises sur des territoires qui jusqu'ici n'étaient pas du ressort de la FORPRONU»*.

M. Mazowiecki évoque ensuite *«la nécessité urgente d'une commission d'enquête sur le sort de milliers de personnes disparues après la prise de Vukovar ainsi que des autres disparus»*.

Enfin, le rapporteur, impressionné *par le degré d'endoctrinement* des populations et la manipulation des médias, préconise la *création d'une «agence d'information indépendante»*, financée par les gouvernements européens.

L'ancien *premier ministre* polonais recommande par ailleurs une *«meilleure coordination»* entre les *diverses* institutions de l'ONU et les organisations humanitaires présentes dans l'ex-Yougoslavie, et *considère comme* indispensable à la poursuite de sa mission la création d'une infrastructure *sur place chargée de coordonner* les activités de d'enregistrement des violations des droits de l'homme.

GÉORGIE

Les forces géorgiennes ont lancé une offensive en Abkhazie

MOSCOU

de notre correspondant

Les forces géorgiennes ont lancé dimanche 30 août une attaque d'envergure dans la région de Gagra, *dans l'extrême nord-ouest* de l'Abkhazie et à proximité de la «place *forte*» abkhaze de Gadaouta. Selon les responsables géorgiens, l'offensive, qui aurait fait plusieurs dizaines de tués et blessés, serait une réaction à une *attaque lancée contre* la ville de Gagra par des détachements de combattants abkhazes et surtout de volontaires de la Confédération des peuples des montagnes du Caucase du Nord. D'autres affrontements se sont produits en divers points de l'Abkhazie, *y compris* dans les environs de la capitale, Soukhoumi.

Tous ces combats ont *eu lieu au* lendemain d'une entrevue du ministre géorgien de la défense, le général Kitovani, et du président du Parlement abkhaze, M. Vladislav Ardzinba. *Les deux hommes,* qui s'étaient rencontrés à Sotchi, c'est-à-dire en territoire russe, *avaient conclu un accord de cessez-le-feu* devant théoriquement entrer en vigueur lundi 31 août.

A Tbilissi, le numéro un géorgien Edouard Chevardnadze a laissé entendre, dans un entretien à l'Agence France-Presse, qu'il n'avait pas été tenu informé des négociations qui avaient conduit à *cet accord. Le général Kitovani est* l'un des hommes qui avaient mené la lutte pour la destitution de l'ex-président géorgien Zviad Gamsakhourdia – bien avant le retour à Tbilissi de M. *Chevardnadze*, – et il semble avoir largement contribué à la décision d'intervenir militairement pour «pacifier» l'Abkhazie.

M. Chevardnadze avait de son côté invité le dirigeant abkhaze Vladislav Ardzinba, dont les Géorgiens ont exigé en vain la démission, *à venir négocier à Tbilissi.* M. Ardzinba a refusé, et le meilleur espoir d'une solution réside donc toujours dans la rencontre prévue jeudi 3 septembre à Moscou, *à l'initiative du président* russe Boris Eltsine. Certaines difficultés d'organisation subsistent cependant : outre MM. Chevardnadze et Ardzinba, M. Eltsine a *convié à Moscou un certain nombre* de représentants des peuples du Caucase du Nord (qui font partie *de la Fédération de Russie)*, à l'exception notoire des Tchétchènes, dont les dirigeants actuels entretiennent des relations exécrables avec Moscou et qui sont largement représentés parmi les «volontaires» combattant en Abkhazie.

M. Ardzinba s'est donc adressé au président russe pour lui demander *de réparer cet oubli, et* aussi d'inviter des représentants de la Confédération des peuples du Caucase du Nord, organisation que la Russie considère comme *«anticonstitutionnelle»*.

JAN KRAUZE

□ **Au moins trente-huit morts en deux jours dans le Haut-Karabakh.** – *Une trentaine de soldats* azerbaïdjanais et deux Arméniens ont été tués, samedi 29 août, au cours *de combats près du village de* Verinoratag (district de Marakert), dans le nord-est du Haut-Karabakh, a *annoncé dimanche* Radio-Russie, citant l'agence de presse du Karabakh et captée par le service des *écoutes de la BBC* à Londres. Par ailleurs, une personne a été tuée et deux autres ont été blessées dans différents villages arméniens situés *«loin de la frontière»* et bombardés par un avion azerbaïdjanais, selon la même source. De son côté, l'agence Interfax a annoncé que cinq personnes ont été tuées et seize autres blessées au cours du week-end lorsque les localités d'Agdam et de Fizuli (est du Haut-Karabakh) ont été soumises à des tirs de missiles et d'artillerie depuis les positions arméniennes. – *(AFP.)*

هكذا من الإمل

EUROPE

Le convoi d'Équilibre en Bosnie

La fin des excuses

par Bertrand Poirot-Delpech

Le mouvement humanitaire Equilibre prépare de nouveaux convois vers l'ex-Yougoslavie, à la suite de celui qui vient d'achever sa mission, non sans encombres, *en Bosnie*.

Laissant les penseurs et les politiques sermonner l'opinion après seulement quelques quarts d'heure, dûment *photographiés, sur le terrain*, les animateurs de l'association lyonnaise remplissent déjà d'autres camions en loques, et négocient d'autres trajets de contrebandiers, sans autre commentaire que *ce cri d'angoisse : l'hiver qui* approche va changer le calvaire de millions de réfugiés en un des désastres les plus honteux de l'histoire *humaine. Nous voila prévenus.* Finis les après-guerres où, comme en 1945, chacun a pu bafouiller piteusement : « J'savais pas... »

C'est à la chasse aux alibis faciles qu'étaient partis, la semaine passée, Alain Michel et ses amis lyonnais. Trois objectifs hantaient ces sortes *d'« incontrôlés » de l'humanitaire*. Apporter vivres et médicaments dans une région coupée de toute aide (le nord de la Bosnie cen*trale), sans exclure aucune* des populations martyres : *mission accomplie*, moyennant huit jours de piste, de jeûne et d'insomnie sous les tirs croisés des combattants, et sans trace des escortes *onusiennes vouées à préserver* de tels « couloirs ».

« A deux heures de Paris » – *selon l'expression consacrée* – et comparé à l'hédonisme grégaire des vacanciers sur le retour, l'acharnement à sauver l'espèce *et l'honneur vaut mieux* que les nasardes dont les narquois *Parisiens* gratifient ce néo-boy-scoutisme.

Des exigences contradictoires

Deuxième propos, nouveau pour une organisation fière *d'avoir évité jusqu'ici l'effet*, payant mais pervers, des projecteurs : emmener dans ses camions bringuebalants deux personnalités politiques, Mme Simone Veil, *parce que la* guerre faite aux innocents, elle connaît, et M. Charles Millon, patron de la région Rhône-Alpes d'où est né Equilibre, *dans la meilleure* tradition lyonnaise du catholi*cisme social. Les deux notables* se sont exprimés sur place, et au retour. Seuls les démagogues de l'antiparlementarisme peuvent prétendre *que ce n'est rien*.

Que ces personnalités aient dû regagner Paris avant les démêlés de la fin de la semaine a évité d'inutiles *imbroglios diplomatiques*. Mais leur présence aurait donné l'éclat qu'il mérite au troisième but du convoi : permettre à des journalistes, *dont Equilibre découvrait les* exigences contradictoires, de témoigner sur les misères rencontrées, et celles qu'on nous dissimule.

Sur ce dernier point, aussi, la mission a été un succès. Il ne s'agissait pas d'aller taquiner sous le nez le fauve qu'est toute armée en guerre, et d'en tirer argument ou gloriole. Le hasard a bien voulu que *l'affaire ne tourne pas à* la bavure saignante. Ce *happy end* n'annule pas les *significations du risque pris* en enjambant des mines et *en restant plus de quarante*-huit heures à la merci de milices serbes prêtes à *tout*.

Nous voulions, au moins, traverser la ville de Doboj : voilà qui est fait. *Pourquoi* cette obstination ? Parce que des renseignements concordants situaient dans cette ville des camps inavouables, *et jamais visités par les organisations internationales*.

Une succession de mensonges

Si les autorités serbes de Banja-Luka avaient voulu *accréditer nos soupçons*, elles ne s'y seraient pas prises autrement. Après qu'un colonel serbe nous eut offert de *« tout voir »*, ce fut, *sur place, une succession de* mensonges à la mode stalinienne, de brimades, de contraintes, pour finir aux mains de milices qui n'ont visiblement que faire des conventions de Genève et de *la vérité*.

Les Serbes entretiennent presque sûrement à Doboj *des camps inacceptables* pour la communauté internationale. *Le maire en exil* l'affirme, pièces à l'appui. Nous avons rencontré un rescapé *qui donne des précisions sur* les usines changées en lieux de détention, sur les assassinats à coups de pioche. Nous avons vu un prêtre *catholique ami d'Equilibre mis* en joue pour avoir voulu visiter *l'église catholique*, détruite par les chars serbes (car même les traces de l'*Histoire doivent être « nettoyées »* !). Nous rapportons des noms, *des pièces à* conviction. Si les fonctionnaires internationaux veulent *bien en prendre connaissance*, nos dossiers sont à leur disposition.

Au *retour* de Doboj, *nous* avons aperçu Mostar en ruine et *surpris* les premiers charniers. Toutes les guerres totales faites à des civils posent un jour ou l'autre le problème industriel des *déchets. Ce temps lugubre* est venu. Des faits constatables succèdent aux récits *d'atrocités mal vérifiables* dont les combattants de tous *les bords se font une* arme. Ces mains qui émergent de la boue, on dirait celles de *noyés appelant au secours*, pour l'éternité : signes figés *bien après le supplice, à l'in*tention de nos attentions étourdies.

Non, Doboj n'est pas Auschwitz. La volonté d'extermination n'est pas avérée, la méthode n'est pas, pas encore, celle d'un génocide. *Mais on s'en approche. Qui* sait si les rues de Dachau ne respiraient pas, en *1943*, l'air fade, accusateur, des avenues désertes de Doboj ? *Sommes-nous passés à deux* pas de l'horreur ? Nos mémoires, nos consciences et nos hontes vont-elles attendre, encore une fois, les limites de la prescription et de l'oubli pour s'éveiller du *cauchemar ?*

Non. L'équipée d'Equilibre a marqué une date, pour les *survivants : la fin des* excuses.

ALLEMAGNE : tandis que quinze mille personnes manifestaient contre le racisme à Rostock

Les violences xénophobes continuent

Tandis que quelque quinze mille personnes *(vingt mille selon les organisateurs)* manifestaient contre le racisme à Rostock, théâtre de violences xénophobes pendant cinq nuits d'affilée, plus de vingt incidents entre des extrémistes de droite *et la police*, qui empêchait ces derniers d'attaquer des foyers pour demandeurs d'asile, ont été enregistrés samedi 29 et dimanche 30 août sur le territoire de l'ex-RDA, notamment *dans la ville de* Cottbus où des affrontements ont repris dans la *nuit de dimanche à lundi. Des incidents* ont également eu lieu dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest.

Dans le centre de Hanovre, huit personnes ont été blessées, dont six *grièvement, lors d'un attentat à l'explosif non* revendiqué, samedi, lors de la fête annuelle de la vieille ville, à laquelle assistaient plusieurs dizaines de milliers de personnes. *La perspective d'une révision* constitutionnelle visant à *limiter* le droit *d'asile divise* la classe politique allemande. Alors que le SPD vient d'accepter le principe d'une telle révision, plusieurs membres du Parti social-démocrate ont estimé qu'*une telle décision* est contraire à l'état d'esprit de la majorité de la base. Au sein même de la coalition gouvernementale du chancelier Helmut Kohl, le Parti libéral (FDP) enregistre des prises de position similaires. – *(AFP.)*

L'extrême droite développe une stratégie de tension

BERLIN

de notre correspondant

Les événements de Rostock ont donné abruptement le signal d'une rentrée politique qui, en Allemagne non plus, ne se passe pas sous les auspices les plus souriants. La vague de violence qui s'étend, à l'Ouest comme à l'Est, confronte *les responsables politiques de façon* de plus en plus aiguë aux conséquences sociales d'une réunification allemande dont on célébrera le 3 octobre prochain, les deux ans.

Doit-on voir dans ce qui vient de se passer à Rostock le signe avant-coureur de l'explosion sociale à l'Est si souvent prédite et jamais confirmée depuis l'effondrement de la structure économique de l'ancienne RDA ? L'extrême droite allemande essaye plus que jamais de s'engouffrer dans la brèche. Ce week-end, pendant que *l'on manifestait à Rostock*, cette fois contre les attaques racistes, elle avait mobilisé ses troupes à travers tout l'est de l'Allemagne. Des groupes plus ou moins importants *ont tenté de s'en prendre* à des foyers d'immigrés dans de nombreuses localités, notamment à Cottbus et Stendal, se livrant avec les forces de l'ordre, qui s'y étaient *préparées*, à des escarmouches sans suite.

Les experts sont encore incertains *sur l'existence d'une véritable* stratégie concertée des groupes d'extrême droite, qui disposent dans l'est de l'Allemagne d'un réseau de militants et de sympathisants particulièrement actif. Le choix de Rostock, où le centre de *transit pour demandeurs d'asile* suscitait un rejet particulièrement vif, pour entamer les hostilités de la rentrée, n'est pourtant pas cependant un hasard. Le gouvernement *allemand pourrait bien*, pour la première fois, se trouver face à une stratégie de tension soigneusement mise au point et qui progressivement tenterait d'exploiter l'in*satisfaction de larges secteurs* de la population, à l'Est comme à l'Ouest.

L'année dernière, presque à la même époque, l'attaque d'un foyer d'immigrés à Hoyerswerda, en Saxe, par des skinheads, avait soulevé la même question. Pour la première fois, les habitants du quartier, comme à Lichtenhagen, avaient pris parti pour les agresseurs, dénonçant le laxisme des autorités avec les abus du droit d'asile. La vague d'attentats racistes qui s'étaient alors multipliés dans toute l'Allemagne avait fâcheusement assombri la célébration du *premier* anniversaire de la réunification. Les protestations de tous bords, la mobilisation des institutions et l'action énergique de la justice, avaient enrayé momentané*ment* l'aspect le *plus spectaculaire* de cette violence. Sans toutefois régler le problème.

Un sondage publié en janvier 1992 par *Der Spiegel* révélait que 66 % de la population estimaient que les étrangers abusaient du système social de l'Allemagne, que 24 % avaient de la compréhension *pour* l'attitude de l'extrême droite. Les élections régionales du Bade Wurtemberg et du Schleswig Holstein, au début avril, avaient montré que l'extrême droite était capable de faire presque aussi bien à l'ouest de l'Allemagne que le Front *national* en France. A l'Ouest, ses thèmes font recette auprès des couches de la population les plus touchées *par* les conséquences de l'arrivée massive sur le marché de l'emploi et du logement des Allemands de l'Est et des immigrés de toute l'Europe de l'Est.

Face à cette situation somme toute bien connue dans toute l'Europe de l'Ouest, *ce qui se passe* dans l'est de l'Allemagne est plus contrasté. Tous les sondages le montrent : l'extrême droite y fait moins recette et, contrairement aux apparences, les sondages montrent que les Allemands de l'Est sont *moins sensibles à ses sirènes*, y compris contre les immigrés, qu'à l'Ouest.

Trop-plein de frustrations

Traversant une difficile période d'adaptation à *l'économie* de marché, qui leur donne le sentiment de n'être eux-mêmes que des sujets de seconde zone, les Allemands de l'Est font preuve en revanche d'une *spontanéité beaucoup plus directe* qu'à l'Ouest pour décharger par à-coups leur trop-plein de frustrations. La difficulté des gouvernements régionaux de l'Est à gérer, *faute de moyens*, le problème de l'afflux des demandeurs d'asile provoque des situations de conflit qui ne demandent qu'à éclater. Habitués à une société égalitariste où il n'était pas bon de sortir de la norme, les Allemands de l'Est ressentent comme une *provocation* tous ces étrangers misérables qui arrivent de l'Est pour se répandre dans leurs villes, à commencer par les Tziganes de Roumanie, pre*mière* cible de la vindicte *publique*. Mais tout indique aussi, comme l'ont montré les événements de Rostock, que l'excès de violence de l'extrême droite agit pour le moment encore rapidement comme repoussoir sur la grande majorité de la population.

La situation sociale à l'Est est *loin d'être stabilisée*. Les *mises à* pied continuent dans le secteur industriel. Les promesses d'investissements du secteur privé sont ralenties par la morosité générale des économies occidentales. *Même* Mercedes a dû annoncer l'étalement dans le temps de ses projets dans le Brandebourg. Serrant les dents, grâce aussi aux milliards de *deutschemarks de transferts* sociaux consentis par l'Ouest, la société de l'Est a néanmoins montré jusqu'ici une capacité d'encaisser les chocs assez étonnante. La *violence chez les jeunes devient en* revanche un véritable casse-tête pour les autorités régionales. Les programmes hâtivement mis sur pied en leur faveur sont loin de *compenser l'effondrement* des structures auxquelles ils étaient habitués.

HENRI DE BRESSON



La « bonne leçon » des croisés antifascistes de Lichtenhagen

ROSTOCK

de notre envoyé spécial

Etudiant en sciences politiques à Berlin, Martin, vingt-cinq ans, est venu, samedi 29 août, avec, à la bouche, deux ou trois citations de *la Psychologie de masse du fascisme*, de Wilhelm Reich. Il est venu car il voulait appliquer à la lettre ce qu'il avait appris : *« Utiliser la rue, dit-il, pour débloquer les choses, lever les malentendus »*, ici, dans l'immense cité-dortoir de Lichtenhagen, dans la banlieue de Rostock, *Martin voulait fraterniser* avec ces habitants qui, la semaine passée, ont emboîté le pas aux skinheads et se sont laissés aller à jeter des pierres sur le foyer d'immigrés. Il voulait leur parler, dire qu'il pouvait les comprendre, mais que *« rien ne pouvait justifier le fascisme »*.

Martin, pas plus que les vingt mille personnes, selon le *décompte des organisateurs*, venues manifester, n'a pu engager un tel dialogue. Les habitants de Lichtenhagen s'étaient claquemurés dans leur appartement *tout l'après-midi, regardant le* cortège de leurs fenêtres, un rien abasourdis d'être à l'origine, voire de constituer la cible, de ce vaste mouvement de protesta*tion, mal à l'aise ou distants*, honteux, parfois agacés, de voir cette jeunesse, principalement ouest-allemande, débarquer en autocars climatisés pour s'appro*prier cette cité lugubre*, y coller des badges antiracistes sur les panneaux de circulation, et graffiter la buvette du quartier avec des *« Dehors, les nazis ! »*. La *manifestation*, avec ses plus belles intentions, échappait ainsi difficilement à la *maladresse de* la *« bonne leçon »*, à l'image d'un de ces feux de Bengale censés donner un air de fête au *défilé*, et qui entrera malencontreusement *par la fenêtre* d'un appartement.

Sur une quinzaine de kilomètres, entre les interminables cours d'immeubles et les façades en béton sculpté, la *foule scande jusqu'à la tombée* de la nuit, dans la tempête et sous un ciel bas : *« A l'Est, à l'Ouest, chassons la peste nazie ! » « Arrêtons les pogroms ! », « En avant la solidarité internationale »*. Un militant anglais prit la parole : *« Dans les années 70, nous avons réussi à écraser les nazis dans notre pays. Vous allez faire pareil. Qu'ils disparaissent de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de partout. »* Et le cortège acclama le nom de chaque capitale européenne où se déroulait au même moment une manifestation : *« Londres ! Stockholm ! Paris ! »*

« Souvenez-vous, en 1938... »

Tout au long du défilé, les orateurs accusèrent le gouvernement de *« pousser la population à commettre des agressions racistes »*, stigmatisèrent son projet de réforme de la constitution afin de limiter l'accès aux réfugiés politiques, accusèrent le chancelier Kohl d'exploiter la haine des immigrés afin de mieux faire diversion sur les difficultés économiques et sociales engen*drées par la réunification*. Certains manifestants allèrent jusqu'à crier : *« Derrière le capitalisme, le fascisme ! »*. Tous s'en prirent à la police, *« complice des fascistes »*, coupable, à leurs yeux, d'avoir laissé faire à Rostock ce que les skinheads et *une partie de la population de la* cité ont fait durant cinq jours *consécutifs : le lynchage des* immigrés et une consciencieuse mise à sac de leur foyer. Et quand les huit hélicoptères militaires ont survolé le défilé, les *manifestants redoublèrent* d'insultes et répliquèrent en tirant sur les engins leurs feux de Bengale et des fusées pétaradantes.

Le haut-parleur s'adressa régulièrement aux habitants qui restaient à leurs fenêtres : *« Les nazis ont attaqué le foyer. Vous avez laissé faire. Vous n'avez rien dit. Certains d'entre vous ont applaudi. Souvenez-vous, en 1938, c'était la même chose. Il faut tout faire pour éviter 1938. Alors, descendez avec nous. Il faut venir applaudir. »* Et pour les aider à applaudir, les manifestants frappaient très fort dans leurs mains, esquissaient des *sourires* et levaient les bras vers les habitants. Martin, qui ne s'est jamais découragé, dansant à l'occasion sur un air d'accordéon des Négresses vertes, s'évertua *pendant trois heures à leur dire « bonjour »* avec des grands signes de la main. Certains répondaient timidement et la foule, alors plutôt émue, lançait des grands hourras. Martin, faisant le V de la victoire, dit à plusieurs reprises : *« Tu vois, il y a quand même de l'espoir. »* André, son copain d'université, ajoutait : *« Il faut leur faire comprendre que, même s'ils sont pauvres, ils le sont malgré tout moins que 90 % de la planète. De toute façon, ce n'est pas une raison pour devenir fasciste. »*

Institutrice aux cheveux grisonnants, Helga, elle, habite juste à côté du foyer d'immigrés incendié. Elle était l'une des rares locataires de la cité à marcher aux côtés des manifestants dont elle s'est sentie un peu étrangère. *« Mais je suis tellement soulagée*, murmure-t-elle, les larmes roulent sur les joues. *J'ai vécu ces cinq jours en étant horrifiée par ce que je voyais. J'ai honte d'être une habitante de Rostock, honte d'être allemande. Quand on sait ce qu'a été l'Allemagne... »* Soulagée aussi de voir « ses *enfants épargnés par le fascisme et réagir comme* [elle] », Helga n'en est pas moins inquiète sur l'avenir de sa cité à Lichtenhagen. *« Ici, la vie n'est plus comme avant. Autrefois, il y avait des solidarités. Evidemment, on en riait. Et on disait que c'était du collectivisme forcé. Mais ce n'était pas aussi caricatural que cela. On a l'impression que chacun désormais lutte pour son propre travail. Chacun a peur de sa propre existence. »*

Lorsque la manifestation s'est terminée, Martin était content. Fatigué, mais content d'avoir manifesté, respiré l'air marin de la Baltique ; heureux aussi de regagner Berlin. *« C'est tellement triste, cette cité ! »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

هكذا من الإهمال

EUROPE

TURQUIE : dans le Sud-Est anatolien

Plus de cinquante morts dans un affrontement entre l'armée et les séparatistes kurdes

Cinquante-trois personnes au moins – quarante-trois combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, de tendance marxiste-léniniste) et dix soldats turcs – ont trouvé la mort, dimanche 30 août, lors de violents combats qui ont duré plus de dix heures près de Semdinli, dans le triangle montagneux du Sud-Est anatolien à majorité kurde où les frontières de la Turquie, de l'Irak et de l'Iran se rejoignent. Douze autres soldats ont été blessés.

ISTANBUL

de notre correspondante

Les combats entre l'armée et le PKK ont débuté à l'aube, lorsque quatre à cinq cents combattants qui s'étaient infiltrés depuis l'Iran ont attaqué un poste-frontière à l'arme automatique et à la roquette. Selon les autorités turques, le nombre des victimes – le plus élevé atteint au cours d'un seul accrochage – pourrait, en fait, se monter à une centaine de personnes, les militants du PKK ayant transporté les corps de certains de leurs camarades tombés durant les combats, avant de prendre la fuite vers l'Iran par camion. Depuis le début de 1992, mille trois cents personnes ont été victimes de la lutte armée qui oppose depuis huit ans les forces gouvernementales et les séparatistes kurdes.

Au cours des derniers jours, l'aviation turque a effectué plusieurs vols de reconnaissance le long de la frontière irakienne et des renforts de troupes ont été déployés dans la région. Ces mouvements pourraient être les signes avant-coureurs d'une opération militaire de grande envergure au nord de l'Irak.

La riposte turque fera certainement l'objet de discussions entre les autorités et les dirigeants kurdes irakiens, MM. Massoud Barzani, le dirigeant du Parti démocratique du Kurdistan, et Jalal Talabani, de l'Union patriotique du Kurdistan, qui sont arrivés à Ankara. Tout en reconnaissant à la Turquie le droit de lutter contre les séparatistes marxistes du PKK, les Kurdes irakiens ont, à plusieurs reprises, protesté contre les raids aériens turcs au nord de l'Irak, qui semblent avoir fait plus de victimes parmi les civils kurdes que parmi les combattants séparatistes. Le PKK, de son côté, critique violemment les dirigeants kurdes irakiens qu'il accuse de collaborer avec l'Etat turc.

Personnalités assassinées

A Diyarbakir, la capitale régionale du Sud-Est, le frère d'un responsable du Parti travailliste du peuple (HEP, pro-kurde), a été assassiné samedi par des tireurs inconnus. Plus de soixante personnalités kurdes ont été ainsi assassinées par de mystérieux assaillants au cours de l'année écoulée.

Au cours des derniers jours, la violence a dépassé les limites de la région du Sud-Est. A Adana, une femme a été tuée et neuf autres personnes ont été blessées lorsque des hommes armés ont fait irruption dans un club de tennis. Dans la même ville, un avion de la compagnie aérienne Turkish Airlines en route vers Jeddah a été touché par plusieurs balles – qui n'ont pas causé de dégâts importants – au moment du décollage.

A Istanbul, un bateau en flammes a endommagé vendredi le pont de Galata, qui devra être fermé à la circulation pendant une semaine. Le PKK a revendiqué l'incendie, ainsi qu'une explosion au consulat britannique, en déclarant qu'il avait agi pour protester contre les récents événements dans la ville de Sirnak, au cours desquels, selon un bilan officiel, dix-huit personnes avaient été tuées.

NICOLE POPE

IRLANDE DU NORD

L'IRA est prête à négocier pour mettre fin à la violence

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) est prête à négocier pour mettre fin à la violence en Irlande du Nord, a affirmé, vendredi 28 août, dans une interview à la BBC, l'évêque catholique de Londonderry, Mgr Edward Daly, qui a rencontré à plusieurs reprises des représentants du Sinn Fein, la branche politique de l'organisation clandestine républicaine. *«J'ai senti, et je n'ai pas le moindre doute là-dessus, une volonté presque désespérée de mettre fin à ce conflit et à toute cette souffrance* (...) [cette] *misère et* [cette] *violence dans notre communauté*, a-t-il déclaré. *Je suis absolument sûr qu'ils sont sincères et je crois qu'il faut chercher un moyen de développer ce processus et de le faire avancer»*. Dans l'immédiat, l'IRA a revendiqué l'assassinat, vendredi, d'un soldat britannique par un tireur isolé. C'est le troisième militaire tué en Ulster depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

AFRIQUE

NIGER : coup de force militaire

La loi martiale a été imposée de facto dans le Nord

Les «hommes de troupe» (soldats, sous-officiers et officiers jusqu'au grade de capitaine) semblaient, lundi 31 août, avoir réussi leur coup de force, en imposant *de facto* la loi martiale dans le nord du Niger, *fief traditionnel de la population* touarègue. Le couvre-feu a été décrété, samedi, dans les principales villes du Nord. Cette mesure a été assortie de l'interdiction de tout attroupement *«jusqu'à nouvel ordre»*, par un *«état-major mixte»*, apparemment autoproclamé, installé à Agadès sous le commandement d'un certain capitaine Barajé. Ceux que personne, à Niamey, n'a osé désavouer, sont membres de l'armée, *de la gendarmerie*, *de la* garde républicaine et de la police.

A en croire la radio nationale, l'ensemble de ces dispositions répressives auraient été *«négociées»* avec deux officiers supérieurs, arrivés vendredi à Agadès et mandatés par le gouvernement de transition de Niamey pour *«ramener le calme»* dans la région. Ces déclarations sont loin d'effacer l'impression de malaise que suscite l'extrême ambiguïté des positions gouvernementales.

«Compassion» et «sympathie»

Vendredi soir, dans une intervention télévisée, le ministre de l'intérieur, M. Rabiou Daouda, a paru justifier les agissements de la «troupe», affirmant que celle-ci, en opérant des rafles (*le Monde* daté 30-31 août), voulait manifester sa *«sympathie»* et sa *«compassion»* à la police, dont un officier a été récemment assassiné à Agadès. Le gouvernement *«a pris acte»* de ce *«message»*, a cru bon d'ajouter le ministre. Le lendemain, des soldats se sont introduits dans les locaux de la télévision et, après avoir interrompu le journal, ont exprimé leur *«soutien»* à leurs *«camarades d'Agadès, engagés dans une opération coup de poing contre les complices de la rébellion»*.

Au total, une quarantaine de personnes – toutes d'ethnie touarègue – ont été arrêtées à Agadès, Arlit et Tchirozérine, entre la soirée de jeudi et la matinée du vendredi. A Paris, l'association Survie touarègue estime que le nombre des détenus s'élèverait à *«plus d'une centaine»*. Quel qu'en soit le nombre exact, toutes ces personnes sont accusées par les forces de sécurité d'être membres *«moralement, matériellement ou physiquement»* de la rébellion, menée depuis un an par le Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak (FLAA).

Aucun de ces détenus – parmi lesquels figurent deux membres du Haut Conseil de la République (HCR) – *ne sera relâché «tant que les otages resteront entre les mains des rebelles»*, ont prévenu les forces de sécurité. Le terme d'*«otages»* désigne la trentaine de prisonniers du FLAA. Cette demande a aussitôt été *«rejetée catégoriquement»* par un porte-parole de la rébellion à Paris.

On apprenait, lundi matin, de source proche du gouvernement, que le ministre des transports, M. Mohamed Moussa (d'origine touarègue), avait été arrêté, dimanche soir, à Niamey. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : prochaine reprise du dialogue avec les partis d'opposition.** – Le Haut Comité d'Etat (HCE) a annoncé, dimanche 30 août, dans un bref communiqué, que les *«discussions»* avec *«les personnalités, organisations et associations à caractère politique»*, dans le cadre du dialogue qu'il avait promis d'engager avec l'opposition, débuteraient le 21 septembre. D'autre part, deux hommes armés ont été tués et trois policiers blessés au cours d'une fusillade qui a eu lieu, vendredi, à Aïn-Défla, dans l'ouest du pays, a annoncé la radio algérienne. De leur côté, les Etats-Unis, suivant l'exemple de la Grande-Bretagne, ont déconseillé, samedi, à leurs ressortissants de se rendre en Algérie. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BÉNIN : visite du ministre français de la coopération.** – M. Marcel Debarge, ministre français de la coopération et du développement, est arrivé, samedi 29 août, à Cotonou pour une visite de travail de trois jours. M. Debarge doit s'entretenir avec le chef de l'Etat béninois M. Nicéphore Soglo, nouveau président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi qu'avec plusieurs de ses ministres. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : attentat contre un local du parti au pouvoir.** – Une grenade a été lancée, samedi 29 août, dans l'enceinte d'une annexe du Rassemblement populaire pour le progrès (RPP, parti unique au pouvoir), sans faire aucune victime. Le ministère de l'intérieur a attribué ce nouvel attentat à des sympathisants du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) et mis en garde les *«saboteurs hostiles à la mise en place de la démocratie et du multipartisme»*. – *(AFP.)*

□ **OUGANDA : le secrétaire du président Museveni arrêté aux Etats-Unis pour trafic d'armes.** – Le gouvernement ougandais a offert le siège de sa mission diplomatique à New-York pour garantir la mise en liberté sous caution du secrétaire privé du président Museveni, M. Innocent Bisangwa-Mbuguje, arrêté aux Etats-Unis, le 18 août, pour trafic d'armes. M. Bisangwa avait été interpellé en même temps que deux anciens officiers égyptiens et une consultante américaine. Tous sont accusés d'avoir négocié avec des agents fédéraux américains l'achat illégal de 400 missiles antichars TOW et de 34 lance-missiles, pour un montant de 18 millions de dollars. – *(AFP.)*

□ **TOGO : attentat au domicile du directeur de cabinet du premier ministre.** – Un engin explosif de forte puissance a détruit, dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 août, à Lomé, le domicile de M. Raphaël Houyenga, directeur de cabinet du premier ministre, Me Joseph Kokou Koffigoh. Selon le quotidien local *Togo-Presse*, un autre attentat à la bombe aurait été commis, la veille, contre le domicile d'un pasteur pentecôtiste, M. Apedo Bueno, faisant deux blessés légers. – *(AFP.)*

MAROC

Deux partis d'opposition décident la «non-participation» au référendum constitutionnel

Cent jours après sa création, le «Bloc démocratique», qui groupe les cinq principaux partis d'opposition, n'a pas réussi à adopter une position commune face au projet de révision de la Constitution qui doit être soumis à référendum, le 4 septembre.

Dans la Charte nationale qu'il avait élaborée au mois de mai, il réclamait notamment une *«réforme constitutionnelle profonde»* afin *«d'assurer la démocratisation et la modernisation des rouages de l'Etat»* et *«la formation d'un gouvernement qui soit représentatif de la majorité populaire»*.

Or, si le Parti du progrès et du socialisme (PPS) s'est prononcé en faveur du *«oui»* au projet de Constitution amendée, estimant qu'il répondait *«sur le fond à ses principales propositions et aux aspirations des forces démocratiques»*, les autres formations du «Bloc démocratique» ont décidé, après des débats aussi longs qu'animés, *«la non-participation»* au prochain scrutin référendaire.

Les deux principaux partis d'opposition, l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires (USFP), se sont montrés très déçus par le projet de révision constitutionnelle. Dans une déclaration à la presse, M. M'hamed Boucetta, secrétaire général de l'Istiqlal, a estimé que s'il apportait *«un petit plus»*, il restait *«insuffisant, surtout par rapport aux revendications des jeunes»*.

De son côté, dans son organe en langue arabe, Al Ittihad al Ichtiraki, l'USFP a souligné que les amendements constitutionnels ne confèrent pas au gouvernement, en tant qu'organe exécutif, un *«pouvoir réel, effectif et efficace»*. Elle a, en outre, estimé que le Parlement n'aura toujours pas *«les moyens législatifs lui permettant d'accomplir sa mission convenablement»*.

Soucieux de préserver un minimum d'unité, les deux derniers partis du «Bloc démocratique», l'Organisation d'action démocratique et populaire (OADP) et l'Union nationale des forces populaires (UNFP), se sont ralliés au principe de la *«non-participation»*. – *(AFP.)*

SOMALIE : selon l'organisation britannique Save the Children

Le bilan de l'ONU est un «terrible échec»

Les différentes organisations des Nations unies implantées en Somalie sont *«mal informées, mal équipées et mal coordonnées»*, et restent le plus souvent *«au niveau des vœux pieux, sans se préoccuper de la façon de les mettre en œuvre»* : c'est en termes virulents que le directeur général de l'organisation humanitaire britannique Save the Children, M. Nicholas Hunton, a mis en cause, samedi 29 août, à Londres, le travail des organisations onusiennes.

Ces dernières, déchirées par de *«honteuses rivalités»*, sont, selon lui, *«avant tout préoccupées de leurs propres intérêts»*. *«La situation en Somalie est désespérée. Ce que nous voyons maintenant est le résultat de dix-huit mois d'un terrible échec de l'ONU et de la communauté internationale»*, a poursuivi M. Hunton, qui a demandé au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, de venir se rendre compte sur place de la situation et de charger une seule des organisations de l'ONU de la coordination de l'ensemble de l'aide internationale. Selon M. Hunton, un désastre similaire risque de se produire, très prochainement, au Mozambique. – *(AFP, Reuter.)*

□ **KENYA : quatorze personnes tuées lors de nouvelles violences ethniques.** – Des affrontements ethniques – les premiers depuis quatre mois dans l'ouest du Kenya – ont fait quatorze morts au cours de la semaine dernière, ont rapporté samedi 29 août les journaux locaux. Les affrontements ont eu lieu dans la province de Bungoma, quand des membres de la communauté bukusu ont attaqué leurs voisins d'ethnie sabaot, pour venger l'assassinat de plusieurs des leurs. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL : dans un discours télévisé

Le président Collor a rejeté en bloc les accusations de corruption

Accusé d'avoir empoché, depuis deux ans, 6,5 millions de dollars pour améliorer son train de vie et d'avoir laissé son ami Paulo Cesar Farias monter un vaste réseau de recyclage de fonds secrets, le président Fernando Collor de Mello a rejeté ces charges, dimanche 30 août, sans guère argumenter. L'opposition affirme quant à elle qu'elle est presque assurée de réunir les deux tiers des votes nécessaires à la Chambre des députés pour destituer le chef de l'Etat.

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

S'adressant pour la première fois aux Brésiliens depuis que la commission parlementaire d'enquête (CPI) a formulé de graves accusations de corruption à son endroit, le président Fernando Collor de Mello a prononcé, dimanche 30 août, sur les chaînes de télévisions et de radios, un discours dans lequel il a affirmé que *«ceux qui pensaient parvenir à casser»* son mandat *«se trompaient»*. *«J'ai confiance dans mes alliés ; je sais qu'ils ne se laisseront pas intimider par les manifestations organisées par ceux qui pensent servir le pays, alors qu'en réalité ils lui nuisent»*, a-t-il dit.

«C'est clair, j'ai commis des erreurs (...) en n'imaginant pas l'effet des tentations qui attirent les profiteurs, en faisant trop confiance à des personnes qui ne s'en sont pas montrées dignes. Je peux affirmer que ma conscience n'a à aucun moment souffert de ces erreurs», a-t-il ajouté. Sur les faits qui lui sont reprochés, le chef de l'Etat a avancé des explications vagues (1), compliquées ou sibyllines, en critiquant *«l'investigation infructueuse»* de ses opposants.

Sans explicitement dire qu'il n'abandonnerait pas ses fonctions, M. Collor s'est contenté d'une référence historique : *«Notre génération*, a-t-il dit, *a déjà payé un prix excessivement élevé lors de la démission de 1961»* du président Janio Quadros qui avait débouché, après une crise institutionnelle, sur le coup d'Etat de 1964, ouvrant vingt années de régime militaire.

Prononcée quatre jours après la publication du rapport de la CPI, ce discours d'une vingtaine de minutes, enregistré samedi, arrive bien tard, si l'on pense à l'énorme mobilisation qui a pris forme dans la rue, dans la presse, au congrès et au sein même du gouvernement. Il est peu probable que les centaines de milliers de manifestants qui ont défilé dans de nombreuses villes du pays au cours de la semaine dernière se satisfassent de ce plaidoyer. Et la presse a multiplié les éditoriaux sur *«la nécessité d'une démission»*.

La femme du chef de l'Etat condamnée

A ce jour, plus de 330 des 503 députés fédéraux se sont prononcés pour la destitution du président. La majorité des deux tiers (336 voix) est requise pour que M. Collor soit suspendu de ses fonctions. Le dépôt de la requête officielle, devant le président de l'Assemblée nationale doit être effectué mardi 1er septembre, par le président de l'Association brésilienne de presse, M. Barbosa Lima, et par celui de l'Ordre des avocats brésiliens, M. Francisco Lavenere. Les deux signataires y dénoncent fermement *«l'abus de pouvoirs inhérents à la charge de président de la République, la perception d'avantages ou de bénéfices inadmissibles eu égard à l'éthique»*. *«Ces actes d'improbité manifestes signalent un manque absolu de droiture»*, dit la requête.

La femme du président, Mme Rosane Collor, devrait être inculpée dans les dix prochains jours à propos de l'affaire de la Légion brésilienne d'assistance (LBA), l'association caritative qu'elle a présidée pendant plusieurs mois (*le Monde* du 4 septembre 1991). Elle est accusée d'avoir détourné l'équivalent de 175 000 dollars au profit d'une association fantôme dirigée par sa mère. Mme Collor a déjà été condamnée, vendredi 28 août, en première instance, à rembourser à l'Etat une somme de 10 000 dollars, prix d'une fête d'anniversaire de sa meilleure amie, Mme Eunicia Guimaraes.

Dans ce contexte, les milieux militaires craignent que la fête nationale, le 7 septembre, et le défilé, en présence du chef de l'Etat, ne soient l'occasion de manifestations, y compris de certaines unités qui pourraient refuser de présenter les armes. L'ancien président de l'Assemblée, le député Ulysses Guimaraes, a résumé crûment le dilemme de M. Collor : *«Ou il sort du palais par la grande porte, ou il sera obligé de le faire par la porte de service.»*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) Le seul démenti formel concerne sa secrétaire, Mme Ana Acioli, faussement accusée par la CPI – ainsi que l'a démontré la banque centrale – d'avoir retiré l'argent de son compte à la veille du blocage des avoirs décrété par le premier plan Collor.

Lire également page 19 l'article d'Erik Izrachewicz sur la dette brésilienne.

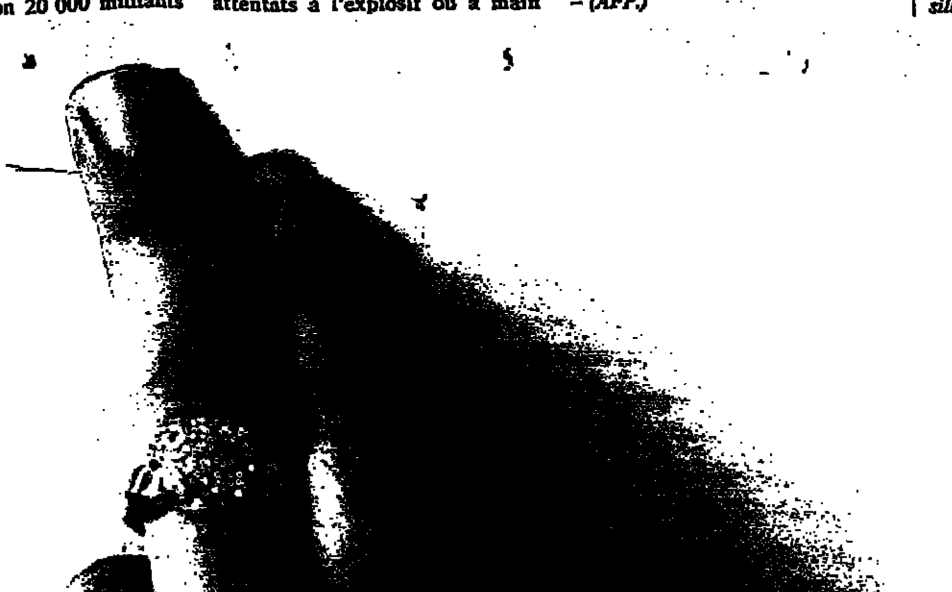
□ **GUYANA : des élections présidentielle et législatives prévues pour le 5 octobre.** – Le président de la Guyana, M. Desmond Hoyte, a annoncé, samedi 29 août, la dissolution du parlement et la tenue des élections présidentielle et législatives le 5 octobre prochain. Le scrutin devait se dérouler en décembre 1990, mais avait été reporté après le dépôt de plaintes sur la non-conformité des listes électorales. Candidat pour un nouveau mandat, M. Hoyte, chef du Parti national populaire, sera notamment opposé à l'ancien premier ministre Cheddi Jagan, chef du Parti progressiste populaire (gauche). – *(AFP.)*

□ **MEXICO : importante manifestation contre la fraude électorale.** – Le Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche) a rassemblé, samedi 29 août à Mexico, environ 20 000 militants devant le Palais national (siège du gouvernement), afin d'exiger le *«respect du vote»* et de la démocratie dans l'Etat du Michocan (nord-ouest du pays). Le PRD estime que son candidat au poste de gouverneur de l'Etat du Michocan, M. Cristobal Arias, a été victime de *«fraude électorale»*, lors de l'élection du 12 juillet dernier. Le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir), M. Eduardo Villasenor, avait officiellement été proclamé vainqueur. – *(AFP, Reuter)*

□ **PEROU : trois morts et seize blessés dans de nouveaux attentats.** – Trois personnes ont été tuées, seize autres blessées et onze véhicules ont été détruits à Lima, dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 août, au cours d'une nouvelle vague d'attentats attribués aux rebelles du Sentier lumineux. Ces attentats à l'explosif ou à main armée ont eu lieu simultanément dans plusieurs endroits de la capitale. – *(AFP)*

□ **SURINAM : fin des opérations de désarmement des rebelles.** – Conformément à l'accord de paix signé le 5 août, les opérations officielles de désarmement des rebelles surinamiens ont pris fin, vendredi 28 août. Près de 200 armes ont été détruites en dix jours, sous le contrôle de la police, de l'armée et de l'Organisation des Etats américains (OEA). La remise des armes de cinq groupes rebelles, dont les principaux sont le Jungle Commando et les Amazones Tucajana, vise à mettre fin à plus de six ans d'hostilités. Le gouvernement surinamien a toutefois avoué ignorer le nombre réel d'armes toujours aux mains des rebelles se trouvant dans les zones les plus reculées du pays. – *(AFP.)*





AFRIQUE

هكذا من رجل

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LIBAN : la deuxième journée d'élections

Les chrétiens ont boycotté les urnes à Beyrouth

La ligne de démarcation a été ressuscitée à Beyrouth le temps d'une journée électorale, la seconde du scrutin parlementaire libanais, dimanche 30 août : d'un côté une ville morte, de l'autre une foire d'empoigne autour de quelques sièges de députés. Même pendant la guerre, jamais le contraste n'a été plus fort. Le boycottage des élections a pleinement réussi côté chrétien.

BEYROUTH

de notre correspondant

Le deuxième dimanche électoral concernait Beyrouth (dix-neuf sièges) et le Mont-Liban (trente-cinq sièges). Les défections en cascade avant le scrutin avaient abouti à ce que dix-neuf députés soient élus d'office, dont dix-sept chrétiens et deux druzes. Au Kesrouan, les élections été ajournées in extremis faute de candidats; il n'en restait qu'un en lice pour cinq sièges à pourvoir. Un peu partout, la population a refusé de recevoir les urnes dans ses institutions et, souvent, les bureaux de vote ont dû être installés dans les rues.

Conduit par un patriarche maronite, pour une fois combatif et inflexible, le *« Front du refus »* chrétien avait remporté la bataille du boycottage avant même que les urnes ne restent vides. Dans la circonscription de Jbeil où s'étaient maintenus deux candidats chrétiens, l'un a été élu avec 100 voix et l'autre (Mme Maha Khoury Assaad, la deuxième femme député du nouveau Parlement) avec 41 voix, pour 63 878 électeurs inscrits. Dans l'autre parti du Mont-Liban, celle où druzes et chrétiens s'étaient associés comme au bon vieux temps de la cohabitation, les chrétiens ont boudé les urnes. A Beyrouth-Est, le secteur chrétien durant la guerre, malgré la présence d'un candidat populaire, M. Michel Sassine, l'abstentionnisme fut roi.

M. Solh menacé

Il suffisait de traverser l'ancienne ligne de démarcation pour que l'atmosphère change du tout au tout : carrousel de voitures tapissées, tout comme les murs et les panneaux publicitaires, de portraits de candidats au large sourire, distributeurs de listes électorales qui vous agrippaient à l'entrée des bureaux de vote, et même des votants...

Dans les quartiers musulmans, même chez ceux qui affirmaient devant les caméras de télévision, qu'il *« fallait voter »*, le manque de conviction était patent. Certains dirigeants musulmans n'avaient-ils pas eux-mêmes appelé au boycottage? Cette désaffection s'est traduite dans le faible taux de participation et dans les résultats. Lundi matin, ceux-ci n'étaient pas encore proclamés pour Beyrouth, mais déjà se dessinait la défaite de la liste du chef du gouvernement, M. Rachid Solh, et il n'était même pas certain que lui-même échapperait au massacre.

Ironie du sort : M. Solh disposait d'un bon crédit et aurait probablement été élu sans problème s'il n'était au gouvernement. Comme pour le fils du chef de l'Etat à Zahlé, le dimanche précédent, le premier ministre aura subi un vote-sanction ayant pour cible *« le pouvoir »*, dont la population rejette la gestion, derrière lequel se profile l'ombre toute puissante de la Syrie.

Autre élément marquant, l'élection d'un membre du Hezbollah dans la banlieue sud, qui vient grossir les rangs des intégristes, déjà forts de six députés dans la Bekaa et d'un au Nord.

Que va-t-il advenir à l'issue de la troisième journée électorale, dimanche 6 septembre au Liban-sud? Déjà le patriarche maronite parle d'une *« résistance passive et pacifique »*, qui ressemblerait fort à de la désobéissance civile, au Parlement et au gouvernement qui en seraient issus . L'autorité de l'Etat, déjà très faible, risque de se désagréger encore.

LUCIEN GEORGE

□ **Bombardements israéliens sur le sud du pays.** – L'aviation et l'artillerie israéliennes ont bombardé, dimanche 30 août, une quinzaine de villages hors de la zone de sécurité occupée par l'Etat hébreu dans le sud du Liban. Ces actions militaires ont été décidées pour répliquer à deux attaques, revendiquées par le Hezbollah, contre des positions israéliennes. – *(AFP.)*

□ **M. Bapt, président de l'Association parlementaire d'Amitié France-Liban, estime que le « simulacre électoral doit être interrompu ».** – Le député de Haute-Garonne, M. Gérard Bapt, président de l'Association parlementaire d'Amitié France-Liban, estime que la France *« doit affirmer le droit des Libanais à vivre leur démocratie en rappelant ses engagements à la Communauté internationale garante des accords de Taëf »* d'octobre 1989. *« La démission annoncée du président de l'Assemblée nationale démontre que l'actuel simulacre électoral doit être interrompu »*, ajoute M. Bapt dans un communiqué.

IRAK : l'opération « Surveillance du Sud »

M. Saddam Hussein affirme que le « complot » des Occidentaux est « voué à l'échec »

Le président Saddam Hussein a promis, dimanche 30 août, d'utiliser *« tous les moyens »*, le moment venu, pour faire échec à ce qu'il estime être un complot des Etats-Unis et de leurs alliés, visant à morceler son pays. Dans un discours lu par un présentateur à la radio et à la télévision, il a mis en garde *« tout Etat de la région qui donnerait des facilités aux agresseurs »*. Ces pays *« assumeront la responsabilité et les résultats de leur acte prohibé »*.

Plusieurs Etats du Golfe contribuent, en effet, sur le plan logistique, au fonctionnement de l'opération « Surveillance du Sud » mise en place par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, a-t-on appris, dimanche, de sources diplomatiques occidentales au Proche-Orient. L'Arabie saoudite a accepté le stationnement des chasseurs américains et britanniques engagés dans les missions de surveillance. Bahreïn, les Emirats arabes unis et le Qatar ont donné leur feu vert au ravitaillement régulier en carburant des Awacs et des avions-citernes.

Dans son discours qui était sa première réaction à l'instauration, jeudi, par les alliés occidentaux, d'une zone d'exclusion aérienne au sud du 32e parallèle, M. Saddam Hussein a, d'autre part, fustigé l'Iran pour son *« rôle traître dans le complot, mené par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France »*. A son avis, les trois pays occidentaux cherchent *« à morceler l'Irak, en prétendant protéger (nos) citoyens chiites »*. *« Ce qu'ils visent, c'est la zone pétrolière dans le sud de l'Irak »*, a-t-il assuré, ajoutant que ce *« complot de partition »* était *« voué à l'échec »*.

« Se venger de la population »

La veille de cette intervention, lors d'une réunion présidée par le premier ministre, le gouvernement avait décidé *« de résister »* avec *« toutes ses capacités »* et *« à tous les échelons de l'Etat »* contre l'établissement de la zone d'exclusion, a rapporté l'agence de presse INA. L'aviation alliée qui participe à l'opération n'a rencontré, jusqu'à présent, aucune résistance, en dépit des multiples mises en garde lancées par Bagdad.

L'armée irakienne continue ses attaques au sol contre les régions chiites du Sud, où elle vient de déployer près d'un millier de canons et de chars pour *« se venger de la population »*, a affirmé, samedi, dans un communiqué remis à l'AFP, l'un des principaux mouvements d'opposition chiite, basé en Iran. D'après ces mêmes sources, Bagdad aurait dépêché dans les régions marécageuses du Sud des forces des services de renseignements et de sécurité, *« qui s'emploient à semer la terreur parmi la population, en menaçant notamment de priver les villages d'eau potable »*.

De leur côté, les Etats-Unis ont détecté des *« signes de préparation »* d'une offensive terrestre irakienne dans le sud du pays, a affirmé, dimanche, le conseiller du président Bush pour les affaires de sécurité. Interrogé sur la chaîne américaine NBC, le général Brent Scowcroft a refusé de préciser quelle serait alors la riposte américaine, sans exclure des opérations militaires. *« Je ne souhaite pas dire ce que nous ferions exactement, mais je pense que Saddam devrait envisager cette perspective très sérieusement »*. – *(AFP.)*

□ **IRAN : plusieurs morts dans un attentat à la bombe près de Téhéran.** – L'explosion d'une bombe a fait *« plusieurs morts et blessés »*, jeudi, au grand cimetière de Behecht-e-Zahra, au sud de Téhéran, a annoncé, samedi 29 août, le quotidien *Jomhouri-Eslami*, proche des milieux islamistes radicaux. Cet attentat à la bombe, dont aucun autre organe de presse n'a fait état, est le premier – connu – depuis la fin de la guerre avec l'Irak en 1988. Selon le journal, *« la bombe d'assez forte puissance, dissimulée dans une poubelle, a explosé dans le carré des martyrs »*, où sont notamment enterrées les victimes de la révolution contre le chah de 1979. – *(Reuter.)*

□ **ISRAËL : l'armée annonce la libération de prisonniers palestiniens.** – Israël devait commencer à libérer, lundi 31 août, des prisonniers palestiniens dans le cadre des *« gestes de bonne volonté »* adressés par le gouvernement à la population des territoires occupés, a annoncé, dimanche, le porte-parole de l'armée. Ces libérations concerneraient entre 600 et 800 prisonniers ayant purgé les deux tiers de leur peine. 12 500 Palestiniens sont actuellement détenus dans des camps. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Dixième sommet à Djakarta

La crise d'identité du Mouvement des non-alignés

Le dixième sommet du Mouvement des non-alignés (MNA) se réunit, à Djakarta, du mardi 1er au dimanche 6 septembre. L'Indonésie succède à la Yougoslavie à la présidence de cette organisation, désormais forte de cent huit membres mais dont la crise d'identité, depuis l'éclatement de l'Union soviétique, est évidente.

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

Que faire d'un mouvement à l'origine anticolonialiste, à la rhétorique donc souvent antioccidentale, mais dont le label signifiait qu'il entendait garder ses distances à l'égard des deux grandes puissances issues de la seconde guerre mondiale? Le sommet de Djakarta, le dixième depuis la fondation du MNA en 1961 à Belgrade, est censé apporter des éléments de réponse.

A l'origine, il y avait eu la conférence afro-asiatique de Bandung qui avait réuni, en 1955, des ténors de la décolonisation, de Sukarno, l'hôte du jour, à Nehru, Nasser et Nkrumah. Deux de ces « ancêtres » sont encore en vie : le prince Sihanouk, présent à Djakarta, qui aide les Nations unies à restaurer la paix dans son ancien royaume; et U Nu qui, à quatre-vingts ans passés, demeure en quasi-résidence surveillée à Rangoun.

Six ans plus tard, à l'initiative de Tito, le tiers-monde s'était doté de ce qui devait devenir le Mouvement des non-alignés, partagé sur le tard entre modérés, qui entendaient garder leurs distances à l'égard du bloc soviétique, et partenaires de Moscou. Au fil des décennies, l'anticolonialisme avait un peu cédé le pas à l'anti-impérialisme américain. Avec la chute du mur de Berlin, il a fallu repenser un mouvement qui, aux yeux de certains, a perdu jusqu'à sa raison d'être.

Cette réflexion a beau engager l'avenir, elle n'en doit pas moins s'accommoder, à Djakarta, de préoccupations beaucoup plus immédiates. En premier lieu, régler *« par consensus »* le problème posé par la Yougoslavie. Consciente de l'impopularité de la répression menée par son armée en Bosnie, la diplomatie de Belgrade a eu la sagesse d'opter pour le profil le plus bas. La Yougoslavie – aujourd'hui, la Serbie-Monténégro – a donc transféré la présidence du Mouvement à l'Indonésie avant l'ouverture du sommet. La procédure est sans précédent, mais il n'y avait pas d'autres moyens d'éviter un éclat : plusieurs délégations avaient annoncé qu'elles quitteraient la salle si les Serbes devaient passer, en séance plénière, le flambeau aux Indonésiens.

La question yougoslave

Le problème posé par la Yougoslavie n'est pas pour autant résolu et, afin d'éviter le précédent d'une expulsion, la conférence préparatoire des ministres, réunie samedi et dimanche à Djakarta, a proposé, faute de mieux, qu'il soit étudié à New-York pendant la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU, *« en tenant compte de tout développement lié à la question et susceptible d'intervenir entre-temps »*. En d'autres termes, si Belgrade perd le siège de la Yougoslavie à l'ONU dans l'intervalle, les non-alignés suivront cette décision. Dans l'immédiat, la Serbie participera au sommet alors que la Croatie aura le statut d'observateur, la Bosnie-Herzégovine et la Slovénie celui d'invité, refusé, pour l'instant, à la Macédoine.

Cette question ne doit pas faire oublier que l'Indonésie, en particulier, entend infléchir l'orientation du Mouvement. Certes, puisque les Etats-Unis demeurent la seule grande puissance, la tribune devrait continuer de leur réserver quelques piques, dans le domaine de l'écologie, comme dans celui du conflit du Golfe, ou même dans le débat sur les droits de l'homme. A ce propos, les ministres ont recommandé que la Birmanie, qui avait quitté le MNA avec éclat en 1969 pour s'enfermer dans un *« neutralisme négatif »*, soit réintégrée à la suite d' *« explications »* jugées satisfaisantes.

Mais, tout en prônant un renforcement de la coopération Sud-Sud, les Indonésiens ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient renforcer le dialogue Nord-Sud dans un monde où la *« sécurité commune »* est devenue prioritaire.

Le MNA semble conserver, paradoxalement, son attrait. Avec l'admission de la Birmanie, des Philippines et de l'Ouzbékistan, le nombre de ses membres passe à cent huit. Outre la Croatie, la Thaïlande et la Birmanie ont obtenu le statut d'observateurs. Une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement seront présents, même si certains parmi les mieux connus – les présidents Moubarak ou Castro et, apparemment, le colonel Kadhafi – ont renoncé au déplacement.

Après avoir bataillé pendant des années pour accéder à la présidence du MNA, l'Indonésie a tout entrepris pour que cette réunion soit un succès. Le président Suharto, qui souhaite s'exprimer devant la prochaine Assemblée générale de l'ONU au nom des non-alignés, entend y trouver le couronnement d'une longue carrière. Au pouvoir depuis 1966, le doyen des chefs d'Etat de la région pourrait briguer, l'an prochain, son sixième et dernier mandat présidentiel.

Le MNA n'évitera pas les débats sur les *« sujets brûlants »* du moment que M. Ali Alatas, le ministre indonésien des affaires étrangères, a énumérés dimanche : de la Somalie à l'Afrique australe en passant par le Proche-Orient et la « démocratisation » de l'ONU. Mais la survie du Mouvement dépendra avant tout de sa volonté de justifier sa place dans un univers que ses fondateurs auraient difficilement pu imaginer.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **Paris et Téhéran décident de renforcer les effectifs de leurs ambassades.** – La France et l'Iran ont décidé de renforcer les effectifs de leurs ambassades, a annoncé, dimanche 30 août, à Téhéran, le secrétaire général du ministère français des affaires étrangères, M. Serge Boidevaix. A l'issue de ses entretiens avec le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mahmoud Vaezi, il a déclaré que cette décision vise à *« faire face à la coopération accrue souhaitée par les deux pays »*. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CANADA

Le Parti libéral du Québec a approuvé la réforme constitutionnelle

Réunis en congrès extraordinaire, les quelque 4 000 délégués du Parti libéral au pouvoir à Québec ont approuvé, samedi 29 août, l'accord de principe sur la réforme de la Constitution canadienne conclu le 22 août entre les principaux dirigeants politiques du pays. Estimant qu'il ne pouvait accepter *« un accord médiocre »*, le président de l'aile des jeunes du parti, M. Mario Dumont, a toutefois marqué son désaccord, en quittant la salle du congrès, suivi par une centaine de militants.

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a reconnu, devant les délégués, que le Québec *« n'avait pas obtenu tout ce qu'il voulait obtenir »* dans la nouvelle répartition des pouvoirs prévue entre Ottawa et les provinces, mais a vigoureusement défendu son choix de *« bâtir le Québec sans détruire le Canada »*. Combattu fermement par le Parti québécois (opposition, souverainiste), l'accord devrait être soumis à référendum le 26 octobre. Un premier sondage montre que 41 % des Québécois approuvent l'accord, 37 % le désapprouvent et 22 % sont indécis. – *(AFP.)*

ÉTHIOPIE

Les auteurs d'un détournement d'avion ont été incarcérés à Rome

Les cinq pirates de l'air, qui avaient détourné en vol un Boeing éthiopien, samedi 29 août, entre Addis-Abeba et Sanaa (Yémen), se sont rendus, dimanche matin, aux autorités italiennes sur l'aéroport de Rome-Ciampino. Le commando, qui a affirmé être composé d'opposants au gouvernement éthiopien, avait réclamé l'asile politique et l'assurance de n'être pas extradé, comme conditions à sa reddition. De source informée éthiopienne, on indique que les pirates de l'air sont originaires d'Erythrée, ex-province éthiopienne dont l'autonomie a été décrétée *de facto* après la chute du régime Mengistu, en 1991. Quelques heures après leur descente d'avion, les cinq hommes ont été incarcérés ; ils devront répondre des accusations de détournement d'avion, mais également d' *« introduction et détention d'armes de guerre et de matériel explosif »*. Les soixante-et-onze passagers avaient été libérés, vendredi soir, à Djibouti, et acheminés sur Addis-Abeba. – *(AFP.)*

JORDANIE

Le roi Hussein et le roi Fahd ont recommencé à dialoguer

Les souverains jordanien et saoudien ont entamé, par un échange de messages, leur premier dialogue depuis la crise du Golfe qui, il y a deux ans, avait entraîné la rupture entre leurs deux pays. Par son ambassadeur à Washington, le roi Fahd a en effet fait transmettre jeudi au roi Hussein ses vœux de rétablissement à la suite d'une opération subie la semaine dernière à la clinique Mayo de Rochester, aux Etats-Unis.

Le roi Hussein a envoyé, vendredi, un *« message de remerciements »* à son homologue saoudien, qu'il qualifie de *« très cher frère »*. Il relève les *« sentiments nobles »* du roi Fahd qui ont *« permis de dissiper en grande partie l'ombre de la douloureuse rupture ayant assombri une fraternité, qui retrouve aujourd'hui son caractère affectueux »*.

Pendant la crise du Golfe, Ryad avait *« puni »* Amman pour avoir adopté une position jugée favorable à l'égard de l'Irak. Ces mesures de rétorsion étaient allées de la fermeture de l'oléoduc saoudien qui alimentait la Jordanie pour près de 20 % de ses besoins, en passant par l'interdiction de l'entrée des marchandises jordaniennes en territoire saoudien, et jusqu'à l'expulsion de certains diplomates jordaniens en poste à Ryad. – *(AFP.)*

MALAWI

Plusieurs religieux ont été arrêtés

La police a arrêté plusieurs religieux – huit ou neuf selon les sources, dont un prêtre irlandais – quelques heures avant un rassemblement organisé conjointement par les Églises catholique et presbytérienne à Mzuzu, dans le nord du Malawi, selon un porte-parole des organisateurs. Des centaines de personnes venues de tout le pays s'étaient rendues à Mzuzu pour participer à ce meeting appelant à un référendum en faveur des réformes politiques, a précisé à l'AFP, par téléphone, M. Franck Mayinga, porte-parole du Comité intérimaire pour une alliance démocratique regroupant l'opposition malawite en Zambie. Ce rassemblement avait été déclaré *« illégal »* et *« anticonstitutionnel »* par le gouvernement du président Banda. Plusieurs responsables de l'Eglise auraient par ailleurs décidé d'entrer dans la clandestinité. – *(AFP, Reuter.)*

TADJIKISTAN

Les combats ont baissé d'intensité

Les affrontements entre combattants pro-communistes et partisans de l'opposition démocratique et islamiste qui auraient fait jeudi 27 août près de 180 morts dans le sud du Tadjikistan (*le Monde* daté 30-31 août) ont baissé d'intensité depuis vendredi, ont indiqué samedi des responsables du comité de ville de Kourgan-Tioubé joints par téléphone depuis Douchanbé.

Selon ces responsables, les combats se sont surtout déroulés à quelques kilomètres à l'est de Kourgan-Tioubé, capitale régionale de 55 000 habitants majoritairement favorables à l'opposition. Le service de presse de la présidence tadjik a refusé de confirmer le bilan de 180 morts avancé par l'opposition, se contentant d'indiquer que *« la guerre »* se poursuivait au sud du pays. – *(AFP.)*

ZAÏRE

Le président Mobutu a approuvé la composition du nouveau gouvernement

Le président Mobutu a signé, samedi 30 août, l'ordonnance portant nomination des membres du gouvernement de M. Etienne Tshisekedi, ont annoncé la radio et la télévision zaïroises. Il continue néanmoins de prendre ses distances avec le premier ministre et avec la Conférence nationale dont il est issu. Plus de la moitié des membres appartiennent à l'opposition, constituée par le cartel de l'Union sacrée. Toutefois, aucune personnalité marquante de cette formation n'est entrée au gouvernement. Il en est de même pour la *« mouvance présidentielle »*. Les anciens *« domaines réservés »* du chef de l'Etat, défense et affaires étrangères, sont désormais occupés par des membres de l'Union sacrée, mais qui sont peu connus. Le portefeuille des affaires étrangères revient à M. Pascal Lumbi, ancien ministre de la santé, un des principaux organisateurs de la *« marche des chrétiens »* de février dernier ; M. Paul Bandoma, membre du parti de M. Tshisekedi, devient ministre de la défense. Le seul membre de la *« mouvance présidentielle »*, M. Kanga Bongo, a été nommé à l'agriculture et au développement rural. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

La préparation du référendum du 20 septembre

Si le «non» l'emportait, «l'Allemagne retrouverait ses penchants historiques et géographiques»

affirme M. Michel Rocard

QUIMPER

de notre envoyé spécial

La dernière demi-journée de la réunion rocardienne de Quimper, samedi 29 août, a été dominée par la campagne pour le référendum du 20 septembre. Que ce soit lors de la table ronde qu'a animée le politologue Olivier Duhamel – avec des participants tels que M. Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, M. Willy Claes, ministre belge des affaires étrangères, ou M. Bronislaw Geremek, l'un des chefs de file de Solidarité – ou dans l'intervention de M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, ou dans le discours final de M. Michel Rocard, les arguments en faveur du «oui» ont été répétés et renouvelés.

M. Claes, qui est aussi le président de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne, a mis en cause M. Charles Pasqua, l'accusant de se situer *«au-dessous de toute déontologie politique»* en menant *«une opération de politique intérieure sur le dos des autres pays européens»*, car si *«la France a besoin de l'Europe»*, il est tout aussi vrai, a-t-il dit, que *«l'Europe a besoin de la France»*. Cependant, l'intervention la plus remarquée d'un invité étranger a été celle de M. Geremek, qui a présenté un très *fort plaidoyer polonais en faveur de* l'Europe de Maastricht. A ceux qui, *parmi les partisans du «non»*, reprochent au traité de ne pas ouvrir la porte de la Communauté aux nouvelles démocraties de l'Est, il a répondu que ces pays sortent de la tyrannie de *«l'Etat propriétaire»* et veulent entrer dans l'ère de *«l'Etat gestionnaire»*. Ils ont besoin pour y parvenir, a-t-il expliqué, d'une Europe qui ne les entretienne pas dans la situation où ils sont présentement, mais qui les tire vers le haut.

M. Kouchner : «Ceux qui sont sous les bombes»

L'Est a été, aussi, au cœur de la démonstration de M. Kouchner en faveur de Maastricht, le ministre regrettant que M. Jean-François Deniau ait argué de l'impuissance de la Communauté face à la guerre dans l'ex-Yougoslavie pour remettre en question son adhésion au traité. *«Là-bas, c'est l'Europe qu'on appelle, c'est l'Europe qu'on attend»*, a assuré M. Kouchner, ajoutant que refuser l'Europe telle qu'elle cherche à se renforcer dans le traité, *«c'est annoncer la mort à ceux qui sont sous les bombes»*.

M. Rocard a souligné, quant à lui, que les *«inquiétudes»* des Français qui envisagent de voter «non» ne doivent pas être traitées *«de haut»*, ni déclarées simplement infondées, *«même si c'est vrai»*. *«Il faut les entendre*, a-t-il dit, *les comprendre et y répondre vraiment.»* Refusant de *«croire»* au *«malheur»* que serait à ses yeux le rejet du traité par les Français, l'ancien premier ministre a insisté sur les conséquences qu'aurait un tel vote pour l'Allemagne. Depuis la guerre, a-t-il expliqué, deux générations d'Allemands se sont employés à *«construire une démocratie»* dans un pays plutôt porté par l'Histoire *«au romantisme, aux engouements collectifs, pas toujours dirigés vers le rationnel»*.

L'arrêt de la construction européenne représenterait, selon M. Rocard, un désaveu pour les dirigeants allemands, qui en seraient *«les premières victimes»*. *«L'Allemagne*, a-t-il dit, *retrouverait ses penchants historiques et géographiques. Appuyée sur un mark triomphant, elle se tournerait de nouveau vers l'Est, se désintéresserait de l'avenir du continent, sauf pour lui imposer sa volonté économique, celle qui répondra à ses seuls intérêts. C'en serait fait tout de suite des espoirs de Jean Monnet et de Robert Schuman. C'en serait fait, très vite aussi, de l'amitié scellée par Konrad Adenauer et Charles de Gaulle. Je n'envisage même pas la suite.»*

M. Rocard s'est référé, d'autre part, au traité ALENA, signé par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, pour souligner que ces trois pays ne font rien d'autre que de créer entre eux *«le Marché commun»*. *«Ou nos enfants nous sauront gré d'avoir su garder une longueur d'avance pour l'Europe, ou ils seront en droit de condamner ceux qui auront saboté cette chance pour eux, pour la France, pour l'Europe, mais il sera trop tard»*, a-t-il affirmé. M. Rocard a conclu ces deux journées et demie de travail de son courant en soulignant que le projet qu'il entend, avec ses amis, *«porter pour la France»* comporte *«deux dimensions indissociables»*, celle de l'Europe et celle de la *«rénovation»* de la politique.

P. J.

ON APPELAIT À VOTER NON, MAASTRICHT C'ÉTAIT DANS LA POCHE !

PESSIN

«Les risques de nationalisme sont plus forts que jamais»

déclare M. Laurent Fabius

AVIGNON

de notre envoyé spécial

L'*«université d'été»* du Parti socialiste, ouverte samedi soir 29 *août* et perturbée, *dimanche* matin, par les agriculteurs qui en ont bloqué les *accès (voir encadré)*, n'a repris en fin d'après-midi que pour entendre un discours de M. Laurent Fabius, presque exclusivement consacré à la campagne pour le référendum du 20 septembre. Le premier secrétaire a répondu, d'abord, à ceux qui abordent ce scrutin comme un choix de politique intérieure. La preuve qu'il ne s'agit pas de cela, *a-t-il dit*, c'est que des dirigeants de l'opposition se prononcent pour le «oui», comme ceux de la majorité, tandis que d'autres préconisent le «non», ce *qui ne serait pas le cas s'il s'agissait* d'un vote pour ou contre le maintien de la *majorité en place.*

De même, M. Fabius a voulu distinguer la situation française de la situation danoise, qui avait vu s'opposer l'ensemble des responsables politiques, d'un côté, et les *«forces vives»* de l'autre. MM. Jean-Marie Le Pen Georges Marchais ou Charles Pasqua ne représentent-ils pas des formations politiques installées, et ne compte-t-on pas, parmi les défenseurs du «oui», de nombreux représentants des «forces vives»?

L'enjeu étant l'Europe, et *rien* d'autre, M. Fabius a présenté le dilemme en ces termes : *«Avec le «oui», l'Europe avance. Avec le «non», l'Europe se casse.»* Il s'est employé à *«expliquer ce qu'il y a dans le traité»*, en écartant la question de la manière de répondre aux partisans du «non», à propos de laquelle M. Lionel Jospin avait critiqué, la semaine dernière, Mme Elisabeth Guigou. *«J'ai entendu récemment une querelle sur le style, à laquelle je ne comprends rien»*, a-t-il laissé tomber négligemment.

L'environnement et les questions sociales

Quatre aspects essentiels du traité *soulèvent, selon M. Fabius*, des controverses qui appellent d'inlassables *mises au point*. En *premier* lieu, a-t-il dit, Maastricht organise *«le passage à une union politique européenne»*. *«Par rapport à l'Acte unique*, a-t-il *précisé, on passe du purement commercial au politique.»* Or, MM. Jean-Pierre Chevènement et Philippe Séguin, qui font campagne contre le traité, appartenaient, l'un, au gouvernement qui avait signé l'Acte unique, l'autre à celui qui l'avait fait ratifier par le Parlement. Veulent-ils une Europe strictement marchande?

A la critique portant sur l'excès de bureaucratie dans la Communauté, M. Fabius répond en soulignant que *le* traité, en second lieu, comporte des moyens de remédier à ce défaut en renforçant les pouvoirs du Parlement européen et ceux des Parlements nationaux. En troisième lieu, l'unité monétaire doit permettre de doter les pays européens d'une monnaie qui sera *«la plus forte du monde»*, plus forte que le dollar et, sans doute, que le yen. Quant à la *future* banque centrale européenne, son indépendance ne posera *pas* plus de problème que celle du Federal Reserve aux Etats-Unis *ou* celle de la Bundesbank en Allemagne.

En quatrième lieu, l'ancien premier ministre a insisté sur les moyens dont Maastricht dote la Communauté pour *«s'occuper sérieusement de l'environnement et des questions sociales»*. Il a souligné que la réduction de la durée du travail *«ne peut s'opérer dans un seul pays»* et que, si l'union européenne ne voit pas le jour, *«les difficultés seront aggravées en ce qui concerne la croissance l'emploi»*. Le fait que les gouvernements de Mme Margaret Thatcher et de M. John Major aient refusé les clauses sociales du traité n'est-il pas la preuve qu'elles représentent de réelles avancées?

S'adressant en priorité aux électeurs de gauche, M. Fabius a fait valoir que *«les risques de nationalisme sont plus forts que jamais»*, que la gauche, c'est la volonté de soumettre *«une réalité économique et financière à un contrôle social et politique»* et que, si l'on regarde hors de France, *«tous les partis de gauche, dans tous les pays d'Europe sans aucune exception, ont pris position pour le traité de Maastricht»*. *«Comment peut-on se réclamer de la gauche et tourner le dos à toute la gauche européenne?»* a-t-il demandé.

Ce propos s'adressait plus particulièrement à M. Chevènement et à ses amis, auxquels le premier secrétaire a adressé, aussi, un avertissement en vue des élections législatives. *«Les candidats du Parti socialiste*, a-t-il dit, *seront en cohérence avec les positions du Parti socialiste.»* Il a annoncé, d'autre part, aux militants, qu'il n'avait pas vus depuis le congrès de Bordeaux il y a cinq semaines, que la demande qu'il avait faite, alors, d'un effort budgétaire en faveur de l'éducation avait été entendue par M. Pierre Bérégovoy. Celui-ci lui a fait savoir que les crédits affectés à l'éducation nationale en 1993 permettront *«la création de dix mille emplois»*. Si cela ne fait pas de bien au «oui» à Maastricht, cela ne peut pas, en tout cas, lui faire de mal.

P. J.

Des pommes, des poires et des injures

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Les dirigeants socialistes présents samedi soir 29 août à l'ouverture de l'«université d'été» de leur parti s'attendaient à des difficultés avec les agriculteurs du Vaucluse, qui entendaient profiter de la présence de membres du gouvernement en Avignon pour faire valoir leurs revendications face à la mauvaise situation du marché des fruits et des légumes. Les responsables du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) avaient demandé, samedi soir, à pouvoir entrer dimanche dans l'enceinte du Palais des papes, où se tient l'université d'été, afin d'y lire une déclaration. Il leur avait été proposé, plutôt, une rencontre avec les ministres présents, ce dont, d'après les socialistes, ils avaient accepté le principe.

Cependant, dimanche matin à l'aube, quelque trois cents ou quatre cents agriculteurs ont déversé des tonnes de pommes et de poires aux principales entrées de la ville entourée de remparts, et bloqué l'accès au Palais des papes. Les militants socialistes qui, au début de la matinée, se dirigeaient vers la place du palais ont été injuriés, bousculés, dépouillés des documents qu'ils transportaient; certains d'entre eux affirmaient avoir été frappés. Les forces de l'ordre, présentes en petit nombre, ont affronté les manifestants. Deux de ces derniers ont été blessés au cours de ces bagarres, dont le président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), M. Maurice Boisson, atteint au visage par un coup de matraque.

Il s'est alors créé une situation étrange. Tandis que les dirigeants syndicaux des agriculteurs étudiaient la proposition d'une rencontre avec les deux ministres présents, MM. Dominique Strauss-Kahn (industrie et commerce extérieur) et Kofi Yamgnane (secrétaire d'Etat chargé de l'intégration), leurs militants bloquaient l'accès à la place du Palais des papes. Interpellant les passants, ils ne permettaient à personne de se rendre sur cette place, puis autorisaient les seuls journalistes à le faire. Le plus curieux est que les CRS, ayant installé des barrières dans toutes les rues menant à la place, appliquaient les «consignes» des manifestants en refoulant tous ceux qui se présentaient, à l'exclusion des journalistes, dont la carte professionnelle était méticuleusement vérifiée.

Une demande d'audience au premier ministre

L'entrevue entre les responsables agricoles et les membres du gouvernement, accompagnés du maire d'Avignon, M. Guy Ravier (PS), et de M. Gérard Lindeperg, numéro deux du parti, a eu lieu au début de l'après-midi. Les socialistes ont été priés de transmettre à l'Hôtel Matignon une demande d'audience adressée à M. Pierre Bérégovoy lui-même, afin de lui soumettre les problèmes de charges sociales que connaissent les producteurs de fruits et de légumes du Vaucluse, leur mécontentement devant les importations de produits non communautaires, leur volonté d'organiser dès maintenant la prochaine campagne et de voir créer une commission d'enquête parlementaire sur la filière commerciale dont ils dépendent. Tandis qu'on attendait la réponse de Paris, certains militants socialistes et certains agriculteurs dialoguaient sur la place de l'Horloge. M. Strauss-Kahn quittait Avignon pour Paris, d'où il devait partir pour un voyage à l'étranger. M. Yamgnane et M. Lindeperg venaient discuter avec les militants et avec les agriculteurs. Plus loin, un député socialiste, M. Jean-Paul Planchou (Seine-et-Marne), originaire de la région et reconnu par un manifestant, ancien membre du PS, passait un mauvais quart d'heure au milieu d'un groupe d'agriculteurs particulièrement agressifs. M. Laurent Fabius, arrivé de Paris au début de l'après-midi, ne quittait pas la préfecture. Le président de la FDSEA, lui-même ancien militant socialiste, commençait, cependant, à orienter sa «base» vers un retrait, une fois que serait arrivée l'offre de rencontre qu'il attendait du premier ministre.

De fait, un «fax» expédié à la préfecture, comme l'avaient exigé les syndicalistes, proposait qu'une délégation soit reçue par M. Bérégovoy lui-même le 31 août à Paris. A 18 heures, les agriculteurs libéraient les accès de la place du palais. Ayant rejoint celui-ci, M. Fabius se félicitait, devant les militants de son parti, que *«le droit de circuler et de se réunir»* ait été reconnu, finalement, au même titre que *«le droit de manifester»*, et que *«la légitimité républicaine»* ait été rétablie. A trois semaines du référendum sur l'Union européenne, le pouvoir socialiste, fragilisé, a préféré ne pas prendre le risque de batailles de rue au milieu d'une cité parcourue par de nombreux touristes.

P. J.

A «L'heure de vérité» d'Antenne 2

M. Bérégovoy redoute le développement des «ferments antidémocratiques» en France et outre-Rhin

M. Bérégovoy a estimé, *dimanche 30 août*, au *cours de* «L'heure de vérité» sur Antenne 2, que son gouvernement connaîtrait des *«difficultés»* avec un *risque de «censure du Parlement»* dans l'hypothèse d'une victoire du «non» au référendum du 20 septembre. Il a toutefois précisé que les *«institutions politiques»* resteraient *«en place»*. *«Ceux qui exercent des fonctions*, a-t-il affirmé, *les exercent pendant la durée pour laquelle ils ont été élus.»* Selon lui, l'opposition souffrirait davantage d'une victoire du «non» que la majorité. *«Le camp du «oui» de la majorité présidentielle*, a-t-il souligné, *serait moins touché parce qu'il est plus uni, tandis que le camp de l'opposition serait tout à fait déstabilisé»*, ainsi que *«tous ceux qui aspirent à être candidats à la présidence ou à exercer le pouvoir»*.

Interrogé sur les récents sondages donnant une majorité au «non», le premier ministre a expliqué qu'il avait *«toujours pensé que ce serait un scrutin serré»*, mais il a précisé qu'il croyait *«encore à la victoire du «oui» car*, a-t-il dit, *«je crois à la vie»*. Pour M. Bérégovoy, *«les Français ont une responsabilité majeure : ou bien l'Europe se fera, ou bien elle ne se fera pas, cela dépend de nous»*. *«38 millions d'électeurs français vont décider pour 350 millions d'Européens»*, a-t-il indiqué. Le premier ministre a surtout tenu à mettre en garde contre les conséquences négatives qu'une victoire du «non» provoquerait sur les relations franco-allemandes. *«C'est la France qui a voulu le couple franco-allemand, et un divorce serait redoutable*, a-t-il affirmé. *S'il y a divorce, cela veut dire que l'Allemagne reprendra son autonomie. Pas du jour au lendemain, mais progressivement.»* *«Cela veut dire*, a-t-il ajouté, *que l'Allemagne regardera plus à l'Est qu'à l'Ouest. C'est une grande puissance, un grand peuple. Elle sera redoutable sur ce plan-là.»* M. Bérégovoy craint, dans ce cas de figure, que ne se développent les *«ferments antidémocratiques qui existent en Allemagne comme en France»*.

Le chef du gouvernement a réaffirmé qu'une renégociation du traité ne serait *«pas possible»* dans l'immédiat. *«Peut-être y en aura-t-il une dans quatre, cinq ou dix ans»*, a-t-il expliqué, mais *«si le «non» l'emporte, cela veut dire que nous aurons le marché unique mais pas d'union économique et monétaire, ni d'union politique»*, en soulignant que le traité sera alors *«caduc»*. *«Il y a un risque pour le système monétaire européen*, a-t-il prédit. *Un «non» français portera un coup d'arrêt à l'Europe.»*

□ **Selon Mme Guigou, *«dire «oui» à l'Europe et «non» à Maastricht»* est *«une imposture»*.** – Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, a estimé, dimanche 30 août, à La Garde-Freinet (Var), lors de la clôture de l'université d'été de l'Alliance des femmes pour la démocratie, que *«dire «oui» à l'Europe et «non» au traité de Maastricht»* était *«une imposture»*. Jugeant *«insupportables, intolérables, les mensonges propagés»* par les opposants au traité de Maastricht, le ministre a affirmé que *«si on casse le maillon, on cassera la chaîne»*.

□ **M. de Villiers veut être un des *«architectes de l'alternance»*.** – M. Philippe de Villiers, député (app. UDF) de Vendée, qui fait campagne pour le «non», a déclaré, dimanche 30 août au Forum de Radio J, que sa démarche vise à *«redonner à l'opposition du souffle et de la cohérence»*. *«Le chemin du «non» à Maastricht n'est pas un chemin de cohabitant*, a-t-il dit. *Ma maison, c'est l'opposition, ce n'est pas la maison d'en face. Nous sommes les architectes de l'alternance.»* Vendredi, répondant à M. Jacques Delors, qui avait dénoncé le comportement des partisans du «non» comme indigne d'une *«démocratie évoluée»*, M. de Villiers avait affirmé, dans un communiqué, que *«ce dérapage»* était *«purement et simplement totalitaire»* et qu'il montrait *«le vrai visage de la technocratie bruxelloise qui se passerait volontiers de la démocratie»*.

□ **Pas de messe pour M. Le Pen à la cathédrale de Reims.** – Mgr Jean Balland, archevêque de Reims (Marne), a décidé, samedi 29 août, de supprimer les messes matinales du dimanche 6 septembre célébrées dans la cathédrale. M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, avait manifesté son intention de prononcer une *«déclaration solennelle»* sur le parvis au sujet du référendum, après la messe de midi à laquelle il conviait ses militants pratiquants. *«Les chrétiens de la paroisse de la cathédrale de Reims et ceux qui sont de passage ont le droit d'assister à la messe paroissiale sans s'y trouver mêlés à une manifestation politique»*, a expliqué Mgr Balland. Le responsable de la fédération départementale du Front national, M. Sylvain Gliozzo, conseiller régional et conseiller économique de M. Le Pen, a qualifié cette décision de *«scandaleuse»*, en précisant que le parti d'extrême droite est *«plus que jamais décidé à maintenir le meeting sur le parvis»*.

□ **Les cotes de popularité de MM. Bérégovoy et Mitterrand sont stables.** – Un sondage de l'IFOP pour le *Journal du dimanche* du 30 août montre que les cotes de popularité de MM. François Mitterrand et Pierre Bérégovoy restent inchangées en août par rapport au mois précédent. M. Mitterrand ne compte toujours que 26 % de *«satisfaits»* et M. Bérégovoy 32 %. Cette enquête a été réalisée du 17 au 22 août auprès de 964 personnes.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

La préparation du référendum du 20 septembre

Les Verts ne donneront pas de consigne de vote malgré le «oui» de M. Waechter

Le conseil national inter-régional des Verts s'est refusé, dimanche 30 août, à donner toute consigne de vote pour le référendum du 20 septembre. La veille, les partisans du «oui», emmenés par M. Antoine Waechter, et ceux du «non», conduits par Mme Dominique Voynet, *n'avaient pu se départager*. Les Verts ont, en outre, affirmé *«leur volonté d'aboutir à la constitution d'un pôle écologiste fort»*, en repoussant l'idée de participer, *du moins à brève échéance*, au gouvernement.

SAINT-NAZAIRE

de notre envoyé spécial

Ainsi donc, comme un cyclone dévastateur, Maastricht n'épargnera aucune famille politique. Après des mois d'hésitations et un débat, samedi 29 août à Saint-Nazaire, de haute tenue, les Verts vont en faire à leur tour l'amère expérience. Unis dans l'analyse critique qu'ils font du traité, auquel ils reprochent de graves insuffisances sur le plan de la démocratie, de l'environnement et des problèmes sociaux, *ils n'ont pu en effet dégager une* réponse commune pour le référendum du 20 septembre. A l'image de leur électorat, *ils se sont même* partagés par 41 voix pour le «oui», 41 voix pour le «non» et 6 voix pour le «oui plus», c'est-à-dire le vote nul.

Le camp des «oui», qui compte la plupart des dirigeants du mouvement, notamment ces *sempiternels* rivaux que sont MM. Antoine Waechter et Yves Cochet, n'avait pourtant pas ménagé sa peine. Vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, M. Guy Hascoët a ainsi rappelé comment le «non» à de Gaulle, lors du référendum de 1969, avait *«retardé de vingt ans la régionalisation»*. Après avoir invité la veille le président de la Commission des communautés européennes, M. Jacques Delors, pour la clôture des Journées d'été des Verts (*le Monde* daté 30-31 août), M. Waechter a lancé à ses amis : *«Il faut du courage pour sortir de la culture de la négation qui est parfois trop souvent la nôtre.»* Et, la gorge nouée, les larmes aux yeux, le porte-parole des Verts a eu quelque peine à terminer son plaidoyer pour le «oui» en évoquant la situation dans l'ex-Yougoslavie et *«ces images de carnage que nous voyons à la télévision»*.

Sur un ton plus provocateur, M. Jean-Paul Deléage, ancien animateur de la campagne de M. Pierre Juquin à l'élection présidentielle de 1988, a lancé aux partisans du «non» : *«Je vous souhaite bien du plaisir quand, le 21 septembre, vous vous mettrez autour de la table avec les autres partisans du «non» pour faire une Europe plus sociale, plus démocratique et plus écologique!»* *«Dans le camp des «non», notre «non» serait ultra-minoritaire et toute renégociation éventuelle du traité se ferait à la baisse»*, a ajouté M. Didier Anger.

Pour M. Alain Lipietz, en revanche, principal artisan du «non» chez les Verts, la problématique est exactement inverse. *«Aujourd'hui que nous savons que le «non» va l'emporter, nous devons représenter les Européens dans ce camp»*, a-t-il déclaré. *«L'Europe de Maastricht entérine celle de l'Acte unique, l'Europe des riches contre l'Europe des pauvres»*, a précisé Mme Dominique Voynet. En proposant d'*«oser le non»*, la principale porte-parole de la minorité des Verts a convaincu bon nombre de délégués du CNIR que le débat sur l'Europe pourrait se poursuivre, à la condition toutefois, a-t-elle ajouté, de *«tout faire pour que notre «non» ne soit pas récupéré par les forces les plus réactionnaires»*.

Mis en échec sur une question aussi décisive pour l'avenir de son *mouvement*, M. Waechter a cependant obtenu que la liberté de vote pour les électeurs s'accompagne de la liberté de campagne pour les militants. Sur les antennes des radios et des télévisions, lui-même pourra ainsi témoigner de sa foi en l'Europe, tandis que M. Lipietz reconnaissait, dès avant le vote, que son agenda était déjà rempli de réunions publiques en faveur du «non».

Pour un «pôle écologiste fort»

Cette situation paradoxale a paru soulager, samedi soir, bon nombre de *militants, qui redoutaient* d'avoir à défendre une position qui n'était pas la leur. Mais, dès le lendemain matin, le résultat des votes sur la stratégie du mouvement a commencé à plonger certains d'entre eux dans la perplexité. *Une nouvelle fois, le* CNIR venait de repousser les quatre solutions qui lui étaient offertes.

La proposition de participer *«le plus tôt possible»* au gouvernement, avec, à la clef, cinquante circonscriptions réservées par le Parti socialiste, était la plus nettement refusée (1). Mais les motions de M. Waechter et de Mme Voynet, toutes deux favorables, à des degrés divers, à la poursuite des négociations avec Génération Ecologie, ne parvenaient pas à franchir le seuil de la majorité, fixé chez les Verts à 60 %.

Conscients des risques que courrait le mouvement s'il était incapable d'adopter une position ni sur le traité d'union européenne ni sur sa propre stratégie politique, les deux principaux responsables des Verts sont finalement parvenus à faire voter à une large majorité une motion nègre blanc qui affirme *«leur volonté d'aboutir à la constitution d'un pôle écologiste fort»*, souhaité par Mme Voynet, *mais aux conditions* fixées par M. Waechter. En clair, la véritable stratégie des Verts est remise à plus tard, lors de leur assemblée générale de Chambéry, en novembre.

J.-L. S.

(1) Les résultats du vote sur la stratégie politique ont été les suivants : motion Waechter (accord conditionnel avec Génération Ecologie) 52 %; motion Miran (suspension des négociations avec Génération Ecologie) 19 %; motion *Cambot-Anger (pour une participation au gouvernement)* 16 %; motion Voynet-Desessard *(pour un contrat d'union civile* avec Génération Ecologie) 50 %.

La double impuissance

par Jean-Louis Saux

M. DELORS n'avait pas tort lorsque, vendredi 28 août, sous les ricanements, il avertissait les Verts qu'ils traversaient *«un moment périlleux»* et les appelait à se montrer *«responsables»*. *A deux reprises, en effet,* le conseil national interrégional des Verts – le «parlement» du mouvement écologiste – a révélé au *grand jour*, à Saint-Nazaire, son inaptitude à répondre clairement à une question simple sur l'Europe de Maastricht et *son incapacité* à savoir s'il veut aller lui-même, seul ou avec d'autres, à la conquête du pouvoir.

Cette double impuissance tient à *quelques raisons simples* : le goût du délire verbal; l'absence de discipline collective et de tout sens de la représentativité; l'inculture *politique* de délégués des régions, formés à la lutte contre les déchets, les décharges, les barrages, *mais non à l'exercice du* pouvoir; l'extrême crispation des relations personnelles entre quelques dirigeants, bien éloignée du *rêve de «la politique autrement»*; des règles de fonctionnement, enfin, telles que la majorité à *60 %, qui permet aux minorités du* moment de bloquer le processus de décision. Mais ce qui n'était qu'incohérences d'amateurs dans un groupuscule longtemps marginalisé *risque bien de se révéler fort* préjudiciable à l'écologie politique, dès lors que des millions d'électeurs attendent de cette idée *encore neuve de nouvelles espérances*. M. Brice Lalonde, le premier, l'a compris en tentant, avec la création soudaine de Génération Ecologie, de rafler la mise.

Plutôt que de se consacrer à *l'objectif, annoncé il y a un an par* M. Antoine Waechter, de regrouper 20 000 militants d'ici à 1995 (*le Monde* du 24 octobre 1991), *les Verts ont préféré guetter les* vrais et faux appels téléphoniques de l'hôtel Matignon. Ou, comme le dit Mme Dominique Voynet, déjà disposés à *«monnayer leur petit capital plutôt que de faire fructifier leur immense potentiel»*, ils ont négligé d'entreprendre cette réforme indispensable qui consisterait *à construire une véritable* direction politique, susceptible de préparer les choix du mouvement. Sauf à se ressaisir très vite, les Verts *approchent aujourd'hui de* leur seuil d'incompétence.

Décomposition

Suite de la première page

L'éprouvante soirée passée avec eux, la semaine dernière, par M. Jacques *Delors*, et les généreuses offres électorales de M. Laurent Fabius n'auront servi à rien. Cet échec porte, en outre, un *coup* sérieux au camp du «oui», dans la mesure où les Verts incarnent des *préoccupations* qu'on pouvait croire naturellement tournées vers l'Europe. Il est vrai qu'ils ne sont pas les seuls défenseurs de l'environnement et que Génération Ecologie, elle, soutient fermement le traité de Maastricht.

Cependant, les adversaires du traité, parmi les Verts, se recrutent parmi ceux qui se classaient plutôt «à gauche», comme Mme Marie-Christine Blandin, qui avait accédé à la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais sur la base d'une alliance avec les socialistes et les communistes. *Le* «oui» de l'électorat de gauche traditionnel, déjà diminué par la position du PCF, effrité par celle de M. Jean-Pierre Chevènement et de ses amis, risque d'être amputé encore par le forfait des Verts. Or, l'analyse des sondages de la semaine dernière montrant que le «non» tend à rassembler l'électorat de la droite, les socialistes doivent *s'efforcer* de regrouper, de leur côté, les électeurs de gauche.

M. Fabius s'y est employé, dimanche, en présentant une série d'arguments principalement destinés à démontrer qu'on ne peut pas se réclamer de la gauche et voter «non». D'abord parce que les adversaires du traité s'en servent comme d'un moyen *pour précipiter* les échéances de politique intérieure; ensuite et surtout parce que *ce traité comporte des avancées* en matière sociale et pour la prise en compte des problèmes écologiques, *et parce qu'il propose un contre*poids politique au marché que libère l'Acte unique.

Un message en direction des électeurs de gauche

M. Michel Rocard a recouru davantage, samedi, au registre de l'inquiétude en exprimant celle que lui inspire le comportement de l'Allemagne dans l'hypothèse d'un rejet de Maastricht par les Français. M. Pierre Bérégovoy a insisté, lui aussi, sur le danger d'un *«divorce»* entre la France et l'Allemagne, tandis que M. Bernard Kouchner a traduit les espoirs mis par les populations de l'ex-Yougoslavie dans une Europe de l'Ouest enfin capable d'initiatives politiques.

Les socialistes attendent de M. François Mitterrand, lors de son intervention du 3 septembre sur TF 1, un message en direction des électeurs de gauche. L'hypothèse d'une victoire du «non» ne pouvant plus être exclue, ils se demandent comment le président de la *République va pouvoir* assumer son propre engagement en faveur du traité sans accentuer le *caractère plébiscitaire du scrutin*. M. Bérégovoy a assuré, certes, que cette consultation n'est pas de nature à mettre en cause les institutions et que les mandats de l'Assemblée nationale comme du chef de l'Etat iront à leur terme, *mais* il paraît difficilement concevable que M. Mitterrand ne soit pas contraint de tirer les conséquences d'une défaite qui, quoi qu'il en ait dit, ferait au moins un vaincu : lui-même.

L'hypothèse d'une démission du chef de l'Etat

En évoquant, de façon voilée, la menace d'une dissolution de l'Assemblée nationale après que son gouvernement, dans l'hypothèse d'un «non», aurait été renversé, le premier ministre a voulu mettre en garde les chefs de l'opposition. Comment s'y prendraient-ils pour rassembler dans la même campagne législative les partisans du «oui» et ceux du «non», les victimes et les vainqueurs du 20 septembre? M. Edouard Balladur a pourtant répondu que la dissolution de *l'Assemblée serait*, dans ce cas, une décision *«sage»*, à laquelle il ne croit guère. L'ancien ministre de l'économie estime peut-être que les électeurs de l'opposition, après avoir majoritairement voté «non», se ressaisiraient en élisant une majorité de gouvernement cohérente et pro-européenne.

Le thème du désastre que représenterait une victoire du «non» pour les dirigeants de l'opposition est le second axe de campagne, sinon des socialistes, du *moins* du pouvoir. *«J'aurai des difficultés, mais les autres en auront encore plus»*, a souligné M. Bérégovoy. Le premier ministre avait marqué son impatience de voir entrer en campagne *M. Jacques Chirac, lequel*, après M. Valéry Giscard d'Estaing, se lance dans la bataille. Le président *du RPR doit s'exprimer le* 2 septembre sur TF 1, puis dans un entretien accordé à *Paris-Match*, avant de participer à un premier meeting le 7 septembre à Strasbourg. Toute la question, pour lui, est de savoir s'il va réussir à reprendre en main l'électorat qui, dans les sondages, le place en tête des *candidats* de l'opposition à l'Elysée.

Menacés par un échec du «oui», les dirigeants de l'opposition savent aussi que son succès, à l'inverse, obtenu grâce à leur intervention active dans le débat, ne renforcera pas M. Mitterrand. Le chef de l'Etat, au secours duquel ils auront volé, sera privé de toute marge de manœuvre d'ici aux élections législatives et surtout après, face à une majorité de droite à *l'Assemblée. L'hypothèse* de sa démission, provoquant une élection présidentielle anticipée, était parfois évoquée *avant l'été* comme une «sortie» possible après un référendum européen réussi, éventuellement suivi de *la révision de* la Constitution qu'il avait annoncée. Cette hypothèse reprend force, que l'on envisage la victoire du «non» ou celle du «oui» à Maastricht.

S'il est vrai qu'un succès électoral, quelles que soient *les conditions* dans lesquelles il a été obtenu, a sa dynamique propre et que la gloire d'une victoire est proportionnelle *au péril encouru*, il n'en reste pas moins que si le «oui» l'emporte, ce sera bien, *comme le préconisait M. Giscard* d'Estaing, un *«oui malgré»* M. Mitterrand plutôt que pour lui. *Le président de la République* ne pourra ignorer le rejet qui frappe le pouvoir socialiste et dont M. Rocard tente de se protéger en jetant dès maintenant les bases d'une *«alternative politique»*. L'ancien premier ministre travaille *ainsi à reconstituer une* gauche démembrée par onze ans de pouvoir, mais les contours des deux camps, brouillés par le débat sur Maastricht, paraissent insaisissables.

La montée du camp de la peur

La dynamique identitaire, que M. Jean François-Poncet oppose à *la dynamique communautaire* – dualité observée partout en Europe – traverse toutes les formations politiques. *Le national-populisme* n'est plus le monopole du Front national. La France vit un de ces moments où la démarcation entre la gauche et la droite, entre le progrès et la réaction, entre le changement et la conservation, entre l'ouverture *et le repli ne correspond* plus aux frontières des partis. Le risque existe que le camp de la peur, qui prend corps dans les intentions de vote, ne soit, une fois encore, majoritaire.

La responsabilité principale de cet abandon incomberait aux socialistes, *qui se sont mis* dans l'incapacité de revendiquer la cohérence des sacrifices consentis par les Français, sous leur direction, pour demeurer dans le groupe de tête des pays industriels, entrer de plain-pied dans la compétition *technique et conserver une capacité* politique dont sont dépourvues des puissances économiques comparables. *L'affaiblissement* des socialistes est tel qu'au long de cette semaine décisive ils comptent autant sur les chefs de l'opposition *que sur le président* de la République pour persuader les électeurs de ne pas brader les fruits des efforts fournis par *le* pays *depuis* dix ans.

PATRICK JARREAU

D'un départ à l'autre

Suite de la première page

A *prétendre que*, dès le 21 septembre, la partie reprendra sur de nouvelles bases, les partisans du «non» se dupent, et *nous dupent*. Déstabilisés chez eux, les leaders de l'Europe ne pourront rouvrir le débat avec nous comme s'il s'agissait de troquer la monnaie commune contre la monnaie unique. Ils iront chercher leur salut en dehors de l'idée européenne : les uns dans l'exaltation de leur propre dynamisme, les autres dans des alliances de revers, les derniers aux Etats-Unis.

Ainsi, par un retournement sardonique de l'Histoire, des gaullistes, pour lesquels l'indépendance vis-à-vis de l'Amérique demeurait l'alpha et l'oméga de la politique, auront-ils contribué à réimplanter la dépendance au cœur même du continent européen. Dans un monde qui sera passé, avec la chute du communisme, de la menace sans risques aux risques sans menace, quelle autre assurance-vie y offrira-t-il que l'ombrelle conjuguée des Etats-Unis et de l'Allemagne dès lors que la France, en sortant du jeu européen, fermerait la voie communautaire?

Reste que les arguments de la raison pèsent peu au moment où l'Histoire, avec le «non», s'emballe et s'apprête à nous broyer. Il faudra des années, voire des décennies – si cela est encore possible – pour effacer la folie d'un jour, mais l'heure n'est plus aux évidences de bon sens. Face à l'irrationalité en train de triompher, il ne s'agit plus de convaincre, d'expliquer, d'analyser. Trop *tard!* Il n'existe qu'un moyen de faire tourner la table, et seul François Mitterrand en dispose. Il ne survivra pas au «non»; alors, quitte à partir, qu'il le fasse au profit du «oui»!

Comment croire une seconde que, désavoué par le référendum, le *président* pourra s'asseoir à nouveau à la table des Grands? Avec quelle légitimité, quel crédit? Sauf à le mépriser, *comment* imaginer qu'après avoir voulu dialoguer avec de Gaulle et l'Histoire, il essaie de survivre avec la silhouette d'Albert Lebrun? Donc, il devra partir : *nulle joie malsaine* à voir les embarras de l'opposition ne suffira à le consoler de son abaissement. Départ *pour départ*, pourquoi, dès lors, ne pas en faire un *événement historique? En annonçant* jeudi soir qu'une fois le «oui» vainqueur il démissionnera, François Mitterrand entrera *dans* l'Histoire. Ses adversaires lui demandent ce geste, affirmant du même mouvement qu'ils sont convaincus de son refus et de sa volonté de se maintenir, même en cas de victoire du «non».

Ils sous-estiment l'homme, et plus encore ce que la fonction fait d'un homme. Quiconque a de la considération pour François Mitterrand *ne peut l'imaginer*, le 21 septembre à l'aube, téléphonant pour demander pardon à Kohl, *Major et consorts... Qu'il joue* donc de ce dernier atout dans la main d'un homme d'Etat, le départ pour peser sur l'Histoire! *Elle lui* sera reconnaissante, et nous avec elle, de ce sacrifice : lui seul peut détourner une tentation régicide qui, au-delà même du monarque, assassine la France.

ALAIN MINC

□ **La carte du combattant et la guerre d'Algérie.** – M. Maurice Sicart, secrétaire général de la FNACA, nous prie de préciser, à propos du projet de loi modifiant les conditions d'attribution de la carte du combattant (*le Monde* du 28 août), que si une loi a bien donné *«vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées notamment en Algérie à compter du 31 octobre 1954»*, le gouvernement *«n'a toujours pas reconnu officiellement l'état de guerre en Algérie»*. M. Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a souligné devant l'Assemblée nationale que *«cela créerait de nombreux problèmes au regard du droit international»*.

SOCIÉTÉ

La mort du psychanalyste et philosophe Félix Guattari

Un provocateur inventif

Le philosophe et psychanalyste Félix Guattari est mort samedi matin 29 août, d'une crise cardiaque, à la clinique psychiatrique de La Borde (Loir-et-Cher), où il travaillait depuis près de quarante ans. Il était âgé de soixante-deux ans.

Qu'on l'approuve ou non, le style de pensée et d'action de Félix Guattari symbolise une époque : celle des années 70, des effervescences subversives de l'après-Mai, des aventures collectives s'efforçant d'inventer, tous azimuts, mille espaces pour des libertés multiples. De l'antipsychiatrie aux combats dans les marges, des radios libres aux luttes antirépressives, de la création philosophique aux horizons écologiques, Guattari n'a cessé d'expérimenter d'autres façons de soigner, de théoriser, de militer, de faire des livres.

Un regard rétrospectif sur de tels parcours ne doit pas ignorer qu'ils comportent aussi erreurs, errances, excès. On ne rend jamais service, et surtout pas à une mémoire, en inventant des perfections illusoires. Mais en ces temps où le mot d'ordre «changer la vie» a depuis si longtemps laissé place à celui de «gérer la crise», dans cette France devenue tristement réactionnaire, bêtement conformiste, frileusement ennuyée, la disparition soudaine de cette figure de provocateur inventif fait voir crûment que le printemps est loin, et espérer que *les Années d'hiver* (1) bientôt finissent.

C'est dès 1953, alors qu'il a seulement vingt-trois ans (il est né le 30 avril 1930), que Félix Guattari travaille à la clinique de La Borde, dans le Loir-et-Cher, où il vient de mourir. Fondé cette année-là par le psychiatre et psychanalyste Jean Oury, ce lieu pas comme les autres veut rompre avec l'enfermement asilaire, les pratiques répressives de la psychiatrie traditionnelle et les conceptions figées de la maladie mentale qui les cautionnent.

Ce que Guattari apprend à La Borde, en participant au fil des jours et des ans à la vie collective de cette institution instable, se retrouve dans toutes les manifestations de son activité. Qu'on n'invente ni ne mute jamais seul, que le psychique et le social (ou le politique, l'institutionnel, le collectif...) ne sont pas séparés, que la vie quotidienne est le lieu de luttes minuscules, mais plus décisives que les grandes batailles électorales, c'est en cet endroit hors des normes que Guattari le comprend. Peut-être est-ce toujours à partir de cette expérience continue et interminable qu'il va poursuivre ses trajectoires théoriques et politiques.

Elles s'inscrivent principalement dans cinq livres cosignés avec le philosophe Gilles Deleuze, tous publiés aux Editions de Minuit. S'y ajoutent huit titres publiés sous son seul nom chez divers éditeurs, mais qui sont loin d'avoir l'éclat des «Deleuze-Guattari». *L'Anti-Œdipe*, en 1972, crée de considérables remous. En dépit de son titre, ce n'est pas un livre «contre» la psychanalyse, une simple dénonciation de son caractère réducteur, ramenant l'intarissable inventivité de l'inconscient au scénario médiocre du huis clos avec papa-maman. C'est avant tout une défense et illustration de la positivité du désir, de la richesse créatrice de ses mécanismes producteurs, de ses connexions aux courants mondiaux et aux mouvements de l'Histoire. Ces derniers font l'objet, avec *Mille plateaux* (1980), d'une analyse originale, centrée sur les actes singuliers, sur les événements et les processus concrets plutôt que sur l'être et l'activité en général. Comparativement au premier, ce texte important n'a pas reçu toute l'attention qu'il mérite.

Dans ces deux livres majeurs, ainsi que dans *Kafka. Pour une littérature mineure* (1975), *Rhizome* (1976), ou *Qu'est-ce que la philosophie ?* (1991), Deleuze-Guattari explorent d'autres manières de penser le pouvoir, l'Etat, l'espace, les langues, les peuples... et leurs rapports toujours divers. Ils inventent en effet des concepts aux utilisations aléatoires et proliférantes : *«machines désirantes», «corps sans organe», «déterritorialisation»*, etc. Ces noms sont délibérément paradoxaux : *«Il faut absolument des expressions inexactes pour désigner quelque chose exactement.»*

Dans les initiatives politiques de Guattari se transpose un même sens du travail collectif, des réseaux en marge, de la recherche subversive. Il fonde ainsi en 1968 le CERFI (Centre d'études et de recherches sur le fonctionnement des institutions), qui publie la revue *Recherches*, puis, en 1979 le CINEL (Centre d'initiatives pour de nouveaux espaces de liberté).

«Frôler la vérité»

On le voit se battre pour les diverses formes de libération sexuelle, pour les radios libres (Radio-Alice en Italie, Radio-Tomate à Paris), contre la répression s'attaquant aux autonomes et aux militants révolutionnaires en Italie et en France. Ces «activités gauchistes ordinaires» lui valent notamment d'être condamné pour outrage aux bonnes mœurs en 1973, après la publication d'un numéro de *Recherches* intitulé «Trois milliards de pervers. Grande encyclopédie des homosexualités». Il voit aussi, à la fin des années 70, la police perquisitionner à son domicile parisien ainsi qu'à La Borde, alors qu'il héberge des militants «suspects». De telles mésaventures ne semblent pas menacer les intellectuels bien pensants qui sont à présent légion.

Son engagement, ces dernières années, dans le mouvement écologique n'est pas d'une nature fondamentalement différente. Il participe à la fois aux activités des Verts et de Génération Ecologie, devient membre du bureau national de ce dernier mouvement et publie ses réflexions sur *les Trois Ecologies* (Galilée, 1989), où il montre que l'écologie doit conduire aussi à un changement du rapport à soi et aux autres. Le dénominateur commun est toujours un combat contre l'un, l'unique, l'autoritaire figé, répétitif, donc répressif, en faveur du multiple, des innovations inattendues, des libérations minoritaires, des mutations individuelles, passant du microscopique à l'historique.

Félix Guattari incarnait finalement bon nombre des ambiguïtés et des contradictions d'une certaine vie intellectuelle française et de ses relations à la société présente. Psychanalyste attaquant la psychanalyse, il écrivit un jour : *«Freud avait un génie, de frôler la vérité et de passer à côté, puis de combler le vide avec des associations...»* Suggérer que cette phrase pourrait bien s'appliquer à lui-même n'est pas faire offense à sa mémoire. C'est, au contraire, un hommage, quand l'air du temps ne sait même plus ce que *«frôler la vérité»* peut vouloir dire.

ROGER-POL DROIT

(1) Titre d'un livre de Félix Guattari consacré aux débuts des années 80 (Editions Bernard Barrault, 1986).

Une dialectique de l'amitié

par le docteur Jean Oury

Avec Félix Guattari, le «jeu» avait commencé il y a bien longtemps, aux alentours de 1945. Il avait une quinzaine d'années, moi une vingtaine. Déjà, une effervescence de questions, d'hypothèses. Il allait dans les «caravanes» organisées par mon frère Fernand, instituteur, pendant l'été. C'est à cette période que je l'ai rencontré, déjà toujours le même. Une sorte de laisser-aller rêveur, voulant tout connaître, les mathématiques, la physique, le piano... Et déjà un questionnement politique concret : Hiroshima, la situation à Madagascar, etc.

C'est un peu plus tard, fin 1950, qu'il est venu très longuement séjourner là où je travaillais en psychiatrie, à la clinique de Saumery, en Loir-et-Cher. Longues discussions nocturnes ; dialogues interminables. Il avait commencé des études de pharmacie. Ça ne lui plaisait pas du tout. Je lui ai fait un très long programme de lectures... Il s'est mis tout de suite au «travail», et je l'avais encouragé à ne pas continuer pharmacie. Il y avait eu une sorte de «contrat» entre nous. Je concevais la psychiatrie dans son ensemble comme devant s'articuler concrètement avec ce qui se passe dans le champ social, donc politique. Mais, du fait de mon travail déjà très prenant dans le domaine «médical» de la psychiatrie, je ne pouvais pas être de plain-pied dans ce champ social, je lui avais donc proposé d'occuper cette place, tout au moins d'approfondir les engagements qu'il avait déjà dans cet «univers». Il a toujours respecté ce contrat, sans jamais faillir. Bien sûr, comme il se doit dans de tels engagements, il y a eu entre nous quelques discords, mais à la longue suffisamment dialectisés pour que la continuité de notre «entreprise» ne soit pas altérée. Potentiel d'amitié peu commun, et de fidélité.

Il faut dire que le champ politique depuis quarante ans a été d'une grande complexité ; des orages, des déchirements, des appartenances plus ou moins éphémères, des désillusions, des engagements enthousiastes... L'émergence de groupes culturels plus ou moins marginaux, tout un brassage d'idées, de personnes appartenant à des tendances les plus diverses... L'idée de base restait toujours liée à l'inlassable travail d'éclaircissement, de critique des systèmes sclérosés, réifiés. La critique de la psychanalyse de la part de Félix me semblait trop massive, trop réductionniste. Il mettait à profit tout son travail philosophique avec Gilles Deleuze, de très longs échanges, une sorte de «dialectique» de l'amitié, là aussi, exceptionnelle. Comme au premier jour, tout restait à faire, ne serait-ce que pour lever toutes les ambiguïtés, les mésinterprétations médiatiques, à propos de la psychiatrie, de l'«antipsychiatrie», de la psychanalyse, de la «psychothérapie institutionnelle», etc. Des questions restaient ouvertes à propos des rapports entre l'«immanence» et la «transcendance», en particulier depuis son livre avec G. Deleuze *Qu'est-ce que la philosophie ?* et celui sur la Chaosmose. Controverses qui ne s'articulaient que sur un fond de convivialité absolue, sans faille, en dehors de toute prévalence des uns ou des autres.

Félix nous quitte aujourd'hui, brusquement, sans s'être préparé. Nous sommes tous désemparés. Plus de quarante ans d'existence quasi commune, un travail gigantesque qui reste en chantier. Il avait le courage d'exprimer ce qu'il élaborait, dans les journaux, à la télé, à la radio, et dans les pays les plus divers : l'Italie, le Japon, le Brésil, les États-Unis... Le travail sera long pour trier tout ce qui était en train de s'élaborer. Mais le deuil ne fait que commencer.

► **Le docteur Jean Oury dirige la clinique psychiatrique du château de La Borde à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher).**

POINT DE VUE

Des procureurs et de la République

par Michel Vauzelle

L'INSTITUTION judiciaire est au cœur de l'actualité. Il n'est pas de semaine où la nécessité d'une réforme profonde de la magistrature ne soit illustrée avec les signatures les plus diverses. C'est un des privilèges de la démocratie que de telles interrogations puissent s'exprimer.

Ministre de la justice depuis quelques mois, j'ai eu l'occasion publiquement de dire mon sentiment, notamment à propos des inquiétudes que peut inspirer l'état des relations entre les représentants de la nation et les juges. Je crois toutefois nécessaire de rappeler une nouvelle fois quelques principes.

La justice est à la fois une vertu très populaire et une administration méconnue. Elle suscite donc d'anciennes et vives controverses, alors qu'en raison de sa vocation pacificatrice elle devrait recevoir le soutien d'un large consensus.

Le juge n'est soumis qu'à la loi. L'indépendance du juge est garantie par la Constitution. Elle ne peut se concevoir cependant comme une rupture avec l'Etat. C'est au nom du peuple que le juge rend ses décisions, appliquant la loi votée par les représentants de la nation.

Auprès de ce juge indépendant doit siéger un procureur respecté. Ma conviction de chef du parquet est qu'il faut plus que jamais défendre le lien hiérarchique entre le garde des sceaux et le parquet.

Ce lien avait été établi par la République naissante. Il fallait protéger le procureur, défenseur de l'intérêt général, contre les pressions auxquelles il s'exposait de la part de tous les autres pouvoirs, politiques, locaux ou particuliers. Le procureur est ainsi à la fois lié à la volonté de la nation par son lien hiérarchique avec le ministre de la justice, et indépendant par son appartenance à la magistrature. C'est ainsi que le procureur de la République n'a d'instructions à recevoir que du garde des sceaux, à l'exclusion de toute autre autorité ministérielle. J'ai eu récemment l'occasion de réaffirmer cette règle importante devant l'ensemble des procureurs généraux réunis à la Cour de cassation, mais également devant les préfets réunis à l'initiative du ministre de l'intérieur.

L'autorité du parquet ne peut que gagner à voir se dissiper les ambiguïtés qui pourraient être entretenues sur la nature exacte de son statut et de ses missions. Le procureur ne tire sa légitimité que de la loi.

Défendre cette autorité suppose qu'elle s'exerce dans le respect de l'unité de la République et de la souveraineté nationale. C'est pourquoi le chef du parquet doit être responsable devant la représentation nationale.

Couper les liens qui unissent dans notre système les procureurs à la République, par exemple en les constituant en corps autonome sans rapport hiérarchique avec la chancellerie, serait un mauvais coup porté au rôle et au rang de la justice dans l'Etat républicain.

Il suffit pour s'en convaincre d'observer l'exemple donné par de nombreux pays qui ont bouleversé leur institution judiciaire. La situation italienne illustre tout ce qui peut être perdu à isoler le parquet de la légitimité démocratique.

Les démocraties qui renaissent à l'Est et qui font table rase du système effondré se tournent en ce moment vers nos institutions où la défense de l'intérêt général leur paraît mieux assurée que par le modèle anglo-saxon en raison précisément de la position originale qu'occupe le procureur entre l'Etat et les juges. Je ne vois pas là matière à désespérer du sort fait au procureur de notre République, au contraire.

Il faut donc conforter notre système. Plus d'indépendance pour le parquet, et c'est le sens de la mise en place de la commission consultative du parquet qui renforce ses garanties statutaires sous la présidence du procureur général près la Cour de cassation. Plus de reconnaissance de la nation à voir ses procureurs de la République travailler à la défense de l'intérêt général dans le cadre des grandes priorités politiques décidées par le peuple et par ses représentants : aujourd'hui notamment la lutte contre la corruption et contre la délinquance en milieu urbain.

Laissons donc le peuple souverain décider, ses élus légiférer, les ministres gouverner, les juges juger et les procureurs veiller à l'application de la loi. La République y trouvera les siens.

► **Michel Vauzelle est garde des sceaux, ministre de la justice.**

□ **Une évasion à la maison d'arrêt de Gradignan.** – Un détenu de la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde), Patrick Peyras, trente-quatre ans, s'est évadé, samedi 29 août, en sciant les barreaux de sa cellule. Il est ensuite passé sur un toit avant d'atteindre le chemin de ronde grâce à une corde. L'alerte a été donnée par un surveillant posté sur un mirador, et un second détenu qui l'accompagnait a pu être rattrapé. Patrick Peyras, qui avait été inculpé dans deux affaires de vol à main armée, était en détention provisoire.

REPÈRES

CATASTROPHES

Trente-cinq morts et de nombreux disparus en Floride après le passage du cyclone «Andrew»

Le dernier bilan du passage du cyclone tropical «Andrew» sur la Floride, puis sur la Louisiane, dressé dimanche 30 août, s'élève à 35 morts (dont 2 disparus en Floride, 4 en Louisiane et 4 aux Bahamas). Il y aurait encore de nombreux autres disparus en Floride. Quant aux dégâts matériels, ils sont estimés de 15 à 20 milliards de dollars avec 63 000 maisons détruites pour la Floride, entre 400 millions et 2 milliards de dollars et 8 000 maisons détruites pour la Louisiane.

Plus de 20 000 militaires devraient arriver en Floride dans les prochains jours. L'armée devra monter des villages de tentes pour «loger» une partie des 180 000 sans-abri. Elle doit aussi apporter des centaines de milliers de rations alimentaires, des fournitures diverses, notamment des produits anti-moustiques et des médicaments pour lutter contre des gastro-entérites et autres affections. La chaleur (aux environs de 30° C) et les détritus qui pourrissent au soleil rendent la situation sanitaire précaire.

Le 29 août, le président Bush avait annoncé que l'Agence fédérale pour les secours d'urgence débloquait des crédits de 300 millions de dollars, auxquels s'ajoutaient 127,2 millions de dollars de bons alimentaires. La situation est moins difficile en Louisiane, mais les autorités fédérales viennent d'y ouvrir des bureaux d'aide. – *(AFP.)*

La conjonction de l'activité du Pinatubo et de la saison des pluies menace 50 000 personnes

Des torrents de boue ont à nouveau dévalé les pentes du volcan philippin Pinatubo, samedi 29 août. On déplore huit morts. Plusieurs villages de la région ont été littéralement engloutis, et plus de 50 000 personnes ont dû fuir de chez elles devant la menace d'autres coulées de boue. On estime à 40 villes et à plus de 400 villages le nombre de localités plus ou moins affectées ou menacées par les coulées.

Depuis plusieurs semaines, l'activité du volcan est devenue plus intense : il émet de grandes quantités de cendres, et celles-ci se mélangent avec les eaux des pluies diluviennes, habituelles en saison des pluies mais encore plus abondantes avec le passage de la tempête tropicale «Polly», pour engendrer de monstrueuses coulées de boue, les lahars, selon le mot indonésien qui désigne ce phénomène redoutable pour tous les volcanologues. «Polly» continue sa course vers Taïwan, mais le typhon «Omar», qui vient de balayer l'île de Guam (dans l'archipel des Mariannes), s'approche maintenant des Philippines.

INTEMPÉRIES

Trois morts sur la Côte d'Azur

Trois personnes – imprudentes – qui se baignaient ou regardaient de trop près la tempête sont mortes noyées, le 30 août, à Nice et à Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes). Sur toute la région de la Côte d'Azur, dans la nuit du 29 au 30 août, de violents orages accompagnés de vents très forts et de pluies diluviennes (90 millimètres d'eau en trois heures dans certains endroits) ont provoqué divers accidents, mis des bateaux de plaisance en difficulté, coupé des lignes électriques et des routes secondaires, arraché des arbres, bloqué des alpinistes et des promeneurs dans les environs de Saint-Martin-Vésubie. Les cours d'eau de la région sont en crue.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Dans l'attente de solutions à Vincennes, à Montreuil et à La Courneuve

Quatre cents familles de mal-logés campent toujours dans la banlieue parisienne

A l'approche de la rentrée scolaire, plus de quatre cents familles mal logées campent toujours en Ile-de-France, avec plus ou moins d'espoir de relogement. Des solutions ont été proposées par le préfet de région, préfet de Paris, M. Christian Sautter, notamment des hébergements d'urgence pour les familles qui ne disposent d'aucun toit. Différentes manifestations, et quelques incidents, à Paris, à Montreuil ou à La Courneuve, ont cependant souligné à nouveau le déficit de logements sociaux en Ile-de-France. Elles veulent inciter les pouvoirs publics à réagir, en particulier par une redéfinition de la notion de réquisition.

Un premier campement de *familles mal logées s'était installé*, l'été 1990, place de la Réunion, dans le 20e arrondissement de Paris. Un autre investissait, en 1991, le quai de la Gare dans le 13e. Cet été, *les manifestations spectaculaires de* sans-logis se sont multipliées et étendues à la banlieue.

Sur l'esplanade du château de Vincennes, premier théâtre des actions de cette année, l'indifférence a succédé à l'émotion qu'avait su créer l'abbé Pierre en faveur *d'une majorité de familles* maliennes mal logées. Ni la municipalité de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), qui a conduit en mai dernier les premiers occupants du camp sur ce territoire de la Ville de Paris, ni le Conseil des Maliens de France, qui a ensuite cherché à unifier *leur protestation*, ne semblent plus contrôler le mouvement *aujourd'hui. Quant à la préfecture* de Paris, elle se dit toujours prête à *reloger les trente-cinq familles* recensées «sans domicile», y compris les expulsés, mais n'a pas de solution pour ceux qui s'estiment mal logés.

Au campement de Vincennes, plus le temps presse, plus l'équation du relogement devient insoluble. Parti de quelques dizaines au mois de juin, le nombre des familles mal logées atteindrait plus de trois cent cinquante aujourd'hui. Parmi elles, certaines chercheraient surtout à bénéficier d'un logement social. *Actuellement, la principale tâche* des pouvoirs publics consiste à *distinguer l'éventuelle manipulation* des réels cas de détresse.

Suite au coup d'éclat de l'abbé Pierre *qui, élevé à la dignité de* grand officier de la Légion d'honneur, avait déclaré, *le 14 juillet*, qu'il cessait de *«porter l'insigne»*, deux immeubles ont été réquisitionnés à la demande du gouvernement (*le Monde* du 17 juillet). L'Assistance publique pourrait en fournir un troisième, rue Rondelet (12e). *Néanmoins, ces solutions ne* concerneront que les «sans-logis» : c'est le cas de trente-cinq familles recensées comme telles à Vincennes et d'autres, qui seraient aussi au nombre de trente-cinq environ, recueillies dans des églises parisiennes depuis le début de l'été.

Ce deuxième groupe, a été pris en charge par les organisations caritatives, Emmaüs en tête. Les églises catholiques et protestantes s'étaient engagées à les accueillir jusqu'au 23 août, puis ont accepté que la situation soit prolongée jusqu'au *1er septembre, dans* l'attente d'un accord qui devrait intervenir *prochainement entre la préfecture de* Paris et les familles. La plupart d'entre elles ont été rassemblées pour le moment dans un local à côté d'un temple protestant, rue Olivier-Noyer (14e).

La préfecture de région n'est plus seule à devoir trouver des relogements de fortune. Dans les départements de la banlieue parisienne, les dossiers sont directement gérés par les mairies. L'un des plus délicats concerne La Courneuve en Seine-Saint-Denis. Les seize familles qui, *depuis quelques jours, campent* devant la mairie, avaient mené une grève des loyers à *la Cité* des 4 000 pendant plus de trois ans. Aujourd'hui, elles réclament un rééchelonnement de leur dette, plus qu'un relogement à proprement parler.

150 000 personnes à reloger

A Montreuil (Seine-Saint-Denis), la municipalité a négocié ces derniers jours avec les associations pour régler le cas de vingt-cinq familles expulsées sur son territoire le 28 juillet. Certaines ont déjà été relogées. D'autres devront se contenter de solutions provisoires du type Algeco, du nom des baraquements de chantier qui peuvent pallier quelque temps *le* manque structurel de logements à Paris.

Devant la différence croissante entre le nombre d'habitants et de toits disponibles à Paris, les associations sont, au fil des années, de plus en plus combatives. *Certes*, le dernier recensement INSEE de *1990 indiquait que 309 000 logements* étaient vides dans la capitale et en banlieue, mais ce chiffre comprenait les appartements en cours de location ou de vente ou en travaux. En réalité, la demande insatisfaite ne cesse de croître et l'urgence *d'une relance de* la construction se fait sentir. En *région parisienne, 150 000* personnes sont inscrites sur le fichier des mal-logés.

Dans une interview publiée par Politis, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre déléguée au logement et au cadre de vie, affirme qu'elle *«pense obtenir des crédits supplémentaires sur 1992 pour relancer le plan Rocard et redistribuer des PLA (plans locatifs aidés, nouvelle appellation des HLM) vers l'Ile-de-France, là où sont les urgences»*.

Outre les constructions de loge*ments, la procédure de réquisition* est également en cause. La loi Besson, votée en 1990, permet aux préfets de réquisitionner des logements en cas d'urgence et sous certaines conditions, *«dans le respect du droit de propriété»*. Mais aujourd'hui, au *ministère du logement*, on s'interroge sur l'efficacité de cette procédure *«d'urgence» qui peut durer* jusqu'à six mois. L'éventualité d'un aménagement de la loi n'est pas écartée.

GUILLAUME CLÉMENT

Un été sous la tente

***21 mai.** – Quelques dizaines* de familles, pour la plupart maliennes, s'installent sur l'esplanade du château de Vincennes. Certaines viennent à *l'aide de cars affrétés par* la municipalité (PCF) de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Leur nombre atteindra plus de trois cent cinquante au cours de l'été.

24 mai. – Incidents entre la police et les mal-logés sur l'esplanade du château de Vincennes. *Le maire de Fontenay-sous-Bois*, M. Louis Bayeurte, doit être hospitalisé.

27 mai. – *La préfecture de* Paris propose différents sites autour de la capitale pour reloger les occupants de Vincennes.

4 juin. – Cinq à six cents personnes participent à une mani*festation de solidarité* avec les mal-logés, à l'appel du Comité des *Maliens de France*. Parmi *eux*, plusieurs élus du PCF, des Verts et de Génération Ecologie.

18 juin. – M. Christian Saut*ter, préfet de la région* Ile-de-France, définit deux préalables au relogement des familles de Vincennes : une *«information fiable»* sur leur nombre, leur iden*tité*, leur composition, et l'acceptation par elles des *«hébergements provisoires, mais très corrects»* qui leur ont été proposés.

***27 juin.** – Une vingtaine de* mal-logés s'installent devant un immeuble du vingtième arrondissement. La police intervient.

8 juillet. – Des familles de Maliens, qui occupent depuis trois semaines, chaque après-midi, la mairie de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) *sont évacuées* par la police.

28 juillet. – 25 familles – *maliennes, cap-verdiennes et françaises* – sont expulsées d'un hôtel meublé de Montreuil (Seine-Saint-Denis).

29 juillet. – A Vincennes, des incidents opposent certains *Maliens aux riverains. Quatre* personnes, dont deux policiers, sont légèrement blessées.

***7 août.** – La municipalité (PCF)* de Montreuil reloge provisoirement les expulsés dans un groupe scolaire.

18 août. – Mgr Lustiger, *archevêque de Paris, s'inquiète* de la situation des familles *«hébergées de façon précaire depuis plus d'un mois et demi par huit paroisses de Paris»*.

18 août. – Seize familles sont expulsées à La Courneuve. Elles s'installent devant la mairie.

24 août. – Les expulsés de Montreuil doivent quitter leur logement provisoire et plantent *un camp devant la mairie*.

□ **Un mort et quarante blessés dans un accident *d'autocar en Espagne*.** – Un accident d'autocar a fait un mort *et* quarante blessés, dimanche 30 août, près de Cordoue, sur le principal axe routier reliant Madrid à l'Andalousie. *Cet* autocar français, qui se rendait à l'Exposition universelle de Séville, *s'est* retourné après avoir quitté la route pour une raison encore inconnue.

□ **Des automobilistes blessés par un tireur sur l'autoroute A 6.** – Un tireur embusqué sur un pont au-dessus de l'autoroute A 6 entre Villefranche-sur-Saône et Belleville (Rhône) a, dans la nuit de vendredi 28 à samedi 29 août, *blessé par balles* quatre automobilistes. L'inconnu a ouvert le feu pendant une dizaine de minutes sur le flot de voitures remontant vers Paris, à une heure *de forte densité du trafic. Le* pare-brise d'une dizaine de véhicules a été fracassé, tandis que la carrosserie de nombreux autres a été endommagée. Les voitures touchées ont pu *rejoindre l'aire de stationnement* la plus proche sans provoquer d'accident.

SPORTS

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de Belgique de formule 1

La longue patience de Renault

En gagnant le Grand Prix de Belgique de formule 1, dimanche 30 *août* sur le circuit de Spa-Francorchamps, le jeune Allemand Michael Schumacher (Benetton-Ford) a *obtenu* la première victoire de sa carrière, un an après ses débuts en formule 1. Grâce à la deuxième place de Nigel Mansell et la troisième de Riccardo Patrese, Williams-Renault est désormais assuré du titre de champion du monde des constructeurs, à quatre Grands Prix de la fin de la saison. Quinze jours après le sacre du pilote britannique, Renault obtient ainsi un deuxième succès pour son 200e Grand Prix, quinze ans après ses débuts en formule 1.

SPA

de notre envoyé spécial

C'était en juillet 1987. Une voiture jaune et noire faisait ses débuts sur le circuit de Silverstone, provoquant l'hilarité générale à cause de sa fâcheuse tendance à transformer ses moteurs en fumées et bouill*onnements . Dimanche, les* ratés de la voiture de Nigel Mansell ne prêtaient plus à rire. Un ennui d'échappement coûtait au nouveau champion du monde sa neuvième victoire de la saison . Mais il n'empêchera pas Williams-Renault d'obtenir le titre de champion du monde des constructeurs. A une époque où les pilotes de premier plan n'hésitent pas à s'invectiver publiquement pour s'asseoir dans les meilleurs baquets, avouant sans pudeur que c'est bien la voiture qui fait le champion, cette récompense-là ne fait plus figure de consolation.

Dans le stand Williams, les hommes en jaune pouvaient se mêler aux bleus. Les motoristes de Renault échangeaient de sobres félicitations avec les mécaniciens de l'écurie anglaise. *C'est qu'en* quinze années tout a changé. Renault doit aujourd'hui partager ces titres que la firme n'avait jamais pu obtenir seule. En espérant que sa gloire n'en soit pas réduite de moitié pour autant. *«Les retombées de la formule 1 portent surtout sur l'image institutionnelle de la marque,* explique Christian Contzen, le directeur général de Renault-Sport, *à la différence des rallyes qui influent directement sur l'image des produits. Toutes nos enquêtes montrent que notre rôle de motoriste suffit à donner une vitrine technologique à notre entreprise».* A l'appui de cette théorie, les responsables français citent tous l'exemple de Honda. La firme japonaise n'a-t-elle pas bénéficié d'énormes retombées médiatiques, alors qu'elle se contente également de la fabrication des moteurs?

«En revenant à notre rôle de motoriste, nous avons surtout retrouvé notre vocation, dit Bernard Dudot, directeur technique et «père» des moteurs Renault depuis le début de l'aventure en formule 1. *Nous possédons le personnel et les techniques nécessaires à portée de la main, alors qu'il nous faudrait au moins cinq années pour mettre au point une voiture complète. De plus, dans la formule 1 actuelle, il est devenu très difficile de pouvoir tout faire, comme le prouvent les problèmes rencontrés par Ferrari. Nous avons donc préféré nous adresser aux meilleurs fabricants de chassis du monde, qui restent tout de même les écuries anglaises»* .

Les leçons du passé

Tout se passe en fait comme si le succès actuel de la firme française s'était nourri des erreurs passées. Comme si, dans sa longue patience et dans ses échecs successifs, Renault avait réussi à se forger une *maturité*. La première erreur se situe aux alentours de l'année 1982. Les sarcasmes contre la *«théière jaune»* ont déjà été étouffés par les premières victoires. Renault est en passe d'imposer la technologie du turbo, que la firme avait implantée en formule 1. *«Il nous a alors manqué le coup de pouce financier, quelques investissements supplémentaires pour que nous remportions le titre convoité»,* explique Bernard Dudot . L'action de l'écurie semble surtout entravée par des pesanteurs administratives, des lenteurs dans les décisions, dans un sport qui ne récompense que la vitesse. *Contre ce travers*, les responsables de Renault-Sport ont mis en place, autour de Bernard Dudot, une véritable *«équipe-commando»* d'environ cent-trente personnes. Une équipe structurée de telle manière que les temps de réponse *des hommes ressemblent* à ceux des moteurs. Ainsi lorsque la fédération internationale (FISA) s'est aperçue que les courses devenaient monotones et a décidé d'imposer l'essence du commerce, il n'a pas fallu plus d'une semaine aux ingénieurs *d'Elf* et aux *mécaniciens* de Renault-Sport pour adapter les nouveaux carburants imposés aux moteurs. L'équipe bénéficie en outre du soutien financier indéfectible de la *firme, dont l'investisse*ment en formule 1 dépasse désormais le millième du budget général de l'entreprise.

Après l'échec de justesse de 1983, Renault avait peu à peu changé de stratégie en fournissant des moteurs à d'autres écuries (1). C'est à cette période que remonte la deuxième erreur : celle de n'avoir pas su tisser des liens assez étroits avec les partenaires choisis. Le compagnon idéal, Renault l'aura finalement trouvé après deux ans de réflexion, avec l'écurie de Frank Williams. *«J'ai fréquenté beaucoup d'écuries,* dit Bernard Dudot, *et Williams est de loin celle avec laquelle j'ai eu la meilleure entente technique. Hors des périodes de Grand Prix ou d'essais, malgré l'éloignement géographique, j'ai parfois l'impression que nous sommes plus proches d'eux que lorsque l'usine chassis de Renault était séparée de l'usine moteurs par quelques kilomètres. Nous communiquons par fax en permanence, les nouveaux plans, les projets. Surtout, personne n'essaie de tirer la couverture à soi : nous travaillons dans une transparence absolue». «Je téléphone tous les jours à Frank Williams, pour qui j'ai la plus grande admiration,* dit Christian Contzen. *Nous en sommes arrivés à un tel stade de complicité que je me dis parfois que nous formons la même entité, et que nous oublions que nous ne faisons pas partie de la même entreprise»* .

Union parfaite

C'est de cette union parfaite, qui devrait se prolonger au-delà de la fin du contrat, en 1993, qu'est sans doute née la domination écrasante de cette saison. D'autant plus que dans la corbeille de mariage, Bernard Dudot a glissé le plus beau des cadeaux : un moteur puissant, mais assez discret pour mettre en valeur les qualités du chassis Williams. *«Pendant les deux années où nous avons quitté les circuits, j'ai consulté des fabricants de chassis pour leur demander quel serait leur moteur idéal. Ils m'ont tous répondu un V 10 à angle fermé».* Moins prestigieux que les V 12 *qu'arborent* Ferrari et Honda, ce moteur s'adapte parfaitement au châssis des Williams, qui a amené en dot sa suspension active. Les objectifs de fiabilité, fixés dès 1989 par Patrick Faure, le président de Renault-Sport, pour *que* la compétition participe à l'amélioration générale de l'image de la marque, ont étéaussi largement atteints. Sur les cinquante-deux derniers départs, la firme ne peut déplorer qu'un seul moteur cassé.

Mais pour Renault, ce moteur sans défaut pourrait se transformer en boomerang. La lutte des meilleurs pilotes pour se l'approprier a *monopolisé* l'attention *médiatique* parfois au détriment des victoires de l'entreprise. Après les déclarations d'Ayrton Senna (*le Monde* daté 30-31 août), un silence gêné régnait chez les responsables français, qui n'ignorent pas les rumeurs sur le rôle *qu'ils* jouent pour favoriser Alain Prost. Si le motoriste n'y prenait pas garde, ces bruits, et leurs répercussions négatives, pourraient finir par effacer rapidement les traces de victoires si longues à se dessiner.

JÉRÔME FENOGLIO

(1) Après ses débuts en 1977, Renault *a construit des voitures complètes jus*qu'en 1985, tout en commençant à four*nir des moteurs à d'autres écuries* (Lotus, puis Ligier et Tyrrell) à partir de 1983. En 1986, la firme se contente de ce rôle de fournisseur, avant d'annoncer, à la fin de la saison, la suspension de sa présence en F1. Après une absence de deux ans, Renault revient, pour la saison 1989, comme partenaire de Williams, puis comme fournisseur de Ligier, début 1992.

SPORTS

La longue patience de Renault

La ruée vers l'Orient

Le départ du premier rallye automobile Paris-Moscou-Pékin, sur les traces de la Croisière jaune, est donné mardi 1er septembre

L'aventure avait commencé par un défi. Le 31 janvier 1907, le quotidien *le Matin* s'interroge : *«Se trouvera-t-il un homme courageux et hardi dont la voiture vaillante aura une douzaine de peuples pour spectateurs ? Quelqu'un qui accepte d'aller, l'été prochain, de Pékin à Paris en automobile ? Ce serait l'épreuve de résistance la plus gigantesque que des véhicules à moteur aient jamais affrontée, sur un parcours de 16 000 kilomètres.»* Une bonne vingtaine de candidats se déclarent aussitôt intéressés, dont le marquis De Dion-Bouton qui commente : *«C'est du Jules Verne, mais rien n'est impossible.»*

Au matin du 18 juin, la cour de la caserne Voyron, à Pékin, décorée de drapeaux français et d'une banderole souhaitant «Bon voyage au Pékin-Paris automobile», accueille les cinq voitures finalement engagées dans cette odyssée : l'Itala (4 cylindres développant 40 chevaux) du prince Scipion Borghèse, la Spyker (4 cylindres, 15 chevaux) de Charles Godard, deux De Dion-Bouton (2 cylindres, 10 chevaux) pilotées par Georges Cormier et Victor Collignon et le tricycle à moteur Contal (1 cylindre deux temps, 6 chevaux) d'Auguste Pons.

Si l'initiative de ce premier raid du sport automobile balbutiant avait été approuvée par le Wai Pou, le grand conseil qui dirigeait la Chine avec l'impératrice douairière Ci Xi (Ts'eu Hi), par le dalaï-lama, intéressé par le passage des mécaniciens pour réparer la panne de sa voiture américaine, ou encore par le tsar Nicolas II, qui avait même décidé d'exempter les concurrents de *«tous droits de douanes et vexations administratives»*, la traversée de l'Asie et de l'Europe à l'aube du vingtième siècle relevait encore de l'épopée.

«Voitures de terre et hommes de boue»

Sept ans plus tôt, les légations étrangères de Pékin avaient été assiégées pendant cinquante-cinq jours par les Boxers en révolte, les premiers troubles révolutionnaires étaient apparus en Russie, les bandes armées incontrôlées et la famine des populations dans la plupart des contrées traversées, pouvaient, à tout instant, mettre en danger les aventuriers. La solidarité entre concurrents faisait d'ailleurs l'objet de l'article premier du règlement : *«Le voyage se fera de conserve, les pilotes se promettant assistance mutuelle jusqu'à la frontière allemande.»*

Pour les cinq pionniers, la première épreuve a d'abord été celle du climat. La saison des pluies a transformé les pistes autour de Pékin en bourbiers. Des chevaux et une armée de coolies aident la progression des lourdes machines (l'Itala pèse plus de 2 tonnes). Le 17 juin, une semaine après le départ, les *«voitures de terre et les hommes de boue»* décrits par Jean du Taillis, reporter du *Matin* et commissaire de course à bord de la Spyker, n'ont parcouru que... 321 kilomètres. Il leur reste encore près de 15 000 kilomètres à faire.

Loin de cimenter les cinq équipages, ces épreuves apportent les premières lézardes dans la solidarité qu'ils s'étaient jurée. Abandonnés en panne dans le désert de Gobi, Auguste Pons et son mécanicien Oscar Foucault seront sauvés après cinq jours d'angoisse par des cavaliers mongols. Las d'attendre ses concurrents disposant de voitures moins puissantes, et beaucoup mieux préparé à cette expédition grâce à ses relations de diplomate et d'explorateur scientifique, le prince Borghèse décide bientôt de faire cavalier seul.

Un lien symbolique

Coincé entre les bidons d'essence à l'arrière de l'Itala, Luigi Barzini, envoyé spécial du *Corriere della Serra* et du *Daily Telegraph*, peut relater la chevauchée fantastique du prince. Leur attaque, de nuit, par une tribu de Bouriates dispersée par l'apparition opportune de cavaliers mongols. L'utilisation du ballast du chemin de fer pour contourner le lac Baïkal. Les pièges de boue dans la traversée de la Sibérie. Le passage entre l'Asie et l'Europe, dans l'Oural, le 18 juillet. L'arrivée à Moscou le 27, suivie de trois jours de festivités avant d'entreprendre la marche triomphale sur Paris.

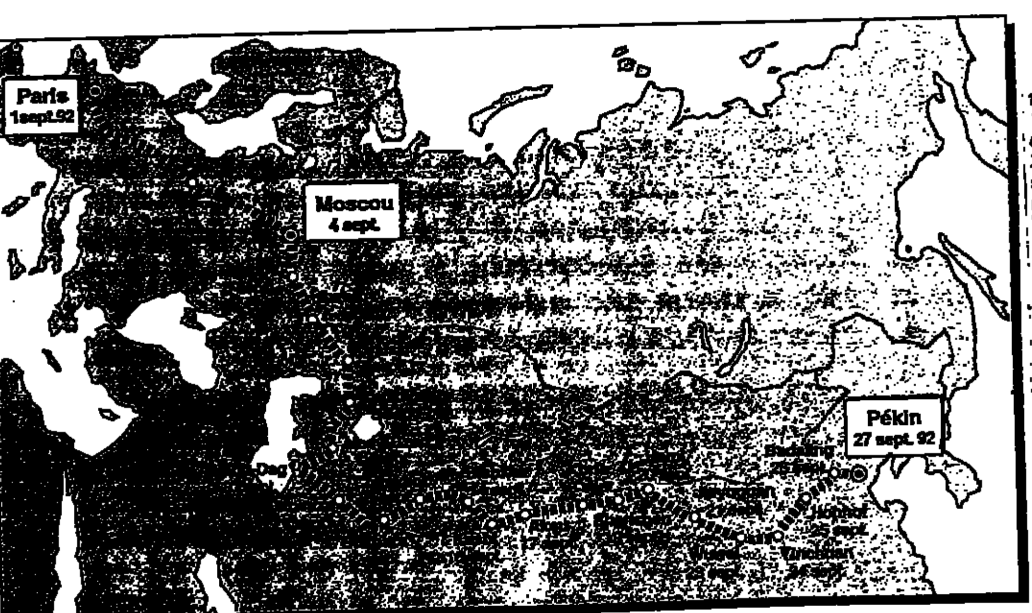
Le 10 août, la grande foule parisienne, massée tout au long du parcours jusqu'au siège du *Matin* sur les grands boulevards, accueille le prince Borghèse en premier héros de l'aventure automobile. Cinquante-trois jours – vingt de moins que ses trois poursuivants – lui ont suffi pour établir ce lien symbolique entre Orient et Occident, entre les civilisations millénaires de l'«Empire du milieu» et l'Europe qui, en développant son industrie naissante, aspire à un rayonnement universel.

Il faudra attendre la Croisière jaune d'André Citroën, en 1931-1932, pour qu'une autre expédition automobile se risque dans ces contrées. La révolution russe a, entre-temps, fermé l'accès de la Chine par le Turkestan. Georges-Marie Haard, vice-président de Citroën et chef de l'expédition, décide donc que les deux groupes d'autochenilles «Pamir» et «Chine», partis respectivement de Beyrouth et de Tianjin (T'ien-tsin), le port de Pékin, les 4 et 6 avril, traverseront le Liban, la Syrie, l'Irak, la Perse, l'Afghanistan, le Pakistan et le Cachemire avant de faire leur jonction à Kashgar, à l'est de la chaîne du Pamir.

Les difficultés surmontées par la Croisière jaune sont entrées dans la légende. Détourné de l'itinéraire prévu après l'Afghanistan par une révolte de tribus Ouzbeks, le groupe «Pamir» doit passer en Mongolie par les cols himalayiens de Radjingan (3 590 mètres) et de Bourzil (4 208 mètres) recouverts de plusieurs mètres de neige. La progression des autochenilles est stoppée à Gilgit, dans la vallée de l'Indus. C'est à cheval qu'une équipe réduite poursuivra sa route à travers les monts Karakoram par les cols de Kilik (4 750 mètres), de Vakhdjir (4 920 mètres) et d'Oulloug Rabat (4 230 mètres) avant de rallier Aksou.

Les problèmes rencontrés par le groupe «Chine» sont d'un autre ordre. Le Kuomintang, qui a provoqué la chute de la dynastie mandchoue vingt ans plus tôt, est en lutte avec les communistes rassemblés autour de Mao Zedong. Tchiang Kaï-chek, qui dirige le Kuomintang, a donné son accord à l'expédition mais ne contrôle pas les «seigneurs de guerre» qui profitent de cette lutte pour faire régner leur loi sur certaines contrées. L'un d'eux, le maréchal King, retiendra le convoi pendant près de trois mois dans le Xinjiang, jusqu'à ce que Citroën lui expédie trois autochenilles équipées de radios, exigées en rançon.

Lorsque ce groupe, rejoint entre-temps par Georges-Marie Haard, pourra reprendre sa route vers Pékin, il lui restera encore à traverser le désert de Gobi en plein hiver avec des moteurs tournant toute la nuit pour ne pas geler, à repousser de nouvelles attaques de bandits de grands chemins, avant de rallier la capitale chinoise le 12 février 1932, après dix mois d'expédition. Epuisé par une pneumonie, Georges-Marie Haard ne pourra revenir en France et meurt à Hongkong le 16 mars.



Reporté pour cause de putsch

Les difficultés à surmonter sur le terrain, l'instabilité géopolitique du Proche et du Moyen-Orient et, surtout, la mise en place en URSS puis en Chine de régimes communistes peu enclins à ouvrir leurs frontières aux étrangers, expliquent qu'il ait fallu attendre quatre-vingt-cinq ans pour pouvoir organiser une deuxième course automobile entre Paris et Pékin. Le succès des grands raids africains dans les années 80 avait incité des organisateurs comme Thierry Sabine, Patrick Verdoy, son ancien adjoint, ou la Société du Tour de France à entreprendre des démarches et parfois même des reconnaissances pour faire renaître cette épreuve mythique.

La puissante holding japonaise Mitsubishi corporation a été la première à aboutir en créant la MAPS, une société à responsabilité limitée française, chargée de la gestion et de l'organisation. Envisagé pour 1990, le premier Paris-Moscou-Pékin n'avait pas survécu à la répression de la place Tiananmen et au gel des échanges sportifs et culturels qui avait suivi. L'an dernier, à douze jours du départ, le putsch des conservateurs, le 19 août à Moscou, avait entraîné le report d'un an.

Malgré l'éclatement de l'ex-URSS, les nouvelles négociations menées avec les six Républiques de la CEI traversées (Biélorussie, Russie, Kazakhstan, Turkmenistan, Ouzbekistan et Kirghizie) n'ont pas sensiblement modifié le parcours prévu en 1991. Les principales retouches apportées (utilisation des voies de circulation normales et des aéroports pour les assistances non engagées dans la course) sont liées à l'évolution du règlement sportif.

Directeur de l'épreuve, René Metge, trois fois vainqueur du Dakar (1981, 1984 et 1986), dont il a aussi été le directeur de course en 1987 et 1988, souhaitait un *«retour aux sources»* avec l'interdiction des assistances aéroportées pour les grandes marques et l'organisation de bivouacs plus conviviaux loin des villes et de leurs hôtels. Les impératifs économiques et médiatiques l'ont contraint à un compromis sous la pression de Citroën.

Malgré l'attrait de ce parcours mythique empruntant les grandes steppes russes, les routes de la soie jalonnées de villes témoins d'un riche passé comme Boukhara ou Kashgar qui avaient émerveillé Marco Polo, les traces de la Croisière jaune dans le désert de Gobi avant de longer la Grande Muraille de Chine, le Paris-Moscou-Pékin n'a pas réuni le nombre de concurrents escompté dans un contexte très défavorable au démarchage des budgets publicitaires.

Duel franco-japonais

Pour aligner cent cinquante-quatre équipages au départ, mardi 1er septembre sur la place du Trocadéro à Paris, à partir de 20 heures, René Metge a dû ouvrir son épreuve aux motards (dix-sept, mais une seule écurie officielle, Yamaha motor France, avec Stéphane Peterhansel, le vainqueur du Paris-Le Cap, et Thierry Magnaldi) et composer avec les grandes marques pour le transport de quelques mécaniciens aéroportés et la mise en place de trois points de stockage de matériel à Novy-Uzen, Bishkek et Jiayuguan.

Ce compromis a permis l'adhésion de Citroën qui n'avait pourtant pas attendu cette épreuve pour manifester son intérêt pour la Chine avec la Croisière jaune et, plus récemment, la réalisation du film de lancement de l'AX roulant sur la Grande Muraille, l'opération Dragon qui avait permis en 1988 à cent quarante jeunes Européens de parcourir plus de 4 000 kilomètres entre Shenzhen et Pékin et, surtout, l'ouverture cette année à Xiangfan d'une usine d'assemblage de ZX.

L'itinéraire de 16 082 kilomètres (5 782 en onze secteurs sélectifs chronométrés dans la traversée de la CEI et neuf en Chine) entre Paris et Pékin offre à la marque française l'occasion d'une revanche après sa déconvenue du Paris-Le Cap. Sur un parcours plus roulant que les déserts et les pistes africaines, la lutte pour la victoire finale devrait, une nouvelle fois, se résumer à un duel franco-japonais. Mitsubishi aligne cinq Pajero confiées aux Français Bruno Saby et Jean-Pierre Fontenay, à l'Allemand Erwin Weber et au Japonais Kenjiro Shinozuka. Citroën a engagé cinq ZX pilotées par le Suédois Björn Waldegaard, le Finlandais Timo Salonen et les Français Pierre Lartigue, Alain Ambrosino et... Hubert Auriol, vainqueur du Paris-Le Cap avec les Japonais.

GÉRARD ALBOUY

La double consécration

Le sport automobile français n'avait jamais été à pareille fête. Le même dimanche où Renault obtenait, avec l'écurie Williams, son premier titre de champion du monde des constructeurs en formule 1 automobile, deux semaines après le sacre de son pilote Nigel Mansell, Peugeot devenait à Suzuka champion du monde des constructeurs de voitures de sport et voyait ses deux pilotes, le Britannique Dereck Warwick et le Français Yannick Dalmas également couronnés.

Si le résultat de Renault est le fruit de quinze ans d'efforts en formule 1, celui de Peugeot reflète plutôt une reconversion réussie après deux titres mondiaux obtenus en rallyes (1985 et 1986) avec la 205 turbo 16 et quatre victoires dans le Paris-Dakar (de 1987 à 1990). Deux années ont suffi au constructeur de Sochaux pour remplir ses objectifs fixés lors du choix du championnat des voitures de sport : remporter les 24 Heures du Mans et le titre mondial. Le seul regret pour Peugeot a été le désengagement de Jaguar et de Mercedes dans une discipline qui devait concerner quelques-uns des plus grands constructeurs mondiaux.

Le manque de retombées médiatiques entraîné par le faible nombre d'engagés pourrait inciter le constructeur de Sochaux à s'intéresser désormais à la formule 1, où il rejoindrait Renault. *«Peugeot participera à la course automobile au très haut niveau avec des voitures construites entièrement par nous»*, a confirmé à Suzuka M. Frédéric Saint-Geours, directeur général de Peugeot.

Le plus symbolique dans les victoires de Renault et de Peugeot est peut-être qu'elles ont été obtenues contre les constructeurs japonais qui utilisent depuis plusieurs années le sport automobile comme fer de lance de leur industrie. Renault a mis fin à six ans de règne ininterrompu de Honda en formule 1 tandis que Peugeot a dominé Toyota, le premier constructeur nippon.

G. A.

Les résultats

ATHLÉTISME

Le 31e record du monde de Sergueï Bubka

Moins d'un mois après son échec aux Jeux olympiques de Barcelone où il n'avait pu franchir la moindre barre, l'Ukrainien Sergueï Bubka a battu, pour la 31e fois (15 fois en plein air et 16 fois en salle) depuis 1984, le record du monde du saut à la perche, dimanche 30 août à Padoue. Après avoir débuté à 5,80 mètres, il a franchi 6,12 mètres au premier essai, améliorant d'un centimètre son précédent record établi au mois de juin à Dijon. L'Ukrainien espère désormais profiter de la réunion de Turin qui clôturera la saison estivale, vendredi 4 septembre, pour porter son record en plein air au niveau de son record en salle (6,13 mètres).

AUTOMOBILISME

Grand Prix de Belgique de formule 1

1. M. Schumacher (All, Benetton Ford), les 306,8 km en 1 h 36 mn (moyenne : 191,5 km/h) ; 2. N. Mansell (G-B, Williams Renault) à 36 s ; 3. R. Patrese (Ita, Williams Renault) à 43 s ; 4. M. Brundle (G-B, Benetton Ford) à 46 s ; 5. A. Senna (Bré, McLaren Honda) à 1 mn 8 s ; 6. M. Hakkinen (Fin, Lotus Ford) à 1 mn 10 s.

Championnat du monde des pilotes : 1. N. Mansell, 98 pts ; 2. R. Patrese, 44 ; 3. M. Schumacher, 43 ; 4. A. Senna, 38 ; 5. G. Berger (Aut), 24 ; 6. M. Brundle, 21.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 142 pts ; 2. Benetton-Ford, 64 ; 3. McLaren-Honda, 60 ; 4. Ferrari, 16.

FOOTBALL

Championnat de France Première division (Quatrième journée)

*Le Havre et Monaco	0-0
*Lens et Saint-Etienne	1-1
Lille b. *Valenciennes	1-0
*Paris-SG b. Caen	2-0
*Toulouse et Strasbourg	1-1
*Metz b. Sochaux	5-1
*Lyon et Marseille	2-2
*Toulon b. Montpellier	1-0
*Auxerre b. Bordeaux	1-0
*Nîmes et Nantes	1-1

Classement : 1. Paris-SG, 8 pts ; 2. Auxerre, Montpellier, Nantes et Marseille, 6 ; 6. Monaco et Strasbourg, 5 ; 8. Metz, Le Havre, Saint-Etienne, Bordeaux, Lille, Toulon et Sochaux, 4 ; 15. Lens, 3 ; 16. Caen, Lyon et Nîmes, 2 ; 19. Toulouse, 1 ; 20. Valenciennes, 0.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

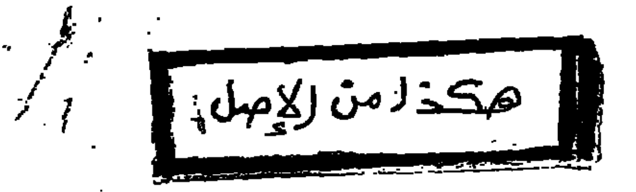
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



Le Monde
HORS-SÉRIE

L'EUROPE DE MAASTRICHT

Fin des États-nations ou suite logique du processus d'intégration européenne commencé il y a 40 ans ? L'Europe de Maastricht a ses fidèles, elle a aussi ses adversaires. Les uns et les autres plaident avec la même fougue. L'opinion est troublée.

Pour présenter les données essentielles du traité signé le 7 février par les Douze, *Le Monde* publie un numéro hors-série de Dossiers et Documents



Un dossier indispensable pour mieux comprendre l'avenir de l'Europe.

BON DE COMMANDE : L'EUROPE DE MAASTRICHT

Nom :.. Prénom :..
Adresse : ....
Code postal :................. Localité : ....
Pays :...

France (métropole uniquement). Nombre d'ex..................X 31 F (port inclus) = ... F
Dom-Tom et étranger. Nombre d'ex.....................X 35 F (port inclus) = ... F

Bulletin à découper et à envoyer avec votre règlement à
« le Monde » : Service vente au numéro 15, rue Falguière 75501 Paris Cedex 15 (France)
Pour être servie, toute commande doit être accompagnée de son règlement par chèque postal ou bancaire

LMB

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX 25 F

CULTURE

RENTRÉE DES ARTISTES

Duo d'amour et de tumulte

Zizi Jeanmaire retrouve le théâtre au côté d'un grand de la scène, Michel Duchaussoy



MARTINE VOYEUX/MÉTIS

Zizi Jeanmaire et Michel Duchaussoy

JOUHANDEAU ET LA BELLE EXCENTRIQUE
au Théâtre Montparnasse

Peur, une peur bleue, de celle qui vous rend plus belle et plus forte. Cette fois-ci, il va *s'agir de parler, de «dire». Oh! bien sûr, Zizi* Jeanmaire connaît la scène, elle sait tout des secrets du théâtre, ici, à Paris, et dans le *monde entier. Construisant sa* carrière comme d'autres leur maison, au cœur du village planétaire, elle a dansé, elle a chanté, sur les cinq continents; et fait du théâtre, une fois. Elle fut *la Dame de chez Maxim's*, tous les soirs, cinq cents soirs de suite, au Palais-Royal.

Zizi Jeanmaire voulait depuis longtemps se *mesurer à nouveau au théâtre*, aux mots du théâtre. *«J'ai lu beaucoup de pièces mais elles ne me plaisaient jamais»*, confie-t-elle *dans les coulisses du Théâtre Montparnasse* où, une nouvelle fois, elle a décidé *«de se lancer». «Je sais que c'est un risque mais j'aime le risque. Ça ne fera jamais qu'un de plus.»* Pour se rassurer, elle a lié une nouvelle fois son sort à celui de son mari, Roland Petit; lui s'est immergé *dans* le journal de Marcel Jouhandeau comme d'autres entrent en transe, pris de passion, et a demandé à Jean-Pierre Grédy d'écrire une pièce qui mettrait en scène l'écrivain prolixe et son *orageuse compagne, Elise. Michel Duchaussoy* est venu les rejoindre.

«J'avais rencontré Roland Petit chez Maréchal, à Marseille. Il avait ce projet en tête depuis plusieurs années. On a fait quelques lectures, attendu un an et demi et le projet est devenu spectacle», dit l'ex-sociétaire de la Comédie-Française qui, depuis bientôt dix *ans, sert les répertoires classique et contem*porain avec une gourmandise, une intelligence, tout le talent d'un acteur complet, l'un *des plus sûrs décathloniens des scènes fran*çaises. Le voilà donc Marcel, amoureux fou des femmes, et pas seulement de la sienne, pour une aventure tumultueuse à deux. *«C'est beaucoup plus agréable de travailler en duo. Quand on va au théâtre le soir, on sait qu'on n'aura pas un moment pour souffler, on sait qu'il faudra faire quelque chose de...» «... consistant»*, conclut Zizi Jeanmaire en lui volant le mot dans un sourire.

OLIVIER SCHMITT

► **A partir du 10 septembre. Du mardi au vendredi à 21 heures. Matinées le samedi à 18 h 30 et le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 230 F.**

CINÉMA

L'œil letton

Quand le cinéma de fiction ne sait plus inventer, le documentaire sait encore regarder

Le 1er juillet dernier, le corps de Juris Podnieks était retiré d'un lac proche de Riga. Avec la mort de *l'auteur de Est-il facile d'être jeune?*, c'est l'un des regards les plus aigus sur l'URSS et le devenir *de ses anciennes composantes qui* s'est éteint. Podnieks était l'animateur d'un groupe de documentaristes *lettons, réunis au sein de* la société qu'il avait fondée, JPS Baltics. Le Festival du film nordique de Rouen a *récemment permis de* constater la qualité du travail de ces enquêteurs de l'image, qui avaient *payé un lourd tribut* lors des combats pour l'indépendance, puisque deux d'entre eux, Andris Slapins *et* Gvido Zvaigzne, avaient été tués.

Un premier constat saute aux yeux au vu des films lettons: l'évidente supériorité des documentaires sur les fictions. Décalage artistique *et* technique: la médiocrité des metteurs en scène de fiction contraste avec le professionnalisme et l'inspiration des documentaristes. Décalage thématique, encore plus tranché: la fiction tourne le dos au réel en se réfugiant dans les adaptations littéraires, souvent situées dans un passé lointain, tandis que le documentaire se charge d'ausculter les soubresauts de l'Histoire et privilégie l'écoute attentive d'un peuple à un tournant majeur de son histoire.

Sans doute est-ce parce que les cinéastes de fiction ont toujours été soumis à un régime draconien de censure, *aussi bien politique* (interdiction pure et simple des films) qu'économique (pas moins de dix-neuf étapes successives et autant de tracasseries administratives pour *qu'un budget soit alloué par Mos*cou). Alors que la tradition du documentaire est fortement ancrée en Lettonie *depuis les années 1910* et a permis l'éclosion d'une école prestigieuse à Riga dans les *années 60, en bénéficiant d'une* relative liberté de création.

Dans les années 80-90, Podnieks aura donc été la figure de proue de cet héritage. Après avoir connu la consécration internationale avec *Est-il facile d'être jeune?* (1985), portrait sans concessions d'une jeunesse désemparée, il a réalisé en 1991 (année de la reconnaissance officielle des pays baltes par l'ONU), deux films aux titres on ne peut plus explicites: *Homeland* et *Fin d'un Empire. Homeland* est le plus abouti, et le plus émouvant. Un cortège de témoins, écrasés par le rouleau-compresseur de l'Histoire, défilent devant la caméra. Chacun fait sa déposition. Avec dignité et parfois ce sourire énigmatique qu'ont les gens ayant trop subi l'intolérance et la barbarie, et qui n'ont même plus la force ou l'envie de haïr leur geôliers.

Ainsi cette vieille femme, déportée en Sibérie (parmi 800 000 autres Baltes entre 1940 et 1950), qui déclare: *«Après tout, j'ai bénéficié d'un voyage gratuit, j'ai appris une langue nouvelle et je suis toujours vivante!»* Puis, expliquant ce trait d'humour insolite: *«J'ai au moins appris une chose là-bas: même désespéré, n'oubliez jamais de sourire. C'est ce qui désarme le plus vos bourreaux.»* Juris Podnieks scande son film avec des images impressionnantes d'un concert de chorales: en juillet 1990, vingt-quatre mille chanteurs se produisaient à Riga devant un rassemblement gigantesque de spectateurs. A la vision de ces milliers de personnes se retrouvant avec ferveur dans le chant, on comprend pourquoi les observateurs qualifièrent le soulèvement des pays baltes de *«révolutions chantantes»*. Pour souligner la permanence du phénomène et montrer le rôle primordial du chant choral dans l'identité lettone, le cinéaste associe à ces images des documents d'archives sur un festival de chorales datant de 1923: la similitude *des deux manifestations est* effectivement saisissante.

Dans *la Rue de traverse* (1988) et *Zolitude* (1990), Ivars Seleckis a une façon toute démocratique de donner à chaque personne qu'il filme l'occasion de faire entendre sa voix. Délaissant les discours officiels et les promesses vaines, il promène sa caméra dans les faubourgs déshérités de Riga, écoutant les «petites gens», ceux qui prennent de plein fouet l'effondrement économique du pays et survivent comme ils peuvent. Face aux tentations du nationalisme virulent et du repli sur soi (principale tendance mortifère dans tous les Etats ex-communistes), Ivars Seleckis donne aussi la parole aux étrangers qui habitent le quartier Zolitude, où sont concentrés les immigrés, et qui s'expriment longuement sur la souffrance de l'exil.

Parmi les autres cinéastes qui concourent à la vitalité du documentaire letton, il faut aussi citer les noms d'Ansis Epners et Herz Franks. La restructuration économique du cinéma letton, à l'instar des autres secteurs d'activité, aura du mal à se faire après cinquante années passées sous perfusion soviétique. Et, si des accords de coproduction ont déjà été conclus, l'horizon n'est pas pour autant dégagé. Janis Streics, président de l'Union des cinéastes de Lettonie, est sceptique: *«Nos documentaristes étaient à l'avant-garde de la lutte contre le bolchevisme en URSS. Maintenant que nous avons acquis notre indépendance, nous avons peur que l'intérêt envers notre région ne soit plus si grand de la part des pays occidentaux.»*

PHILIPPE RIBETTE

THÉATRE

Quand le spectateur tient la vedette

«Eclat 92», le rendez-vous annuel des meilleures compagnies de théâtre de rue

AURILLAC

de notre envoyé spécial

Le «théâtre de rue» a son rendez-vous de prestige: Aurillac. Michel Crespin, directeur du festival «Eclat 92», qui a eu lieu du 26 au 29 août, refuse de définir le genre: *«C'est un art de notre temps qui a juste un peu plus de vingt ans. Le festival s'ouvre simplement à tout ce qui entretient un rapport avec l'espace public.»* Aurillac est devenu un bouillon culturel où se pressent acheteurs, tourneurs, représentants de nombreuses institutions et une multitude, non invitée, de jongleurs et de groupes divers souvent plus proches de l'animation que du spectacle. Le nombre des compagnies du «off» Aurillac, dans l'ensemble décevantes cette année, est passé de 20 à 150 en six ans.

Une des rares règles communes à *toutes ces manifestations, qui vaut* pour la plupart des onze compagnies «officielles» invitées cette *année, est la fréquente* sollicitation du spectateur sous des formes plus ou moins heureuses... *La gare a été* victime d'une farce végétale montée en une nuit par l'équipe du Phun. Habillée en jardinier, les coupables mythifient le badaud crédule d'histoires invraisemblables. La troupe d'Ilotopie, de son côté, a transformé les bus des lignes régulières. En guise de contrôleur, un vieux fermier vous accueille chaleureusement dans la cour de sa ferme auprès de sa vache en plastique et non loin de ses lapins et pigeons, vrais ceux-là.

Cette façon de jouer avec le spectateur n'est pas toujours aussi plaisante. *La Petite Reine*, parodie du Tour de France réalisée par la compagnie Generick Vapeur, met en scène, met en rue, en fait, des cyclistes fous montés sur des vélos surréalistes. Sur un parcours complètement anarchique, le public court et se bouscule. Pour voir quelque chose, il s'expose aux explosions pyrotechniques et au contact des acteurs qui ne lésinent pas sur les moyens tant physiques que liquides pour écarter les gêneurs.

Dans un tout autre genre, entre quatre HLM, El Teatro del Silencio raconte, dans *Malasangre*, la vie d'Arthur Rimbaud. *La parole est* bannie. Ses périples en Abyssinie, sa rencontre avec Verlaine s'illustrent dans le mouvement et une musique interprétée sur le vif. Le parti pris naïf et joyeux de Mauricio Celedon, ancien disciple d'Etienne Decroux et de Marcel Marceau, facilite la compréhension. *La gestuelle et la danse* réussissent le tour de force d'exprimer la douleur avec gaîté et poésie.

La machine, omniprésente dans *la Petite Reine*, a toute sa place dans *DKpité récalcitrant*, mise en scène de Jean-Pierre Laroche pour la compagnie des Ateliers du spectacle. *Mécaniques précieuses* et ingénieuses jouent sur leur rapport avec l'acteur dans une poétique parfois marquée par *trop de lenteur* et d'esthétisme.

L'événement que tout le monde attendait, le clou du festival sera aussi celui par qui le scandale arrive. *Les machines-robots* vont trahir les vingt techniciens du Survival Research Laboratory, *compagnie venue de San-Francisco* avec 40 tonnes de matériel. Une suite d'incidents techniques – câbles *coupés par une machine, erreur de* carburant due à la barrière linguistique (le pompiste a traduit *gazoline par gas-oil*) – n'a pas permis *aux Américains de mener leur pro*gramme de destruction à bien.

Dans une musique industrielle abrutissante, l'attente est longue pour les deux mille cinq cents personnes attirés par leur réputation bien établie outre-Atlantique. Tout le monde tripatouille les boules Quiès distribuées en prévision des déflagrations. Jetés au pied des escaliers, des sacs poubelles sont prévus pour ceux qui verraient leur estomac se tordre. Des flammes jaillissent enfin. Une machine aux allures de dinosaure apparaît, et met en batterie son canon lance-flamme. Des têtes de vaches décapitées, vieilles de quinze jours, sont promenées dans des bacs motorisés, enveloppant les premiers rangs de leur puanteur morbide. Quelques explosions plus tard, tout s'arrête. Sans raison.

Le public se déchaîne alors, on crie au scandale. Michel Crespin s'empare d'un micro et annonce qu'il donnera la recette à une association pour handicapés. Dans la panique, il s'est souvenu que la main de Marck Pauline avait été déformée, il y a quelques années, par une explosion inopinée. Le créateur de ce carnage porte *dans* ses chairs sa propre folie destructrice. Le faire venir à Aurillac était courageux, et *indispensable* pour ce festival à hauts risques.

CHRISTOPHE MONTAUCIEUX

De bruit et de fureur

Le public semble tenir, depuis les années 80, une place de plus en plus importante dans l'écriture scénographique. Il fait partie de l'espace scénique, on sollicite ses sensations. Les *Arts étonnants*, cet été au Théâtre de Chaillot, ont même proposé à leurs visiteurs un parcours *«dans le noir», suscitant* toutes les réactions que peut déclencher la perte, même provisoire, d'un *sens*.

Le spectateur est donc trans*formé en acteur* le temps d'une expérience où il est impliqué tant au niveau physique qu'au niveau psychique. *L'individu est* en jeu. Certes, ce n'est pas nouveau, les précédents sont nombreux: le théâtre d'agit-prop et les futuristes du début du siècle, les happenings des années 60 et, plus récemment le théâtre hors de tout cadre d'André Engel ou d'Ariane Mnouchkine. Mais jamais le principe n'avait été autant répandu: les expositions sont fréquemment scénographiées (*Cités-ciné, Opéra bulle*); de nombreuses compagnies de théâtre de rue ont connu un succès important ces dernières années, comme Archaos, *Royal* de Luxe, Generik vapeur, la Fura des Baus et bien d'autres.

On peut être tenté d'y voir la faillite du positionnement classique du spectateur. C'est surtout la tentative non plus d'expliquer par le verbe ou l'observation, mais par l'expérience jugée plus probante. Survival Research Laboratories a poussé l'idée à l'extrême. Mark Pauline veut terroriser le spectateur avec son show robotisé. *Il a conçu un* canon qui émet des vibrations qui sont ressenties par le squelette du spectateur.

Des cadavres d'animaux se promènent sur des machines... Il s'en explique: *«La mort en mouvement est plus effrayante.»* Dans une interview accordée à un fanzine américain au début des années 80, il déclarait: *«Consciemment, les gens refusent mon spectacle mais, inconsciemment, ils ne le peuvent pas. Ils sont trop impliqués dans l'action.»*

C. M.

PATRIMOINE

Création d'une commission russe pour la restitution des biens culturels allemands

La Russie envisage de négocier la restitution d'œuvres d'art saisies en Allemagne à la fin de la seconde *guerre mondiale contre une aide* financière pour la restauration de palais et domaines de Saint-Pétersbourg endommagés par l'armée allemande, a indiqué le ministre de la culture, M. Evgueni Sidorov, *cité par le quotidien Kouranty*. M. Sidorov annonce la mise sur pied d'une commission gouvernementale *sur la restitution des biens* culturels détenus illégitimement par la Russie dont la première tâche sera *d'en faire l'inventaire*.

«Nous avons déjà déniché quelques collections, quelques livres mais il faut nous mettre d'accord sur la compensation. La Russie ne doit pas être lésée», a déclaré le ministre qui souligne que *«l'Allemagne compte peu de toiles ou d'œuvres d'art prises à la Russie»*, mais qu'en revanche ses armées ont *«provoqué des dégâts à Petrodvorets et Gatchina»*, deux palais proches de Saint-Pétersbourg ainsi qu'à d'autres monuments. M. Sidorov souhaite en outre la création d'un fonds pour la recherche des œuvres d'art russes qui se sont retrouvées en Europe après la Révolution, *«comme la collection de toiles de Malevitch qui se trouve aux Pays-Bas»*. – *(AFP.)*

La mort du réalisateur Claude Barma

Un pionnier des très riches heures de la télévision publique

Le réalisateur Claude Barma est décédé dimanche 30 août dans un hôpital parisien, à l'âge de soixante-treize ans. Né le 3 novembre 1918 à Nice, il avait débuté pendant la guerre au cinéma. Mais, dès 1946, il va s'illustrer à la télévision avec de grandes adaptations et des séries qui vont rencontrer un large public, comme *Belphégor (1965) ou les Rois maudits* (1972).

Avec les autres «mousquetaires» de la télévision débutante, les Bluwal, Lorenzi et Loursais, Claude Barma recherche une écriture spécifique pour le petit écran. Jeux de lumière dans les décors dépouillés des Buttes-Chaumont, ou vastes fresques historiques avec figurants, il s'attaque à tous les genres. Ce seront d'abord des classiques avec plusieurs pièces de Shakespeare (*Macbeth, Othello, la Nuit des rois...*) mais aussi Balzac (*la Grande Bretèche* lui vaudra le prix Italia en 1960) ou Graham Greene (*la Puissance et la Gloire*), sans oublier *les Trois Mousquetaires* et *Cyrano de Bergerac*, réalisés pour partie en direct.

Mais *«la dimension première de la télévision, c'est le feuilleton»*, qui permet de s'installer dans la durée, affirmait-il. Avec lui prendront forme les *fantômes de Belphégor*, les intrigues médiévales de Maurice Druon et ses *Rois maudits*, les aventures du *Chevalier de Maison-Rouge*, film de 1963 devenu série.

Des œuvres entrées dans le patrimoine du petit écran, et largement rediffusées depuis. Tout comme *les Enquêtes du commissaire Maigret*, rôle dans lequel il installe Jean Richard à partir de 1967, avant de céder les rênes de la série qu'il supervisera jusqu'en 1981, comme responsable des séries et des feuilletons d'Antenne 2. Intéressé par l'approche psychologique des personnages, Claude Barma est aussi à l'origine de la série *En votre âme et conscience*, qui reconstituait des procès et servit de banc d'essai à nombre de jeunes réalisateurs, entre 1954 et 1959, puis entre 1965 et 1970.

Metteur en scène de théâtre (*Monsieur Masure, Un garçon d'honneur*) et de cinéma (*Croque-mitoufle*, en 1958), Claude Barma avait poursuivi jusqu'à la fin des années 80 sa prolifique production télévisée (*Hôtel de police* en 1987, *le Clan* en 1988, *les Habitudes de la victime* en 1989). Mais son nom restera surtout attaché aux très riches heures passées de la télévision publique.

M.C.I.

□ **Le Plan construction et architecture fête ses vingt ans.** – Pour fêter son vingtième anniversaire, le Plan construction et architecture a choisi de regarder vers l'avenir. Le 24 septembre 1992, un colloque tentera à travers différents thèmes – *«Quel habitat dans la ville»* et *«Construire: comment et avec qui»* – de mettre en relief les défis auxquels devront répondre, le siècle prochain, les décideurs et les professionnels de la construction, de l'architecture et de l'habitat. Les débats seront ouverts au public. «Construire pour habiter: perspective pour demain», le 24 septembre 1992, CNIT-Paris La Défense. Tél. : 40-81-24-68.

LA TREIZIÈME UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE

Le public à l'honneur

L'Université d'été de la communication – la treizième du nom a lieu cette année du 31 août au 4 septembre à Carcans-Maubuisson (Gironde) – est devenue un véritable rite pour le petit monde des médias – professionnels et politiques – et elle sonne la rentrée du secteur. Organisée par la Ligue de l'enseignement et son antenne bordelaise, le Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle d'Aquitaine (CREPAC), elle a choisi cette année « Le temps des publics » pour thème générique, et le Japon comme invité d'honneur.

Trois événements jalonneront ces journées : un colloque consacré à « Ethique et communication » qui devrait évoquer les exigences, parfois contradictoires mais bien réelles, du public en matière de déontologie de l'information, auquel s'est associé *le Monde*; la première Université de la communication juniors, qui montrera la palette des réalisations des 15/20 ans en radio, vidéo, cinéma et presse; enfin, les troisièmes Rencontres nationales de téléspectateurs, au cours desquelles des membres de l'association Média, télévision, téléspectateurs (MTT) présenteront les résultats de l'Observatoire critique national, notamment sur l'information télévisuelle.

Carcans-Maubuisson accueillera aussi plusieurs manifestations autour de « Médecine et communication », « Le télétravail », « Les élus et la communication », sujets qui alimentent le débat national. Des ateliers émaillent aussi ces journées, qui vont de « Publicité et enfants » à « Médecine, mensonges et journalisme », en passant par « Les médias sont-ils atlantistes ? » ou « L'essor des chaînes d'information locales américaines », « Les jeux vidéo au Japon », etc.

Ces multiples rencontres devraient rassembler des journalistes, personnalités politiques, directeurs de journaux, présidents de chaînes de télévision, animateurs de programmes, responsables d'associations de téléspectateurs ou d'usagers de la presse, professionnels des télécommunications ou de la communication d'entreprise, élus locaux, etc. L'Université d'été de la communication accueillera en outre M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, qui l'inaugurera; MM. Marcel Debarge, ministre de la coopération, Emile Zuccarelli, ministre des postes et des télécommunications, et Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat chargé de la communication, qui présidera la séance de clôture.

« La loi libère, c'est l'absence de loi qui opprime »

nous déclare M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat chargé de la communication

« Depuis que vous êtes secrétaire d'Etat chargé de la communication, quel bilan dressez-vous et quels objectifs vous assignez-vous?

– Partons d'une question simple : à quoi l'Etat, dans ce secteur, sert-il? Au cours des années 60-80, l'opinion aspirait d'abord – contre lui – à un plus large pluralisme, à une complète liberté de l'information audiovisuelle, sur laquelle l'emprise des gouvernements restait forte. Aujourd'hui, à l'issue de la dernière décennie, c'est chose acquise, complètement : juste fierté pour la gauche. Donc, une autre idée centrale doit désormais gouverner notre action. Il faut travailler partout – radio, télévision, presse écrite – à favoriser le pluralisme et la diversité de l'offre de tous les programmes, dans tout l'éventail des genres, et susciter la plus grande qualité dans chaque catégorie. Et pour cela l'Etat peut et doit jouer sur deux registres, en combinant un rôle de régulation et un rôle d'impulsion.

» J'ai été spécialement frappé, ces dernières semaines, par les nombreuses attaques, venues de la droite, contre le principe et la pratique de la régulation : voyez sur ces bords-là les mises en cause répétées du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), la loi du marché révérée comme source unique de toutes les efficacités. Eh bien! Pour nous, depuis deux siècles, c'est la loi qui libère et c'est son absence qui opprime. La régulation est essentielle, en particulier pour garantir et stimuler l'industrie des programmes. Et je me réjouis de constater qu'en dépit des craintes (ou des espoirs) de certains le système français ait été agréé par la Communauté européenne.

» Notre réglementation n'est pas gravée dans le marbre, et ses divers effets pervers devront être peu à peu corrigés à partir de l'expérience (nous avons déjà commencé de le faire). Après tout, s'il existe encore des librairies de quartier et un cinéma en France, c'est bien parce que des lois sages ont empêché qu'un marché débridé ne les écrase.

La différence, raison d'être du secteur public

» Quant à notre rôle d'impulsion, il passe pour l'Etat actionnaire par la défense et l'illustration d'un grand principe : la fécondité de l'existence de deux secteurs en radio et en télévision, public et privé, s'aiguillonnant mutuellement. Ce qui exige que nous achevions de compenser les effets du déséquilibre funeste qu'avait créé le gouvernement de la cohabitation et de restaurer le secteur public dans sa fierté et dans son ambition de différence.

– La télévision publique correspond-elle, selon vous, à cette différence?

– L'Etat doit sans relâche lui rappeler que, si elle y manque, elle perdra jusqu'à sa raison d'être : la différence! De mon expérience de président de Radio France en 1982-1986, je retiens qu'il est certes plus facile de jouer de celle-ci à France-Culture ou à France-Musique qu'à France-Inter, « radio généraliste » qui doit se battre en pleine concurrence. C'est plus facile pour FR3 ou ARTE que pour Antenne 2. Mais la clef, c'est de toujours songer à ce qui ne serait pas fourni par la seule loi du marché, ou qui le serait autrement.

» Souvenez-vous du printemps dernier, quand l'installation d'ARTE sur le cinquième réseau hertzien a été choisie par le gouvernement sur la proposition de Jack Lang et la mienne. Certains prétendaient alors qu'ARTE justifierait une moindre ambition d'Antenne 2 et de FR3. Or c'est le contraire que nous constatons déjà. Selon l'effet d'émulation que j'escomptais, avant même d'être accessible à un large public, ARTE a commencé de tirer vers le haut les programmes d'Antenne 2 et de FR3, et peut-être l'ensemble de la télévision. On en aperçoit les premiers signes dans les programmes des chaînes du secteur public, tels qu'ils viennent d'être présentés par Hervé Bourges. Il s'y traduit une réflexion renouvelée, une attention plus vraie aux différents publics et à leurs appétits variés – par la multiplication d'émissions à « contenu plus riche » (pas seulement les documentaires), avec des programmations qui respectent pour celles-ci des horaires raisonnables. Le regard est plus critique envers ce qui pourrait apparaître comme un suivisme par rapport au privé (suivisme qui conduirait vite à sa caricature). Je retrouve cette conviction, qui m'avait paru naguère se dissoudre parfois à Antenne 2, que le secteur public, libre des préoccupations de profit immédiat, ne doit pas se contenter de photographier les goûts du public tels que les sondages les restituent, mais bien les devancer, les anticiper, les susciter.

Le rôle stimulant d'ARTE

» Entendez-moi bien : le gouvernement ne doit jamais empiéter sur les prérogatives du chef d'entreprise. Il ne doit pas plus intervenir dans les programmes que dans l'information, et pour ma part je m'en garde scrupuleusement. Le gouvernement a mieux à faire en fixant la doctrine et en contrôlant la rigueur dans la gestion de l'argent des redevanciers. Un dernier mot sur ce point, à propos des vedettes qu'on se dispute. Il me semble naturel que le secteur public serve de vivier, comme si souvent dans le passé, pour les animateurs, les auteurs et les journalistes. Le privé lui en débauche quelques-uns? A lui d'en inventer d'autres.

– Que répondez-vous aux critiques adressées à ARTE?

– La loi prévoit explicitement une priorité pour ARTE. Certains le contestent? Les juges se prononceront puisque des recours ont été déposés. Pour ma part, ayant lu les textes, je n'ai pas de doute sur validité de la décision du CSA.

» ARTE est au cœur de cette politique d'ensemble qui privilégie le pluralisme de l'offre. Cette chaîne aura la tâche de proposer des émissions neuves à des publics divers, en particulier ceux qui ne sont pas des privilégiés des capitales. Ces publics s'élargiront progressivement. Ils nous aideront à davantage résister à nos tentations fréquentes de gallo-centrisme et à nous ouvrir aux autres cultures européennes.

» Durant les premières semaines d'ARTE sur le câble, qui ont servi de « brouillon », beaucoup de problèmes ont émergé : concernant la technique, la programmation et la qualité de certains programmes – notamment pour ceux venus d'Allemagne. Mais quoi!, il s'agit d'une entreprise qui n'avait jamais été tentée par personne : agir et créer, à la rencontre de deux nations, de deux cultures, de deux publics, aux goûts, aux héritages, aux habitudes de vie très différents. Etonnez-vous qu'il y ait eu des tâtonnements! Le défi d'ARTE, c'est de transformer les contraintes en stimulants. A la fin juin, j'ai incité Jérôme Clément et la direction de la chaîne à réfléchir aux aménagements indispensables et à engager des discussions rigoureuses avec les partenaires allemands. On nous promet plus de souplesse dans les programmes, plus de chaleur dans l'habillage. Le nouveau directeur des programmes d'ARTE, Alain Maneval, et son homologue de la SEPT, Pierre-André Boutang, me paraissent avoir des personnalités utilement complémentaires. Rendez-vous le 28 septembre.

» Le but n'est pas de juxtaposer deux cultures sur une même chaîne mais d'inventer à partir d'elles un système qui soit vraiment européen. Pour leur fusion non dans la grisaille, mais dans un mutuel enrichissement. Et puis, il faudra sortir très vite de ce que le dialogue franco-allemand peut avoir d'un peu étroit. Il faudra faire venir d'autres partenaires, les Belges qui arrivent, les Suisses et les pays latins, les Anglais et, je l'espère, les Italiens, d'autres encore... Paradoxalement, les cultures ont mieux circulé en Europe dans les périodes où la communication était beaucoup moins aisée. Songeons à l'Europe d'Erasme jusqu'au dix-neuvième siècle. ARTE doit être un instrument pour faire mieux.

– Le gouvernement témoigne-t-il d'une même foi dans le câble et dans le satellite?

– Les mêmes soucis jumeaux de régulation et d'impulsion nous animent en effet. Pour le câble, M. Emile Zucarelli et moi-même avons favorisé son essor en provoquant une baisse des tarifs, une diversification des programmes, un câblage plus aisé des immeubles collectifs. Il revient maintenant aux câblo-opérateurs de montrer une ardeur commerciale plus éclatante et d'avancer. L'Etat, lui, a joué son rôle. Et je gage que 1992 aura été bénéfique pour le câble, qui a franchi la barre symbolique du million d'abonnés.

» En ce qui concerne le satellite, le D2 Mac a agité la chronique. Par-delà les querelles byzantines et les passions dissimulées sous des affirmations techniques péremptoires, il faut revenir à cette idée simple : la nécessité de multiplier l'offre des programmes en 16/9, parce que cette dimension apporte aux téléspectateurs des satisfactions inédites et que c'est dans l'intérêt de l'industrie française. Les divergences d'appréciation entre les pouvoirs publics et André Rousselet, PDG de Canal Plus, ont été notoires. Elle sont en passe, je l'espère, d'être surmontées grâce à une solution qui devrait permettre d'aboutir à la « montée » de plusieurs chaînes en 16/9 sur le satellite. Ce qui permettra à la France de profiter, là encore, de l'aide européenne.

– Pour l'ancien président de Radio France que vous êtes, la radio demeure-t-elle un dossier « chaud »?

– Aujourd'hui, le péril touche plutôt un certain nombre de radios privées, commerciales ou associatives, qui risquent de succomber sous la concurrence des réseaux. Pour les aider, nous allons intensifier l'aide à l'expression radiophonique, favoriser la formation des animateurs (via notamment les contrats emploi-solidarité). J'espère pouvoir faire insérer un projet de loi sur les radios dans le programme déjà chargé de la prochaine session parlementaire, un texte qui permettrait de renforcer les radios locales indépendantes, notamment en leur réservant l'accès à la publicité locale. Faute de quoi, elles risquent de mourir. Ce qui serait un appauvrissement pour la vie démocratique, civique et culturelle en régions.

Déontologie : l'affaire de la presse elle-même

– Quel regard portez-vous sur la crise de la presse écrite?

– Ici, et c'est heureux, pas de secteur public. Mais l'Etat peut y tenir néanmoins un rôle de régulation et d'impulsion. Les ordonnances d'août 1944 restent le texte phare quant au pluralisme et à la transparence de la presse. D'autres lois, depuis, ont connu des sorts incertains. Mais un de nos chantiers les plus actuels, c'est le projet de loi sur la moralisation de la vie économique que prépare Michel Sapin, dans son chapitre consacré à la publicité. Nous y travaillons ensemble. Il y a là trop de pratiques obscures, d'accords occultes, d'atteintes à la concurrence. Il faut que, dans ce secteur, la loi républicaine vienne mettre de l'ordre en imposant la transparence. Les « supports » en profiteront, car leurs ressources publicitaires connaîtront moins de « pertes en ligne ». Dans la conjoncture difficile que traversent les journaux, cela est spécialement souhaitable. La concertation est en cours.

– Vous avez été l'une des rares personnalités politiques à intervenir dans le conflit entre M. Ayache et le Livre CGT. Qu'en pensez-vous?

– Les violences physiques, les bris de matériels, sont inadmissibles. Mais, au-delà de cet épisode, il faut prendre conscience que nous allons vers un effacement progressif de la spécificité de ce secteur, pour des raisons politiques et économiques. Là comme ailleurs, il faut que soit assurée la liberté de contracter. Nous n'oublions pas le rôle capital qu'ont joué les typographes dans l'histoire du monde ouvrier et dans la conquête de la liberté de la presse au dix-neuvième siècle. Mais il faut en finir avec toute position de quasi-monopole car l'Europe l'impose. Sinon, on risque de tuer l'imprimerie française.

» Si on veut donner à notre presse sa place en Europe, il faut avancer tout en ménageant les transitions nécessaires et par des négociations raisonnables entre éditeurs et ouvriers du Livre. Les accords de juin dernier constituent un progrès : je me réjouis que ce secteur n'ait pas connu de licenciements massifs comme cela fut le cas dans d'autres pays européens.

– Le CSA est soumis à de vives attaques. Comment les jugez-vous?

– Je suis un défenseur convaincu du principe d'une instance de régulation formée de personnalités inamovibles qui ne dépendent ni de l'État ni des acteurs économiques. Il est vrai que la chose est nouvelle en France, qui n'avait pas les traditions qui assurent par exemple aux États-Unis l'autorité et la pérennité de la Federal Commission of Communication. En France, les médias sont encore réticents à accepter des contrôles et des contraintes qui n'émanent pas d'eux-mêmes. Quant aux gouvernements, j'ai rappelé combien ils ont été longtemps rétifs à renoncer à une mainmise sur la télévision et la radio. Il a donc fallu un vrai courage politique, en 1982, pour créer la Haute Autorité.

» Quand le gouvernement Chirac l'a tuée, la suite de l'histoire a montré combien la succession était difficile. Le CSA n'est vieux que de quelques années. Laissons-le s'affirmer. Pour ma part, je suis extrêmement soucieux de préserver ses prérogatives. Jamais je n'ai empiété ou n'empiéterai sur elles. J'estime malséant le procès que lui intente l'opposition, ainsi que la manière dont certains hommes politiques de droite ont volé au secours de TF 1, s'indignant de la récente amende que lui a infligée le CSA, non sans l'avoir précédée de plusieurs avertissements. J'y ai discerné une aversion mal dissimulée contre le principe même d'une instance de régulation qui soit efficace et conquière pas à pas sa pleine autorité.

– L'éthique de l'information vous inspire-t-elle des projets?

– Je réagirai d'abord en historien de la presse. La presse et les journalistes sont critiqués depuis très longtemps. Mais il me semble que la rigueur a plutôt progressé, au rebours d'une opinion fréquemment exprimée, et en dépit de quelques fameuses « bavures » récentes qu'expliquent souvent les périls du traitement trop prompt de l'information, imposé par la nature même des médias audiovisuels. Contre ces déviations, le principal remède est une meilleure formation. Elle permet de distinguer l'essentiel de l'accessoire et de discerner la nouvelle forgée ou invraisemblable dans le bombardement des informations.

» Quand des fautes graves sont commises, je souhaite que la profession d'une part, le public de l'autre, en tirent une leçon. La déontologie, c'est au premier chef l'affaire de la profession. Mais c'est aussi l'affaire du public, qui dispose de la meilleure sanction : refuser d'acheter ou « zapper ». Du côté de la télévision, aidons-le à améliorer sa capacité à critiquer les images, à mieux les mettre en perspective. Ce devrait être l'une des tâches d'une télévision éducative, dont j'espère qu'elle pourra bientôt voir le jour.

» Non, il ne revient pas au gouvernement de se mêler directement de déontologie. En revanche, il lui revient de se préoccuper de l'amélioration des rapports entre la justice et la presse. Il faut d'une part protéger la presse contre ses propres tentations, l'aider à assurer le respect de la vie privée – en contraste avec certains comportements répugnants que nous observons à l'étranger – et à protéger les personnes et leur réputation. Il faut pour progresser, me semble-t-il, reconnaître enfin que le journaliste est à certains égards, parmi ses concitoyens, dans une situation particulière, avec des responsabilités propres qui entraînent des conséquences spécifiques quant à ses rapports avec la justice autant qu'avec les droits de la personne. La question de présomption d'innocence, comme celle de la protection des sources, méritent d'être étudiées sous un jour neuf, pour de nouvelles avancées. Le gouvernement y réfléchit. »

Propos recueillis par
YVES-MARIE LABÉ

PANCHO

Le recentrage des élus d'Aquitaine

Les collectivités territoriales modifient leur politique de communication. Les slogans « sensationnels » ne sont plus de mise

BORDEAUX

de notre correspondante

« A *grand renfort de slogans stéréotypés et incantatoires, les départements et les régions se sont attribué des qualificatifs mirobolants. Ils ont dépensé des sommes astronomiques... qui n'ont pas produit les résultats attendus.* » Aux yeux de Stephan Delau, directeur depuis avril dernier de la mission communication et promotion du conseil régional d'Aquitaine, « *le conseil régional n'a pas gagné en notoriété à la mesure de son budget de communication 1991. Les sondages l'ont prouvé* ».

Les temps de vaine prodigalité sont donc révolus. Désormais, l'exécutif dirigé par Jacques Valade (RPR) opère ostensiblement un virage à 180 degrés par rapport à l'équipe de Jean Tavernier, pourtant de la même couleur politique. Moyens financiers réduits d'abord : « *Par rapport à 1991, nous disposons d'un budget inférieur de 75 %* », assure Stephan Delau. Cette année, le conseil régional ne paie donc « *ni agence, ni conseil en communication, ni investissement en affichage publicitaire* ».

Le recentrage se fait sur des manifestations qui se déroulent dans la région : Foire de Bordeaux, départ de la course à la voile du *Figaro* sur le bassin d'Arcachon, Université d'été de la communication... L'édition de brochures et de journaux est provisoirement interrompue, le temps de redéfinir un produit répondant au choix de l'exécutif : « *Parler aux gens de ce qui les intéresse, c'est-à-dire non pas de l'institution régionale elle-même mais de ce qu'elle fait, des hommes, des entreprises, des produits, des projets qu'elle soutient : le TGV Atlantique, l'avenir du bassin aéronautique par exemple.* »

« *Pas de sensationnel, du concret, du quotidien.* » Tel est également le message que souhaite diffuser l'exécutif départemental de Gironde. « *La loi a confié au conseil général des missions d'ordre quotidien. Nous accomplissons un travail de soutiers. Il est bon que les gens sachent ce que nous faisons et comment nous le faisons* », explique Alain Nallet, directeur de cabinet du président du conseil général de Gironde, Philippe Madrelle (PS). Le budget communication du département s'élève, en 1992, à 10 millions de francs, auxquels s'ajoutent 3 millions de francs consacrés à la promotion touristique. Il est essentiellement absorbé par la « *communication interne au département* ».

En 1991 et 1992, le conseil général s'affiche en zone rurale ou dans la communauté urbaine de Bordeaux avec un slogan : « *Le quotidien c'est essentiel.* » Conçue par l'agence Publicis Soleil, la campagne a mis successivement l'accent sur l'environnement, la solidarité, l'agriculture, le sport et la jeunesse. L'outil principal de la communication départementale reste cependant un magazine trimestriel intitulé *Girondes*. Tiré à 550 000 exemplaires, il est distribué gratuitement dans les foyers de la région. Les élus n'y apparaissent pas directement. « *Délibérément, nous ne mélangeons pas les genres,* précise Anne-Marie Discamps, directrice de la mission communication départementale. *Nous disons aux Girondins : Vous payez des impôts, voilà à quoi ils servent.* »

GINETTE DE MATHA

LA COMMUNICATION À CARCANS-MAUBUISSON

La division internationale du télétravail

Les usines à logiciels ou les ateliers de saisie des Philippines ou de la Jamaïque sont autant de concurrents pour les régions françaises qui cherchent à séduire les nouveaux délocalisés du tertiaire

DANS l'imaginaire social, le télétravail évoque souvent le cadre hyper-branché, finissant un rapport sur l'un de ses ordinateurs portables, dans un avion ou au bord de sa piscine, avant d'appeler de sa voiture une secrétaire restée au bureau, à la ville. Car ce travail à distance est perçu avant tout comme un travail à domicile ou mobile. Mais cette vision quasi bucolique du bureau à la maison et à la campagne est réductrice et trompeuse.

Entendu comme une forme de travail à distance utilisant des moyens de télécommunication, le télétravail est bien plus large. Il implique des structures modifiées dans l'entreprise, avec de nouveaux partages des tâches entre activités «localisées» (contact commercial ou recueil de données par exemple) et l'activité «volatile» (traitement informatique ou administratif, par exemple). Et il présage de féroces concurrences entre régions et entre pays pour attirer ces activités volatiles.

La disparité des coûts de main-d'œuvre a déjà conduit à une délocalisation massive du secondaire, qui a vu nombre d'usines textiles ou électroniques migrer, notamment vers l'Asie du Sud-Est. Qu'en sera-t-il demain pour les activités les plus banalisées d'un secteur tertiaire qui croît constamment dans notre vie économique?

Les exemples existent déjà. Aux Philippines, à la Jamaïque, en Inde, informaticiens ou opérateurs travaillent dans des «usines à logiciels» ou des ateliers de saisie, très compétitifs dès qu'il s'agit de volumes importants.

Catalogues de bibliothèques, banques de données, fichiers d'adresses, questionnaires d'enquêtes... Le coût de la saisie rapportée au caractère varierait de 2,3 centimes, pour un travail réalisé en Europe, à 0,7 centime pour une sous-traitance complète à Manille, selon les chiffres recueillis par une mission de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale). Rien d'étonnant, dès lors, à ce que les entreprises de saisie aux Philippines soient passées, en une décennie, de dix à quarante et y emploient quatre mille personnes; et de zéro à trente unités à la Jamaïque pendant la même période. Certains groupes ont compris tout le parti à tirer de cette situation : la filiale philippine d'Arthur Andersen emploie deux mille deux cents personnes. Ses entreprises puisent dans une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée, n'hésitent pas à investir dans les matériels nécessaires, et appliquent des contrôles de qualité négociés à l'avance avec leurs clients. Elles affinent leur prospection commerciale, et se tournent vers l'Europe après les Etats-Unis. Et elles se limiteront de moins en moins aux travaux les moins valorisants, comme la saisie. En Inde ou aux Philippines, plusieurs sociétés ont pris pied sur le marché de l'écriture des logiciels. Trois évolutions de l'informatique facilitent cette entrée : les progrès constants; la structuration des développements; l'externalisation.

Tout d'abord, d'énormes bibliothèques de programmes doivent être adaptées à de nouveaux matériels et langages. Ces mutations, ou la simple maintenance, engendrent des réécritures, dans des délais mobilisant beaucoup d'informaticiens. De plus, la généralisation des méthodes de développement logiciel conduit à séparer mieux les tâches entre conception et réalisation, ce qui facilite la sous-traitance. Enfin, l'informatisation des entreprises est entrée dans une phase qui, elle aussi, facilite la sous-traitance. Après les années 70, et l'ordinateur comme outil de production et de gestion, les années 80 et la «mise en réseau» interne, vient le temps des réseaux externes, tissant des liens entre fournisseurs et clients. Cette troisième vague informatique, qui intègre les télécommunications à part entière, peut accélérer la délocalisation de certaines activités. Le phénomène concerne d'autres activités en plein essor, comme la numérisation géographique, c'est-à-dire la collecte et la restitution des cartes, des cadastres, etc.

Les freins de la culture et de la robotisation

La dynamique qui anime cette division internationale du télétravail n'est pourtant pas sans bornes. Les problèmes de sécurité, les différences culturelles entre pays donneurs d'ordres et pays d'accueil, sont autant de freins au travail «off shore». La recomposition des tâches, c'est-à-dire l'abandon du taylorisme dans le tertiaire, va dans le même sens, en s'appuyant sur l'informatique. Dans les banques comme dans les assurances, les emplois administratifs subalternes disparaissent au profit d'emplois plus qualifiés et polyvalents, mêlant commercial et traitement des données. Enfin, la robotisation peut, à terme, réduire les flux de travail : c'est le cas de la saisie de caractères, quand les scanners et autres robots auront encore progressé. On voit que l'évolution n'est ni irréversible ni forcément négative. Comme toute division internationale du travail qui s'appuie sur des avantages comparatifs, elle permet le décollage des pays qui en ont besoin. Un recours astucieux à la sous-traitance peut aider à préserver des emplois «à domicile» – c'est-à-dire dans l'Hexagone. A condition toutefois de conserver la maîtrise technologique et la main-d'œuvre formée à ces activités.

La dimension internationale du télétravail n'est pas la seule que les pouvoirs publics prennent en compte. Dans sa lettre confiant une mission sur le télétravail à M. Michel Albert, PDG des Assurances générales de France, en novembre 1991, le premier ministre d'alors, Mme Edith Cresson, indiquait son attachement au «développement du milieu rural et des quartiers». Le délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, M. Jean-Pierre Duport, insiste sur les liens entre télétravail et productivité. Les entreprises comme les administrations, en ces temps de renouveau de la déconcentration, ne peuvent s'en désintéresser.

Parmi les réponses aux questions posées par ces nouveaux marchés de la matière grise, figure, bien sûr, la formation. Mais aussi la mise à disposition de services performants aux entreprises, y compris en zone rurale. Or, là aussi intervient le télétravail car des centres de téléservice – secrétariat, comptabilité, tenue d'agendas – pourraient contribuer à revivifier le tissu de PME de ces zones. D'autre part, les entreprises de toute nature peuvent réfléchir à leurs méthodes, et en trouver de nouvelles pour mieux s'inscrire dans l'espace.

Car à la base du télétravail, qu'il s'agisse d'aller aux Philippines ou dans les alpages, il y a les coûts, dus à la congestion des grandes villes. La DATAR chiffre à 115 000 francs annuels, au minimum, l'économie réalisée sur le transfert d'un salarié de Paris à Grenoble : 48 000 francs pour l'immobilier, à raison de 20 mètres carrés par salarié; 40 000 francs en salaire moyen; etc. Encore ce calcul ne prend-il pas en compte les effets qualitatifs sur le stress et la vie familiale. Or, ils sont une dimension importante du télétravail. Même si l'image est trompeuse, le télétravail peut aussi améliorer, dans certains cas, la qualité de la vie.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Le quatrième pouvoir, c'est l'information

Suite de la première page

Partout la complexité croissante du gouvernement des hommes et de la gestion du bien commun, le déclin de l'institution parlementaire, l'usure du prestige des exécutifs, le recul de l'autorité, la mise en question de l'encadrement tant politique qu'économique et administratif, tout concourt à faire de l'information une arme quasi absolue. Il ne suffit plus de la contenir par la censure ou par la loi, de peser sur elle par l'impôt ou par la subvention, de l'asphyxier par le secret ou de l'envahir par l'intoxication, il faut désormais, cette arme, s'en assurer à tout prix sinon sa disposition exclusive, du moins son usage».

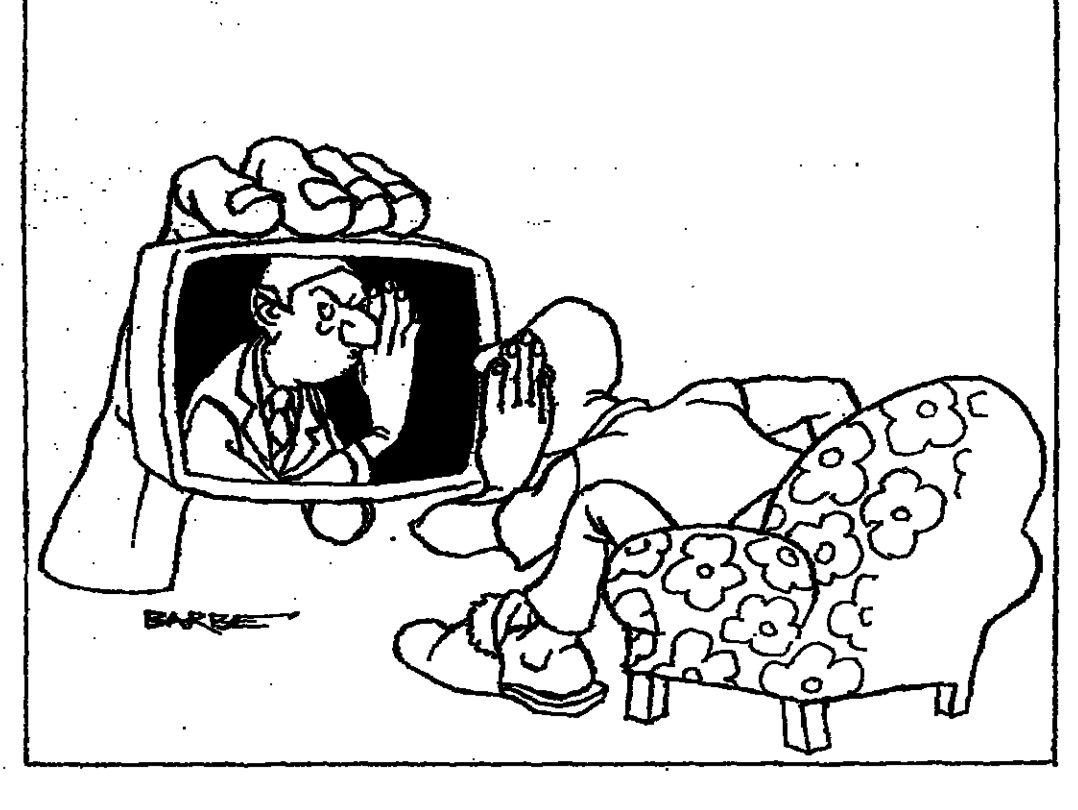
La puissance nouvelle acquise par l'information, et non par les médias, ne tient pas seulement à l'affaiblissement des institutions traditionnelles mais aussi au progrès technique. Il y a vingt ans, des initiés pouvaient deviner que les quelque quatre cents millions de téléspectateurs d'alors seraient plusieurs milliards à la fin des années 80 . Aujourd'hui l'évidence est là : chacun peut recevoir sur son écran, via les satellites, toutes les images du monde. Plus facilement que la radio, l'image se moque des frontières et de la barrière des langues. N'importe qui peut acheter, pour une somme relativement abordable, une antenne qui peut capter le satellite Astra. Et, bientôt, pour peu que Canal Plus règle son différend avec France-Télécom, le satellite Télécom 2 pourra inonder d'images villes et campagnes.

Communication de crise et manipulations

Si le gouvernement actuel ne semble pas mieux armé que ses prédécesseurs pour gérer l'explosion audiovisuelle, il n'est pas le seul à afficher son mécontentement. Depuis de nombreuses années déjà, des associations de téléspectateurs tentent de faire prévaloir leur point de vue, sur l'éthique des programmes de télévision par exemple. D'autres, comme «Les pieds dans le Paf», ont essayé, mais sans succès, de se poser en partenaires dans la résolution des grands dossiers. On l'a vu avec, par exemple, la succession de La Cinq ou la création d'une chaîne culturelle ou musicale. L'exaspération encore diffuse des «clients» de l'image télévisée s'accélère progressivement. Depuis peu, quelques associations tâtonnent, afin d'exercer une action dans le domaine de l'information . Ainsi, début 1992, l'association Médias-télévision-téléspectateurs (MTT), qui fédère l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et la Ligue de l'enseignement, a organisé à l'UNESCO un colloque sur les «Droits et devoirs des citoyens face à la mondialisation de l'information». Se refusant à *«dicter aux professionnels leur politique* (ou) *leur morale»* ou de *«se substituer aux pouvoirs publics»*, les participants de cette rencontre ont abordé tous les aspects de l'information moderne, mais sans arriver à dégager clairement une position pour les *«clients»* de l'information écrite ou audiovisuelle.

Plus consumériste, en revanche, est la position de «TV-Carton jaune». Cette association de juristes et de magistrats laisse la fabrication de l'information aux journalistes, mais s'autorise – et qui oserait le lui contester? – un droit de regard sur le produit fini. Ainsi, une plainte a été déposée devant le tribunal de grande instance de Paris contre MM. Patrick Poivre d'Arvor et Régis Faucon, concernant la fausse interview exclusive de Fidel Castro diffusée par TF 1, le 16 décembre 1991. N'ayant pu obtenir un entretien avec le chef de l'Etat cubain, les deux journalistes de TF 1 avaient, grâce à un montage, créé l'illusion d'une rencontre en particulier. Estimant que la probité de l'information est une *«condition essentielle du libre exercice de la citoyenneté»*, TV-Carton jaune a donc saisi la justice. Que celle-ci accrédite l'idée qu'un trucage de l'information relève de l'abus de pouvoir et porte préjudice au grand public, et une ère nouvelle s'ouvrirait pour les journalistes comme pour les entreprises de presse. Le pire comme le meilleur sont à prévoir.

Si le vrai pouvoir est dans l'information, le pouvoir des médias ne peut être que relatif. Outre les journalistes, de multiples intervenants concourent à la fabrication de l'information. La guerre du Golfe a ainsi montré que le pouvoir était entièrement du côté des sources. L'immense dispositif mis en place par les médias du monde entier pour relayer l'information en direct s'est heurté de plein fouet au mur du secret militaire. Au premier jour du déclenchement des hostilités contre l'Irak, les caméras, micros et stylos auparavant bienvenus – jusqu'à laisser supposer que leur liberté d'aller et venir servait à faire étalage de la puissance du dispositif militaire allié pour mieux impressionner Saddam Hussein – *ont été* brusquement bannis du champ de bataille. La formidable machine à mouliner l'information s'est brusquement mise à tourner à vide. Combien de bombardiers? Quels objectifs? Combien ont été atteints? Nul ne le savait. Il aura fallu une guerre pour que la presse mondiale réapprenne cette évidence : les sources d'information ne s'ouvrent aux médias que pour autant que cela favorise leurs intérêts. Les cas où les sources d'information sont en position de pouvoir monopolistique sont nombreuses. Dans le monde économique, l'exemple de Michelin qui se barricade contre toute intrusion de journalistes n'a rien d'exceptionnel. Les grandes entreprises savent que l'information peut être déstabilisatrice et représenter un risque, comme l'incendie ou l'inondation. Elles ont donc appris à le prévoir et essaient de le pallier.



Ainsi, la société de distribution Carrefour ne défraie que très rarement la chronique. Ses dirigeants associent des consultants en communication au processus de décision et apprennent à désamorcer les crises avant qu'elles n'éclatent. EDF aussi qui, victime d'un puissant lobby antinucléaire à la fin des années 70, a appris, depuis, que l'information est un problème de mesure. Un incident dans une centrale n'est plus jamais annoncé nationalement, mais uniquement à l'échelon local. La place hiérarchique de l'informateur indique alors aux journalistes le degré d'importance qu'il faut accorder à l'incident. Avec les dangers que cela comporte : le nuage atomique de Tchernobyl, qui s'est brusquement *«dissipé»* avant de passer le Rhin, représente un cas de désinformation typique, dû à une position monopolistique des sources.

En fait, l'information ne circule vraiment que lorsqu'il y a conflit. Le monde de la justice est à cet égard exemplaire : les avocats ont depuis longtemps intégré les journalistes à leur stratégie de défense. Estimant que le processus d'instruction judiciaire place les inculpés en position de faiblesse structurelle, les avocats tentent de briser cette spirale défavorable en étalant sur la place publique inculpations et dossiers d'instruction. Fonctionnant ainsi à découvert, le juge ne peut alors se permettre aucune imprudence.

Presse et vie privée

Le débat sur l'avenir de la télévision haute définition (TVHD) est un exemple de l'instrumentalisation de la presse, sur fond de concurrence entre titres : quand *les Echos* annoncent le 28 juillet qu'un compromis est en voie de résoudre le conflit qui met aux prises Canal Plus, France-Télécom et le gouvernement à propos du satellite Télécom 2, *la Tribune de l'Expansion* fait sa «une» du 30 juillet sur le refus des industriels de reconnaître tout accord préjudiciable à leurs intérêts. Du coup, c'est Pierre Lescure, le directeur général de Canal Plus qui, le 2 août, réagit dans le *Journal du Dimanche*, en accusant *«le gouvernement de chantage»*. Chaque organe de presse a ainsi été utilisé par l'un des partenaires pour battre à nouveau les cartes du rapport de forces.

Relatif lorsqu'il s'agit de la gestion courante de l'information, le pouvoir de la presse inquiète davantage quand il se transforme en lobby. La bataille engagée par la presse populaire britannique, courant juillet, pour préserver son droit à enquêter sur la vie privée des hommes politiques a été gagnée. Des journaux comme le *Sun*, le *Daily Star*, ou *Today* – qui avaient fait leurs choux gras de la liaison adultérine que le ministre du patrimoine, M. David Mellor, entretenait avec l'actrice espagnole Antonia de Sancha – ont réussi à mobiliser leur lectorat et à museler les velléités réformatrices du gouvernement en matière de protection de la vie privée. *«Une attaque contre nous est une attaque contre vous et nous devons lutter ensemble»*, écrivait *Today* à ses lecteurs. *«Un homme qui utilise sa famille pour servir sa carrière politique ne doit pas se plaindre lorsqu'on révèle qu'il a une relation passionnée avec une autre femme»*, ajoutait-il. Pour le *Daily Star*, *«la démocratie a gagné»*. Le *Sun* (4 millions d'exemplaires) avait même ouvert une ligne téléphonique spéciale, afin que ses lecteurs servent de «jury» dans cette affaire d'adultère...

La presse française n'en est pas encore à s'intéresser de près à la vie privée des hommes politiques. Mais elle n'hésite pas à défendre aussi vigoureusement ses intérêts chaque fois qu'elle les estime menacés. Avec une fortune diverse. Ainsi, la tentative de la rédaction de La Cinq de créer un soutien populaire en sa faveur a fait long feu. Ainsi, prise à parti par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui critiquait le contenu de certaines de ses émissions, Dorothée, animatrice-vedette des émissions enfantines de TF 1, n'a pas réussi non plus à susciter une campagne de lettres en sa faveur auprès de son public. La seule missive qu'aurait reçue le CSA est celle d'une classe du primaire lui demandant... de supprimer les émissions de Dorothée!

Plus inquiétante, en revanche, est la manière dont TF 1 a réussi à mobiliser certains acteurs de poids de l'opposition – MM. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, et Alain Madelin, son homologue à l'UDF, – pour partir à l'assaut du CSA et de l'amende de 30 millions que le Conseil lui a infligée fin juillet pour manquement à la politique des quotas (*le Monde* du 6 août). Certes, les foules ne sont pas descendues dans la rue pour défendre TF 1, comme elles avaient pu le faire il y a deux ans à la Réunion pour défendre Télé Free-DOM, voire NRJ à Paris il y a huit ans, mais le secrétaire d'Etat à la communication, M. Jean-Noël Jeanneney, s'est senti contraint d'enrayer personnellement et publiquement l'explosion.

Si la presse n'a rien d'un pouvoir institué (la liberté d'expression est toutefois garantie par le onzième article de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen repris en préambule de la Constitution), la place qu'elle occupe aujourd'hui dans la société – et son pouvoir – sont à la mesure d'une société bloquée mais aussi d'une société où les rapports de forces s'expriment désormais par le truchement des médias.

YVES MAMOU

ÉCONOMIE

BILLET

Le mythe de la F1

Non contents de s'affronter sur les routes, Peugeot et Renault vont-ils désormais rivaliser sur *les circuits de Formule 1?* Quelques mots lâchés par le directeur général de Peugeot, *M. Frédéric Saint-Geours,* qui assistait ce week-end à l'avant-dernière manche du *championnat du monde de* voitures de sport disputée au Japon, à Suzuka, peuvent le *laisser entendre.*

La firme au lion s'interroge sur sa politique sportive. Les succès *remportés par son concurrent* hexagonal dans la catégorie reine des sports mécaniques n'est pas sans *lui causer* quelque amertume.

Champion du monde des constructeurs avec l'écurie Williams, bénéficiant de la très large couverture télévisée de la F1, Renault vient de récolter, *enfin,* les dividendes de quinze ans d'engagement, de déceptions (le titre de champion *du monde lui avait échappé in extremis* en 1983), de révisions d'objectifs. Premier constructeur *français généraliste à avoir* conçu entièrement un modèle de F1, l'ex-Régie, au bord de *l'asphyxie financière,* avait décidé, en 1985, sous la houlette du PDG de l'époque *M. Georges Besse, de dissoudre* son écurie. Peu de temps après, la firme au losange cessait également son activité de motoriste.

Le retour à la compétition s'est effectué en 1989, sitôt *esquissée une amorce de* redressement financier. C'est dire l'importance, dans la *stratégie du groupe automobile,* d'une spécialité sportive extrêmement coûteuse, dont les retombées, en terme d'amélioration technologique sur la voiture de M. Tout-le-Monde, sont loin d'être évidentes, mais dont l'impact en termes d'image et de notoriété internationale est assuré.

Depuis son retrait du championnat du monde des rallyes, PSA a perdu cette part de rêve *qui mobilise les réseaux* commerciaux, permet de vendre un idéal de qualité et de performance, suggère au client potentiel que ses vis platinées ont peut-être équipé le bolide d'un Vatanen. Créé il y a deux ans à peine, le championnat du monde des voitures de sport – où la 905 a triomphé cette *année – se dispute* devant des stades quasiment vides. Les épreuves sont retransmises au *compte-gouttes.* Le duel que s'y livrent Peugeot et Toyota reste ignoré de la majorité des *amateurs de puissance* mécanique.

Alors une entrée en Formule 1? A la condition que ce soit *pour* mettre au point une vraie écurie, et non pour être simplement fournisseur de pièces, répond-on chez Peugeot. La décision n'a pas été prise. Peu rationnelle du point de vue de la logique industrielle (chacun de son côté, les deux constructeurs français supporteront des budgets sportifs énormes), elle obéit à un impératif unique : celui du mythe et de l'image.

CAROLINE MONNOT

(Lire nos informations pages 12 et 13.)

En partie à cause de la baisse du dollar

Le nombre de touristes français aux Etats-Unis a doublé en onze ans

Le nombre de Français se rendant aux Etats-Unis a presque doublé en l'espace de dix ans. Les fluctuations du dollar accélèrent ou freinent le phénomène. A très court terme, leur effet est difficile à apprécier.

La baisse du dollar fait les beaux jours des touristes français aux Etats-Unis. Sur place, la vie est meilleur marché et l'on peut faire son «shopping» à bas prix. L'effondrement du billet vert *surveau ces dernières* semaines incite-t-il pour autant les Français à partir plus nombreux outre-Atlantique?

En réalité, l'effet dollar est difficilement dissociable d'une attirance des Français de plus en plus forte pour le Nouveau Monde. Ils étaient 408 000 à se rendre aux Etats-Unis en 1981. Ils seront plus de 800 000 cette année, pronostique l'Office américain du tourisme. Ce bond de près de 100 % en onze ans a connu quelques coups de frein et d'accélérateur liés aux fluctuations du billet vert.

En passant la barre des 10 francs en 1985, le dollar a découragé les touristes puisque leur progression par rapport à 1984 n'atteignait que 2 %. En revanche, l'année suivante, la chute du dollar d'environ 2 francs en moyenne annuelle s'accompagnait d'une progression de fréquentation de 31 %.

Reste qu'en dehors des effets du billet vert la *seule année où le nombre* de touristes a reculé en dix ans correspondait à l'instauration du carnet de change en 1983. Cette année-là, les touristes ne pouvaient pas acheter plus de 2000 francs de devises, et l'on a noté une baisse de fréquentation de 3,5 % de la France vers les Etats-Unis.

«Historiquement, les fluctuations du dollar ont un impact sur la vente des produits touristiques, résume un cadre d'American Express. *Depuis la guerre du Golfe, le tourisme d'affaires a subi une chute importante. Mais l'effet dollar ces deux dernières années doit plutôt jouer sur le tourisme particulier.»* Or les touristes français aux Etats-Unis ont le goût de la liberté. Très peu d'entre eux se déplacent en voyages accompagnés ou achètent des séjours. *«Par ailleurs, au lieu de réserver six mois à l'avance, un nombre grandissant de touristes se décident trois mois, voire un mois avant de partir»*, explique-t-on chez Amex. C'est sur cette frange de touristes que peut influer l'effet dollar dans l'immédiat.

Une incidence sur les vols «secs»

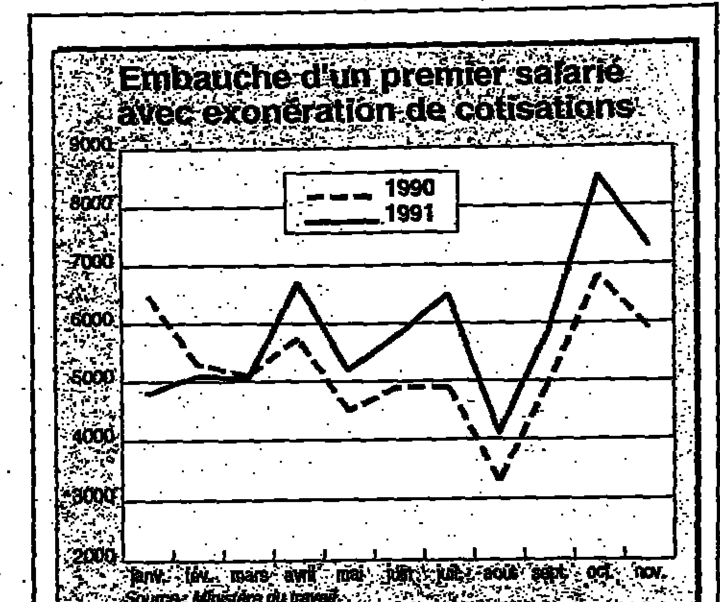
«Les fluctuations du dollar ne jouent vraiment à court terme que sur les vols «secs» sans prestations annexes, de dernière minute, estime M. Jean-Robert Reznik, directeur général de Sotair, la filiale tourisme d'Air France. *Notre plus belle semaine de ventes a eu lieu entre le 10 et le 16 août. Mais on ne peut pas dire qu'il y ait une ruée spécifique liée au dollar. L'effet devrait plutôt se faire sentir sur l'hiver et la prochaine saison d'été.»*

A Nouvelles Frontières, l'optimisme est au beau fixe et l'on annonce une progression de 30 % des ventes vers les Etats-Unis et le Canada au cours des quinze derniers jours comparés à la même époque en 1991. Là encore, pour beaucoup, des ventes de dernière minute. *«Le dollar à bas prix est une opportunité supplémentaire,* note M. Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières. *Et si le billet vert reste faible, on s'attend à des ventes importantes en septembre et octobre, pour l'essentiel des vols secs.»* La guerre tarifaire que se sont livré, cet été, les compagnies aériennes sur les destinations de l'Atlantique nord ont eu, elles aussi, un effet incitatif.

Le président de Chorus Tours, M. Gaël de La Porte du Theil, n'explique pas tant la progression de plus de 50 % des ventes de l'été vers les Etats-Unis par la baisse du dollar que par un attrait croissant pour le pays et de meilleurs produits. Il est vrai que les prix catalogues n'ont pas changé. Nombreux sont les voyagistes qui achètent leur dollar à terme, soit plus de six mois avant. *«Le catalogue de cette année a été finalisé en novembre dernier,* explique le président de Chorus Tours, *et nous avons acheté nos prestations en août, septembre, octobre 1991.»*

Résultat : l'année prochaine, les touristes devraient profiter, sur catalogue, du dollar bas de 1992 et pas seulement sur les Etats-Unis, mais sur les destinations où les tour-opérateurs achètent leurs produits en dollars. D'autre part, il faut relativiser, car cette année ne s'annonce pas fameuse pour les professionnels du tourisme vers l'étranger. *«Toutes destinations confondues, les tour-opérateurs devraient vendre 1 900 000 voyages aériens à forfait en 1992, soit 850 000 de moins qu'en 1989»*, note M. Gaël de La Porte du Theil, également vice-président du Syndicat national des agents de voyages. L'effet dollar devrait être plus sensible l'année prochaine.

MARTINE LARONCHE



En 1991, 71 000 employeurs ont recruté un premier salarié en bénéficiant de l'exonération totale de cotisations patronales de sécurité sociale, contre 62 000 l'année précédente. Cette progression de 14,5 %, particulièrement marquée à partir du second trimestre, tient «en grande partie» à l'extension du dispositif aux gérants minoritaires ou égalitaires de SARL et non plus uniquement aux entrepreneurs individuels, estime le ministère du travail qui publie ces chiffres. Parmi ces embauches, 80 % représentaient des emplois à temps plein (contre 77 % un an plus tôt). La part des hommes (65 %) s'élève, mais celle des moins de vingt-cinq ans (30 %) recule de cinq points. Alors que le niveau de formation des bénéficiaires s'élève (dans 6 % des cas, il s'agit de cadres), la moitié des salariés recrutés étaient demandeurs d'emploi.

«La proportion plus élevée de contrats à temps plein, combinée à la hausse du niveau des recrutements et une progression de près de 5 % du SMIC en moyenne, se traduit par une augmentation du salaire moyen d'embauche de 13 % environ», *à 6 527 francs brut mensuels, indique le ministère. Celui-ci relève* «une très forte dispersion» *au détriment, notamment, des femmes, auxquelles s'adresse plus fréquemment le travail à temps partiel.*

La constitution de systèmes mondiaux de réservation électronique

Amadeus, Worldspan et Abacus interconnecteront leurs réseaux

Les systèmes informatisés de réservation (avion, hôtel, location de voiture, tourisme, etc.) Amadeus, Worldspan et Abacus vont interconnecter leurs réseaux à partir du premier trimestre 1993. A *cette date, une liaison technique* sera établie entre le centre d'exploitation d'Amadeus à Erding (Allemagne) et le centre de Worldspan à Kansas-City (Etats-Unis). Cet accord, essentiel pour le développement des sytèmes informatiques, intervient après la rupture en octobre 1991 des négociations entre l'américain Sabre, propriété d'American Airlines, et l'européen Amadeus, créé par Air France, Iberia et Lufthansa.

Grâce à cette liaison entre Amadeus et Worldspan, les utilisateurs de chacun des deux systèmes pourront s'autoriser mutuellement à accéder, pour information, à leur dossiers passagers, *«ce qui représente un intérêt tout particulier pour les agences de voyages ayant des succursales ou des filiales sur plusieurs continents»*, note Amadeus. Une connexion similaire sera également mise en place entre Amadeus et Abacus, le système de réservation asiatique (Singapore Airlines, Thaï Airways) affilié à Worldspan et basé à Singapour. Worldspan, que détient Delta Airlines, Northwest Airlines, TWA et Abacus, est utilisé par plus de 10 000 points de vente d'agences de voyages aux Etats-Unis, en Europe, en Afrique et au Proche-Orient. Cet accord complète l'implantation d'Amadeus, peu présent en Amérique et en Asie.

AFFAIRES

Victime de la récession en Grande-Bretagne

Le néerlandais DAF cherche un allié

AMSTERDAM

de notre correspondant

Chroniquement déficitaire et lourdement endetté, le constructeur de camions néerlandais DAF a annoncé, jeudi 27 août, qu'il négociait une *«alliance stratégique»*. Mais la direction s'est refusée à identifier le partenaire pressenti.

Elle n'a pas voulu commenter la rumeur propagée par la presse qui affirme qu'il s'agit de l'allemand Mercedes-Benz, un allié dont les syndicats ne veulent pas. DAF se trouve en effet en concurrence directe avec le constructeur de Stuttgart, infiniment plus gros aussi bien en termes de chiffre d'affaires (90 milliards de francs contre 15) que de salariés (95 000 employés contre 13 045) et qui fait partie du puissant conglomérat Daimler-Benz. Un porte-parole de ce dernier a néanmoins démenti qu'une prise de participation dans DAF et, *a fortiori*, sa reprise pure et simple soient à l'ordre du jour.

Quoi qu'il en soit, c'est un rapprochement très étroit que recherche le fabricant néerlandais. Son président l'a décrit comme devant permettre, d'une part, *«un renforcement structurel de l'entreprise sur la base d'une participation mutuelle dans les produits, leur développement et leur production»*, et, d'autre part, *«un renforcement de sa position financière»*.

Victime de la récession en Grande-Bretagne, son principal débouché depuis la reprise de Leyland au milieu des années 80, DAF a perdu 1,8 milliard de francs au cours des deux derniers exercices. Les six premiers mois de l'année en cours se sont soldés par une nouvelle perte de 292 millions de francs. DAF a épuisé ses possibilités d'endettement auprès des banques et négocie depuis plusieurs semaines un prêt convertible de la part de l'Etat néerlandais et des autorités flamandes belges. Pour l'instant en vain.

CHRISTIAN CHARTIER

Retour de la chaîne à Paris

Sheraton rachète l'Hôtel Prince-de-Galles à Marriott

La chaîne d'hôtels Sheraton, filiale du géant américain ITT, a annoncé vendredi 28 août le rachat à la Marriott Corporation de l'hôtel parisien Prince-de-Galles et de six hôtels aux Etats-Unis pour un montant de 160 millions de dollars (800 millions de francs).

Ce rachat marque le retour de la chaîne Sheraton à Paris, où elle avait cédé le Sheraton Montparnasse (devenu depuis Méridien Montparnasse) en 1982, et s'inscrit dans une politique de redéploiement de son activité dans l'ensemble des capitales européennes. *«Nous avons désormais soixante-cinq établissements en Europe et plusieurs projets sont à l'étude»*, a indiqué M. Roland Ayme, vice-président d'ITT Sheraton.

De son côté, Marriott a annoncé que le montant des ventes de ses hôtels servirait à éponger une partie des dettes de la société. – *(AFP.)*

CONJONCTURE

Selon une enquête trimestrielle de l'INSEE

La demande continue de baisser en France et stagne en Europe

La demande globale (demande de tous les agents économiques) continue de décroître en France au troisième trimestre 1992, de même qu'en Italie, et stagne partout ailleurs dans la CEE, indique l'enquête trimestrielle de conjoncture européenne publiée jeudi 27 août par l'INSEE. Seul le Royaume-Uni enregistre une hausse de sa demande globale. Pour l'ensemble des partenaires européens de la France, la demande de tous les agents économiques augmente dans le secteur des biens d'équipement, demeure stable dans celui des biens de consommation et est plutôt orientée à la baisse pour les biens intermédiaires.

Toujours selon l'INSEE, la demande étrangère devrait elle aussi diminuer de juillet à septembre 1992, sauf en France et en Allemagne. En France, cette demande étrangère se redresse vivement dans le secteur des biens intermédiaires, ce qui n'est pas le cas pour les biens d'équipement et les biens de consommation. Les chefs d'entreprise européens sont ainsi de plus en plus nombreux à juger leur capacité de production suffisante par rapport à la demande, après trois trimestres de baisse ou de stabilité de cette opinion. Enfin, le taux d'utilisation des capacités de production est en légère baisse partout en Europe, Royaume-Uni excepté.

□ **Air France coopérera avec Vietnam Airlines.** – Le groupe Air France vient d'annoncer un projet de coopération avec Vietnam Airlines visant à assurer la modernisation de la compagnie aérienne vietnamienne *«pour en faire une entreprise de transport aérien efficace et fiable, capable de participer au développement du trafic en Asie»*. Air France apportera une assistance technique, aidera à former le personnel de l'entreprise vietnamienne et à adapter son réseau dans la région. Ce partenariat pourrait se concrétiser par l'entrée d'Air France dans le capital de Vietnam Airlines *«sous la forme d'un apport de moyens matériels et humains»*, dans le cadre d'un montage financier et juridique. D'autres projets, comme l'implantation d'un hôtel Méridien à Ho-Chi-Minh-Ville, vont être étudiés. Air France a repris ses vols vers Hanoï depuis le 1er mai.

□ **Adidas : M. Delors reçoit une délégation syndicale CFDT des Landes.** – Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, *«fera étudier la zone sud»* des Landes *«pour voir si elle remplit les critères d'éligibilité de zone de reconversion industrielle»*, a annoncé, dimanche 30 août, la délégation syndicale CFDT des Landes, reçue la veille par M. Delors pour s'entretenir des risques de disparition de deux établissements de la firme Adidas dans les Landes (307 emplois menacés à Tosse et Saint-Vincent-de-Tyrosse). La CFDT des Landes souhaiterait voir appliquer pour la zone sud des Landes le *«même type de démarche que celle, réussie, de la reconversion de l'usine Pechiney-Noguères sur le bassin de Lacq»*. Une démarche qui lui permettrait de bénéficier de financements européens.

□ **Les pays du Golfe auront un tarif extérieur commun en 1993.** – Les six monarchies arabes du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Qatar, Oman) se doteront d'un tarif extérieur douanier commun en mars 1993, a annoncé le sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques du Conseil de coopération du Golfe (CCG), M. Abdul Al Quwaiz, cité samedi 29 août par l'agence qatariote de presse QNA. Elles rempliront ainsi une des conditions posées par la Communauté européenne pour la conclusion d'un accord commercial. Les tarifs douaniers varient actuellement de 1 % à 20 % entre Etats du CCG.

□ ***Le Japon* espère une croissance de 3,5 %.** – D'après le vice-ministre du MITI (ministère nippon du commerce international et de l'industrie), M. Yuji Tanahashi, le plan de relance de 400 milliards de francs adopté la semaine passée par le gouvernement de Tokyo (*le Monde* du 29 août) devrait permettre au Japon d'enregistrer une croissance de 3,5 % pendant l'exercice 1992-1993.

COMMUNICATION

Un sondage CSA- «la Vie» sur les Français et la télévision

Coups de cœur pour les journalistes

Bruno Masure (Antenne 2) soulève l'enthousiasme tandis que Dorothée (animatrice des émissions enfantines de TF 1) *«donne envie de changer de chaîne»* : tels sont les résultats d'un sondage réalisé par l'institut CSA et l'hebdomadaire *la Vie* du 27 août, auprès d'un échantillon représentatif de 1 005 personnes de dix-huit ans et plus, du 7 au 9 juillet. Ce *«portrait de famille de la télévision»* est esquissé par les téléspectateurs invités à classer quarante-cinq animateurs et journalistes du petit écran. Bruno Masure, Anne Sinclair, Bernard Pivot et Jean-Marie Cavada, tous sur les chaînes publiques et tous appréciés (devant Nicolas Hulot, Claude Sérillon ou Patrick Poivre d'Arvor, etc.), traduisent *«la victoire des journalistes sur les saltimbanques»* tandis que des «animateurs-vedettes» de TF 1, comme Dorothée, Jacques Martin ou Patrick Sabatier, sont rejetés par respectivement 65 %, 46 % et 42 % des sondés.

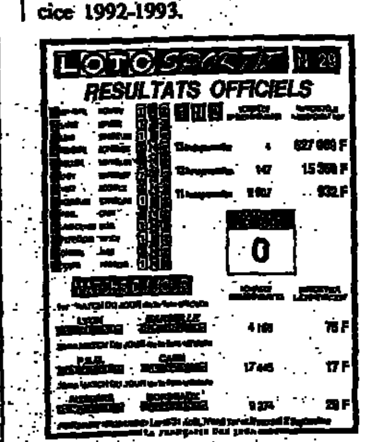
LOTO SAMEDI 29 AOUT 1992

19H55

8 13 17 24 26 44 – 21

6	8	1 342 695 F
5 + complémentaire	32	32 400 F
5	1 747	2 055 F
4	[illegible]	82 F
3	[illegible]	11 F

20H35



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un conflit-test aux Etats-Unis

La grève déclenchée par le syndicat UAW menace plusieurs usines de General Motors

General Motors va émettre vingt-cinq millions d'actions nouvelles dont le produit (environ 700 millions de dollars, soit 3,4 milliards de francs) servira à financer le rachat des activités missiles de General Dynamics. Parallèlement, le groupe est confronté à un important conflit social.

NEW-YORK

de notre correspondant

Depuis le 27 août, l'usine de Lordstown (Ohio) de General Motors (GM) est en proie à une grève déclenchée par le puissant syndicat américain de l'automobile, United Automobile Workers (UAW), lequel accuse la direction d'avoir violé l'accord salarial de 1990 en décidant de supprimer 280 emplois sur les 2 600 que compte cette installation spécialisée dans la fabrication de pièces de métal. Ce conflit a rapidement gagné l'usine de Spring-Hill (Tennessee) où GM produit ses fameuses voitures Saturn, qui doivent permettre au numéro un mondial de l'automobile de redorer son image.

Privée de pièces détachées, Spring-Hill, qui fonctionne sur la base du système «zéro stock», a dû fermer ses portes et quatorze autres usines du groupe, elles aussi approvisionnées par les pièces en provenance de Lordstown, pourraient faire de même. D'après les spécialistes du secteur automobile, General Motors peut supporter sans trop de dommage pendant quelques jours les 12 millions de dollars quotidiens que lui coûtent le conflit pour la seule usine produisant les Saturn. Mais au-delà, c'est toute une partie du programme de redressement financier entrepris par le PDG de General Motors, M. Robert Stempel, qui risque d'être compromis.

La carte des reclassements

Pour l'UAW comme pour la direction de General Motors, la grève de Lordstown a valeur de test. Après avoir subi plusieurs échecs retentissants, le syndicat va pouvoir mesurer la capacité de résistance de ses adhérents dans un secteur qu'il maîtrise – l'automobile – et dans un groupe – GM – où l'annonce, en février dernier, de la fermeture de 21 usines et la suppression de 71 000 emplois en Amérique du Nord d'ici à 1995, a provoqué un véritable traumatisme.

A Detroit, où l'on faisait état, le 29 août, de *«certains progrès»* dans les négociations, la direction de GM va aussi jauger la combativité de son personnel en prévision de la négociation de la nouvelle convention collective (celle qui est actuellement en vigueur s'achève le 15 septembre 1993) qui concerne les 250 000 ouvriers employés aux Etats-Unis.

Dans les prochaines semaines, le syndicat UAW va surtout jouer la carte des reclassements. Avec, en prime, les griefs supplémentaires formulés par les salariés de GM qui voient leurs emplois se réduire sur le sol américain tandis qu'ils se développent au sud du Rio Grande, une tendance qui va s'accentuer après la signature officielle, à la mi-août, de l'accord de libre-échange liant les Etats-Unis au Mexique et au Canada.

Le voisin du nord a déjà séduit G.M. Le 27 août dernier, le jour où les ouvriers de Lordstown se mettaient en grève, la dernière Chevrolet Camaro Z-28 sortait des chaînes de l'usine de Van-Nuys, située près de Los-Angeles. Ces modèles Camaro, ainsi que les Pontiac Firebird, seront désormais produits au Canada, près de Montréal. En attendant, la Californie du Sud, une des régions les plus touchées par la crise qui perdure, fait à nouveau une croix sur 2 600 emplois. Ceux qu'assurait jusque-là GM dans cette usine depuis quarante-cinq ans.

SERGE MARTI

Malgré la mise en cause du président Collor

Le Brésil poursuit les négociations avec ses créanciers bancaires

OBERNAI

de notre envoyé spécial

Alors que la crise politique s'aggrave autour du président Collor, les négociations sur la dette commerciale à moyen et long terme du Brésil (44 milliards de dollars) se poursuivent activement entre le gouvernement de Brasilia et ses banques créancières. D'Obernai (Bas-Rhin) – où il participait, du jeudi 27 au dimanche 30 août, à un séminaire de l'Institut Aspen sur l'économie mondiale, – M. William R. Rhodes, vice-président de la City Bank et président du comité des banques commerciales créancières du pays, nous a indiqué qu'un nouvel accord partiel devrait être signé le 10 septembre à Toronto (Canada) entre le ministère brésilien de l'économie et les banques, portant sur les intérêts dus et non payés par le Brésil en 1989 et 1990.

En avril 1991, les deux parties avaient décidé que, sur les 7 milliards de dollars d'intérêts accumulés et non payés, le Brésil en rembourserait en liquide 25 % (2 milliards) et que le reste (environ 5 milliards) ferait l'objet d'émissions d'obligations. Les banques ont d'ores et déjà récupéré les 2 milliards de dollars. L'accord du 10 septembre portera sur les émissions d'obligations. Les premiers titres devraient être émis en novembre.

En outre, M. Rhodes poursuit, nous a-t-il indiqué, pour le compte des cinq cents banques créancières, les discussions sur l'ensemble de la dette à moyen et long terme du pays. Il compte parvenir à un accord de principe avec le ministère des finances brésilien *«avant la mi-septembre»*, accord qui devra ensuite être soumis au Sénat brésilien. Actuellement, les banques ne perçoivent qu'environ 30 % des intérêts que leur doivent les Brésiliens. Ces retards de paiement devraient être pris en compte dans l'accord global.

ERIK IZRAELEWICZ

L'indemnisation des victimes de la collectivisation communiste

Une partie des terres des coopératives hongroises sont vendues aux enchères

Le gouvernement hongrois a donné le coup d'envoi, lundi 24 août, à un vaste programme de vente aux enchères d'une partie des terres des coopératives agricoles. L'objectif est de céder près de 20 % de la surface cultivable du pays à 50 000 nouveaux propriétaires

LOVASZPATONA

de notre envoyé spécial

La coopérative «Nouvelle vie» de Lovaszpatona, à 140 kilomètres à l'ouest de Budapest, n'a jamais si bien porté son nom. En moins de deux heures, ce lundi 24 août au matin, sur les 3 000 hectares qu'elle occupe, 86 ont été vendus à dix-huit nouveaux propriétaires de la commune. C'est dans cette petite municipalité dirigée par le Parti socialiste (ex-communiste) que s'est déroulée l'une des premières ventes aux enchères des terres des coopératives agricoles du pays.

A Lovaszpatona comme ailleurs, cette vente est exclusivement réservée aux détenteurs de bons d'indemnisation distribués depuis le printemps par l'Etat à ceux dont les biens avaient été abusivement nationalisés par les communistes. Depuis le début de l'année, les 1 200 coopératives du pays, qui exploitent les deux tiers des 10 millions d'hectares de surfaces cultivables, ont reçu des instructions pour réserver de 30 % à 35 % de leurs terres pour ces ventes aux enchères.

Parmi la foule rassemblée dans la salle des fêtes du village, ils étaient dix-huit à détenir ces fameux coupons violets qui leur permettront de récupérer «leurs» terres (ou des parcelles de valeur équivalente) confisquées pendant près de quarante ans. Cette première redistribution est symbolique, mais les ventes vont se poursuivre pendant environ un an. A terme, ce sont environ 20 % des terres des coopératives qui vont ainsi être remises aux mains de 50 000 petits propriétaires.

Parallèlement à ce processus, le gouvernement conservateur de Budapest a engagé la plus importante réforme agraire depuis l'après-guerre. Une loi, adoptée par le Parlement au mois de janvier, prévoit la privatisation totale d'ici à la fin de l'année de toutes les coopératives agricoles qui ont jusqu'au 31 décembre pour se transformer en groupements fondés sur la libre association des membres, et non plus sur la contrainte.

Il s'agit là d'une solution ambiguë, car ceux qui décident d'entrer dans cette nouvelle structure coopérative hériteront des actifs (terres et machines-outils), mais aussi des dettes des coopératives, alors que la moitié d'entre elles sont déficitaires à cause de la grave crise de surproduction que traverse l'agriculture. Résultat : les «victimes de l'ancien régime» récupèrent aujourd'hui une terre à forte valeur symbolique mais à faible valeur foncière. Istvan Kiss, l'un des dix-huit «pionniers» de Lovaszpatona, se félicite d'avoir *«rendu justice à la mémoire de* [son] *père»* en reprenant les 5 hectares familiaux intégrés de force à la coopérative en 1959. Toutefois, prudence oblige, il ne compte pas les exploiter lui-même, mais va les louer pour la modique somme de 9 000 forints (600 francs) par an...

JEAN-MICHEL RIOLS

Pour accompagner la croissance

Neuf nouvelles banques étrangères autorisées à s'implanter en Chine

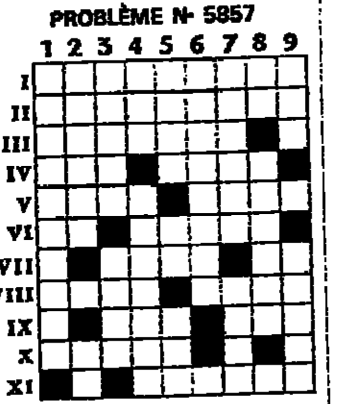
La Chine vient de décider de faire plus largement appel aux banques étrangères pour financer ses projets de développement économique. Le rythme élevé de la croissance (officiellement 10 % au premier semestre de 1992) ne permet plus aux banques chinoises de faire face aux besoins de capitaux. Le gouvernement chinois a donc donné l'autorisation de s'implanter à neuf établissements étrangers, dont la BNP et la Société générale, dans sept villes.

La Banque nationale de Paris s'installera à Tianjin, près de Pékin, et la Société générale à Canton. Elles seront notamment accompagnées de la Standard Chartered, de la Hongkong and Shanghaï Banking Coorporation et des japonaises Yamagushi et Sumitomo. Auparavant, les banques étrangères ne pouvaient ouvrir des succursales que dans les cinq zones économiques spéciales et à Shanghaï. En tout, près de cinquante établissements bancaires étrangers seront présents en Chine.

□ **Taïwan assouplit ses modalités d'investissement en Chine.** – Taïwan a décidé d'assouplir sa réglementation concernant les investissements en Chine. Les entreprises de Taïwan pourront désormais s'installer en Chine sans avoir à créer de filiales dans un pays tiers, a annoncé vendredi 28 août le ministère de l'économie. Les investissements taïwanais en Chine devraient se situer aux alentours de 1,5 milliard de dollars (7,5 milliards de francs) en 1992. – *(Reuter.)*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5857



HORIZONTALEMENT

I. Les bons morceaux. – II. Mets en morceaux. – III. Une grande clarté. – IV. Vivait avec le premier venu. Sont parfois de vrais guêpiers. – V. Pas en Italie. Forme une communauté avec la Castille. – VI. En France. Se fait parfois avec hésitation. – VII. Ancienne capitale. Vieille ville. – VIII. Soudés. Sa période fut l'âge d'or de la civilisation japonaise. – IX. Fit preuve d'attachement. Service ancien. – X. Trou de «balle». – XI. Comme les mains de celui qui n'a rien pris.

VERTICALEMENT

1. Peuvent avoir beaucoup de trous. – 2. Une grosse envie, parfois. Participe. 3. Se font en une minute quand ils sont authentiques. Dans les affaires étrangères. – 4. Une balle ratée. Nécessite généralement un bon tuyau d'échappement. – 5. Un endroit agréable. Période. Un homme sans connaissance. – 6. Vieux jupon. – 7. Mal emballés. Le cœur de l'été. – 8. Préposition. Sont dans l'ordre quand elles sont bonnes. – 9. Élément de conservation. Pas atteints.

Solution du problème n° 5856

Horizontalement

I. Champignons. PMU. – II. Ou. Noël. Toron. – III. Tipule. Gélivure. – IV. Étui. Garnement. – V. Dressage. Suse. – VI. Aère. Le. Ane. – VII. Epimaques. – VIII. Ulcères. Menu. Ca. – IX. Round. Conte. Ri. – X. Ultravirus. Nom. – XI. Mètre cube. Papa. – XII. Eure. Hel. Aba. SN. – XIII. Grippe. Equarrit. – XIV. Couve. Rouée. – XV. Tsé-tsé. Vibrisse.

Verticalement

1. Côte d'Azur. Mégot. – 2. Huître. Loueur. – 3. Puéricultrice. – 4. Mouise. Entrepôt. – 5. Ordre. Pus. – 6. Inégal. Achevé. – 7. Go. Agées. Vue. – 8. Nègre. Cible. – 9. Olen. Timoré. Qui. – 10. Les. Menu. Au. – 11. Stimulants. Barr. – 12. Oves. Que. Paroi. – 13. Pruneau. Na I Rus. – 14. Mort. Nécropsies. – 15. Une. Désaimentée.

GUY BROUTY

ÉCONOMIE

Bien qu'affectée par des grèves

SAS remonte la pente mais perd la clientèle d'affaires

L'adversité ne fait pas reculer M. Jan Carlzon, PDG de plus en plus contesté de la SAS, la compagnie aérienne scandinave. Il est déterminé à poursuivre les mesures qui doivent lui permettre d'affronter *« les gigantesques changements structurels qui vont survenir dans toute l'Europe et auxquels les transports aériens ne sont pas préparés »*.

Le conflit qui l'oppose depuis deux semaines au personnel au sol et de cabine, grèves sauvages à la clé, en Suède, en Norvège et au Danemark, n'est pas terminé et menace de s'étendre au personnel de Linjeflyg, la compagnie intérieure suédoise rachetée au printemps par SAS ; la libre concurrence qui a commencé en Suède le 1er juillet se fait sentir, et les Suédois sont ravis de voler avec Transwede ou Malmö Aviation, qui proposent des tarifs inférieurs à ceux de SAS. La conjoncture ne montre pas de signes de reprise : le trafic aérien a baissé en Suède de 4,5 %. Plus grave encore, la clientèle d'affaires autour de laquelle avait été articulée sa restructuration boude la compagnie.

« La situation continue d'être extrêmement grave », note M. Carlzon, qui voit pourtant poindre un renversement de la tendance. Les chiffres pour le premier semestre de 1992 sont en amélioration par rapport à la même période de l'an dernier : un résultat avant impôt de 502 millions de couronnes (466 millions de francs) contre un déficit de 1,025 milliard de couronnes en 1991 (953 millions de francs), dont 595 millions étaient dus aux restructurations, à la guerre du Golfe et au fléchissement du marché, et un chiffre d'affaires de 16,1 milliards de couronnes (15 milliards de francs) en progression de 5 %. *« Ces résultats sont bons comparés à ceux des autres compagnies européennes, presque sans exception. »* Toutefois les résultats prévus pour l'ensemble de l'année seront à peine supérieurs à ceux des six premiers mois.

Il reste à M. Carlzon à réussir l'intégration SAS-Linjeflyg qui doit donner 70 % du marché intérieur à SAS. Il doit aussi retrouver la confiance de son personnel qui a du mal à accepter le programme sévère de réduction d'emplois. Le PDG de SAS reste cependant fermement convaincu que sa compagnie sera l'un des cinq plus gros transporteurs européens en 1995-1996. *« En nombre de passagers*, prétend-il, *SAS est troisième en Europe et, avec Linjeflyg et British Midland qu'elle contrôle, elle est maintenant à égalité avec le plus gros, Air France. »*

FRANÇOISE NIÉTO

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Le Futuroscope de Poitiers a fêté son millionième visiteur.** – Le Futuroscope de Poitiers a fêté samedi 29 août son millionième visiteur. Le Futuroscope est un parc européen de l'image qui réunit trois grandes activités : les loisirs, la formation et la recherche ainsi qu'une aire d'activité économique. Créé en 1987 à l'initiative de M. René Monory, président UDF du conseil général de la Vienne, il a vu sa fréquentation augmenter de 30 % en 1992. Son chiffre d'affaires devrait s'élever à 195 millions de francs cette année, soit une croissance de 42 % par rapport à 1991.

□ **L'assureur suédois Skandia a perdu 319 millions de francs au premier semestre.** – Après les mises en cessation de paiement de l'assureur danois Hafnia (*le Monde* du 21 août) et du norvégien Uni Storebrand (*le Monde* du 28 août), c'est au tour de la compagnie suédoise Skandia d'afficher ses difficultés avec des pertes de 319 millions de francs au 30 juin. Le premier groupe d'assurance suédois reste solide, mais il a été victime de la forte baisse de ses actifs boursiers et immobiliers. Les moins-values latentes représentent 636 millions de couronnes, alors que l'activité d'assurances a dégagé un bénéfice de 195 millions de couronnes. Les dirigeants du groupe espèrent renouer avec les bénéfices dès 1993.

RACHATS

□ **British Airways et US Air seraient prêtes à racheter TWA.** – Les compagnies aériennes britannique British Airways et américaine US Air, qui se sont rapprochées en juillet, ont l'intention de racheter la compagnie américaine TWA en difficulté et de créer ainsi la plus grande compagnie aérienne du monde, affirme le *Sunday Times* du 30 août. L'hebdomadaire britannique précise que M. Seth Schofield, PDG de US Air, a confirmé l'intention de sa compagnie de racheter les liaisons vers l'Europe de TWA et son centre de Saint Louis (Missouri). Le montant de l'achat est estimé par des analystes à 300 millions de dollars, précise le journal.

□ **Stora (Suède) vend une partie de ses activités à Cebal Svenska.** – Akerlund and Rausing, filiale du groupe suédois Stora, premier européen dans le domaine forestier et papetier, vend ses activités de production de tubes à Cebal Svenska AB. L'usine de production de tubes de Aakerlund and Rausing, située à Lund dans le sud de la Suède, réalise des ventes annuelles de 50 millions de couronnes suédoises (47 millions de francs) et emploie 90 personnes. La vente de l'usine intervient dans le cadre de la stratégie de Aakerlund and Rausing de se restructurer autour de ses principales activités.

□ **Au Printemps (Pinault) détient 99,97 % de Conforama.** – Les grands magasins du Printemps, filiale du groupe Pinault, détiennent 99,97 % du capital de Conforama (distribution d'ameublement) à l'issue de l'offre publique de retrait lancée sur cette société, a indiqué, vendredi 28 août, la Société des Bourses françaises (SBF). La participation du Printemps dans Conforama est détenue *via* la Société anonyme des grands magasins de la nouvelle France. L'action Conforama sera radiée de la cote du second marché le mardi 1er septembre, à l'issue de la séance de Bourse.

□ **Jacobs Suchard rachète un confiseur slovaque.** – Le confiseur suisse Jacobs Suchard, filiale du groupe américain Philip Morris, a acquis vendredi 28 août 32 % des actions du plus grand producteur de confiserie slovaque, l'usine Figaro. Il en deviendra l'actionnaire majoritaire avant la fin de l'année. Située à Bratislava, cette usine compte environ 600 employés et fabrique des produits chocolatiers (tablettes, barres, pralinés, chewing gum, etc.).

LANCEMENT

□ **Nintendo retarde le lancement des jeux vidéo utilisant le CD-ROM.** – Nintendo Co., premier fabricant japonais de jeux vidéo, a annoncé qu'il retardait le lancement d'un appareil utilisant le CD-ROM, un système de mémoire à disque compact. La firme envisageait de commencer sa production en janvier 1993, mais a révisé son calendrier initial et projette maintenant de produire les jeux vidéo CD-ROM à partir d'août 1993. *« Peu de gens achèteraient les CD-ROM à la place des appareils existants à 16 bits dans la conjoncture actuelle »*, affirme la société pour justifier ce report.

CRISE

□ **La Sodème (emballage) dépose son bilan.** – La Sodème, filiale du groupe MMG Patricof spécialisée dans la fabrication de machines automatiques d'emballage, a déposé son bilan, vendredi 28 août, avec un passif de 39 millions de francs. Reprise en 1991 par le groupe international MMG Patricof, la Sodème emploie une soixantaine de personnes sur deux sites industriels dans l'Aude, dans ses installations d'Avrillé (Maine-et-Loire) et dans sa filiale espagnole. Ce dépôt de bilan serait dû, selon la direction, à la perte du marché allemand en raison de la législation interdisant certains types d'emballage en bois, mais la CGT accuse la nouvelle direction de chercher à déménager la production en Espagne. En 1990, la Sodème a réalisé un chiffre d'affaires de 100 millions de francs avec 80 % du marché français des machines automatiques pour l'agrafage des cartons ondulés.

ACCORD

□ **Gillette se renforce en Chine.** – Gillette a annoncé vendredi 28 août la formation d'une société conjointe avec l'usine de fabrication de lames de rasoirs de Shangaï qui fournit la moitié du marché chinois où se vend annuellement un milliard de lames. Les quelque mille employés de Gillette Shangaï fabriqueront des lames pour les rasoirs à double lame à destination du marché du Pacifique. Gillette contrôlera 70 % de la société, qui fera l'objet d'un investissement initial de 29,5 millions de dollars (141,5 millions de francs). Il s'agit de la deuxième société conjointe de Gillette en Chine après celle de Shen-yang.

VIE DES ENTREPRISES

PARIS, 31 août ↓

Attentisme

Séance presque pour rien lundi 31 août à la Bourse de Paris, où, en dépit de la rentrée de la plupart des vacanciers, le marché des actions était à la limite de l'inactivité totale. En baisse symbolique de 0,01 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une petite perte de 0,10 %, à 1 685,78 points.

D'après les professionnels, les investisseurs sont tout simplement paralysés par le débat qui agite la classe politique autour du référendum du 20 septembre sur le traité de Maastricht. Les péripéties du week-end militant en faveur des partisans du « non », explique un expert financier. Il estime que le marché n'a pas encore totalement intégré un éventuel refus de ratification du traité. Les analystes redoutent notamment, en cas de victoire du « non », une hausse de 1 à 2 points des taux d'intérêt à court terme. Or le niveau déjà élevé du loyer de l'argent est considéré depuis des mois comme une entrave à la croissance économique. La fermeture lundi des marchés britanniques expliquait également pour partie la faiblesse du volume des transactions.

Du côté des valeurs, les écarts à la hausse comme à la baisse se faisaient dans des marchés très étroits. Du côté des baisses, on remarquait plus particulièrement celles de 8,8 % de la SFIM, de 6,6 % de Sovac et de 4,9 % de SEB, qui a annoncé un résultat semestriel jugé décevant. Repli également de SCOA, qui perd 3,5 %, et d'Europe 1, en recul de 2,8 %. Hausses en revanche de 7,4 % de Bafip, de 7,0 % de Marine Wendel et de 3,3 % d'Eurotunnel dans un marché de 765 000 titres.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	21-8-92	28-8-92
Valeurs franç. à rev. variable	98,3	96,7
Valeurs industrielles	103,1	100,5
Valeurs étrangères	88,1	87,9
Pétroles-Énergie	85,1	83,7
Chimie	116,4	114,8
Métallurgie, mécanique	106,4	100,6
Électricité, électronique	106,2	102,9
Bâtiment et matériaux	101,3	98,2
Ind. de consom. non alim.	114,9	112,9
Agroalimentaire	101	98,9
Distribution	107,7	105,8
Transports, loisirs, services	101,8	97,9
Assurances	87,6	84,6
Crédit bancaire	87,3	86,3
Sicomi	90,9	90,2
Immobilier et foncier	80,3	81,5
Investissement et portefeuille	86,1	82,5

Base 100 : 31 décembre 1991

	21-8-92	28-8-92
Valeurs franç. à revenu fixe	98,1	97,2
Emprunts d'État	97,5	96,3
Emprunts garantis et assimilés	98,4	97,6
Sociétés	98,7	98,1

Base 100 en 1949

	21-8-92	28-8-92
Valeurs franç. à rev. variable	3 863,2	3 783,6
Valeurs étrangères	3 531	3 483,5

Base 100 en 1972

	21-8-92	28-8-92
Valeurs franç. à rev. variable	548,83	534,48
Valeurs étrangères	477,49	471,05

Base 100 : 31 décembre 1980

	21-8-92	28-8-92
Indice des val. fr. à rev. fixe	117,2	116,1
Emprunt d'État	118,1	116,8
Emprunts garantis et assimilés	116,5	115,6
Sociétés	116,9	116,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

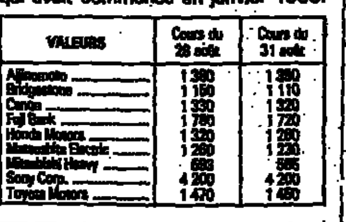
	21-8-92	28-8-92
Indice général	477,73	468,51
Produits de base	396,39	390,94
Construction	434,20	422,68
Biens d'équipement	243,77	246,01
Biens de consom. durables	535,93	566,13
Biens de consom. non durables	782,13	771,23
Biens de consom. alim.	847	832,49
Services	486,62	478,38
Sociétés financières	411,30	394,34
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	391,79	388,09
Valeurs industrielles	491,19	480,72

TOKYO, 31 août ↑

Au-dessus des 18 000 points

La Bourse de Tokyo a poursuivi son redressement lundi 31 août, même si la séance a été affectée par des prises de bénéfices. Des ventes qui sont considérées par les professionnels comme logiques après une envolée de plus de 26 % en deux semaines. L'indice Nikkei affichait tout de même lundi une hausse de 90,33 points (0,50 %) à 18 061,12 points et repassait au-dessus de la barre symbolique des 18 000 points.

Le sentiment des investisseurs japonais reste très positif, grâce notamment au plan de relance de l'économie de 10 000 milliards de yens (environ 400 milliards de francs) présenté la semaine dernière par le Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir. Aux yeux des opérateurs, le Kabuto-cho est maintenant définitivement sorti d'une période de marasme qui avait commencé en janvier 1990.



VALEURS	Cours du 28 août	Cours du 31 août
Ajinomoto	1 380	1 380
Bridgestone	1 150	1 110
Canon	1 330	1 320
Fuji Bank	1 780	1 720
Honda Motors	1 320	1 280
Matsushita Electric	1 260	1 230
Mitsubishi Heavy	598	585
Sony Corp.	4 200	4 200
Toyota Motors	1 470	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4300	4275	Immob. Hôtelière	1030	1030
Arnault Associés	181	....	Interm. Computer	150	116 20
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	52	....
Bque Vernes	665	....	Locamic	64	66
Boiron (Ly)	460	457	Matra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	214	....	Molex	123	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	770	770	Publ.Filipacchi	436	425
Calberson	257	257	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Cardif	722	740	Select Invest (Ly)	93 50	93
C.E.G.E.P.	157 80	157 80	Serbo	235	237
C.F.P.I.	286 50	286 50	Sopra	289 90	285
C.N.I.M.	1020	1031	TF1	451	446
Codetour	263	263	Thermador H. (Ly)	329	....
Conforama	1219	....	Unilog	283	282 50
Creeks	100	104	Viel et Cie	93 90	94
Dauphin	260	....	Y. St-Laurent Groupe	817	802
Delmas	1040	1040			
Demachy Worms Cie	348 90	349			
Devanlay	1100	1100			
Deville	154	150			
Dolisos	116	116			
Editions Belfond	170	168			
Europ. Propulsion	170	182			
Finacor	111	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	58 50	58			
G.L.M.	340	340			
Gravograph	150	150			
Guntoll	770	....			
I.C.C.	162	162			
Idianova	89	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 août 1992
Nombre de contrats estimés : 154 132

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	104,80	105,22	105,52
Précédent	104,66	105,08	105,56

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
107	0,67	1,01	2,63	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 18 584

COURS	Août 92	Septembre 92	Octobre 92
Dernier	1 686,50	1 701	1 702
Précédent	1 686,50	1 709	1 720

CHANGES

Dollar : 4,80 F =

Le dollar s'échangeait en très légère hausse lundi 31 août lors des premiers échanges entre banques, s'établissant à 4,8080 F contre 4,8010 F à la clôture de vendredi. Le billet vert semblait se stabiliser sur toutes les places, amorçant aux dires des cambistes une certaine consolidation.

FRANCFORT	28 août	31 août
Dollar (en DM)	1,4080	1,4087

TOKYO	28 août	31 août
Dollar (en yens)	123,60	123,18

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (31 août)	10 - 10 1/8 %
New-York (28 août)	3 5/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	27 août	28 août
Valeurs françaises	98,60	96,70
Valeurs étrangères	87,50	87,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	464,90	466,50
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 687,56	1 687,53

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	27 août	28 août
Industrielles	3 254,64	3 267,61

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	27 août	28 août
100 valeurs	2 311,60	2 312,60
30 valeurs	1 688,60	1 690,60
Mines d'or	79,30	79,40
Fonds d'État	87,29	87,04

FRANCFORT

	27 août	28 août
Dax	1 513,42	1 516,47

TOKYO

	28 août	31 août
Nikkei Dow Jones	17 970,79	18 061,12
Indice général	1 379,97	1 385,51

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,8070	4,8090	4,8910	4,8960
Yen (100)	3,8929	3,8955	3,9564	3,9622
Ecu	6,8937	6,8990	6,8781	6,8887
Deutschemark	3,4056	3,4095	3,4097	3,4161
Franc suisse	3,8060	3,8107	3,8303	3,8483
Lire italienne (1000)	4,4560	4,4621	4,3963	4,4069
Livre sterling	9,5250	9,5339	9,5227	9,5390
Peseta (100)	5,2495	5,2646	5,2064	5,2264

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	4 1/16	4 3/16	3 13/16	3 15/16	3 5/8	3 3/4
Ecu	11 1/16	11 3/16	11 3/16	11 5/16	11 3/16	11 5/16
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	7 5/8	7 3/4	7 11/16	7 13/16	7 3/4	7 7/8
Lire italienne (1000)	16	16 1/4	16	16 1/4	16	16 1/4
Livre sterling	10 3/16	10 5/16	10 1/2	10 5/8	10 3/4	10 7/8
Peseta (100)	13 3/16	13 7/16	13 3/8	13 5/8	13 1/2	13 3/4
Franc français	10 3/16	10 5/16	10 7/16	10 9/16	10 1/2	10 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 31 AOUT

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4740	C.N.E 3%	4740	....	....	....
830	B.N.P. T.P.	830	830	830	....
905	Cr.Lyon. T.P.	890	909	891	+ 0 11
1532	Renault T.P.	1600	1580	1572	- 1 75
1600	Rhone Poul. T.P.	1580	....	....	....
1028	Saint Gobain T.P.	1030	1030	1025	- 0 49
795	Thomson T.P.	800	817	817	+ 2 13
600	ACCOR	540	546	540	....
770	Air Liquide	779	786	769	- 1 28
620	Alcatel-Alsthom	610	610	612	+ 0 33
1530	Alc.Superm.	1670	1621	1669	- 0 06
260	A.L.S.P.I.	250 30	250 40	248	- 0 92
390	AGF Sté Centrale	389	385	384	- 1 29
132	Avenir H. Média	117 50	117	117	- 0 43
755	Axa (ex Cie Midi)	726	721	720	- 0 83
140	Bafip	135	140	145	+ 7 41
97	Bail-Equipem.	95 50	97	97	+ 1 57
690	Bail Investiss.	660	665	660	...
305	Bancaire	297	297	298 80	+ 0 61
740	Bazar H.-V.	747	....	....	....
1200	Berger (M)	1200	....	....	....
400	Bertrand Faure	400	399	399	- 0 25
775	Bic	770	760	770	....
1030	B.I.P.	1020	1025	1025	+ 0 49
190	BIS	190	190	190	....
330	B N P (CI)	327	320 10	321	- 1 83
685	Bolloré Tech.	688	688	687	- 0 15
3000	Bongrain	3080	3040	3040	- 1 30
540	Bon-Marché	551	553	550	- 0 18
525	Bouygues	516	508	508	- 1 55
88	BP France	83	85	83	....
960	B S N	951	947	946	- 0 53
1210	Canal Plus	1194	1208	1195	+ 0 08
190	Cap Gem.S.	184 10	185	184 90	+ 0 43
179	CMB Packa.	177 90	176 50	176 80	- 0 62
2450	Carrefour	2382	2389	2377	- 0 21
133	Casino	138	136 50	138	....
89	Casino ADP	93	92 50	91 50	- 1 61
435	Castorama D.I.	427 50	428	428	+ 0 12
165	C.C.F.	167	169	168 40	+ 0 84
35	CCMC Ly.	36	36	36	....
375	C.D.M.E.	378	372	376	- 0 53
142	C.E.G.I.D.	139 10	139 50	140	+ 0 65
73	Cerabati (Ly)	74	74	74	....
365	C.E.P. Comm.	359	357	357	- 0 56
96	Cerus	97	96 90	94 50	- 2 58
705	Cetelem	712	710	710	- 0 28
220	CF Int.	217 90	215 20	215 10	- 1 28
265	CGI Info.	248	250	247	- 0 40
945	C G I P	949	949	931	- 1 90
600	CSP	630	630	630	....
1100	Chargeurs S A	1130	1136	1131	+ 0 09
290	Christian Dior	294	290	285 10	- 3 03
570	C I C A (M)	560	541	555	- 0 89
330	Ciments franc.	329	329	321	- 2 43
640	Clarins	620	630	635	+ 2 42
440	Club Méditer.	428 80	430	429 10	+ 0 07
775	Colas	812	870	810	- 0 25
199	Cpt. Entrep.	187	189	187	....
1110	Compt Mod.	1040	1050	1031	- 0 87
225	CPR (Paris Réa.)	227	228	227 90	+ 0 40
750	Créd. Foncier	740	746	738	- 0 27
280	Crédit Loc France	259	258 50	269	
506	Cr Lyon (CI)	499 90	500	496	- 0 78
835	Crédit Nat.	865	852	860	- 0 58
350	CSEE	343	330	341	- 0 58
3200	Damart	3150	3120	3140	- 0 32
350	Dassault Aviation	347	355	352	+ 1 44
163	Dassault Electr.	158	155	155	- 1 90
1760	De Dietrich	1740	1735	1735	- 0 29
61	Dév.P.d.C.(Li)	68 80	69 10	69	+ 0 29
100	Dév.R.Sud-Est	95	95	92	- 3 16
320	D M C	309 50	301	301 10	- 2 71
400	Docks France	399	397 50	398	- 0 25
186	Dynaction	173	170	168 90	- 2 37
2140	Eaux (Gle)	2092	2086	2089	- 0 14
840	E.B.F.	810	810	800	- 1 23
395	Ecco	387	390 10	387 60	+ 0 16
310	Elf Aquitaine	318 80	320	321	+ 0 69
1000	ElfSanofi(ExSanofi)	995	987	984	- 1 11
220	Esso-Elf (Cerél)	215	213	213	- 0 93
590	Eridania-Beghin	622	622	617	- 0 80
380	Essilor	390 30	393	393	+ 0 69
178	Essil.Int.(DP)	178	....	....	....
780	Esso	765	764	770	+ 0 65
1210	Eurafrance	1145	1150	1150	+ 0 44
540	Eurocom	557	545	545	- 2 15
70	Eurodisneyland	72 35	73	72 90	+ 0 76
925	Europe 1	900	895	875	- 2 78
35	Eurotunnel	36 40	36 60	37 25	+ 2 34
1450	Exor	1450	....	....	....
96	Finextel	96	97	96	...
315	Fives Lille	300	300	294	- 2 00
3200	Fromager. Bel	3250	3290	3290	+ 1 23
2040	Gal Lafayette	2002	1994	2000	- 0 10
335	G.A.N.	331 90	330	328	- 1 18
495	Gascogne (B)	480	472	472	- 1 67
1190	Gaz et Eaux	1190	1192	1192	+ 0 17
685	Géophysique	690	690	699	....
670	Groupe André SA	700	690	695	- 0 71
510	Groupe Cté	510	510	506	- 0 78
380	GTM-Entrep.	361	380	370	+ 2 49
1610	Guyenne-Gasc.	1550	1550	1550	....
112	Hachette	110	110	110 10	+ 0 09
480	Havas	455	452	455	....
285	Idia	278 90	....	....	....
320	Imétal	302	302	302	....
105	Immob. Phénix	106 50	107 50	105	- 1 41
89	Ingénico	87 40	87	85	- 2 75
7000	Inst. Mérieux	7100	7080	7060	- 0 56
385	Interbail	384	384	384 50	+ 0 13
660	Intertechnique	641	640	640	- 0 16
820	J. Lefebvre	793	786	780	- 1 64
480	Klépierre	465	465	461 30	- 0 80
730	Labinal	690	675	675	- 2 17
300	Lafarge	275 50	273	273 50	- 0 73
280	Labon	275	....	....	....
4300	Legrand	4175	4153	4161	- 0 34
2250	Legrand (DP)	2269	.	....	
305	Lagos Industr.	267	270	270 50	+ 1 31
635	Locindus	631	631	631	
3670	L.V.M.H.	3655	3647	3656	+ 0 03
510	Lyon.Eaux/Dumez	505	505	605	
58	Majorette Ly	68	68 90	66 20	- 2 65
270	Mar. Wendel	280	278 20	278 20	+ 7 00
161	Matra	175 50	179 90	176 30	+ 0 46
444	Merlin-Gerin	450	441	450	
65	Métaleurop	66	67	66	
27	Métrologie In.	29	29 50	29 50	+ 1 72
192	Michelin	185	186	185 80	+ 0 43
156	Min. Salog (Ml)	156 10	....	....	
95	MMB	98	99	97 30	- 0 71
120	Moulinex	118 30	123	123	+ 3 97
845	Navig. Mixte	810	805	795	- 1 85
117	Nord-Est	115	114 50	115	
210	Nordon (Ny)	223	215	215	- 3 59
85	Olipar	85 95	86	85	- 1 11
935	Oréal	913	915	916	+ 0 33
305	Paribas	276 90	276 90	280 90	+ 1 44
160	Pechiney Int.	152 10	152 20	152	- 0 07
270	Pechiney (CIP)	263	263	268	+ 1 90
405	Pernod Ricard	388 50	388	386	- 0 64
605	Peugeot	580	580	579	- 0 17
350	Pinault	342 50	343	345 80	+ 0 96
755	Plasto-Omn.	765	764	750	- 1 96
...	Poliet Ex.Lamb.Fr.	224 50	230	224 50	
795	Primagaz	797	794	795	- 0 25
690	Printemps	692	694	696	+ 0 58
805	Promodès	810	805	500	- 1 64
400	Radiotechn.	404	403	401	- 0 74
5730	Redoute (La)	5680	5690	5640	- 0 70
184	Rémy Cointreau	154 50	154	154	- 0 32
525	R. Poulenc CIP	579	579	586	+ 1 21
56	Rochette(La)	54 30	54 90	54 10	- 0 37
405	Roussel Uclaf	390	387	387	- 0 77
2809	R. Impér.Ly *	2 780	..	....	
158	Sade (Ny)	151	153	153	+ 1 32
1980	Sagem	2135	2130	2101	- 1 59
520	Saint Gobain	497	493	491	- 1 21
1140	Saint Louis	1146	1200	1156	+ 0 87
1280	Salomon Ly	1299	1301	1300	+ 0 08
295	Salvepar (Ny)	313 90	313 50	313 50	.
1400	S A T	1401	1400	1401	
220	Saul. Chât.	218 50	220	219	+ 0 23
980	Saupiquet (Ns)	956	961	990	+ 3 56
555	Schneider	559	559	557	- 0 36
14	SCOA	14 50	14 60	14 50	...
325	Scor s.a.	339	339	339	...
420	S.E.B.	409	389 50	389	- 4 89
380	Selimag	390	385	380	- 2 56
115	Selectibanque	116	115	115	- 0 86
152	Sextant A.	167	170	169	+ 1 20
675	S F I M	737	672	672	- 8 82
185	S.G.E.	181	179	180	- 0 55
370	Simco	389	385	383 10	- 1 52
620	St. Rossignol	588	585	593	+ 0 85
430	Sligos	450	450	450	...
475	Société Géné.	474	470	469	- 1 05
45	Sodecco(B)	45 10	45 10	45	- 0 22
96	SoderoBld	93 10	97	93 40	+ 0 32
1020	Sodexho	985	980	978	- 0 71
69	Sogenal(Ny)	66	67 30	69 50	+ 5 30
360	Sogérap	341	340	340	- 0 29
1270	Som-Allib.	1264	1268	1268	+ 0 32
373	SOPHIA	375	380	378	+ 0 80
700	Sovac	739	710	690	- 6 63
265	SPEP.	255	260	255	
275	Spie-Batignol.	272 90	273	266 10	- 2 49
685	Strafor Facom	679	677	675	- 0 59
230	Suez	227 90	229 90	228 90	+ 0 44
1030	Synthélabo	986	986	987	+ 0 10
122	Thomson CSF	127 60	126 10	126	- 1 25
205	Total	206 80	208	209	+ 1 06
148	- (cert.)	155 90	155 80	155 80	- 0 06
174	Trafitel Fin.	170	174	172	+ 1 18
370	U.A.P.	349 70	354	350 10	+ 0 11
225	U F B Locab	205	205	205	
215	U.G.C. DA (Robert)	211	211	210	- 0 47
490	U I C	485	485	489	+ 0 82
385	U I F	398	398	398	...
730	U I S	725	725	725	....
380	Unibail	367	368 20	365	- 0 54
700	Valéo	700	703	702	+ 0 29
138	Vallourec	137 50	140	137	- 0 36
210	Via Banque	213 50	213	211	- 1 17
240	Worms et Cie	229	232	233 90	+ 2 14
1150	Zodiac	1128	1110	1110	- 1 60
950	Elf Gabon	959	945	945	- 1 46
88	Amax	87	88	87	
138	Amer. Barrick	143 50	146 40	147	+ 2 44
101	Amer. Express	101 10	102 90	101 40	+ 0 30
205	A.T.T.	202	203 40	205	+ 1 49
129	Anglo Amer C.	126 60	126 90	125 50	- 0 87
240	Amgold	230	231	234 50	+ 1 96
180	Banco Santander	176	180	180	+ 2 27
740	B.A.S.F.	712	711	705	- 0 98
890	Bayer	897	906	915	+ 2 01
48	Blenheim Plc	44 70	44 60	45	+ 0 67
27	Buffelsfont.	26 05	26 90	27	+ 3 65
116	Chase Manh.	110 80	111 70	113	+ 1 99
2060	Daimler Benz	2105	2103	2103	- 0 10
72	De Beers	73 80	73 90	74	+ 0 27
2080	Deutsche Bank	2068	2082	2086	+ 0 87
1080	Dresdner Bank	1113	...		
48	Driefontein	48 90	49 50	49	+ 0 20
245	Du Pont-Nem.	242 40	244	244	+ 0 66
210	Eastman Kodak	215 60	219	218 80	+ 1 48
10 50	East Rand	10 40	10 50	10 05	- 3 37
30	Echo Bay	29 60	30 30	30 20	+ 2 03
183	Electrolux	189	...	...	...
106	Ericsson	113	111	110 70	- 2 04
310	Exxon Corp.	312 50	....	...	....
199	Ford Motor	198 20		. .	
34	Freegold	34 40	34 50	34 40	
14	Gencor	14 15	14 05	14	- 1 06
365	Gén. Elec.	360	355	354 30	- 1 58
173	Gén. Motors	161 30		.	
320	Gén. Belgique	310	.	...	.
40	Gd. Métropol.	37 90	37 95	38	+ 0 26
50	Guinness	50 30	..	...	
18 50	Hanson PLC	18	18 10	18 40	+ 2 22
18 50	Harmony Gold	17 80	17	12 50	- 29 7
275	Hewlett Packard	271	270 50	270 50	- 0 18
31	Hitachi	31 50	31 45	31 20	- 0 95
795	Hoechst	822	820	820	- 0 24
60	Homestake	62 70	63 95	63 50	+ 1 28
105	I.C.I.	104 90	105	105	+ 0 10
420	I.B.M.	426 50	427	425 10	- 0 33
325	I.T.T.	317 20	319	319	+ 0 57
152	Ito Yokado	155	157	159	+ 2 58
48	Matsushita	48	47 35	47 25	- 1 56
3 55	Maxwell	3 55		.	
205	Mc Donald's	213 50	207 20	208	- 2 58
245	Merck	239 10	239 50	239 50	+ 0 17
480	Mannesmann M.	481 30	475	475	- 1 31
35	Mitsubishi	37	36 50	36 50	- 1 35
320	Mobil corp.	323 80	..		
285	Morgan J.P.	289 30		. .	
34700	Nestlé	34800	34900	34670	- 0 37
108	Norsk Hydro.	120	122 30	113 50	- 5 42
80	OFSIL	78 50	78	79	+ 0 64
1540	Pétrofina	1421	1450	1419	- 0 14
385	Philip Morris	390 10	393 60	395	+ 1 26
70	Philips	73 50	71 50	71 50	- 2 72
50	Placer Dome	51 40	51 40	50 80	- 1 17
235	Procter Gamble	228 20	225 30	226	- 0 96
155	Quilmès	155	.	.	..
18 50	Randfontein	15 25	15 80	15 55	+ 1 97
250	Rhone Poul. Rorer	251 30	251 20	250 50	- 0 32
430	Royal Dutch	434 80	437 70	437 30	+ 0 57
49	R T Z	48 10	49 45	49 45	+ 2 81
13	Saat & Saatchi	12 85	13	12 80	- 0 39
25	St Helena	25	25 50	25	
325	Schlumberger	328 20	330 70	330	+ 1 16
44	Shell transp.	43 80	..		.
2000	Siemens	2010	2012	2012	+ 0 10
155	Sony	163 60	165	165	+ 0 86
67	Sumitomo Bank	68 70	70 30	70 70	+ 2 91
135	T.D.K.	142	143	146 40	+ 3 10
54	Telefonica	52	52	52	....
25	Toshiba	24 75	24 80	24 90	+ 0 61
545	Unilever	544	541	543	- 0 18
285	Unit.Techn.	264	267 80	267 80	+ 1 44
191	Vaal Reefs	181 80	181 70	182	+ 0 11
1090	Volkswagen	1087	1130	1135	+ 4 42
255	Volvo	256 10	256 10	265	+ 3 48
85	West. Deep	83	84 05	85 20	+ 2 65
380	Xerox Corp.	361 80	...	...	..
98	Yamanouchi	99 30	100	100	+ 0 70
4 41	Zambia Cop.	4 40	4 40	4 31	- 2 05

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	100 25	6 88
10,80% 79/94	....	10 68
Emp.Etat 13,4%83	103 27	9 29
Emp.Etat 12,2% 84	100 22	10 93
10,26% mars 86	100 70	4 83
OAT 10% 5/2000	104 45	2 63
OAT 9,9% 12/1997	101 55	7 08
OAT 9,8% 1/1996	100 25	5 73
PTT 11,2% 85	103 10	7 71
CFF 10,30% 86	101 50	5 67
CFF 10,25% nov 90	104 15	4 74
CNA 10 % 1979	....	4 77
CNB Bques 5000F	98 01	1 42
CNB Paribas 5000F	98 40	1 42
CNB Suez 5000F	....	1 42
CNI 1/82 5000F	98 01	1 42
CNT 9 % 86	....	3 24
CRH 10,90% déc.85	104 30	6 56
CHARB FCE 3% 100	153	....
CNCA	1040	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	607	....
Ly. Eaux cv 6,5%	775	....
Thoms. cv 9,2% 86	759	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	633	632
Applications Hydr.	1586	....
Arbel	445	427
Bains C.Monaco	908	910
B.Hypoth.Europ.	357 80	....
B.N.P. Intercont.	341 10	341 10
Bénédictine	2320	....
Bidermann Internat.	480	....
Blanzy Ouest	1401	....
B T P	57	56 55
Cambodge	1095	1095
Carbone Lorraine	368	368
Case Poclain	4 50	4 50
C.B.C.	280	280
C.E.G.F (Frigor.)	691	705
Centenaire Blanzy	342 90	342 90
Cerabati	42	....
Champex Ny	51	....
CIC (CIP)	163	161

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	810	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2310	....
Comiphos	498	474
Cie Industrielle	3161	3975
Cpt Lyon Alemand	322 60	323 20
Concorde	569	570
Constr.Mét.Prov.	16 50	....
Crédit Gén.Ind.	124 60	...
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	535
Degremont	1751	1742
Delmas Vieljeux	2315	2305
Didot Bottin	540	540
Eaux Bassin Vichy	3150	....
Ecia	345	352
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eridania-Béghin Cl.	451	460
Etex	1715	1715
Fiasiens	300	293 50
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1830	....
Foncière (Cie)	450 10	450
Fonc.Lyonnaise	585	580
Foncina	335	..
Fougerolle	780	767
France I.A.R.D.	475	....
France SA (La)	1580	1550
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	440	433
Genefim	264	264
Gévelot	480	...
G.F.C.	296	297
Groupe Victoire	894	880
G.T.I (Transport)	198	...
Immobail	312 50	313
Immobanque	560	....
Im.Marseillaise	4800	4700
Immofice	385	369 50
Invest.(Sté Cle.)	3202	....
Lambert Frères	295	295
Lille Bonnières	870	870
Locafinancière	516	...
Locs Vulcain	634	...
Louvre	2238	2238
Lucia	550	...
Machines Bull	26	...
Mag.Uniprix	200	192
Magnant	539	539
Métal Déployé	405	411
Mors	60	60
Navigation (Nle)	189	189
Optorg	280	280
Oréal (CI)	494	494
Origny-Desvroise	660	664
Palais Nouveauté	1252	....
Paluel Marmont	600	....
Parfinance	154	150
Paris France	197	197

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	210	....
Parfiance Invest.	275 30	275 10
Pathé Cinéma	540	....
Piper Heidsieck	1065	....
Porcher	480	480
Promodès (CI)	360	357 50
Publicis	680	680
Rochefortaise	110 50	110 50
Rosario	145 90	144 90
Rougier	231	230
S.A.C.E.R.	426	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	184	...
Saga	390	391
Saint Dominique (F.J.)	105 50	105
Salins du Midi	555	555
Savoisienne M.	154	...
S.C.A.C.	720	....
Senelle	416	....
S.Etud.Part. (M)	117	118
Silic	545	543
Sivam	103	....
S.I.P.H.	125	....
S.M.C.I.	100	...
Sofal	608	608
Soffo	206	...
Soficol	1000	....
Sofitam (ex Satam)	68	68
Sofragi	2215	....
Soudure Autogène	690	700
Sovabail	330	330
Stem	518	....
Taittinger	2100	2125
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	210	210
Ufiner	1100	..
Vicat	485	500
Viniprix	1550	1600
Virax	125	125
Maroc Sté Brasserie	300	. .

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico	432 50	420
Alcan Aluminium	91	...
American Brands	235	....
Arbed	570	..
Asturienne Mines	95 05	....
Banco Popular Espa.	468	....
B.Reglements Int.	22450	22000
Can.Pacifique	64	65 80
Chrysler Corp.	106	...
C I R	6 50	..
Commerzbank	765	...
Dow Chemical	259	268 90
Fiat	19 40	....
GBL (Brux Lamb.)	430	409
Gevaert	940	....
Glaxo Holdings Ltd	68	69 10
Goodyear Tire	319	...
Grace and Co (WR)	171	....
Honeywell Inc	356	..
Johannesburg	69 10	...
Koninklijke Pakhoed	132 30	..
Kubota	18 20	...
Midland Bank	37 10	..
Noranda Mines	77	79
Olivetti priv.	8 10	....
Pfizer Inc	385	374
Ricoh	22 75	23 85
Robeco	265 30	266 10
Rodamco NV	126 60	128
Rolinco	270	268 60
Sapeco	5 25	...
Sema Group	25 10	...
SKF Aktiebolaget	76	76
Tenneco Inc	179 40	.
Thorn Electrical	60 10	...
Toray Ind.	21	
West Rand Cons	5 90	.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	..
Calophos	90	..
C G H Cogenhor	3 98	.
Coparex	615	610
Drouot Assurances	339	.
Electro-Banque	311	311
Europ. Accum.	77 50	77 50
Europ Soufres Ind.	12 85	.
Gachot S.A.	40 80	..
Guy Degrenne	400 10	.
Lecteurs du Monde	156	200
Nicolas	1110	...
Paracip Percer	350	.
Quadrant	40	...
Rorento N.V.	221 10	221 50
St-Gobain-Emballage	1895	..
S.E.P.R.	1600	1555
S.M.T. Goupil	0 80	0 80
S.P.R. act. B	283	..
Waterman	1200	.

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 801	....	4 5	5
Ecu	6 893	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 380	....	330	350
Belgique (100 F)	16 550	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	302 670	....	291	311
Italie (1000 lires)	4 460	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	88 200	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 519	....	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 743	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	381 980	....	369	389
Suède (100 krs)	93 280	....	89	97
Norvège (100 k)	88 130	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 500	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 252	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 905	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 011	....	3 8	4 2
Japon (100 yens)	3 891	....	3 7	3 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/8
Or fin (kilo en barre)	53000	53100
Or fin (en lingot)	53900	53950
Napoléon (20f)	326	325
Pièce Fr (10 f)	359	.....
Pièce Suisse (20 f)	310	320
Pièce Latine (20 f)	315	315
Souverain	418	418
Pièce 20 dollars	1855	1920
Pièce 10 dollars	1000	1090
Pièce 5 dollars	551 25	.....
Pièce 50 pesos	1995	2000
Pièce 10 florins	317	325

SICAV (sélection) 27/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	181 58	176 72•
Amér-gan	6719 23	6460 80•
Amplia	272410 46	272410 46•
Amplitude	597 98	580 56•
Arbitrages Court.T.	7379 20	7379 20•
Associc	1101 94	1101 94•
Atout Futur	390 94	381 40•
Aurecic	1056 63	1025 85•
Avenir Alizés	1656 86	1624 37•
Axa Capital	169 38	164 45•
Axa Court Terme	8121 21	8121 21•
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	843 53	818 96•
Axa Ep.Fr.Ex Agepargn.	744 05	722 38•
Axa Europe	123 42	119 83•
Axa Investissements	98 28	95 42•
Axa NPI	104 32	101 28•
Axa Ob.Fr.Excars	139 53	135 47•
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Se.	127 44	123 73•
Axa Prem.Ex.Agepre.	114 60	111 26•
Axa S&LEx.Dr.Sde	139 42	135 36•
Axa Valeurs PER	116 04	112 66•
Cadence 1	1029 06	1008 88•
Cadence 2	1018 54	998 57•
Cadence 3	1029 36	1009 18•
Capmonétaire	6428 74	6422 32•
Capoblig.	6313 48	6189 69•
Capracic	1307 25	1287 93•
Coexis	1318 46	1286 30•
Comptavalor	3589 14	3583 76•
Convertimmo	319 09	312 83•
Crédinter	416 81	404 67•
Credit Mutuel Capital	1285 87	1260 66•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	683 46	683 46•
Cred.Mut.Ep.Indus.	89 07	86 69•
Cred.Mut.Ep.J	71056 60	71056 60•
Cred.Mut.Ep.long.T.	180 86	176 02•
Cred.Mut.Ep.Monde	1059 54	1031 18•
Cred.Mut.Ep.Quatre	1094 49	1065 20•
Dieze	1272 75	1241 71•
Drouot France	798 72	775 46•
Drouot Sécurité	214 98	208 72•
Ecocic	1037 37	1007 16•
Ecupar	124 57	120 94•
Ecureuil Capitalisation	2583 36	2537 98•
Ecureuil Géovaleurs	2246 49	2181 06•
Ecureuil Invest.	423 55	411 21•
Ecureuil Monepremière	68551 20	68551 20•
Ecureuil Monétaire	40295 93	40295 93•
Ecureuil Trésorerie	2485 10	2485 10•
Ecureuil Trimestr.	1969 70	1950 20•
Elcash	2 859527	2 859527•
Energie	250 49	239 13•
Eparcic	3682 16	3682 16•
Eparcourt-Sicav	4367 92	4357 03•
Epargne Associat.	25823 43	25529 40•
Epargne Capital	10726 74	10630 53•
Epargne Croissance	1587 70	1525 74•
Epargne Oblig.	192 25	187 10•
Epargne Première	14502 72	14394 76•
Epargne-Unie	1205 23	1175 83•
Epargne Valeurs	407 26	398 36•
Esfi Cash capi.	8500 02	8500 02•
Esfinvest capi.	585 05	568 01•
Eurocic Leaders	986 67	957 93•
Eurodyn	1110 99	1083 89•
Euro Gan	5881 22	5655 02•
Europe Nouvelle	507 22	484 22•
Fonsicav	14743 36	14743 36•
France-gan	9258 43	8902 34•
France Garantie	259 78	259 26•
France Index Sicav	100 57	97 63•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	465 96	461 35•
Francic	434 91	422 24•
Francic Pierre	93 34	90 62•
Franco-Regions	1154 02	1120 41•
Fructi-Associations	36 02	36 02•
Fructi-Capi	41 53	40 92•
Fructidor	228 95	225 57•
Fructifrance action C	880 41	839 42•
Fructifrance action D	840 75	820 24•
Gestilion	14911	14836 82•
Gest.Associations	160 92	157 38•
Horizon	1142 48	1109 20•
HLM Monétaire	14240 62	14240 62•
Indust.Fse.Court T	1503	1503 •
Interépar	104871 44	101816 93•
Intéroblig.	13444 58	13180 96•
Intersélection Fce	497 97	488 21•
Japacic	140 01	135 93•
Jeunepargne	287 13	282 89•
Latitude	2303 51	2300 06•
Leumi C.T.	12821 33	12821 33•
Leumi L.T.	8243 03	8061 19•
Lion Association	11299 11	11299 11•
Lion Institution	29444 32	29370 89•
Lionplus	973 96	954 86•
Lion Trésor	2101 59	2080 78•
Lion 20 000	26790 89	26790 89•
Livret Bourse Inv.	521 10	505 92•
Livret Portefeuil.	655 26	636 17•
Méditerranée	163 72	158 95•
Mensuel CIC	10114 48	10014 34•
Monédien	69520 77	69520 77•
Mone.J	74203 69	74203 69•
Monévalor	83832 87	83832 87•
Mutualité dépôts	13597 36	13570 22•
Natio Court Terme	290427 00	290427 •
Natio-Epargne	17768 08	17592 16•
Natio-Ep. Ret.	116 95	113 82•
Natio Epargn.Trésor	7826 87	7811 25•
Natio-Immo.	1037 60	1009 83•
Natio-Inter	1369 87	1323 47•
Natio-Monétaire	25836 88	25836 88•
Natio-Patrimoine	1282 76	1248 43•
Natio-Placements	64955 82	64955 82•
Natio-Revenu	1004 58	994 63•
Natio Sécurité	12313 89	12313 89•
Natio-Valeurs	812 01	790 28•
Nippon-Gan	4449 23	4278 11•
Nord Sud Dévelop.	1552 75	1549 65•
Obli-Associations	149 75	148 27•
Oblicic-Mondial	2564 27	2526 37•
Oblicic-Régions	1018 80	1003 74•
Oblifutur	2819 05	2750 29•
Oblig. très court.	175 34	172 75•
Oblilion	1328 16	1315 01•
Oblisécurité Sicav	13198 92	13198 92•
Oracion	985 59	942 04•
Orvalor	6824 19	6494 30•
Paribas Capitalisation	1489 48	1447 76•
Paribas Opportunités	116 35	111 61•
Paribas Patrimoine	538 61	516 65•
Patrimoine Retraite	223 72	218 33•
Parvalor	592 38	580 76•
Placement A	1384 89	1357 74•
Placement J	7385 97	7371 23•
Placement M	88479 22	88342 53•
Placement Nord	897 39	879 79•
Pléiotude	128 12	124 89•
Poste Croissance	22183 03	22140 89•
Poste Gestion	67292 33	67292 33•
Première Oblig.	10732 80	10722 08•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 21	109 12•
Priv'Associations	30106 50	30106 50•
Proficias	915 56	893 23•
Quartz	125 78	122 89•
Réalvalor	687 20	654 12•
Rentacic	157 27	154 95•
Revenus Trimestr.	5193 06	5141 64•
Revenu-Vert	1123 97	1096 56•
St Honoré Vie & Santé	934 03	891 68•
St Honoré Bons du Tr.	11481 63	11424 51•
St Honoré Global	215 59	205 81
St Honoré Invest.	731 06	697 91•
St Honoré Pacifique	496 73	474 21•
St Honoré PME	497 71	475 14•
St Honoré Real	15294 18	15233 25•
Sécuricic	1780 44	1780 44•
Sécuri-Gan	13071 97	12815 66•
Sécuritaux	1422 74	1422 74•
Sicasden	885 01	884 74•
Sicav Associations	1885 19	1885 19•
SFI-CNP Assur.	612 35	594 51•
S.G. Fr. opportunités	1103 43	1081 79•
Sicav 5.000	414 36	403 27•
S.I. Est.	1216 41	1180 98•
Silvafrance	868 54	850 65•
Sivam	369 39	359 50•
Sivarente	205 08	201 07•
Sivinter	388 03	387 38•
S.N.I.	1012 46	982 97•
Sogenfrance	1057 25	1036 52•
Sogépargne	313	306 86•
Sogevar	921 98	903 90•
Sogmar	1184 30	1161 08•
Soleil Investissement	53 27	516 61•
Solstice	2165 16	2159 76•
State Street Act. Eur.	8549 09	8259 99•
State Street Act. Frce	9824 52	9538 37
St. Str. Act.Japon	9438 68	9119 50
State Street Emer. Mts	10042 73	9559 91•
St.Street OAT Plus	10104 32	9806 20
Stratégie Actions	790 78	760 37•
Stratégie Rendement	1411 47	1367 04•
Technocic	978 82	950 31•
Techno-Gan	5326 67	5121 80•
Thesora	662 77	656 21•
Trésor Plus	1278 27	1265 61•
Trésor Trimestriel	1011 03	1001 02•
Trésoricic	132839 84	132839 84•
Trilion	5109 63	5044 06•
UAP Investissement	396 67	382 33•
UAP Actions France	549 12	529 27•
UAP Act. Select.	574 18	553 43•
UAP Aedificandi	498 23	480 22•
UAP Altéfi	194 90	187 86•
UAP Alto Sicav	154 62	149 03•
UAP Moyen Terme	138 82	133 80•
UAP Première Cat.	10720 52	10333 03•
Uni-Associations	125 54	125 54•
Uni-Foncier	1125 49	1098 04•
Unifrance	551 95	538 49•
Uni-Garantie	1284 13	1258 93•
Uni Régions	1298 75	1267 07•
Univar	241 04	241 04•
Univers Actions	1154 58	1126 42•
Univers Obligations	1754 67	1711 87•
Valorg	2090 28	2088 19•
Valrexl	54458 40	54431 18•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Paul Duprilot,
son épouse,

Jacques Duprilot,
Jean-Pierre et Myriam Duprilot
et leurs enfants,
Bernard et Marie-Noëlle Emery
et leur fille,
Etienne et Françoise Mougeotte
et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul DUPRILOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur hors classe honoraire
à la SNCF,

survenu le 2 août 1992, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

45, avenue Barthélemy-Buyer,
69005 Lyon.

– *Mme Hubert Germanet,*
M. Pierre Esclangon,
Mme Marie-Claude Peres,
Et leurs enfants,
M. et Mme Claude Panau,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Franck Theuveny,
leurs enfants et Damien,
M. et Mme Michel Puech
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 28 août 1992, de

Mme Félix ESCLANGON,
professeur de lettres honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

leur sœur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Une bénédiction sera donnée le mardi *1er septembre, à 8 h 30, en* l'église Saint-Médard, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu le mercredi 2 septembre, à 11 heures, au cimetière de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence).

– *On nous prie* de faire part du rappel à Dieu de

M. J.-C. GENTON,

survenu dans sa soixante-neuvième année, *à son domicile.*

L'inhumation religieuse a eu lieu dans l'intimité, le jeudi 27 *août* 1992, en l'église de Grosrouvre (Yvelines).

– Mme Georges Heilbronn,
née *Jacqueline Reiss,*
son épouse,
M. et Mme François Pajot,
M. et Mme Bertrand Heilbronn,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Georges HEILBRONN,
agrégé de l'Université,

survenu à Paris, le 25 août 1992, dans sa *quatre-vingt-deuxième* année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte *intimité.*

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre-Marie SINEUX,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire,

survenu en son domicile le 25 août 1992, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation au cimetière de Mortain (Manche) ont eu lieu dans l'intimité familiale.

11 *bis,* rue Racine,
78220 Viroflay.

– Mme Charles-Pierre Testut,
son épouse,
M. et Mme Jean-Charles Testut,
M. et Mme Philippe Testut,
M. et Mme Claude Testut,
M. François Testut,
Mme Anne Testut,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
Et toute la *famille,*
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles-Pierre TESTUT.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, *le jeudi 27 août 1992,* en l'église de Seignelay (Yonne).

Vanitas vanitatum, et omnia vanitas (L'Ecclésiaste).

28, *rue* de Fleurus,
75006 Paris.
La Tuilerie,
89550 Héry.

– Les équipes des 2e et 5e intersecteurs de psychiatrie de l'Essonne sont profondément *affectées par la disparition brutale du*

docteur Tony LAINÉ,

leur médecin-chef depuis 1971.

Son dynamisme restera à jamais gravé dans leur mémoire et leur servira d'exemple.

Elles présentent toutes leurs condo-*léances à sa famille.*

– *Les jeunes du Littoral,*
Les membres de l'AIPS,
représentés par Arlette Fulrad et *Jean Dumas,*
ont l'immense peine de faire part du décès du

docteur Tony LAINÉ,
fondateur du Littoral.

Restaurant Le Littoral,
3, rue de la Croix-Saint-Jacques,
91620 La Ville-du-Bois.

Tony LAINÉ,

notre médecin-chef, nous a quittés.

Avec sa détermination, son courage, sa générosité, il nous a confié un travail magnifique que nous continuerons d'animer.

Nous organisons une soirée d'hommage fin septembre.

Docteur Christian Chaumon
Et toute l'équipe du 19e secteur de psychiatrie.

(Le Monde daté 23-24 août.)

– La famille de

Louis-Félix LE BRETTON

fait part de son décès, survenu à Saint-Mandé, à l'hôpital d'instruction des *armées Bégin,* le 28 août 1992, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 2 septembre. Réunion au salon funéraire, 10, rue de Glasgow, à Brest, à *14 h 15,* suivies de l'inhumation au cimetière de Lambezellec, à Brest, dans le caveau de famille, à 14 h 45.

M. Alain Le Bretton,
4, place de la Porte-de-Bagnolet,
75020 Paris.

– Le conseil d'administration,
Le directeur
Et les personnels de l'école,
L'Association des anciens élèves de l'Ecole *centrale de Lyon,*
tiennent à témoigner de leur tristesse à la suite du décès de

M. Auguste MOIROUX,

survenu le 25 août *1992.*

Né le 5 août 1928 à Lyon, M. Auguste Moiroux est ingénieur de l'Ecole centrale de Lyon (promotion 1949) et de l'Ecole supérieure des moteurs.

Directeur adjoint de l'Ecole centrale de Lyon de 1966 à 1976, il en assure la direction de 1976 à 1988.

M. A. Moiroux a été vice-président de la Conférence des grandes écoles, premier vice-président de l'Association des directeurs d'école d'ingénieurs du ministère de l'éducation nationale, membre de la commission du titre d'ingénieur, membre du conseil supérieur de la recherche de 1982 à 1989.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 28 août, à Belley (Ain).

– Claude Pujade-Renaud
Et Daniel Zimmermann,
Jean-Marc et *Marie-Paule Pujade-Renaud*
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle PUJADE-RENAUD,

survenu le 26 août 1992, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 septembre, à 10 h 45, en l'église *Saint-Martin de Louveciennes.*

– Le Seigneur a rappelé à Lui

M. le docteur Jean TOUZÉ,

dans sa quatre-vingt-cinquième année, le mardi *25 août 1992.*

La cérémonie religieuse a eu lieu le *vendredi 28 août,* en l'église *Sainte-*Jeanne-d'Arc de Meudon, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Saint-Pierre d'Uzerche.

De la part de
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

34, rue Dareau,
75014 Paris.
5, rue de Pouy,
75013 Paris.

Anniversaires

– *Le 1er septembre 1990,*

Gaston Dario
MARCOTTI LLANOS

nous quittait.

Ses enfants, ses amis ne l'oublient pas.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 29 août 1992 :

DES DÉCRETS

– nos 92-836 et 92-837 du 27 août 1992 modifiant et complétant le code des impôts et le livre des procédures fiscales.

UN ARRÊTÉ

– du 15 juillet 1992 fixant le nombre de postes offerts aux concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

AGENDA

MUSIQUE

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une *sélection* commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Andreï Vieru : 20 h 30 mer. Piano. Bach Alain Planès : 20 h 30 *mar. Piano. Haydn, Debussy, Ravel.* Dans le cadre du Festival estival de Paris.

***EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-*MANTEAUX.** Marie-Claire Alain : 20 h 30 ven. Orgue. Bruhns, Bach, Alain, Böhm. *Dans le cadre du Festival* estival de Paris.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. *Jean-François Ott, Salvatore-Michel* Picardi : 20 h 30 *mer.,* jeu., ven. Violoncelle, piano. Vivaldi, Mozart, Beethoven, *Rachmaninov* Les Trompettes de Versailles : 21 h sam., mar. Purcell, Telemann, Haendel, Vivaldi Les Voix géorgiennes : 20 h 30 *mer.*

LE MADIGAN (42-27-31-51). Adrien Politi, Lucia Abonizio : 22 h 30 mer., *jeu. Guitare, piano, Juan José Mosalini* Junior (bandonéon) Vincent Courtois, Franck Tortiller : 22 h 30 ven. Violon-*celle, vibraphone Courtois, Tortiller,* Dunoyer de Segonzac : 22 h 30 sam. Violoncelle, vibraphone, contrebasse Benjamin Alexandre, Dana Ciocarlie : 22 h 30 lun., mar. Soprano, piano. Falla, Ravel.

***SAINTE-CHAPELLE** (46-61-55-41).* Gabriel Fumet, Richard Siegel : jusqu'au 2 septembre. 21 h mer. Flûte, clavecin. *Bach, Haendel Ensemble Ars Antiqua de* Paris : 18 h 45 21 h jeu. Musique au temps de Saint-Louis, *musique à la cour de Bourgogne, musique élisabéthaine* Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 5 septembre. 18 h 45 21 h ven. Musique des *troubadours* et des trouvères Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 5 septembre. 18 h 45 21 h sam. Musique au temps des croisades. Musique française du XVIIe siècle Ensemble Ars Antiqua de *Paris* : 18 h 45 21 h dim. Musique du Moyen Age. Musique française des XVIe et XVIIe siècles *Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h lun. L'amour cour*tois au Moyen Age Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 15 septembre. 21 h *mar. Vivaldi, Haendel, Purcell, Telemann.*

Périphérie

ABBAYE DE ROYAUMONT *(34-68-05-50). Quatuor Arditi, Ensem*ble Voix nouvelles : 16 h 17 h 30 sam. Ensemble Voix nouvelles : 15 h dim. *Gesualdo, Scelsi, Brizzi, Dusapin, Berio,* Carter Ensemble Contrechamps de Genève : 20 h 45 sam. Catherine Cie*sinski (mezzo-soprano), Nicholas Isher*wood (basse). Zsolt Nagy (direction). Varèse, Carter, Ferneyhough, Crawford-Seeger, *Holliger* Quatuor Arditi : 17 h dim. Antheil, Franklin, Guerrero, De Pablo, Estrada.

CHAUSSY. CHATEAU DE VILLARCEAUX. *Claviers de l'ensemble Inter*contemporain : 20 h 45 sam. Trio Martial Solal, Bartok. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

***MAISONS-LAFFITTE. CHATEAU DE* MAISONS.** Parcours d'un soir, musique et voix ; jusqu'au 4 septembre. 21 h 30 22 h *22 h 30 mer.,* ven. *Wanda Kozyra,* Jeanne Bolle (luth, théorbe), Julie Hassler (soprano), Bernard Colin (mise en scène).

***NEUILLY-SUR-SEINE. LES FEUILLES* LIBRES** (46-24-41-41). Lorenzo Cipriani : 21 h mar. Clavecin, Picchi, De *Milano,* Seth, *Couperin,* Bach et *Haendel.*

SCEAUX. *ORANGERIE (46-60-07-79).* Xavier Phillips, Alexandre Gasparov : 11 h dim. Violoncelle, piano, Schumann, *Schubert, Britten. Dans le cadre du Festi*val de l'orangerie de Sceaux Abdel Rahman el-Bacha : 17 h 30 dim. Piano. *Sonates de Beethoven. Dans le cadre du* Festival de l'orangerie de Sceaux Ensemble Claudio-Monteverdi : 17 h 30 sam. F. Semellaz, M. Boyer, S. Patterson, J. *Bona* (chant), C. Simonet, *P. Morabia* (pianos), P. Boureliy (harmonium). Laurent Boer (direction). Petite messe solen-*nelle de Rossini. Dans le cadre du Festi*val de l'orangerie de Sceaux.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Ensemble Fitzwilliam : 21 h. *sam.* Du Mont, Falconieri

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Stéphanie Crawford Quartet : 22 h 30 mer. ; *Joe Lee Wilson et Kirk* Lightsey Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Bobby Rangell : 22 h 30 dim., *lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.*

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 30 septembre. 22 h 30 mer. ; *Xalam : jusqu'au 13 septembre.* 22 h 30 jeu., ven., sam., dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 28 septembre. *22 h 30 lun. ; Acid Power Band* : 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Thomas Savy, Kathy Roberts : 22 h 45 mer., jeu. ; Bibi Louison, Jacky Samson : 22 h 45 lun., mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Patrick Saussois : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. Guitare, Georges Arvanitas (piano), *Luigi Trussardi (basse) ; Bob Martin* : 22 h 45 lun., mar. Chant, Georges Arvanitas (piano), Luigi Trussardi (basse) ; *Turk Mauro : jusqu'au 27 septembre.* 22 h 45 dim. Georges Arvanitas (piano), Luigi Trussardi (basse).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Harlem Nocturne, Jean-Michel Proust : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; *Dany Doriz Sextet* : 21 h 30 dim., lun., mar.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Dixie Stompers : 1 h mer. ; Wolfpack : 1 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Time Trigger : 0 h mer. ; Hot Kiss : 0 h jeu. ; After *Height : 0 h ven. ; Mike Lester Band* : 0 h sam. ; Milwaukee : 0 h dim. ; Easter : 0 h lun. ; The End : 0 h mar.

ESPACE ORNANO. The *Godfathers* : 19 h 30 mer. ; Babes in Toyland : 19 h 30 jeu. ; Ras Dumisani, Fighting : *19 h 30 sam. ; Smashing Pumpkins* : 19 h 30 mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). The Hats : 22 h 30 mer. ; *Mauro and Friends : 22 h 30 jeu.* ; Frank Ash : 22 h 30 ven. ; Blues Burgers : 22 h 30 sam. ; House Band Jam : jusqu'au 27 septembre. 22 h 30 dim. ; Frogmouth : jusqu'au 15 septembre. 22 h 30 lun. ; Ze Boom : 22 h 30 mer.

GIBUS (47-00-78-88). Itis Zunk : 23 h ven., sam.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE. Iron Maiden : 20 h 30 sam.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 11 septembre. *21 h ven. ; Trio New Orleans* : 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). *Cynthia McPherson : 22 h 15 mer. ; Pep* Jet : jusqu'au 10 septembre. 22 h 15 jeu. ; Stoka Boka : 22 h 15 ven. ; The Dixie *Stompers : 22 h 15 sam.* ; The Kiwi's : 22 h 15 lun. ; O'Bundanssa : 22 h 15 *mar.*

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Boto et *Novos Tempos* : jusqu'au 12 septembre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Jazz Quartet Band : 22 h mer., jeu. Jean-François Collet (piano), Jean-*Pierre Mercadier (saxophone),* Philippe Dardelle (contrebasse), Jo Benotti (batterie) ; Gérard Marmet, Gérard Rakoto, *Serge Rahoerson : 22 h ven. Batterie,* piano, Carl Schlosser (saxophone) ; Philippe Lucas Quartet : 22 h sam. Chant, *Bibi Louison (piano), Vincent Naturel* (contrebasse), Olivier Robin (batterie), Carl Schlosser (saxophone) ; Nicolas Lebovici Trio : 22 h lun. Piano, Emmanuel Gimonprez (contrebasse), Yves Nahon (batterie) ; Pyramid Quartet : 22 h *mar.* Jean-Jacques Taïb (vibraphone), Alain Mayeras (piano), Jean-Luc Arramy (contrebasse), Jean-Pierre Jackson (batterie).

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; *Michel Bescont Trio : 21 h lun.*

LE MADIGAN (42-27-31-51). Vincent Courtois, Franck Tortiller : 22 h 30 ven., sam. Violoncelle, vibraphone.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio *René Urtreger : jusqu'au 8 septembre.* 22 h 30 mer., lun., mar. ; Roxanne Trio : 22 h 30 jeu., ven., *sam.* ; Chris Henderson *Duo : jusqu'au 27 septembre.* 22 h 30 dim.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Alain Bouchet : jusqu'au 5 septembre. 22 h mer., *jeu., ven., sam. ; François Guin* : 22 h lun., mar.

MOVIE'S (42-74-14-22). Le Chanteur sexy : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Bertrand Martin.

NEW MORNING (45-23-51-41). Gil Scott Heron : 21 h jeu., ven. ; Lou *Donaldson, Herman Foster : 21 h sam.* Saxophone, piano, Jeff Fuller (basse), *Brian Kirk (batterie).*

NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Moreno trio manouche : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; *Yana Purim : 21 h 30* lun., mar.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Swell : 22 h lun. ; *Magnapop* : 22 h ven. Linda Hopper (chant), Buth Morris (guitare), David McNair (batterie), Shannon *Mulvaney* (basse).

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Rhoda Scott : 21 h mer., jeu. ; Middle Jazz Quintet de Jean-Pierre Gelineau : 21 h sam. ; Les Etoiles : 21 h mar. ; Dixie Brothers 6 : 21 h ven.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). *Southern Stompers* : 21 h ven. ; Jean-Pierre Ducatel : 21 h sam. ; Alligators Jazz Band : 21 h lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Alain Jean-Marie, Gus Nemeth, Al Levitt : 23 h *mer., jeu. Piano, contre*basse, batterie ; Emmanuel Sourdeix, Carlos Barretto : 23 h ven., sam. Piano, *contrebasse,* Philippe Soirat (batterie) ; Barney Wilen : 23 h mar. Saxophone, Balthazar Thomass (piano), *Michel Zenino* (contrebasse), Peter Gritz (batterie).

SLOW CLUB (42-33-84-30). René *Franc Hot Jazz Sextet : 22 h mer., jeu.,* ven., sam. ; Tony Marlow Blue Five : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). François Chassagnite Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio : jusqu'au 7 septembre. 22 h 30 lun. ; Jean-Christophe Beney Quartet : 22 h 30 mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Bâton rouge : 22 h mer. ; Widow *Maker : 22 h jeu. ; Toto Nimate* : 22 h ven. ; Blues Maniacs : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Co : 22 h mar. ; Mo Gowland : *1 h sam.*

LA VILLA (43-26-60-00). Gordon Beck, Hein Van de Geyn, André Ceccarelli : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Piano, basse, *batterie* ; Le Quartet du saxophoniste Peter Osborne : 22 h 30 lun. ; La Jeune Génération des *musiciens* français : 22 h 30 *mar.* Alain Labib (sax. ténor), Pierre de Bethmann (piano), Olivier *Riveaux (basse), Richard Portier* (batterie) Périphérie).

MELUN. CHAMP DE FOIRE. Vercoquin, Rachid Bahri, Dany Brillant : 14 h sam. *Nos Vices, Diamant, la Rue du roi,* Os, Aven B., Ultimate, Drum's Club, les Belles Paires, School, Tchee of, Donald *Devile, Mad Pop'x.*

CHANSON

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-05). *La Java des mémoires* : 21 h mer., jeu., ven. ; 17 h 21 h sam. L'histoire d'une drôle d'époque. Spectacle *musical conçu et mis en scène par* Roger Louret.

PARIS EN VISITES

MARDI 1er SEPTEMBRE

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps » (pre-*mier parcours*), 10 h 30, 1, *rue du* Louvre (Paris autrefois).

« Une heure au cimetière du Montparnasse », 11 *heures, devant l'en*trée, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« Toute *l'île Saint-Louis* », *10 h* 45 et 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Benessat).

« *Galeries et passages au cœur de* Paris », 11 heures et 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Europ *explo*).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 *heures* et 16 h 30, *métro* Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le parc Georges-Brassens », 14 h 30, 2, rue Cronstadt (Tourisme culturel).

« Hôtels *et jardins* du *Marais* sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île de la Cité, naissance de *Paris, vieilles maisons de chanoines* », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Couvents et jardins secrets de Denfert. Dans un monastère, une *ferme, un verger et un parc* », 15 heures, 79, avenue Denfert-Rochereau (I. Hauller).

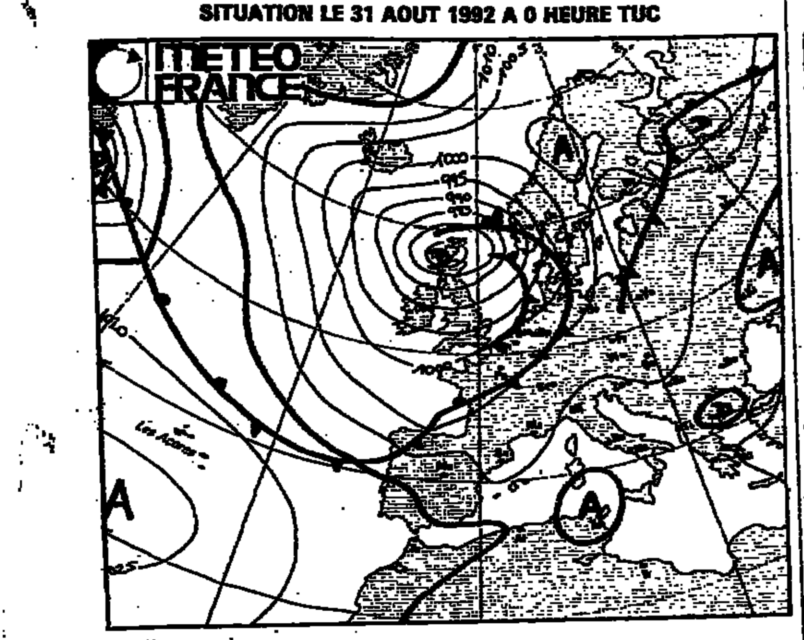
« L'Opéra de la Bastille : la salle, la scène et les coulisses » (places limitées), 15 heures, à *l'extérieur, au pied* de l'escalier (Connaissance de Paris).

« Un parcours policier : passages, *ruelles et labyrinthes du Sentier* », 15 heures, sortie métro Sentier, côté rue des Petits-Carreaux (Paris et son histoire).

« Les collections de peinture du *Petit Palais* », *15 heures,* Musée du Petit Palais, près de la Caisse (Approche de l'art).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 1er SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC

LÉGENDE

AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARD
SENS DE DÉPLACEMENT
Raf. 60/80 km/h
METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE MARDI 1er SEPTEMBRE 1992 VERS MIDI

Lundi : sur l'ensemble des régions, excepté les régions méditerranéennes, les nuages seront nombreux le matin. – Des averses se déclencheront sur la moitié nord, elles seront parfois fortes au nord de la Seine avec des rafales de vent et ne se limiteront plus en soirée qu'aux régions du nord-est. L'amélioration gagnera par l'ouest, et le soleil fera d'assez belles apparitions.

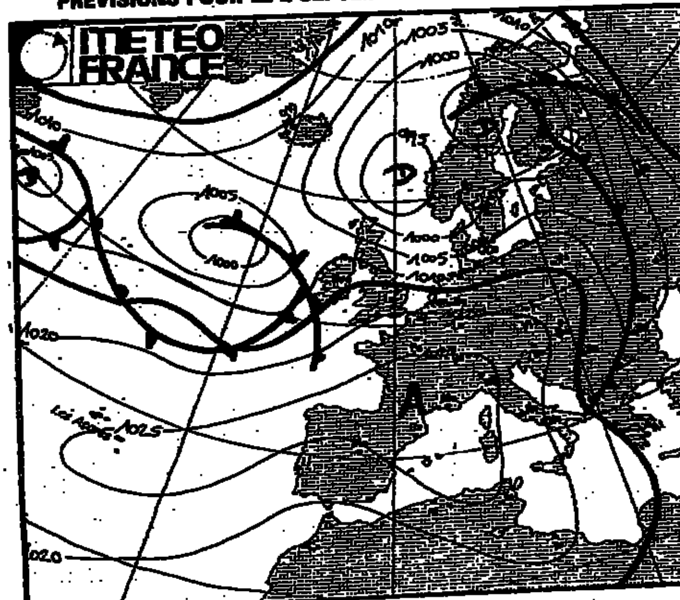
Seules les régions méditerranéennes devraient être épargnées, et connaîtront une journée bien ensoleillée. Toutefois, tramontane et mistral y souffleront avec des rafales à 50-60 km/h.

Le vent de sud-ouest soufflera encore avec des pointes à 50 km/h le long des côtes de la Manche.

Le thermomètre va chuter sensiblement, avec des températures au lever du jour qui s'étageront entre 5 à 10 degrés sur la moitié nord, 10 à 12 degrés sur la moitié sud, et 14 à 16 degrés le long du littoral méditerranéen.

Quant aux températures maximales, elles seront fraîches pour la saison et ne dépasseront pas 15 à 18 degrés sur la moitié nord, et 20 à 23 degrés sur la moitié sud, localement 26 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 2 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 31-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-8-1992 à 18 heures TUC et le 31-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE											
AJACCIO	27	19	N	TOULOUSE	28	14	N	LUXEMBOURG	18	12	P
BIARRITZ	24	14	P	TOURS	19	13	P	MADRID	25	17	N
BORDEAUX	21	15	P	POINTE-A-PITRE	32	23	N	MARRAKECH	33	17	D
BOURGES	18	12	P	**ÉTRANGER**				MEXICO	25	12	N
BREST	17	10	O	ALGER	29	16	D	MILAN	26	16	B
CAEN	20	9	N	AMSTERDAM	18	11	N	MONTRÉAL	19	12	N
CHERBOURG	17	6	P	ATHÈNES	32	21	D	MOSCOU	30	20	D
CLERMONT-FER.	22	11	P	BANGKOK	32	26	C	NAIROBI	21	11	C
DIJON	21	14	P	BARCELONE	28	17	D	NEW-YORK	26	16	N
GRENOBLE	27	16	C	BELGRADE	36	17	D	OSLO	–	–	–
LILLE	19	10	N	BERLIN	19	16	C	PALMA-DE-MAJ.	29	21	D
LIMOGES	16	12	P	BRUXELLES	19	11	N	PÉKIN	28	20	N
LYON	23	17	C	COPENHAGUE	19	16	N	RIO-DE-JANEIRO	24	16	–
MARSEILLE	26	21	C	DAKAR	29	24	O	ROME	29	18	D
NANCY	22	13	P	DELHI	34	26	N	SÉVILLE	31	17	D
NANTES	20	11	C	GENÈVE	26	17	C	SINGAPOUR	33	25	C
NICE	28	18	N	HONGKONG	32	26	–	STOCKHOLM	18	10	C
PARIS-MONTS.	20	13	C	ISTANBUL	31	21	N	SYDNEY	18	12	D
PAU	26	15	C	JÉRUSALEM	32	16	D	TOKYO	32	26	N
PERPIGNAN	24	17	N	LE CAIRE	35	24	N	TUNIS	33	21	D
RENNES	20	11	C	LISBONNE	24	18	P	VARSOVIE	33	18	D
ST-ÉTIENNE	24	15	C	LONDRES	18	9	D	VENISE	25	18	D
STRASBOURG	25	15	P	LOS ANGELES	22	16	D	VIENNE	34	19	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

A vis et à baïonnette

DANIEL SCHNEIDERMANN

QU'EST-CE qu'un pays ? Une pâte immense, travaillée par des levains occultes – peurs, désirs, souvenirs, rumeurs – qui ne correspondent que rarement à l'idée qu'on s'en fait dans les palais. C'est profond, mystérieux, insondable, un pays. Et pour finir, parfois assez drôle.

A «L'heure de vérité», le premier ministre racontait en semblant tomber du ciel l'histoire de cet habitant de Nevers de soixante-dix-huit ans qui, ayant appelé un électricien pour changer quelques ampoules à baïonnette de son lustre, s'entendit répondre par l'artisan : *«Monsieur, c'est la dernière fois que je peux vous faire ça. Car avec l'Europe de Maastricht, il n'y aura plus que des ampoules à vis.»* Peu soucieux de changer tout son lustre, le vieux monsieur envisageait de voter «non». *«On en est là»*, soupira le chef du gouvernement, en ajoutant qu'il aurait préféré pour sa part que le débat sur le référendum restât au niveau des idées, non sans toutefois rassurer son concitoyen : *«Maastricht ou pas, on continuera à avoir des ampoules comme aujourd'hui, à vis ou à baïonnette.»*

Il serait certainement préférable pour la bonne tenue de la démocratie que chacun des trente-huit millions d'électeurs ait emporté à la plage le texte intégral du traité de Maastricht, assorti d'un des nombreux modes d'emploi disponibles en librairie. Mais les choses étant ce qu'elles sont, comment empêcher que l'Europe soit parfois perçue comme un grand méchant loup, désireux de supprimer les ampoules à baïonnette ou la chasse à la tourterelle ?

Faut-il s'en moquer ? L'identité nationale, c'est aussi la coexistence absurde et familière des ampoules à vis et à baïonnette, les phares jaunes, la baguette de pain rebelle à l'industrialisation, tous ces anachronismes délicieux dans lesquels Bruxelles, on le soupçonne confusément, rêve de tailler à la hache. Qu'on se souvienne, ces derniers mois, de l'affaire des fromages, et du temps qu'il fallut à l'eurocratie pour consentir, clairement, publiquement, sans faux-semblants, à nous laisser notre saint-nectaire !

L'ignorance, le mépris de ces peurs-là ne sont sans doute pas pour rien dans les malheurs actuels du «oui». Quant à la délicieuse tolérance d'un Jacques Delors appelant aimablement ses opposants à abandonner la politique – qu'un référendum serait une belle chose sans opposition ! – elle achève simplement le travail.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ☐ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 31 août

TF 1

20.50 Variétés : Patrick Sébastien, un été 1992.
Emission présentée par Patrick Sébastien. Avec les Aristocrates, Paul Préboist, Sophie Darel, Pascal Sevran, Pierre Mondy.

22.30 Magazine : Santé à la Une.
Présenté par Robert Namias et Anne Barrère.
Sexualité : les troubles du désir. Avec Eric Dietrich, Frédérique Hedon, Fabrice Cudicio, sexologues, Marc Ganem, gynécologue.

23.55 F1 Magazine.
Spécial Grand Prix de formule 1 de Belgique, à Spa-Francorchamps, résumé.

0.30 Magazine : Minuit sports : Surf à Hossegor ; VTT : finale du championnat de France.

1.00 Journal et Météo.

A2

20.50 Série : Seulement par amour.
Un enfant dans la tourmente, de Piero Schivazappa, avec Carlo Delle Piane, Ilona Grubel (dernière partie).

22.35 Documentaire : L'Amour en France.
De Daniel Karlin et Tony Lainé. 9. Radiographie d'un meurtre.
Un détenu condamné pour viol et meurtre. Rediffusion.

0.25 Journal et Météo.

0.45 Musique : Les Enfants du rock, un été 1992.
L'année 1988. Avec Michael Jackson, Serge Gainsbourg, Tina Turner, Pink Floyd, Terence Trent d'Arby, Dépêche Mode.

FR 3

20.45 Cinéma : La Main droite du diable. ■■
Film américain de Costa Gavras (1988). Avec Debra Winger, Tom Berenger, John Heard.

22.50 Journal et Météo.

23.15 Océaniques. ▶
Les jardins du Luxembourg, de Joële Van Effenterre.
Plus de soixante-dix jardiniers pour entretenir 5 hectares de massifs et de pelouses.

0.10 Série : Les Incorruptibles.
La Septième Voix (rediff.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Robocop 2. ☐
Film américain d'Irvin Kershner (1990). Avec Peter Weller, Nancy Allen, Daniel O'Herlihy.

22.25 Flash d'informations.

22.30 Cinéma : Tong Tana, voyage au cœur des dernières forêts vierges. ■ ▶
Film suédois de Fredrik Van Krusenstjerna et Jan Roed (1989).

23.55 Cinéma : Le Cirque des horreurs. ■■
Film britannique de Sidney Hayers (1960). Avec Anton Diffring, Erika Remberg, Yvonne Monlaur (v.o.).

1.30 Sport : Tennis.
L'Open des Etats-Unis, 1re journée.

M6

20.40 Cinéma : Les Bootleggers. ■
Film américain de Joseph Sargent (1973). Avec Burt Reynolds, Matt Clark, Ned Beatty.

22.30 Cinéma : Le Cheik rouge. ■
Film italien de Fernando Cerchio (1962). Avec Channing Pollock, Luciana Galli, Mel Welles.

0.05 Magazine : Culture rock.

0.30 Magazine : Jazz 6.

ARTE

20.40 Cinéma : Ma nuit chez Maud. ■■■
Film d'Eric Rohmer (1969). Avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian, Marie-Christine Barrault.

22.25 Cinéma : Macao. ■
Film suisse de Clemens Klopfenstein (1989). Avec Max Rüdlinger, Christine Lauterburg, Hans-Dieter Jendreyko.

FRANCE-CULTURE

20.55 Dramatique.
La Tragédie du vengeur, de Cyril Tourneur.

22.40 Musique : Nocturnes.
Diatonale sidérale, une petite histoire de la musique (1).

0.05 Du jour au lendemain.
Comme un roman, de Daniel Pennac (rediff.).

0.50 Musique : Coda. D'une île à l'autre, l'océan Indien (jusqu'au 4 septembre).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée d'Arièle Butaux. A 19.30, Concert (en direct du Festival de Salzbourg) : Obéron, ouverture, de Weber ; Concerto pour violon et orchestre no 3 en si mineur op. 61, de Saint-Saëns ; Symphonie no 5 en ré majeur op. 47, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, dir. Mariss Jansons ; Julian Rachlin, violon.

0.05 Bleu nuit. Par Bernard Deutsch. Quelques crooners de légende : Frank Sinatra, Dean Martin, Tony Bennett, Mel Tormé et les autres... A 1.00, extraits du concert West Indies Jazz Band.

Mardi 1er septembre

TF 1

16.20 Série : Super Boy.

16.55 Club Dorothée vacances.
Le Collège fou, fou, fou ; Ricky ou la Belle Vie ; Clip ; Jeux.

17.25 Série : Loin de ce monde.

17.55 Série : Premiers baisers.

18.25 Jeu : Une famille en or.

18.55 Feuilleton : Santa Barbara.

19.20 Jeu : La Roue de la fortune.

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.45 Cinéma : Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ■■
Film américain de Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (1980). Avec Julie Hagerty, Robert Hays, Peter Graves.

22.20 Magazine : Les Films dans les salles.

22.30 Cinéma : L'Emmerdeur. ■
Film français d'Edouard Molinaro (1973). Avec Lino Ventura, Jacques Brel, Caroline Cellier.

23.55 Documentaire : Embarquement porte no 1.
De Jean-Pierre Hutin. Istanbul.

0.25 Journal et Météo.

0.30 Série : Côté cœur.

0.55 TF 1 nuit.
Reportages : Amours et mariage, de Laure Debreuil et Jean-Claude Fontan (rediff.).

A2

16.55 Magazine : Giga.
Quoi de neuf docteur ? ; Les Années collège ; Reportages.

18.25 Série : Magnum.

19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus (et à 3.05).

19.50 Météo, Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Météo et Journal des courses.

20.50 Cinéma : Jeux interdits. ■■■
Film français de René Clément (1951). Avec Brigitte Fossey, Georges Poujouly, Lucien Hubert.

22.20 Téléfilm : Miracle d'amour.
De Glenn Jordan, avec James Farentino, Kathryn Harrold.
Un petit garçon autiste.

23.55 Journal et Météo.

0.15 Documentaire : Grands Entretiens.
Ernesto Sabato, écrivain argentin.

FR 3

16.30 Variétés : 40e à l'ombre.
Emission présentée par Pascal Sanchez, en direct de Nice. Avec Phil Barney, Psy, Leonard Hantson.

18.30 Jeu : Questions pour un champion.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Série : Le Retour d'Arsène Lupin.
Lenormand, chef de la sûreté, de Michel Wyn, d'après Maurice Leblanc, avec François Dunoyer, Eric Franklin.
Le gentleman cambrioleur prend l'apparence du nouveau chef de la sûreté. Rediffusion.

21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Présenté par Sylvain Augier. Italie : Viva Verdi, de Corinne Glowacki et Patrick Boileau ; Islande : les cavaliers du Nord, de Laurent Championnois ; Mauritanie : Chinguetti, mémoire vive du désert, de Michel Carrière et Michel Brielle.

22.40 Journal et Météo.

22.55 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.
Bilan de la journée.

23.05 Téléfilm : Cauchemar.
De William Hale, avec Richard Crenna, Patty Duke Astin.
Le témoin d'un meurtre est poursuivi par l'agresseur.

CANAL PLUS

17.05 Documentaire : Les Allumés.
Les Enfants de la samba, d'Ana Maria Magalhaes.

17.30 Sport : Tennis.
L'Open des Etats-Unis, résumé.

18.00 Canaille peluche.
Don Coyotte et Sancho Panda.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Ça cartoon.

18.50 Le Top.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.

20.05 Sport : Football.
Championnat de France de D1 : Lille - Paris-Saint-Germain.

22.30 Flash d'informations.

22.35 Cinéma : Les clowns tueurs venus d'ailleurs. ■
Film américain de Stephen Chiodo (1987). Avec Grant Cramer, Suzanne Snyder, John Allen Nelson.

0.00 Cinéma : Le Dossier Rachel. ■
Film britannique de Damian Harris (1989). Avec Dexter Fletcher, Ione Skye, Jonathan Pryce (v.o.).

1.30 Sport : Tennis.
L'Open des Etats-Unis, 2e journée.

M6

17.15 Musique : Flashback.

17.35 Série : Campus Show.

18.05 Série : Tonnerre mécanique.

19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Madame est servie.

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm : Chips, chien de combat.
D'Ed Kaplan, avec Brandon Douglas, Ned Vaughn.
L'amitié entre un militaire et son chien.

22.30 Cinéma : Deux loustics en bordée. ■
Film italien de Vincent Thomas (1972). Avec Terence Hill, Bud Spencer, George Martin.

0.05 Documentaire : Les Disparus.

1.00 Six minutes d'informations.

1.05 Magazine : Culture rock.

ARTE

17.00 Musique : Highlights.
Les grands moments du Festival de jazz de Stuttgart 1992 (rediff.).

19.00 Documentaire : La Saintonge entre deux vignes.
D'Emmanuel Laurent.
Le quotidien d'un petit village au cours des saisons.

20.10 Documentaire : La Route blanche.
De M. Kassimova.
L'hiver, une école, des enfants tadjiks. Atmosphère de conte.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique.
Out One – Noli me Tangere. Soirée proposée par la Sept.

20.41 Cinéma : Out One – Noli me Tangere. ■■
Film français de Jacques Rivette (1971), avec Jean-Pierre Léaud, Michael Lonsdale. 6e épisode : De Pauline à Emilie.

22.15 Out One – Noli me Tangere. ■■
7e épisode : D'Emilie à Lucie.

23.50 Out One – Noli me Tangere. ■■
8e épisode : De Lucie à Marie.

FRANCE-CULTURE

20.55 Dramatique.
L'Armoire à glace, de Loïc Pichon.

22.40 Musique : Nocturnes.
Diatonale sidérale, une petite histoire de la musique (2).

0.05 Du jour au lendemain.
Ceux qui merdrent, de Christian Prigent (rediff.).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Marc Texier. Opéras en chambre (œuvres de Rameau, Liszt, Wagner, Royer). A 21.00, Concert (donné le 12 mars au Théâtre du Châtelet) : Octandre pour vents et contrebasse, de Varèse ; La Mer, de Debussy ; Quatre études pour orchestre, de Stravinsky ; Amériques pour grand orchestre, de Varèse, par l'Orchestre national de France, dir. Kent Nagano.

0.05 Bleu nuit. Quelques crooners de légende : Frank Sinatra, Dean Martin, Tony Bennet, Mel Tormé et les autres... A 1.00, extraits du concert Michel Zenino Sextette.

Le Monde

La campagne pour le référendum du 20 septembre

M. Jean-Pierre Chevènement lance le Mouvement des citoyens

M. Jean-Pierre Chevènement, député PS du Territoire de Belfort, ancien ministre, qui fait campagne pour le « non » au référendum, a lancé les 29 et 30 août une nouvelle organisation politique, le Mouvement des citoyens, *présenté comme « un recours à la fois pour la gauche et pour le pays tout entier »*.

BELFORT

de notre envoyé spécial

Quand un vieux ménage part à vau-l'eau, il n'est pas rare de voir l'un des deux membres du couple prendre ses distances du foyer conjugal tout en conservant les clefs, dans l'attente d'un mieux hypothétique. Las des querelles et des bisbilles avec le Parti socialiste, M. Jean-Pierre Chevènement s'est donc provisoirement installé dans sa garçonnière, samedi 29 et dimanche 30 août, à l'occasion de la première convention de son Mouvement des citoyens qui se tenait dans le fief de l'ancien ministre de la défense, à Belfort.

Officiellement, le divorce entre le courant Socialisme et République et l'actuelle direction de M. Laurent Fabius n'est pas encore consommé. Le Mouvement des citoyens, ouvert à tous ceux qui veulent réformer la gauche, n'est pas, selon M. Chevènement, un établissement concurrent du PS, même s'il a pour ambition d'être *« un recours à la fois pour la gauche et pour le pays tout entier »*. L'ancien ministre a d'ailleurs indiqué qu'il n'abandonnera pas la fédération du Territoire de Belfort, qui *« est restée socialiste »*. Histoire de dire que les occupants légitimes de la « vieille maison » que constitue le Parti socialiste ne sont peut-être pas ceux que l'on croit...

Pourtant, l'échéance se précise. *« Le vrai critère d'un parti politique, c'est la présentation de candidats aux élections »*, a indiqué M. Chevènement. Et, a-t-il précisé, *« le Mouvement des citoyens devrait présenter des candidats si cela permet de relever l'espérance et sert la cause du redressement et du renouvellement de la gauche »*, en dépit des avertissements de M. Fabius, qui considère que la double appartenance est la ligne blanche à ne pas franchir. Compte tenu des jugements au vitriol portés depuis plus de deux ans, comme au cours de ces deux journées, sur la *« dérive gestionnaire »* du PS, on voit mal comment il pourrait en être autrement. Par précaution, M. Chevènement a cependant ajouté que le mouvement se prononcerait définitivement sur cette question à l'occasion d'une seconde convention prévue pour *« la fin de l'année »*.

Contre « le rassemblement des bien-pensants »

Dans l'immédiat, M. Chevènement, relativement discret jusqu'à présent, va s'appuyer sur le Mouvement des citoyens pour s'opposer à la ratification du traité de Maastricht, analysé comme une négation de la nation et de la République, avec l'appui de gaullistes de gauche, tels MM. Léo Hamon et Paul-Marie de La Gorce, et de membres de petites formations telles que l'Alternative rouge et verte (AREV) et Alternative, démocratie, socialisme (ADS), qui regroupe les « rénovateurs » et les « reconstructeurs » communistes.

Contrairement au héraut du « non » qu'est, à droite, M. Philippe Séguin, le chef de file de Socialisme et République ne se prive pas de dire que tout est lié et qu'une victoire du « non » constituerait un *« électrochoc » salutaire* pour la recomposition politique qu'il appelle de ses vœux. La victoire du « non », *« destruction créatrice »*, selon M. Didier Motchane, ancien député européen, marquerait en effet aux yeux de M. Chevènement l'ébranlement de *« l'establishment politico-médiatique »* et du *« rassemblement des bien-pensants »* au profit du *« peuple »*.

Point ultime de la soumission au libéralisme de l'actuelle direction du PS, *« Maastricht tourne le dos à ce que nous avons voulu faire »*, a déclaré le maire de Belfort, qui, détournant à cette occasion le slogan utilisé par le PS en mars 1986, a souligné : *« C'est tellement vrai que l'on entend Pierre Bérégovoy appeler Chirac au secours : « La droite ! Reviens ! », les épouvantails d'hier sont devenus les sauveurs d'aujourd'hui. »*

Et M. Chevènement d'ajouter, à l'occasion d'une très minutieuse et très rigoureuse explication de ce « non » de gauche qu'il entend promouvoir et qui répond pour une large part au problème posé à l'Europe par la puissance allemande, que sur la foi des sondages déjà publiés *« le peuple de gauche »* paraissait d'ores et déjà acquis à la lutte contre l'*« oligarchie »* bruxelloise vilipendée par M. Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement Mauroy.

De quoi donner un moral d'acier aux militants rassemblés à Belfort, égayés par les vers de mirliton anti-Maastricht inspirés au chanteur de variétés Francis Lalanne, et encouragés par un expert du combat qu'ils entendent maintenant livrer, M. Holger Nielsen, président du Parti socialiste du peuple du Danemark, artisan du « non » danois au référendum du 2 juin.

GILLES PARIS

□ **M. Jean-François Deniau ne peut pas « recommander le oui ».** – M. Jean-François Deniau, député UDF du Cher, ancien ministre, regrette, dans un entretien à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* (daté 31 août-6 septembre), que le débat sur le traité de Maastricht soit *« devenu une affaire de politique intérieure »*. *« C'est la carte forcée,* ajoute-t-il. *Mais il ne faut pas tenter la chance. Je n'aime pas les coups de bluff. »* S'interrogeant sur le fonctionnement de l'Union européenne en politique étrangère, il précise : *« J'ai dit que je ne pouvais pas recommander le « oui » tant que je ne recevrai pas de réponse claire à mes questions. J'attends ».*

□ **M. Millon : la victoire du non « hypothéquera l'alternance ».** – M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a estimé, dimanche 30 août, au Forum RMC-*l'Express*, qu'une victoire du « non » le 20 septembre *« hypothéquera l'alternance en 1993 »*. *« Je crains,* a-t-il expliqué, *que se développe dans l'opposition, à partir de ce moment-là, un [illegible]rant aux accents nationalistes, protectionnistes et interventionnistes, un courant de repli sur soi qui bloque en fait l'évolution politique française et qui empêche une véritable solidarité de l'opposition. »* Reprochant à M. Mitterrand de *« jouer avec le feu »*, M. Millon souhaite que le chef de l'Etat annoncé qu'il se retire si le « oui » l'emporte.

□ **L'Alliance populaire prédit un « Nagasaki » pour la classe politique.** – *« La victoire du « non » au référendum constituera un véritable Nagasaki pour la classe politique : toutes les formations vont éclater »*, a pronostiqué, dimanche 30 août à Bordeaux, M. Jean-François Touzé, délégué général de l'Alliance populaire, formation d'extrême droite, qui est *« unanime »* à appeler à voter contre Maastricht. L'Alliance populaire a tenu vingt-cinq réunions sur ce thème et tiendra un meeting, le 3 septembre à la Mutualité à Paris, en présence de M. Philippe Malaud, ancien président du CNI. Fondée par d'anciens responsables du Front national et du Parti des forces nouvelles, l'Allaince populaire a tenu une université d'été, en petit comité et à huis clos, à Bordeaux, pour élaborer son programme qui sera présenté lors son premier congrès, les 14 et 15 novembre à Châlon-sur-Marne – *(Corresp.)*.

□ **Nouvelle-Calédonie : le FLNKS ne donnera pas de consigne de vote.** – *Le* Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a décidé, dimanche 30 août, à l'issue de son onzième congrès réuni dans la région de Touho (Nord-Est), d'appeler à participer au référendum sur la ratification du traité de Maastricht, mais ne donnera pas de consigne de vote à ses militants et sympathisants. La coalition indépendantiste a également décidé de présenter un candidat aux prochaines élections sénatoriales.

M. Pasqua réclame des élections législatives anticipées en cas de victoire du « non »

Invité du « Grand-Jury RTL-*le Monde* », dimanche 30 août, M. Charles Pasqua s'est prononcé pour l'organisation d'élections législatives anticipées dans l'hypothèse d'une victoire du « non » au référendum du 20 septembre. *« Je crois que le gouvernement de M. Bérégovoy sera très malade pour ne pas dire condamné »*, a déclaré le président du groupe RPR du Sénat.

« Je ne demande pas le départ de François Mitterrand, a précisé M. Pasqua. *Je suis respectueux des institutions. C'est au président de la République de tirer les conséquences de la décision des Français. »*

« Un gouvernement désavoué »

M. Pasqua a dénoncé la *« dramatisation »* qui est utilisée, selon lui, par les partisans du « oui ». Refusant de *« polémiquer avec* [ses] *propres amis »*, le dirigeant anti-Maastricht du RPR a estimé, cependant, qu'il est *« tout à fait excessif (...) et contraire à la vérité de dire que si, demain, le « non » l'emportait, l'Europe éclaterait ou ferait un gigantesque bond en arrière »*. *« C'est totalement faux »*, a-t-il assuré.

Se prononçant pour une renégociation du traité de Maastricht, l'ancien ministre a affirmé : *« On imagine mal le gouvernement de Pierre Bérégovoy et les socialistes investis de cette tâche. Je pense que le président de la République devra (...) probablement dissoudre l'Assemblée nationale (...). La France ne pourra pas rester avec un gouvernement désavoué et une majorité en guenilles. » « S'il ne dissout pas l'Assemblée nationale, l'opposition devra censurer le gouvernement »*, a précisé M. Pasqua, en ajoutant toutefois que *« ce n'est pas le référendum qui va permettre de constituer une majorité nouvelle »*.

Répondant implicitement à M. Willy Claes, ministre belge des affaires étrangères, qui l'avait accusé, samedi, d'être *« en dessous de toute déontologie politique »*, le président du conseil général des Hauts-de-Seine a dit : *« Depuis quand un ministre belge est-il qualifié pour venir dire à Quimper ce qu'il pense de moi ? Est-ce que je dis ce que je pense des dirigeants belges ? Et pourtant il y aurait beaucoup à dire. »*

Huit Mirage-2000 français sur la base saoudienne de Dharan

Huit avions de combat Mirage-2000 devraient quitter, mardi matin 1er septembre, leur base d'Orange (Vaucluse) pour la base de Dharan, en Arabie saoudite, où ils participeront aux côtés d'appareils américains et britanniques à l'opération alliée d'interdiction de survol des populations chiites par des avions ou des hélicoptères irakiens en deçà du 32e parallèle. D'autres Mirage-2000 les rejoindront plus tard, la France ayant annoncé son intention d'en envoyer une dizaine.

Ces Mirage-2000 sont accompagnés d'un avion-ravitailleur C-135F et ils ont été précédés, la semaine dernière (*le Monde* du 28 août), par une mission préparatoire à bord d'avions de transport pour l'acheminement de la logistique nécessaire.

Dans la version de défense aérienne, chaque Mirage-2000 emporte, outre deux canons de 30 mm pour le combat rapproché, des missiles de combat aérien Magic et des missiles Super-530 d'interception à moyenne portée. Ces huit avions auront des missions de protection et de police du ciel. Sur la base de Dharan, où ils seront stationnés, ils bénéficieront, dans un premier temps, de l'appui opérationnel des avions-radars AWACS américains et saoudiens, qui sont des postes de commandement volants pour le contrôle des raids. Pour une deuxième phase, l'armée de l'air française a mis à l'étude l'envoi en Arabie saoudite de l'un des quatres radars aéroportés qu'elle aligne.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 30-31 août 1992 a été tiré à 514 420 exemplaires.

Demain dans « le Monde »
Un entretien avec le roi du Maroc.
« Sciences-médecine » : Les lignes du dessous
L'enfouissement des réseaux électriques est toujours un problème financier, parfois un casse-tête technique.

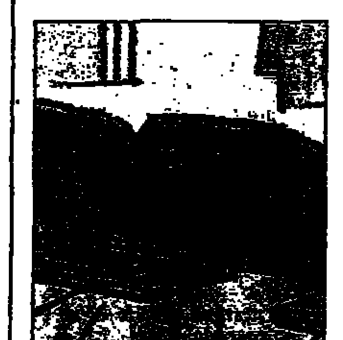
EN BREF

□ ***L'homme au foie de babouin est dans un état grave.*** – L'homme de trente-cinq ans sur lequel des chirurgiens de la clinique universitaire de Pittsburgh, aux Etats-Unis, avaient greffé, le 28 juin dernier, un foie de babouin (*le Monde* du 1er juillet), est atteint d'une septicémie, décelée à la suite d'un examen radiographique de ses canaux biliaires. Selon un porte-parole de l'hôpital, le patient ne présente pas de signes de rejet. – *(AFP, AP.)*



Le Monde

3615 code ruine



Location, achat, vente ou estimation d'appartement, les serveurs Minitel spécialisés dans l'immobilier se sont multipliés. Mais l'exercice peut se révéler onéreux pour des résultats souvent peu probants.

page 26

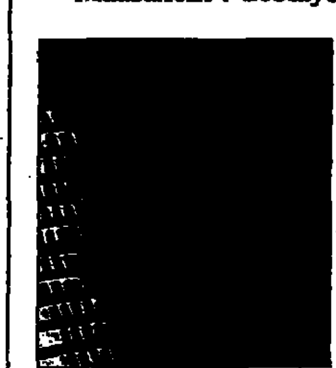
Les chauffeurs de car sont fatigués



Les horaires à rallonge et l'archaïsme social ne sont pas l'apanage des seuls routiers. Les chauffeurs de car subissent aussi des conditions de travail impossibles. Ils se rebiffent parfois. Sans grand succès.

page 27

Maastricht : déblayons le terrain



Certains adversaires du traité proposent de remplacer le projet de monnaie « unique » par une monnaie « commune ». Ils créent ainsi une confusion dommageable à leur cause, explique Paul Fabra dans sa chronique.

page 30

L'ECONOMIE

Airbus et les curieux

Le public est désormais prêt à payer pour visiter des usines. Une société toulousaine s'est spécialisée dans ce nouveau tourisme

UN avion, cela ne se vend pas à la fin de la visite comme du champagne ou des savonnettes. L'Aérospatiale, convaincue qu'elle n'avait aucun intérêt économique à ouvrir les portes de son usine, est donc restée longtemps à l'écart de la vogue grandissante du tourisme industriel. Alors qu'en 1985 trois mille entreprises organisent déjà des visites pour le grand public, l'Aérospatiale de Toulouse construit des Airbus, toujours plus d'Airbus, et n'a pas de temps à perdre avec le tourisme.

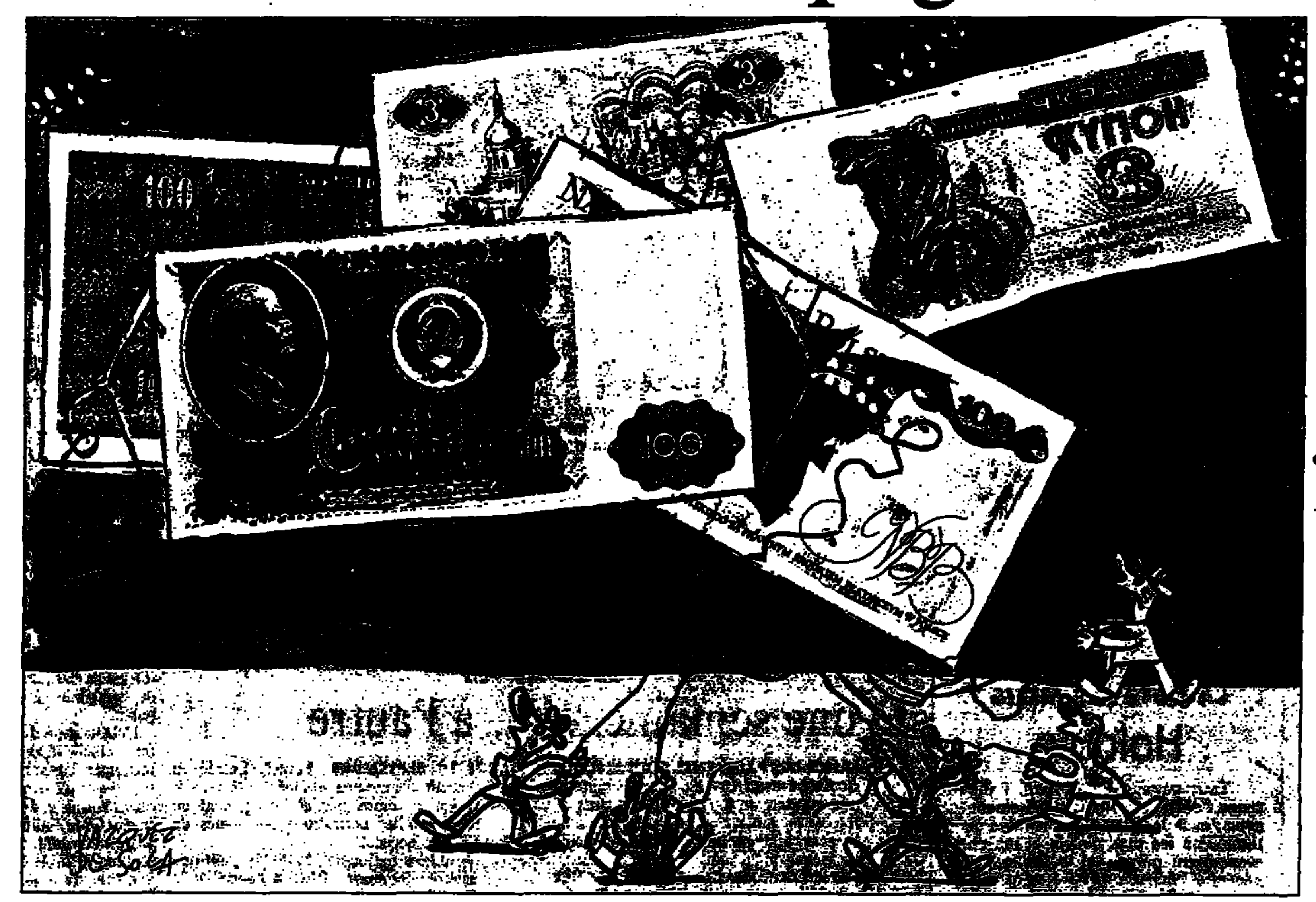
Mais, à partir de 1989, cette position semble de plus en plus difficile à tenir. Le service de relations publiques croule sous les lettres de particuliers désireux de voir de près comment sont fabriqués ces Airbus dont les médias célèbrent le succès commercial ; les collectivités locales, de leur côté, exercent une forte pression pour que cette industrie de pointe accueille davantage de visiteurs. *« Le problème était que la visite de notre usine ne pouvait rien nous rapporter, il fallait donc qu'elle ne nous coûte rien non plus »*, résume Bernard Keller, directeur de la communication de l'Aérospatiale à Toulouse.

Bernard Keller et ses collaborateurs ont alors l'idée salvatrice : confier la visite de l'usine à un sous-traitant, qui s'autofinancerait. Une première en France ? *« Qu'à cela ne tienne*, poursuit le directeur de la communication, *nous avons adopté une démarche prudente, lancé un appel d'offres, étudié les candidatures avec précaution, fixé un cahier des charges rigoureux : le sous-traitant devait s'engager à ne gêner en rien la production, et à respecter toutes les règles de sécurité. »*

Pascale Krémer

Lire la suite page 28

Monnaies en pagaille



Tolar, grivna, malat, litas, etc. : dans les pays de l'Est, il n'est pratiquement pas de mois sans que se crée une nouvelle monnaie. Nationalisme oblige, chaque Etat indépendant marque ainsi sa différence. Mais les apparences sont trompeuses. Les « vraies fausses » monnaies sont légion : parmi les jeunes pays issus de l'éclatement du bloc de l'Est, seules jusqu'ici la Slovénie et l'Estonie sont parvenues à créer des devises dignes de ce nom. La Hongrie ou la Pologne, elles, ont profondément transformé la nature du forint ou du zloty sans éprouver le besoin de les débaptiser.

Lire page 28 l'article de Françoise Lazare

Maastricht, la Bourse et les joueurs

Depuis trois mois, rien ne va plus à la Bourse de Paris
L'incertitude du référendum aggrave les effets de la crise économique. Les spéculateurs s'en donnent à cœur joie

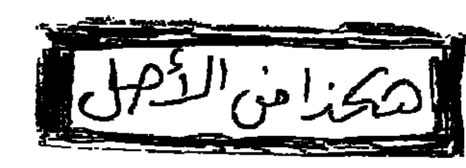
L'ANNÉE avait pourtant bien commencé pour les boursiers : cinq mois de hausse, 15 % de gains, Edith Cresson, leur bête noire, remplacée à Matignon par le « Pinay » de la gauche, un retour aux privatisations... Or depuis le 3 juin, rien ne va plus. Ce jour-là, en début d'après-midi la nouvelle tombait sur les écrans : l'approbation du traité de Maastricht serait soumise en France à un référendum. Quelques heures auparavant, le refus danois avait douché les « traders », déjà troublés par l'absence de reprise économique mondiale. Cette fois les boursiers en avaient les bras cassés : *« Nous n'avions pas besoin de ça en plus ! »*

Se trouver replongés dans les affres de l'incertitude politique, c'est ce que détestent par-dessus tout les marchés. La sanction fut immédiate. Le 3 juin, en quelques heures, la Bourse perdait 1,57 %. Depuis lors, la baisse n'a pas cessé. Elle atteint en cette fin d'août 17 %. La dégradation de la conjoncture internationale et la faiblesse accrue du dollar sont les causes profondes de la défiance, mais l'incertitude Maastricht amplifie le mouvement. Cette chute des cours s'est déroulée en deux temps. La première période, longue de deux mois (juin, juillet), fut propice à la réflexion sans que jamais ne soit mis en doute le succès du « oui ». La deuxième période, qui a occupé toutes les journées d'août, fut celle de la spéculation sur une montée en puissance du « non ».

DOUTES • Dans un premier temps, la perspective du référendum, ne fit que « plomber » un peu plus un marché en proie au doute. L'attention fut détournée un moment par la grève des camionneurs ou par la crise immobilière. Mais les préoccupations européennes reprirent rapidement le dessus avec les tensions monétaires et la hausse des taux allemands. Lorsqu'à la mi-juillet la date du référendum fut connue, chacun y alla de son hypothèse, somme toute tranquille. Une victoire du « oui » semblait ne faire aucun doute dans les esprits et les gestionnaires s'intéressaient plus au niveau de participation populaire. La plupart envisageaient un niveau de mobilisation très faible, tout de même plus élevé que lors du référendum de novembre 1988 sur la Nouvelle-Calédonie. Et si le « non » l'emportait ? Saugrenue à la mi-juillet, l'idée gagna ensuite rapidement les salles de trading. Débuta alors le deuxième temps, celui de la spéculation. Chacun esquissait des scénarios catastrophes signant l'arrêt de mort de la monnaie unique, la fin du système monétaire européen, une chute du franc et pour clore le tout un effondrement de la Bourse... Cette idée ne demandait alors plus qu'à être traduite dans les cotations. Mais encore fallait-il pour cela qu'elle soit partagée par le public. Car rien ne sert d'anticiper un événement si l'hypothèse de départ n'est pas crédible. D'où ce phénomène, unique dans les annales de la Bourse de Paris, de chasse aux sondages.

Dominique Gallois

Lire la suite page 27



MODE D'EMPLOI

LOGEMENT

3615 code ruine

La dépression du marché immobilier aidant, les serveurs Minitel spécialisés dans les petites annonces de logement se sont multipliés. Des services somme toute assez décevants et coûteux...

« *VOUS cherchez à louer ou à acheter l'appartement de vos rêves, tapez 3615 code XXXX* » : Les murs de la capitale, les wagons du métro et les pages de *journaux se sont* couverts, ces derniers mois, de petites affiches pour encourager le chaland à consulter tel ou tel serveur Minitel dans ses recherches *immobilières*.

Mais l'exercice peut, si l'on n'y prend garde, s'avérer onéreux et peu probant. Et il est recommandé *de faire la* manœuvre permettant l'affichage du montant de la consommation (appuyer sur la touche « sommaire » dès la page de garde affichée, avant de taper le code du serveur) pour éviter de se retrouver avec une note de téléphone particulièrement salée.

« Des milliers d'offres », promet sur le 3615, Hestia l'un d'entre eux. *Mais, qui cherche un trois pièces à* louer dans le 14e arrondissement parisien (exemple choisi pour l'ensemble de cet article, sans limitation de loyer) fait chou blanc. Bien sûr, on ne peut tirer de conclusion définitive d'une recherche faite au hasard un *jour de juillet*, mais le résultat est là : rien dans l'arrondissement souhaité... et seulement seize dans l'ensemble de Paris.

DÉSORDRE • Mais pour parvenir à les consulter, le consommateur devra auparavant faire défiler sur son écran les soixante-deux propositions de la région parisienne, dans le désordre... *La première offre sur Paris intra muros* arrive en trente huitième position ! Coût de l'opération (hors consultation détaillée des seize annonces parisiennes, 5,84 francs). Addition qui s'alourdit vite dès que l'on revient en arrière ou que l'on fait une erreur de manipulation, que l'on détaille les annonces ou que l'on *prend des notes*...

Le serveur proposé de particulier à particulier (3615 code PAP) offre une prestation de meilleure qualité, même si sur les 10 376 annonces promises (toutes rubriques confondues, y compris un jeu), quatre-vingt-neuf annonces concernent des locations de trois pièces à Paris-région parisienne et trois seulement dans le quatorzième arrondissement de la capitale.

Au *moins, les annonces dans la capitale* arrivent-elles en tête de liste, classées par arrondissement. Coût de la consultation, toujours sans détailler l'annonce, 3,65 francs (*pour un utilisateur* averti). La centrale, pour sa part, est plus décevante : 14 189 annonces promises (y compris les offres matrimoniales) mais aucune en ce beau jour du mois de juillet pour un trois pièces à louer dans le quatorzième ! ni même dans les 13e, 15e, 12e, 11e, 10e... avant de s'en rendre *compte* – et de renoncer – l'utilisateur aura dépensé 5,84 francs !

Stupéfaction : entre le 3615 code locat, le 3617 code alouer et le 3617 code adomicile les différences ont l'épaisseur d'une feuille de papier *à cigarette ! Sauf au niveau du tarif, puisque la* minute du 3617 est facturée à 2,19 francs au lieu de 1,27 franc pour le 3615 ! Dans les trois cas, il y a vingt-trois trois pièces à louer dans le quatorzième arrondissement de Paris, dans tous les cas, on y trouve (un exemple pris au hasard) un trois pièces à 6 686 francs par mois près de la porte de Venves *(sic), proposé par la même agence.*

Même phénomène, pour la vente, entre le 3615 code immob et le 3617 code avendre ! Au moins l'appellation de ce dernier *informe-t-elle* l'utilisateur qu'il ne trouvera pas d'offre de location, ce qui n'est pas le cas de la première... encore qu'un lecteur attentif peut se rendre *compte, dès la page de garde, que* le 3615 code immob ne concerne que l'achat-vente.

En revanche, le serveur de la FNAIM permet *de consulter rapidement* (et *donc* pour un prix bas de 2,92 francs) les six offres de location de trois pièces, dans le quatorzième arrondissement parisien (*toujours sans détailler*).

Evidemment, le consommateur sait qu'il s'adresse à des professionnels (il le fait aussi parfois, sans le savoir, avec quelques-uns des serveurs cités plus haut) et donc qu'il devra acquitter des frais d'agence dont le montant est précisé sur l'annonce. Les offres sont toutes présentées *sur le même modèle : étage*, taille du séjour, type de chauffage, surface habitable, ascenseur ou non, nombre de *chambres et de salles de bains* ou d'eau. Le tout assorti d'un commentaire sur chaque cas.

Un dernier serveur propose ses talents pour expertiser votre bien : c'est le 3617 code exerpertimmo. Pour ce faire, le consommateur devra répondre à... trente-quatre questions. Pendant ce temps, le compteur tourne. Pour notre part, habitués du *Minitel, nous sommes arrivés à une* facture de 11,68 francs mais la moindre erreur coûte cher !



MARCHANDS DE LISTES • Finalement, si l'utilisateur s'appuie sur tous ces serveurs pour faire sa recherche, il *risque* d'être déçu de voir des fichiers proposés sous deux ou trois étiquettes différentes et sans doute *mécontent d'avoir consulté sur le* 3617 une liste jumelle de celle dont il pouvait disposer sur le 3615, moins cher. Il est vraisemblable qu'il le comprendra assez vite... mais mis bout à bout, en recourant au maximum de serveurs, il aura dépensé plusieurs dizaines de *francs avec son Minitel assez rapidement.*

Ce qui enrichira à la fois France-Télécom (qui touche 0,39 franc par minute sur le 3615 et 0,48 *franc sur le 3617), mais surtout* les marchands de listes qui proposent leurs services (0,88 franc la minute sur le 3615 et 1,71 franc sur le 3617)... Et sauf s'il est équipé d'une *imprimante, il ne lui restera* pas de trace écrite en dehors des notes qu'il pourrait éventuellement prendre au cours de sa recherche. Un écueil évité *par les annonces passées dans les journaux, quo*tidiens, hebdomadaire ou gratuits. Mais si tous les Français ne sont pas équipés d'un Minitel, tous ne vivent pas non plus près d'un marchand de journaux.

Françoise Vaysse

HUMEUR • par Josée Doyère

Retour au chagrin

C'EST la rentrée. Et pas seulement pour les gosses, *qui retournent à l'école, mais* pour vous tous, les « aoûtiens », qui regardez d'un *œil d'envie les astucieux « sep*tembristes », plus rares que les autres, qui ont su (ou pu) prendre leur mal en patience, *tout* l'été, et vous narguent aujourd'hui, avec délectation, tandis que vous reprenez *le collier*. Aller au « chagrin », au « turbin », à la « mine », au « charbon », au « taf », l'argot du boulot et les anecdotes qui l'accompagnent ne sont pas du genre requinquant.

Et *pourtant*, Parisiens, Franciliens, mes frères et sœurs d'infortune, vous n'avez pas l'*impression que c'est plus* dur pour nous qu'en province ? Attention, nous avons de la chance : nous avons du travail, *et si nous le perdons, nous* avons plus de chance d'en retrouver, l'Ile-de-France *n'étant pas encore un bassin* d'emploi déprimé. C'est d'ailleurs pourquoi nous sommes si nombreux à y venir : c'est bien connu, le « Parisien » est un provincial transplanté, bon gré ou mal gré.

Quand on a la chance d'avoir du travail, il faut bien reconnaître – à part quelques *cas extrêmes – qu'il n'y a pas* que du mauvais dans l'activité salariée. Le retour de vacances, ce n'est pas seule*ment* l'occasion de les raconter (photo du si mignon petit dernier hurlant avec conviction, ou *de la dernière conquête du don* Juan de service, qui avait une si tentante chute de reins, à l'appui), c'est aussi le plaisir de retrouver les copains et copines, et de piapiater à tout va pour se raconter les derniers potins. Et, contrairement à *une idée* reçue qui a la vie dure, les hommes sont tout aussi friands que les femmes *de cet exercice*.

Et puis, toute référence à l'importance du salaire étant *exclue, nous sommes un cer*tain nombre, à tous les niveaux de responsabilité, à avoir la chance de *faire un travail inté*ressant, où l'inévitable proportion d'ennui, au singulier ou au pluriel, est réduite.

Non, la grande différence avec le reste du pays (à part quelques grandes métropoles *régionales*), ce qui *nous fout* le cafard, dès la veille du retour, c'est... le temps de transport. *L'idée d'acheter cette bon* sang de carte orange (oui ! d'accord ! elle est pratique, et peu chère par rapport à la voiture !) pour pouvoir s'entasser, debout, dans le bus, le métro ou le RER, l'idée de sauter tous *les matins dans sa bagnole* pour rouler au pas pendant des kilomètres, en respirant l'odeur des pots d'échappement, en se méfiant des énervés qui risquent de vous faire une aile... Y'a de quoi flipper. Une heure et demie – en moyenne ! – perdue chaque jour, et parfois quatre heures. *Si on court, à Paris et dans sa* région, ce n'est pas en raison du stress de la capitale tentaculaire, c'est pour tenter de raccourcir ou du moins de ne pas rallonger ces insupportables, inutiles et frustrantes *heures de transport*. Et, *malgré* tous les discours officiels, les transports en commun ne sont pas plus rapides que l'encombrante voiture. A cause d'elle ? Voire. ■

LA COTE DES MOTS

Holding

Tout comme *après-midi*, l'anglicisme *holding* est employé licitement – avec l'aval des lexicographes des dictionnaires les plus usuels et les plus récemment parus, tel le *Dictionnaire essentiel* Hachette 1993 – *au masculin* ou bien au féminin. (Mais dans un livre, dans une revue, dans un journal, on *s'en tiendra à un seul genre, par souci* – louable – d'« unification »...).

Abréviation pour *holding company (to hold : « tenir »), holding* désigne une société anonyme qui gère, qui contrôle, grâce à ses participations financières, des entreprises *aux* activités semblables liées ainsi par des intérêts communs. Au fil des décennies, l'acception s'est *élargie*, et le terme s'applique plus généralement à une société de portefeuille (ce dernier mot restant « figé » au singulier dans toutes les expressions : *effets en portefeuille, investissement (s) de portefeuille, gestionnaire (s) de portefeuille, clientèle (s) de portefeuille*, etc.) qui gère un avoir constitué de valeurs mobilières, d'actions...

Cet anglicisme a pour lui sa brièveté, qui a permis sa rapide propagation à travers les médias. Aucun substitut *n'a été officiellement proposé* à ce jour, semble-t-il, hormis, dans quelques dictionnaires, un... *trust* tout aussi anglo-saxon ! Cela parce que *holding trust* désigne (de même qu'*investment trust*) une société de placement qui gère un portefeuille de valeurs mobilières.

Mais, outre le péché de venir d'outre-Atlantique et d'outre-Manche, *trust* est surtout compris de tous au sens d'« entreprise, ou groupe d'entreprises, qui domine sans partage un secteur de l'économie » – ce qui ne correspond *pas vraiment à l'acception*, même multiforme, de *holding*.

Il paraît difficile d'avancer un équivalent français qui *ne serait formé que* d'un terme ou de deux termes...

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS EN GRANDE-BRETAGNE a été déficitaire de 934 millions de livres (8,89 milliards de francs) en juillet contre 747 millions de livres en juin, chiffres annoncés le 24 août (*le Monde* du 26 août).

LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE a enregistré en juillet un excédent de 6,2 milliards de francs, contre un déficit de 951 *millions de francs au mois de juin*, portant l'excédent à 22,6 milliards de francs depuis le début de l'année (*le Monde* du 27 août et du 28 août).

LE GROUPE JAPONAIS TOYOTA a publié le 26 août les résultats de l'exercice 1991-1992 et annoncé une baisse de 39,7 % de son bénéfice imposable (*le Monde* du 28 août).

CHUTE DU DOLLAR par rapport au deutschemark depuis le 21 août, tombant à son plus bas cours historique (1 dollar = 1,3990 mark) (*le Monde* du 26 août et du 28 août).

LES PRIX DE DÉTAIL EN FRANCE ont augmenté de 0,3 % en juillet, hausse identique à celle du *mois précédent* (*le Monde* du 29 août)

LA CROISSANCE EST PRESQUE ARRÊTÉE. Selon les comptes nationaux pour le *deuxième trimestre publiés par* l'INSEE le 28 août, la croissance économique n'a été que de 0,1 % par rapport au trimestre précédent (*le Monde* du 29 août).

RENAULT A ANNONCÉ 5,44 MILLIARDS DE FRANCS DE PROFITS au premier semestre 1992, un *résultat record pour* le constructeur automobile (*le Monde* du 29 août).

PLAN DE RELANCE MASSIF AU JAPON. Le gouvernement japonais injectera plus de 10 000 milliards de yens, soit 400 milliards de *francs, dans l'économie pour stimuler* l'activité, a confirmé vendredi 28 août le premier ministre Kiichi Miyazawa. La *Bourse de Tokyo y a salué la bonne nouvelle* en gagnant 2,5 % (*le Monde* du 29 août).

LÉGÈRE BAISSE DU CHÔMAGE EN FRANCE. Le nombre des demandeurs d'emploi a diminué de 0,5 % au mois de juillet pour s'établir à 2 911 400 en données corrigées, selon les chiffres publiés vendredi 28 août (*le Monde* daté 30-31 août).

MARDI 1er SEPTEMBRE. France. Entrée en vigueur des mesures destinées à faciliter le *travail à temps partiel (abattement de* 30 % sur les cotisations patronales de Sécurité sociale).
– Actions nationales contre *la* politique agricole commune (PAC) à l'appel de la Coordination rurale.
Djakarta. Dixième sommet des pays non-alignés.

MERCREDI 2 SEPTEMBRE. Paris. Conférence de presse de rentrée de François Périgot, président du CNPF (*Conseil national* du patronat français).
Brasilia. Une demande officielle de destitution à l'encontre du président Fernando Collor doit être déposée auprès de la Chambre des députés par l'ordre des avocats du Brésil.

JEUDI 3 SEPTEMBRE. Paris. Intervention télévisée du président François Mitterrand dans une émission spéciale de TF1 sur le Traité de Maastricht.

VENDREDI 4 SEPTEMBRE. Bath (Angleterre). Rencontre informelle des ministres de l'économie et des finances de la CEE.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE. France. Journée d'action des infirmières.
– *Réunion d'information* de la Coordination des routiers, à Avallon.

LUNDI 7 SEPTEMBRE. Marseille. Installation du CEREQ (*Centre d'études et de recherches* sur les qualifications), premier organisme « délocalisé » en province.
Monte-Carlo. « Rendez-vous de septembre », réunion annuelle des assureurs et réassureurs du monde entier qui passent en *revue* les problèmes de *leur* profession (jusqu'au 11 septembre).
Blackpool (Angleterre). Congrès des syndi*cats britanniques* (jusqu'au 11 septembre).
Afrique du Sud. Sommet organisé par le président de Klerk pour trouver une solu*tion à la crise politique sud-africaine*. L'ANC de Nelson Mandela a décliné l'invitation.

MARDI 8 SEPTEMBRE. Paris. Troisième Forum international Travail-Santé (FITS), sous la présidence du ministre du travail, Mme Martine Aubry.
– « Grande initiative nationale » à l'appel de la Fédération CGT de la métallurgie.

LOIS ET DÉCRETS

Propriété intellectuelle

■ La loi du 3 juillet 1992 institue le code de la propriété intellectuelle, issu *des travaux de la Commission* supérieure de codification créée par décret du 12 septembre 1989, dont le rôle est de clarifier notre législation et de contribuer à l'information du public.

L'élaboration du code la propriété intellectuelle répond à la *nécessité* de regrouper l'ensemble des dispositions relatives aux droits d'auteur, aux *droits voisins et à la propriété industrielle*. Cette codification est réalisée à droit constant, c'est-à-dire qu'elle reprend le droit en vigueur sans y apporter de modification de fond importante.

Le code de la propriété intellectuelle *comporte trois grandes parties*. La première, relative à la propriété littéraire et artistique, est divisée en *trois livres portant* respectivement sur les droits d'auteur, les droits voisins (les droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle) et les dispositions générales.

Le second volet du code porte sur la législation de la propriété industrielle avec son organisation administrative et professionnelle : l'Institut national de la propriété industrielle (INPI); le comité de protection des *obtentions végétales*; les *conditions* d'exercice de la profession de conseil en propriété industrielle; les dispositions *touchant* aux dessins et modèles, à la protection des inventions et des connaissances techniques ainsi qu'aux marques de fabrique. La dernière partie est consacrée à l'application des dispositions du code de *la propriété intellectuelle* aux territoires d'outre-mer et à la collectivité de Mayotte.

Ces modifications de forme ont notamment permis de regrouper des dispositions éparses concernant la propriété intellectuelle : tous les textes sur les droits d'auteur *ont été* réunis, les droits moraux regroupés dans un même chapitre ainsi que les dispositions relatives aux *droits* patrimoniaux. Les textes sur les procédures et les sanctions réunissent des articles qui se trouvaient *dans* le code pénal. Le titre III du code de la propriété intellectuelle consacré à l'exploitation des droits rassemble les dispositions propres à certains *contrats : contrat d'édition, de représentation*, de production audiovisuelle et de commande pour la publicité.

Les quelques modifications de fond apportées aux textes ne sont qu'une mise en conformité avec la législation actuelle.

La protection des logiciels, régie par la loi du 3 juillet 1985, est intégrée dans le chapitre consacré à la propriété littéraire et artistique.

En annexe à la loi, le *Journal officiel* donne une table de références des articles du nouveau code et des textes d'origine.

Ce travail de codification facilitera *la recherche* tant des juristes que du grand public.

Loi no 92-597 du 1er juillet 1992, **Journal officiel du 3 juillet 1992**, pp. 8801 à 8840.

Bibliographie : ***la Codification de la propriété intellectuelle***, de Marie-Gabrielle Merlin, IRPI (*Institut* de recherche en propriété intellectuelle), 2, place de la Bourse, Paris.

Dessins et modèles

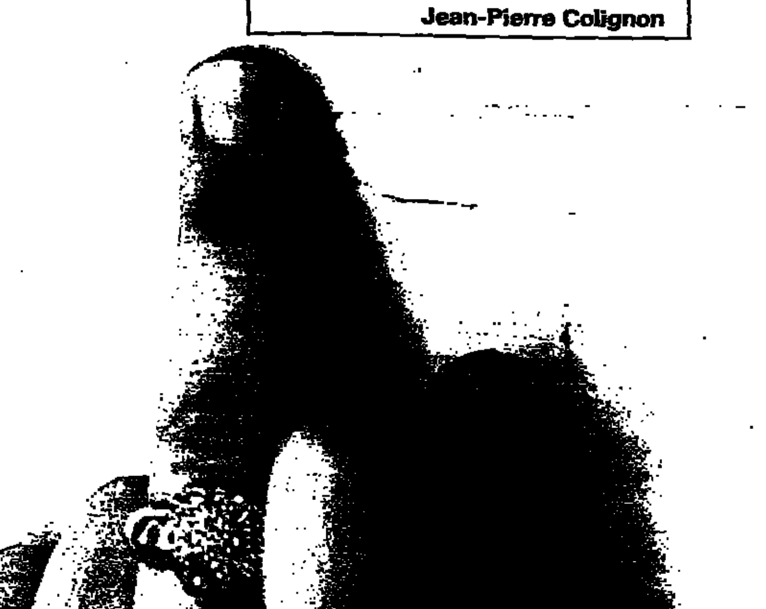
■ Les dessins et modèles viennent de faire l'objet d'un décret d'application concernant leur dépôt et leur enregistrement à l'INPI. Ce *texte précise* le rôle du Registre national des dessins et modèles. Deux arrêtés complètent ce *décret*, le *premier précise* les formulaires de déclaration, le second modifie l'arrêté du 30 janvier 1992 concernant le montant des redevances perçues par l'INPI pour chaque dépôt de dessin et demandes d'inscription aux registres nationaux des brevets et modèles.

Décret no 92-791 et arrêtés du 13 août 1992, **Journal officiel du 15 août 1992**, pp. 11143 à 11146.

Bruit

■ En application de l'article 84 de la *loi de finances* 1992, un arrêté fixe la liste des matériels destinés à réduire le bruit, acquis ou fabriqués entre le 1er janvier 1992 et le 31 décembre 1994 qui peuvent faire l'objet d'un amortissement exceptionnel sur un an. *Cette liste distingue* les matériels et dispositifs de protection contre le bruit, les matériels pour améliorer l'*acoustique* et *ceux* destinés à contrôler ou à limiter les niveaux sonores.

Arrêté du 31 juillet 1992, **Journal officiel du 11 août 1992**, p. 10891.



Les chauffeurs de car sont fatigués

Le conflit des routiers a révélé l'archaïsme social de la profession
Mais les conducteurs d'autocar subissent aussi des conditions de travail difficiles
Témoin : la société Gaubert à Saint-Denis

Le décret réglementant le temps de travail et les rémunérations des chauffeurs routiers est entré en vigueur le 1er août. Dix ans après le drame de Beaune, sera-t-il appliqué ? Mal représentés, les salariés se heurtent souvent à un mur face à des directions arguant de la concurrence féroce qui sévit sur le marché.

« ICI, c'est le Moyen Age : *les jeunes chauffeurs effectuent une moyenne de trois cents heures par mois pour 8 000 francs net et il nous arrive d'enchaîner quarante-huit heures de travail avec seulement huit heures pour fermer l'œil.* » Jeune conducteur de car, Gilles ne mâche pas ses mots pour décrire les conditions de travail dans sa *« boîte »*, la société Gaubert de Saint-Denis ; une entreprise qui propose des services de *« haut de gamme »* mais dont les relations sociales sont pour le moins mouvementées depuis le début du mois de juillet.

Spécialisés dans le transport d'enfants, de salariés et de touristes, les cars Gaubert emploient près de 160 personnes – dont environ 120 chauffeurs – réparties sur quatre sociétés. Début juin, partageant le *« ras-le-bol »* de Gilles, plusieurs chauffeurs se sont organisés. *« Il était temps de dénoncer l'exploitation éhontée pratiquée depuis des années par la direction,* précise l'un d'eux. *D'autant qu'à l'occasion du conflit des routiers, le gouvernement montrait lui-même du doigt les conditions de travail déplorables de la profession. »*

Le 22 juillet un épais dossier a été transmis par les salariés à l'inspection régionale du travail et à Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports. Parmi les pièces rassemblées par les salariés, neuf photocopies de disques (*« mouchards »*) font état de journées pendant lesquelles – en tenant compte des temps d'attente – certains chauffeurs ont travaillé de seize à dix-neuf heures. Les copies de trois bulletins de salaires mentionnent en outre le *« nombre de jours travaillés »* par deux chauffeurs : trente jours au cours d'un même mois. Et pour l'un d'entre eux, soixante jours d'affilée en... deux mois !

DOSSIER ÉDIFIANT • Mieux : le nombre d'heures supplémentaires effectuées par ces deux chauffeurs n'apparaît sur aucune des trois feuilles de paie. Seules des « journées supplémentaires » y sont comptabilisées, en plus d'un complexe système de primes. Enfin, les salariés ont rassemblé des copies de certains de leurs ordres de mission, présentés sous la forme de « récapitulatif de la feuille de route » et de « billets collectifs de transport de voyageurs ». La date des missions et le nom des conducteurs y sont clairement indiqués. Mais ces documents sont accompagnés de six *« certificats »* pour le moins contradictoires.

En effet, selon ces copies, un même conducteur peut par exemple avoir travaillé trente jours au mois de juin – comme l'atteste son bulletin de salaire – et se voir remettre un certificat de vacances, dûment signé par la direction, indiquant qu'il était « en vacances du 5 au 13 juin ». Tel autre chauffeur est *« certifié »* au repos les 10 et 11 juin, alors que, pour les mêmes dates, il est déclaré en mission à Amsterdam. En somme, les chefs d'exploitation signeraient de faux certificats de repos. S'agit-il de pratiques systématiques chez Gaubert ?

Sollicités à plusieurs reprises, les membres de la direction – indisponibles ou tout simplement *« absents »* – refusent de répondre à ces accusations. *« Et puis nous n'avons rien à dire : il s'agit de problèmes strictement internes à l'entreprise »* finit par trancher, agacé, un cadre, refusant de se présenter.



EXASPÉRATION • Les salariés de l'entreprise n'ont pas transmis ce dossier explosif par pur désir de nuire, mais par exaspération, après s'être heurtés aux strictes limites imposées par la direction au droit syndical. Car l'origine du conflit remonte en fait à la fin juin. Alors que les premiers barrages de routiers se mettaient en place sur les routes françaises, les salariés de l'entreprise adressaient le 30 juin une lettre au président, André Gaubert, lui annonçant qu'une section syndicale CGT venait d'être créée.

« Depuis ce courrier, une véritable chasse aux syndicalistes a débuté chez Gaubert », précise Placido Da Silva, délégué CGT. Au total, treize salariés ont été licenciés depuis le début du mois de juillet. La plupart étaient syndiqués, les autres *« seulement soupçonnés de l'être »*, note Placido Da Silva. Motifs des licenciements ? La *« faute grave »* : retards pour les uns, un mauvais entretien des cars pour les autres... *« De toute façon, le patron sait faire preuve d'imagination »*, lâche un salarié : une des « ficelles » consisterait, selon lui, à faire vider pendant la nuit les carters d'huile des cars afin de pouvoir constater, le matin, la *« faute professionnelle »*. Une version qui reste, bien entendu à confirmer... En tout cas le résultat est immédiat : mardi 28 juillet une manifestation est organisée devant les portes de l'entreprise à l'appel de l'union départementale CGT.

« Il existe bien quelques entorses à la législation du travail dans cette société », se contente-t-on, prudemment, de déclarer à l'inspection générale du travail des transports, en précisant cependant que les *« pièces recueillies par l'inspecteur* [en visite dans l'entreprise le lundi 4 août] *méritent un travail en profondeur qui prendra près d'un mois »*. Impossible là encore d'obtenir la moindre précision du côté du siège de chez Gaubert.

La direction n'en est pas à son premier bras de fer avec les syndicats. Il y a huit ans déjà, en 1984, une grève pour l'amélioration des conditions de travail avait éclaté chez Gaubert, à l'appel de trois organisations syndicales alors présentes dans l'entreprise et disparues depuis : la CGT, la CFDT et la FNCR. Aujourd'hui, on se souvient encore très bien de cette époque à la fédération des transports de la CFDT. *« Nous avions dû abandonner tellement la repression était brutale !*, déclare un de ses responsables. *Mais il s'agit en réalité d'une constante de la profession : pour masquer une inorganisation chronique du travail, certaines entreprises n'hésitent pas à faire ouvertement pression sur les salariés pour entraver la liberté syndicale. »*

L'exemple de l'entreprise Gaubert le montre : la traditionnelle réticence des salariés de ce secteur vis-à-vis du syndicalisme n'est pas seule en cause. Soucieuses de *« résister sur un marché où la concurrence est féroce »* – ainsi qu'aiment à le rappeler leurs représentants patronaux, – les entreprises de transport considèrent le plus souvent que les *« difficultés du métier »* sont incompatibles avec l'existence d'une véritable vie syndicale.

Après la grève de 1984, *« près de trente salariés ont été mis à la porte,* précise Jean-Marie Sédilot, responsable depuis 1983 de l'union locale CGT de Saint-Denis. *« En fait, Gaubert s'est débarrassé de tous les syndiqués, avant de créer son propre syndicat »*, affirme-t-il. Depuis déjà plusieurs années, les salariés se voient ainsi remettre – moyennant 150 francs de cotisation par an – une carte syndicale portant le cachet : *« Syndicat du personnel des entreprises André Gaubert, Super cars, cars européens, Pullman cars »*.

« La direction la propose aux nouveaux, confie un salarié. *Chacun comprend vite ce qu'il en coûte de refuser. »* Enregistré à Neuilly-en-Thelle, dans l'Oise, ce syndicat a été reconnu « syndicat autonome » par la préfecture. Il peut donc se présenter sur tous les sites de l'entreprise dès le premier tour des élections professionnelles.

Morais Alvelino, seul membre de l'encadrement qui ait finalement accepté de formuler un commentaire, présente une version fort différente de celle des cégétistes : *« La situation est simple : le syndicat autonome ne veut pas d'une autre section syndicale dans la société. C'est pour cette raison qu'il y a la guerre. »* « Guerre » entre salariés ? Luis De Araujo est loin de partager cette vue. Classé aujourd'hui *« conducteur grand tourisme »* chez Gaubert – un bon poste, – il travaille dans cette entreprise depuis vingt-deux ans. Après 1984, il a été réélu tous les deux ans secrétaire du comité d'entreprise. Le 26 août il a abandonné son mandat et a pris la carte CGT. *« C'est le comportement lamentable de la direction qui m'a forcé à cela. Pourtant, jamais je n'ai été syndiqué*, précise-t-il, presque fier. *Même pas pendant le mouvement de 1984. »*

Olivier Piot

Maastricht, la Bourse et les joueurs

Suite de la page 25

Le marché, traditionnellement morne en août, fut entièrement aux mains des « spielers », ces spéculateurs, pour qui savoir avant les autres, ne serait-ce que quelques instants, peut être source de profit, surtout grâce aux nouveaux instruments sophistiqués que sont les indices ou les options. Dans ce cas concret, sachant qu'une majorité de « non » devrait provoquer une chute de la Bourse, connaître le résultat d'un sondage avant qu'il ne paraisse permettait de vendre avant les autres plus cher et de racheter ensuite les titres quand il sont au plus bas. Inversement pour le « oui ».

« Le seul sport qui rapporte de l'or aujourd'hui est la prédiction électorale » affirmait avec volupté un passionné. Un premier sondage le 3 août, pour *Libération*, donnant 57 % de « oui » mit le feu aux poudres. La Bourse, morose, gagna brutalement 1,7 %. Mouvement analogue en séance le 5 août avec les prévisions de *Paris-Match* donnant 56 % d'électeurs favorables à Maastricht. Pour tenter de déceler avant les autres les intentions des électeurs, des sociétés de Bourse n'hésitèrent pas à faire réaliser pour leur compte des sondages. Ainsi le courtier japonais Daïwa enregistrait l'affaiblissement des pro-Maastricht.

La frénésie fut telle que la Commission des opérations de Bourse (COB) dut un moment gourmander les investisseurs en rappelant que sonder n'est pas jouer. Certes, connaître le résultat d'un sondage ne constitue pas en soi un délit d'initiés en raison de son caractère aléatoire, mais l'utiliser pour manipuler les cours est en revanche répréhensible. Ce rappel à l'ordre tomba vite aux oubliettes tant la tension était importante. Le « non » pouvait-il l'emporter ?

La réponse positive à cette question arriva de Londres mardi 25 août. Alors qu'une semaine auparavant les « brokers » de la City avaient annoncé le décès de François Mitterrand, cette fois-ci ils annonçaient la fin de Maastricht. Difficile à croire. *« Une situation surréaliste*, reconnaissait un courtier évoquant ces deux rumeurs, *Le 18 août, en l'espace d'une demi-heure, Mitterrand a été successivement très mort, mort, gravement malade, avant d'être finalement en excellente santé et en vacances à Latché. Aussi quand, le 25 août, dès 8 heures du matin, on nous a annoncé la victoire possible du « non » dans les sondages, la première réaction, mais très brève, fut celle la prudence. »* La journée se passa à tenter de confirmer cette rumeur. Ce qui ne fut pas simple : de multiples pourcentages étaient cités et brouillaient les pistes, infirmant l'hypothèse, la confirmant par moments. Et pour cause, ce n'était pas un mais trois sondages qui allaient être publiés dans la soirée. Et effectivement l'un d'entre eux, BVA/Antenne 2/FR 3/*Paris-Match*, donnait le « non » vainqueur pour la première fois à 51 %.

L'hypothèse évoquée à la fin du mois de juillet dans les salles de marché se vérifiait, accélérant le mouvement de baisse (– 2,8 %) au moment de sa publication sur les écrans vers 16 heures. Ce jour-là l'indice CAC 40 tombait à son plus bas niveau de l'année (1 667,72 points).

ACCALMIE • Curieusement ensuite, comme rassurée par la confirmation d'un de ses scénarios, la Bourse s'est légèrement reprise. *« La baisse est maintenant dans les cours »*, affirmaient les courtiers. Et de citer pour preuve l'absence totale de réaction le lendemain à une autre enquête portant le refus à Maastricht à 52 %. Cette accalmie durera-t-elle d'ici aux élections ? Les analystes sont formels : *« Sur Maastricht tout est joué, on ne peut plus baisser fortement sur ce thème. D'autres facteurs peuvent d'ici là influer sur les cours »*. Que se passera-t-il réellement au soir du 20 septembre ? Si le « oui » l'emporte, les prévisionnistes entrevoient une hausse à court terme pouvant aller jusqu'à 10 %. Une fluctuation analogue à la baisse est envisagée en cas de victoire du « non ».

Compte de fées d'un côté, enfer de l'autre ? Pas forcément, car viendront se greffer sur les résultats européens les spéculations sur l'élection présidentielle américaine de novembre. De nouveau, la course aux sondages dominera les marchés, mais cette fois-ci, par Wall Street interposée.

Dominique Gallois

Les autres référendums

L'impact des référendums sur la Bourse est très contrasté selon les consultations. Aucun des trois derniers scrutins (Nouvelle-Calédonie en 1988, élargissement de l'Europe en 1972 ou même régionalisation et Sénat en 1969) n'a cependant provoqué une effervescence analogue à celle de Maastricht.

● En novembre 1988, l'avenir de la Nouvelle-Calédonie laissa de marbre les investisseurs. Enfin sortie du krach d'octobre 1987, la Bourse connaissait une vigoureuse reprise (52 % de hausse sur onze mois) et ne vivait qu'au rythme des OPA et du raid mouvementé sur la Société générale.

● En avril 1972, la consultation sur l'élargissement de l'Europe avait légèrement fait frémir les marchés. Non avant, mais après.

Au lendemain d'un vote jugé quelque peu décevant – quoique la ratification fût sans surprise, – le marché marquait le pas et perdait en une semaine 2 %. Il s'était apprécié, il est vrai, de 25 % dans les deux mois qui avait précédé la consultation.

● La perspective du référendum d'avril 1969 sur la réforme du Sénat et la régionalisation avait été plus mouvementée. L'enjeu politique était, bien sûr, majeur. Les valeurs, après s'être appréciées de 35 % en trois mois, perdaient 8 % durant les quinze premiers jours d'avril.

L'approche de la consultation électorale et les tensions monétaires dues à la vigueur du dollar étaient à l'origine de cet affaiblissement, même si un sursaut (+ 1,4 %) était enregistré dans la semaine précédant le vote.

La victoire du « non » le 27 avril et le départ du général de Gaulle provoquaient dès le lendemain une flambée de l'or et de la rente Pinay, alors que le marché des actions connaissait une timide progression avec peu d'échanges.

Un transfert des placements s'effectuait vers la valeur refuge-type qu'était à l'époque le métal jaune.

هكذا من الأصل

PERSPECTIVES

LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES A L'EST

Monnaies en pagaille

A l'Est, le réflexe nationaliste aidant, les bouleversements politiques ont provoqué une floraison de monnaies nouvelles. Pourtant les vraies devises restent rares.

APRÈS le drapeau, les monnaies. Les bouleversements politiques qui ont secoué l'Europe de l'Est et l'ex-URSS ces dernières années ont fait surgir de nouvelles devises : des noms inédits, déterrés du passé, ou tout simplement inconnus jusque-là, pour cause d'isolement derrière le rideau de fer. Tolar, grivna, malat, litas, lat... ces noms n'avaient pas été utilisés depuis des décennies, et feraient les délices de *« Questions pour un savant »* et autres jeux radio-télévisés. Qui se souvient que le dollar, le billet vert des Etats-Unis, tire son nom de la ville minière de Joachimsthaler, en Bohême, où naquit le thaler, la monnaie d'argent des pays germaniques?

La création de nouvelles monnaies, ou la réactivation d'anciennes, n'est pas l'apanage de l'Europe de l'Est. La décennie d'ajustement en Amérique latine, par exemple, s'est traduite par de nombreux changements de noms. Le Brésil, abandonnant le cruzeiro pour un nouveau cruzado, en 1986, *est revenu au cruzeiro l'an dernier.* L'Argentine, passée du peso à l'austral, a de nouveau adopté le peso. Quant au Mexique, il a conservé le peso, qui devrait cependant devenir nouveau peso au début de l'an prochain, lorsqu'il sera amputé de trois zéros, tout comme le franc l'avait été en 1960. Mais nulle part ailleurs qu'à l'Est, les créations et changements de monnaie n'ont pris une telle ampleur, évoluant au gré des déchirements politiques et des reconstructions économiques.

MARK BLEU • Les noms sont trompeurs. Certains pays ont bel et bien de nouvelles monnaies, même si leurs appellations sont restées les mêmes. L'ancienne RDA en est le meilleur exemple. Les « Ost » marks, les petites coupures frappées des emblèmes du régime de M. Honecker, ont été remplacés au premier juillet 1990 par les marks bleus, ceux de l'Allemagne de l'Ouest. L'économie tout entière du pays, et la vie de ses habitants, s'en sont trouvées bouleversées.

En Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, et aussi en Bulgarie, les monnaies ont été conservées, mais sont en train de devenir de véritables devises, c'est-à-dire ayant une vraie valeur monétaire, et pouvant s'échanger contre d'autres monnaies. Les habitants, qui sous le régime communiste devaient recourir au marché noir, peuvent aujourd'hui le plus souvent les échanger contre des dollars ou des francs. On trouve encore, ici et là, dans les commerces de Varsovie, de vieux billets rouges frappés du mot « prolétariat ». Mais – remise à niveau des prix oblige – leur valeur a été pratiquement réduite à néant.

La Roumanie et même l'Albanie *s'engagent sur la même voie que* les pays de tête... Et la Russie tente de faire oublier que le rouble fut pendant des années une simple unité de compte, utilisée pour *« payer avec de la fausse monnaie des gens qui faisaient semblant de travailler »,* selon la blague désormais consacrée. Au premier juillet, les taux de change du rouble ont été unifiés, et la nouvelle « devise » se cote désormais régulièrement sur le marché interbancaire de Moscou, où elle a d'ailleurs fortement chuté ces derniers jours. A quand des cours du rouble clignotant sur les écrans Reuter des salles de marché parisiennes?

EFFET DE MODE • A l'inverse, les nouveaux noms inscrits sur les billets ne signifient pas forcément que de nouvelles monnaies sont nées. Nombreux sont les Etats, existants ou en création, qui ont lancé de nouvelles appellations, correspondant souvent à la dénomination des coupures antérieures aux régimes socialistes. Le réflexe nationaliste a joué à plein, à peine entamés les affranchissements politiques.

Dans l'ancienne URSS, en particulier, la guerre des monnaies fait rage : l'Azerbaïdjan a annoncé la *création du malat, le Kazakhstan,* celle du tumen, ou du tengué... De même, au fil du déchirement de la Yougoslavie, plusieurs régions ont renié le dinar de la Fédération. *« Il y a un effet de mode, de nationalisme, qui se greffe dans tous les cas »,* souligne M. Emmanuel Kurtz, économiste à la Banque de France.

Mais rares sont les nouveaux Etats qui sont parvenus à se doter de véritables devises, c'est-à-dire d'un espace monétaire dans lequel la nouvelle unité, et elle seule, a cours légal. Deux pays seulement sont parvenus à ce stade : la Slovénie – issue de l'ex-Yougoslavie – qui a lancé en octobre 1991 le tolar, se séparant ainsi monétairement du reste de la Yougoslavie, et l'Estonie, le nouvel Etat balte qui est devenu grâce à l'introduction de la couronne le 20 juin, le premier à quitter la zone rouble. La Lettonie est en train de se joindre au mouvement et la Lituanie s'apprête de son côté à lancer le litas.

En Slovénie et en Estonie, le changement s'est effectué par un échange de coupures. Un dinar pour un tolar en Slovénie, et une couronne pour 10 roubles en Estonie. La difficulté technique est réelle, et requiert le soutien actif de la population. Mais une fois les coupures échangées, le plus difficile est de mettre en œuvre une politique monétaire cohérente, afin de garder une relative stabilité des cours.

BRAS DE FER • Pour cela, l'existence d'une véritable banque centrale, d'instruments de crédits, d'objectifs macro-économiques, est impérative. De même, un niveau minimum de réserves de changes, gageant la monnaie, est indispensable. Dans ces pays le plus souvent ruinés, *ce n'est pas une mince affaire.* Les Etats baltes se sont vu restituer leurs stocks d'or placés en Europe occidentale au début de la seconde guerre mondiale. Mais l'Estonie a également gagé sa monnaie sur son « patrimoine forestier », tandis que la Lituanie a fait appel à un fonds de stabilisation international, comme l'avait fait la Pologne, et comme aimerait bien l'obtenir la Russie.

A la recherche d'un repère monétaire, la Slovénie et l'Estonie, pourtant distants, ont choisi la même ancre, jugée la plus solide d'Europe : le deutschemark. Les deux monnaies ont été consacrées par leur cotation à l'étranger. Le service Minitel « multidevises » de la BFCE, par exemple, permet aujourd'hui la consultation des cours de la couronne estonienne et du tolar slovène.

Sans même aller jusqu'à une vraie devise, pouvoir offrir à la population une monnaie toute neuve n'a donc rien d'évident. L'Ukraine en a *fait la dure expérience* ces derniers mois, en introduisant des « coupons », imprimés en France, et ayant vocation à remplacer le rouble. Entretenant volontairement la confusion entre la véritable nouvelle monnaie (la grivna, appellation traditionnelle en Ukraine) et les simples coupures utilisables en complément du rouble, les responsables de Kiev n'ont fait qu'entretenir une très grande confusion.

Au point qu'un bras de fer s'est engagé entre les responsables de la banque centrale, conscients de l'impossibilité de quitter la zone rouble du jour au lendemain, et le président Kravtchouk, qui pour des raisons politiques ne veut plus entendre parler du rouble. Le problème est que l'Ukraine ne dispose pas de réserves monétaires solides, et surtout, n'a pas mis en place de politique économique distincte de celle de Moscou.

Dans la mesure où les transactions entre l'Ukraine et la Russie ne sont pas contrôlées, et où il n'existe *pas de système de règlement adapté* des échanges entre les deux Etats, l'introduction d'une nouvelle monnaie est difficilement envisageable pour l'instant, malgré la promesse de M. Kravtchouk d'imposer la grivna le 1er janvier 1993.

L'éclatement de l'Europe de l'Est devrait pourtant continuer à se traduire par la création de nouvelles monnaies. En Tchécoslovaquie, le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, et son homologue slovaque, ont opté jeudi 27 août pour une « zone couronne », en prévoyant d'introduire deux monnaies, dont le taux de change serait de un pour un. Exception confirmant la règle, ce ne serait pas la Slovaquie, la République « sécessionniste », qui serait la plus favorable à la création de deux monnaies véritablement distinctes.

Une fois la guerre terminée, les Etats de l'ex-Yougoslavie devraient tous avoir leur propre unité, à l'instar de la Slovénie. A l'heure actuelle, la situation tourne à l'absurde, toutes les Républiques en *guerre ayant déclaré leur indépendance monétaire,* sans avoir véritablement les moyens de mettre en œuvre leurs nouvelles monnaies. Comme l'indiquait laconiquement le 3 juillet la revue de l'actualité de la BBC (*Summary World Broadcast*), *« le dinar croate est utilisé dans les parties de la Bosnie contrôlées par la Croatie depuis l'an dernier... ».* Et citant le journal de Belgrade *Politika, « les régions serbes de Bosnie ont annoncé qu'elles imprimeraient leur propre monnaie en expression de leur souveraineté »* ...

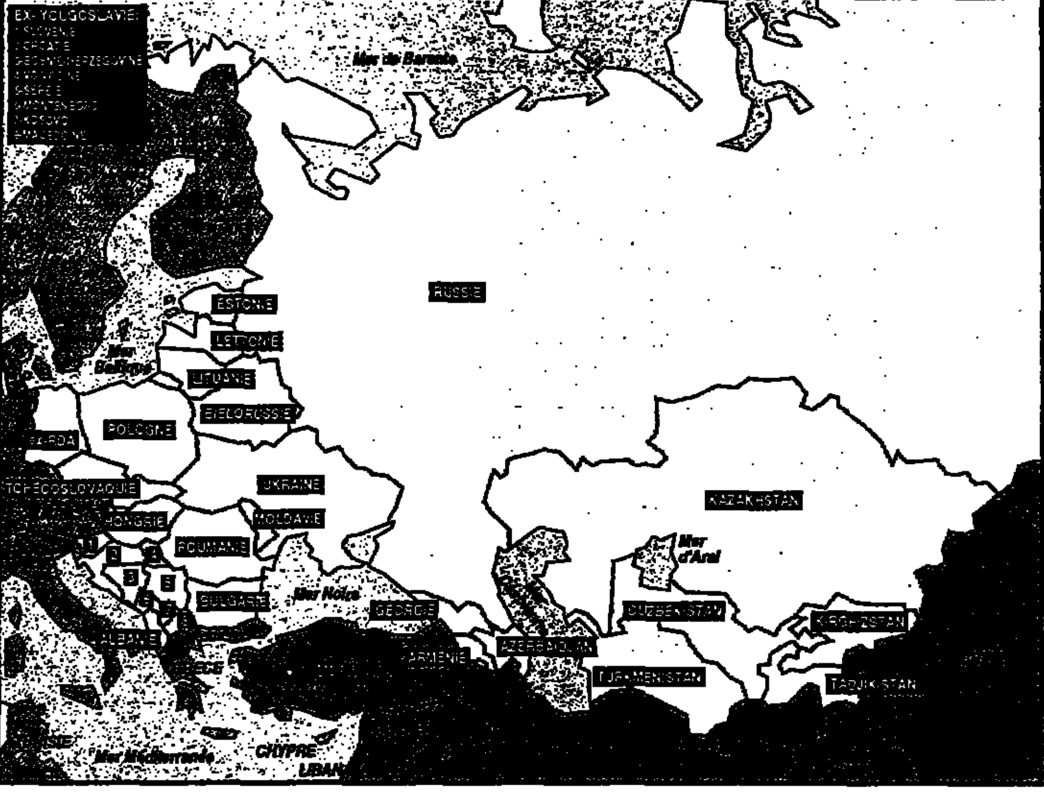
Dans l'ancienne Union soviétique, en revanche, il est probable que la Russie, la Biélorussie et les Républiques d'Asie centrale conserveront le rouble comme véritable monnaie d'échange. Des discussions en ce sens doivent se poursuivre au cours des prochaines semaines. Pourtant, John Flemming, économiste en chef de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) doute de ce processus : *« Pour que l'économie se stabilise, il faudrait en fait restaurer l'ancien système. Or, personne ne le veut. Les pressions en faveur des nouvelles devises vont donc se poursuivre »,* prévoit-il.

Les « vraies-fausses monnaies », c'est-à-dire les billets substituables au rouble, ou fortement dépendants de lui, appelés bons, coupons, ou assortis d'appellations locales, sont une réponse imparfaite à cette contradiction. De plus, comme l'explique Nathalie Ricœur, de la Caisse des dépôts et consignations, sous couvert de nationalisme, les gouvernements locaux profitent de l'émission de la monnaie en complément des roubles déjà en circulation pour éviter d'avoir à assainir leurs finances publiques.

LEURRE • Jusqu'à présent la floraison des nouvelles monnaies aux noms venus d'ailleurs est donc largement un leurre. Au total, seuls deux petits Etats (1,5 million d'habitants en Estonie, 1,9 million en Slovénie) ont réussi à créer de nouvelles monnaies. Les anciens satellites de l'URSS avancent lentement vers l'instauration de devises véritablement convertibles. Quant à la zone rouble, son évolution est très lente, et inséparable de l'avancée des réformes de la structure des économies et du commerce.

La création des monnaies relève-t-elle d'effets de mode, de fierté nationaliste, ou d'une véritable nécessité économique? De toute évidence, les motivations sont multiples. L'important est de distinguer les Etats cherchant à créer leur propre zone monétaire, afin de devenir les maîtres de leur politique économique, et ceux qui, comme plusieurs Républiques de la CEI, n'ont pas véritablement fait le choix de la rupture. Pour les premiers, la nouvelle monnaie, avec ou sans changement de nom, s'impose. Pour les seconds, elle peut servir à marquer la délimitation des frontières économiques, *ou uniquement à alimenter* les rêves d'autonomie.

Françoise Lazare



LA CEI ET LES PAYS BALTES
Russie : rouble.
Estonie : couronne estonienne.
Lettonie : rublis. Prochaine introduction du lat.
Lituanie : rouble et coupons. Prochaine introduction du litas.
Ukraine : rouble et coupons. Projet d'introduction de la grivna.
Biélorussie : rouble et coupons.
Arménie : rouble. Projet d'introduction du tram.
Moldavie : rouble et rouble moldave. Projet d'introduction du leu moldave.
Georgie : rouble.
Kazakhstan : rouble. Projet d'introduction du tumen *ou tengué.*
Tadjikistan : rouble. Projet d'introduction du somon.
Azerbaïdjan : rouble. Manat en cours d'introduction.
Kirghizstan: rouble. Pas de projet connu.
Ouzbékistan : rouble. Projet de nouvelle monnaie.
Turkménistan : rouble. Pas de projet connu.

L'EUROPE DE L'EST
Pologne : zloty.
Hongrie : forint.
Tchécoslovaquie : couronne.
Roumanie : leu.
Bulgarie : lev.
Albanie : lek.
ex-RDA : mark.

L'EX-YOUGOSLAVIE
Serbie et Monténégro : dinar.
Slovénie : tolar.
Bosnie-Herzégovine : dinar bosniaque.
Croatie : dinar croate. Projet d'introduction de la couronne.
Macédoine : denar.

TOURISME

Airbus et les curieux

Suite de la page 25

C'est finalement la société Taxiway qui emporte le marché. Son atout : elle maîtrise aussi bien la logistique touristique que les relations publiques, puisque ses deux fondateurs, Jean-Pierre Mas et Philippe Nau, dirigent respectivement une agence de voyages et une entreprise de communication.

Succès complet : depuis le début de l'année, les six guides de Taxiway ont déjà fait découvrir l'Aérospatiale à quelque 33 000 curieux, qui n'ont pas hésité à acquitter de 25 à 43 francs de droits d'entrée, alors qu'ailleurs les visites d'usines sont habituellement gratuites. Pour l'ensemble de l'année 1992, Taxiway s'attend à accueillir 65 000 personnes, ce qui classera l'Aérospatiale au sixième rang des usines les plus visitées en France, juste derrière les « vedettes » de l'EDF (l'usine marémotrice de la Rance et la centrale nucléaire de Bort-les-Orgues dans le Massif Central), et quelques fleurons du secteur alimentaire (Pernod-Ricard, Bénédictine, Hennessy).

Car le tourisme industriel fait de plus en plus d'adeptes, aussi bien du côté des curieux que des entreprises-hôtes. Au total, 5 000 entreprises françaises ont accueilli l'an passé 10 millions de visiteurs. Selon une enquête réalisée par l'IFOP en 1990, la moitié des entreprises françaises entendent développer cette activité pour renforcer leur notoriété, améliorer leur image de marque et assurer la promotion de leurs produits. Et les Français interrogés estiment à 96 % qu'il est intéressant de visiter une entreprise.

« INTÉRESSANT » • Pour l'instant, l'Aérospatiale ne regrette pas d'avoir suivi la mode, d'autant que la collaboration avec son sous-traitant fonctionne à merveille. Céline, l'une des six guides de Taxiway, se sent même *« un peu chez elle à l'Aérospatiale » : « on travaille ici, on mange à la cantine, et on a acquis beaucoup de connaissances sur l'entreprise pour pouvoir les transmettre ».*

Après la traditionnelle présentation-de-l'entreprise-devant-maquette-du-site, Céline conduit la cinquantaine de visiteurs présents ce lundi d'août jusqu'à la salle de projection. Sur le ton solennel du récit des premiers exploits aéronautiques, le film diffusé démontre comment *« le métal devient avion, la machine plus performante et l'homme plus compétent ».* Un petit tour en autocar, et le groupe atteint un belvédère qui surplombe le gigantesque hall d'assemblage final des Airbus A 330 et A 340. Les propos de Cécile se perdent un peu. Accoudés à la balustrade, les touristes admirent les avions en construction, autour desquels les ouvriers de l'Aérospatiale circulent à bicyclette. Un couple venu de Barcelone s'émeut : *« Les pièces produites dans toute l'Europe, y compris chez nous, s'assemblent bien ici. C'est un belle image de l'Europe qui se construit... »*

ROYALTIES • Grâce au prix du billet d'entrée, et surtout aux ventes de gadgets estampillés Aérospatiale à la sortie, Taxiway devrait atteindre en 1992 l'équilibre financier, et même dégager dans quelques années de substantiels bénéfices, lorsque l'objectif des 100 000 visiteurs par an sera atteint. Ce que Bernard Keller est loin de voir d'un mauvais oeil : *« A partir de 1994, Taxiway nous versera des royalties s'il fait des bénéfices importants ; de l'ordre de 250 000 à 500 000 francs par an. »*

Cette collaboration modèle restera-t-elle un cas unique dans le domaine du tourisme industriel? *« Le tourisme n'est pas notre métier. Il valait mieux confier la visite à un professionnel, et nous décharger de la lourde gestion des réservations et transports, ainsi que de la promotion du produit »,* juge Bernard Keller. Seule mise en garde à destination des entreprises tentées par la même aventure : l'absolue nécessité du dialogue. Entre sous-traitant et salariés de l'entreprise hôte, pour éviter un effet de rejet du *« corps étranger ».* Entre service de communication et sous-traitant, pour parfaire la connaissance que ce dernier a de l'entreprise.

Fort du succès de ses huit visites quotidiennes de l'Aérospatiale, qui attirent un nombre croissant d'étrangers (12 % des visiteurs), Philippe Nau tente aujourd'hui de diversifier son offre : il développe le tourisme d'affaire sur le site, ou propose des week-ends entiers dans la région, avec, en apothéose, la visite de l'Aérospatiale. Il semble en revanche avoir plus de mal à convaincre d'autres entreprises de confier à Taxiway la responsabilité totale de leur visite d'usine. Une grande entreprise fromagère a bien tâté le terrain, mais n'a finalement pas osé prendre le risque.

Taxiway est davantage sollicité pour auditer des visites déjà organisées, et en concevoir d'autres, livrées « clés en mains ». Récemment, quelques agences de communication se sont d'ailleurs placées sur ce créneau du conseil au tourisme d'entreprise (Image et communication, Visit). Le « marché » a il est vrai encore de quoi susciter les convoitises : pour l'instant, estime EDF, le pionnier, seulement 15 % des entreprises françaises sont ouvertes au grand public, contre 30 % des sociétés allemandes et 45 % des firmes américaines et japonaises.

Pascale Krémer

TÉMOIGNAGES

L'heure des privatisations de masse

Des milliers d'entreprises « vendues » – pour presque rien – à des millions de citoyens. Le capitalisme à l'Est démarre comme une grande braderie égalitariste. Mais le moyen de faire autrement ?

Experts chacun dans son domaine, deux témoins nous ont fait parvenir des textes décrivant les réformes économiques en œuvre dans les pays de l'Est telles qu'ils les ont vues. Bozidar Djelic, économiste, est conseiller auprès des ministères de la privatisation en Russie et en Pologne. Associé à l'élaboration des réformes, il n'exprime ici que ses opinions personnelles. Grégoire Deroo, jeune agronome français, a passé deux mois en stage en plein cœur de la Russie centrale. Dépêché par la région Champagne-Ardenne pour faire naître une agriculture efficace sur les décombres du collectivisme, il en revient désenchanté et tire ici les leçons de son expérience.

LE président russe Boris Eltsine a annoncé le 19 août, date du premier anniversaire du *putsch manqué*, le plus ambitieux programme de privatisation de masse jamais tenté. Tous les citoyens, soit 150 millions de personnes, recevront dès le 1er octobre un coupon d'une valeur de 10 000 roubles, l'équivalent de quatre salaires mensuels moyens. Ces coupons pourront être échangés contre des actions de plus de 7 000 entreprises à privatiser. Ils pourront aussi être librement vendus et achetés entre citoyens, ou encore échangés contre des actions d'intermédiaires financiers semblables aux fonds communs de placement français. *« Nous avons besoin de millions de propriétaires, et pas seulement d'une poignée de millionnaires*, a dit Boris Eltsine. *Ces coupons sont notre billet vers l'économie de marché. »*

Au même moment, en Pologne, le gouvernement décidait de donner le coup d'envoi de la privatisation de masse, dont l'adoption avait été repoussée plusieurs fois durant l'année dernière. Les programmes tchécoslovaque et roumain continuent, quant à eux, sur une bonne lancée.

Pourtant, *« privatiser, en Europe de l'Est, revient à vendre quelque chose dont on ne connaît pas plus le propriétaire que le prix à des gens qui n'ont pas d'argent »*. Cette boutade d'un conseiller du gouvernement polonais résume le casse-tête auquel sont confrontés les dirigeants de la région.

La privatisation a été immédiatement et partout reconnue comme la réforme structurelle clé. Sans elle, les acquis de la première vague de réformes, celle de la stabilisation macroéconomique, seraient rapidement perdus. Des lois de privatisation ont été votées dès 1990 en Europe de l'Est, dès 1991 pour certains pays de l'ex-URSS. Mais leurs objectifs sont restés, pour l'essentiel, lettre morte jusqu'à une date récente.

Certes, de nombreux petits commerces étaient vendus aux enchères, certaines PME étaient reprises par leurs salariés, quelques entreprises étaient vendues aux investisseurs étrangers, et quelques-unes cotées en Bourse, mais l'essentiel de l'industrie (et avant tout les « dinosaures socialistes ») demeurait aux mains de l'Etat. Même en Hongrie, où les réformes ont commencé bien avant 1989, la part de l'Etat dans l'industrie dépasse toujours 80 %. Paradoxe : si l'on définit le socialisme comme la propriété collective des biens de production, et nonobstant tout le bruit fait autour des réformes, tous les pays de la région sont bel et bien encore socialistes. Pour se rapprocher de l'économie de marché, il fallait un changement radical. D'où la floraison récente des programmes de privatisation de masse.

> **Dans les programmes spontanéistes, mis en place en Russie, Ukraine et Mongolie, l'Etat se contente de distribuer les coupons et laisse les citoyens libres de les investir où bon leur semble.**

Dans la plupart des cas, la participation est gratuite, ou peu onéreuse (en Roumanie, 100 lei, ou 1 % du salaire mensuel moyen), d'où des taux de participation élevés (80 % des ayants droit en Tchécoslovaquie, soit 8,5 millions d'actionnaires !).

Il s'agit d'une distribution quasi gratuite de la propriété nationale, ce qui a certains inconvénients. D'abord, peu de recettes pour des budgets d'Etat qui en ont bien besoin, d'autant que ces opérations lourdes de privatisation coûtent cher à organiser. On a craint aussi l'effet inflationniste de l'émission de coupons que certains percevaient comme une quasi-monnaie. Enfin, on court le risque d'un éparpillement de l'actionnariat des entreprises, au moment même où celles-ci ont besoin de changements importants, donc d'actionnaires actifs.

Mais si tant de pays ont sauté le pas, c'est que les programmes de privatisation de masse ont des atouts indéniables. Parce que les citoyens ne payent pas ou presque, on peut éviter l'audit et l'évaluation des actifs, exercices longs, coûteux, et aux résultats incertains. Pour la même raison, on peut privatiser des entreprises aux résultats médiocres, qui auraient eu du mal à trouver preneur : ceux qui feront un mauvais choix d'investissement avec leurs coupons seront moins déçus que s'ils avaient payé le « prix fort ». Cela permet aussi des économies d'échelle, car l'exercice de privatisation n'a pas à être répété pour chaque firme : plusieurs centaines d'entreprises sont privatisées d'un coup. Vu la situation de l'industrie à l'Est et la faible épargne de la population, on ne pouvait de toute façon guère attendre des recettes importantes de la privatisation.

Enfin, les programmes de privatisation de masse ont un aspect politique essentiel. En ouvrant le processus à une large couche de la population, on cherche à éviter l'écueil de la privatisation par et pour la *nomenklatura*. On donne aussi une preuve tangible que les réformes sont enclenchées, et qu'elles sont irréversibles. Dusan Triska, maître d'œuvre du schéma tchécoslovaque, n'a pas hésité à dire : *« La privatisation doit être conçue et vue comme une fin en soi. S'il y a un objectif à la privatisation, il est de nature politique. »*

PIONNIERS • On peut distinguer schématiquement deux types de privatisation de masse. Il y a tout d'abord ce qu'on pourrait appeler les programmes « spontanéistes », où l'Etat se contente de distribuer les coupons et laisse les citoyens libres de les investir où bon leur semble.

Les programmes russe, ukrainien et mongol s'inscrivent dans cette ligne. Mais c'est en Tchécoslovaquie que le premier programme de ce type a été lancé, dès novembre 1991, et c'est pour le moment le seul ayant permis l'attribution d'actions aux porteurs de coupons (1 539 entreprises privatisées, d'un capital total estimé de 45 milliards de francs). Contre un paiement de 1 000 couronnes (environ 150 francs, soit une semaine de salaire moyen), chaque citoyen dispose de 1 000 points qu'il peut utiliser pour placer des ordres pour les actions lors de l'une des cinq sessions de ventes aux enchères. Il peut aussi confier ses points à un intermédiaire financier qui décidera pour lui. Le « prix » (en points) des actions des entreprises très demandées est relevé, et celui des entreprises peu demandées est baissé pour la session suivante.

Le schéma démarrait lentement, avec moins d'un demi-million de participants jusqu'à la Noël 1991 quand, de manière tout à fait imprévue, plus de 450 fonds d'investissement se sont mis à promettre des gains mirifiques à ceux qui leur confiaient leurs coupons. Plus de 7,5 millions de personnes décidèrent de profiter de ces offres pour le seul mois de janvier 1992 et 72 % des points se retrouvèrent entre les mains de ces intermédiaires. Ceux-ci, peu contrôlés jusqu'à récemment, risquent d'avoir des problèmes à tenir leurs promesses, car, même si la « valeur » des entreprises est certainement très supérieure au prix payé par les citoyens, rien ne garantit qu'un marché secondaire liquide permettra aux intermédiaires de vendre suffisamment vite pour honorer leurs engagements. Mais les fonds les plus importants sont gérés par les grandes banques, aux reins solides, et il est à parier que de nombreux investisseurs étrangers, exclus du programme jusque-là, proposeront d'acheter des actions.

Au total, l'opération peut être considérée comme un succès et se poursuit malgré le processus de séparation de la Bohême-Moravie et de la Slovaquie.

INTERVENTIONNISME • L'autre type de programme de privatisation de masse est d'un genre plus « interventionniste », où l'Etat décide de créer un certain nombre de fonds d'investissement qui serviront d'emblée d'intermédiaire entre les citoyens et les entreprises. La Pologne, mais aussi la Roumanie et la Slovénie ont adopté des programmes de ce type.

En Pologne, 60 % du capital de 400 entreprises seront répartis entre une vingtaine de fonds d'investissement nationaux créés par le ministère de la privatisation. Chaque fonds aura un portefeuille composé d'une vingtaine de participations significatives (33 % du capital de l'entreprise, où il devra jouer un rôle actif dans la gestion), et d'une série de petites participations dans les 380 autres entreprises. On s'attend que les banques d'affaires ou les cabinets de conseils occidentaux occupent une bonne partie des postes de gestionnaires de fonds. Les citoyens, eux, n'obtiendront pas directement les actions des entreprises, mais recevront en 1993 une action dans chacun des vingt fonds créés.

> **Créer rapidement un environnement nouveau où les relations Etat-entreprises deviennent plus proches de celles d'une économie de marché.**

L'inconvénient de ce système, selon certains, est le grand rôle joué par l'Etat dans le processus, avec les risques de politisation afférents. Cependant, l'avantage est que les entreprises obtiennent un actionnariat sélectionné parmi de nombreux candidats, stable et actif, et qui, de par son expérience, devrait aider à la restructuration. De plus, comme chaque citoyen recevra une action dans chaque fonds, ils auront tous un investissement diversifié et de qualité égale.

Il est difficile de se prononcer dans l'abstrait sur la supériorité d'un type de programme sur l'autre. Des considérations pratiques sont peut-être le meilleur guide dans ce débat : alors que la Pologne pourra à coup sûr mobiliser une vingtaine d'institutions de qualité pour son programme, il n'est pas sûr que la Russie aurait pû trouver les centaines de gestionnaires nécessaires pour sa privatisation de masse si elle s'était décidée pour le même modèle.

Les programmes de privatisation de masse ne sont pas la panacée pour les difficultés de la « transition ». Ils n'apportent pas le plus important : capital frais et gestionnaires chevronnés, aux entreprises qui en ont bien besoin.

Mais cet argent et ces gestionnaires ne sont tout simplement pas disponibles dans tous ces pays à l'échelle requise. Le grand avantage de ces programmes, c'est de créer rapidement un environnement nouveau où les relations Etat-entreprises ainsi que les relations à l'intérieur des entreprises peuvent devenir plus proches de celles d'une économie de marché.

Bozidar Djelic

Tout doit partir !

Des pays aussi différents que la Russie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Roumanie, l'Estonie, la Lituanie, l'Ukraine, la Slovénie ou la Mongolie ont adopté en 1991 ou en 1992 des programmes de privatisation de masse. Les schémas sont loin d'être identiques, et en sont à des stades divers de mise en œuvre, mais tous méritent d'entrer dans la catégorie des programmes de masse caractérisée par :

– **La « masse » d'actifs privatisés.** Le programme polonais, le moins « massif », comprend tout de même pour sa première vague environ 11 % des actifs industriels, et devrait en inclure plus de 35 % une fois achevé. En Russie, toutes les entreprises moyennes et grandes pouvant être privatisées doivent réserver 35 % de leur capital pour les porteurs de coupons. Aux actifs industriels s'ajoutent parfois d'autres actifs (logement, terre), comme en Lituanie.

– **La « masse » de citoyens prenant part au programme.** Tous les citoyens majeurs (comme en Pologne), voire tous les citoyens (nouveau-nés compris, comme en Russie), ont le droit de participer, et tous reçoivent la même part du gâteau. Certains n'ont pas manqué d'observer que ces programmes égalitaristes avaient un air de déjà-vu : *« les plus socialistes des programmes de privatisation »*, ironisent-ils.

Agriculteurs introuvables

Comment transformer des techniciens de kolkhoze en fermiers, surtout quand les autorités locales russes veillent à ce que rien ne change ?

OREL (380 km au sud de Moscou)

« *VOUS avez une très mauvaise organisation du travail, il faut planifier !* » Ainsi nous parlait le responsable des relations internationales de la direction régionale de l'agriculture et de l'approvisionnement (DRAA) de la région d'Orel (Orlovskaïa oblast). Nous, c'est-à-dire deux agronomes, Philippe Laurent, plus de vingt ans d'expérience du développement agricole en Afrique et en Russie, et moi, surnommé « le gamin » par la partie russe, stagiaire de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier (ENSA M). Tous les deux envoyés par la région Champagne-Ardenne dans le cadre d'une coopération régionale avec Orel débutée en 1990.

Des grandes plaines à céréales d'Orel, terre natale de Tourgueniev et de la comtesse de Ségur, sont déjà venus, depuis 1991, une cinquantaine de stagiaires russes, reçus dans des exploitations agricoles françaises pour trois à huit mois. Notre mission s'inscrivait comme relais à ces stages. Elle était destinée aux « fermiers indépendants » qui exploitent actuellement 2 % des terres agricoles de la région. Ces terres, ni les meilleures, ni les plus faciles d'accès, ont été prélevées sur les fonds de terre de Gorbatchev, dès 1988, pour la création d'exploitations fermières.

Notre objectif était de transmettre l'expérience et le modèle associatif du Centre d'études des techniques agricoles. Malheureusement, le mot d'ordre *« Agriculteurs indépendants, associez-vous ! »* ne fut pas du goût de la direction régionale de l'agriculture, ex-Agronom, dont les dirigeants ont survécu à l'ancienne appellation. Et si leur savoir-faire dans le domaine de la production est modeste, s'il est déplorable dans ceux de la conservation et de la distribution des produits, il est en revanche sans faille dans la rétention de l'information, la limitation des moyens de communication, l'ouverture du courrier, l'hébergement précaire, et l'entretien de relations avec l'ex-KGB qui a, chuchote-t-on, mené son enquête sur nos activités.

QUELS FERMIERS ? • Quelles étaient les chances de réussite de notre mission, quels résultats pouvait-on en attendre ? Autant de faux problèmes, les véritables questions sont ailleurs. Existe-t-il une remise en cause des principes d'organisation du travail ? Quel sera l'accueil réservé à de nouvelles méthodes ? Les réponses n'appartiennent pas uniquement à la DRAA. Il faut d'abord savoir qui sont les fermiers indépendants et quelles sont leurs motivations, sont-ils d'ailleurs des fermiers, et sont-ils indépendants ?

> **Des clans familiaux se constituent, des groupes s'organisent sur la base de l'entraide.**

A une exception près, nous n'avons pas rencontré d'agriculteurs au sens champenois du terme, mais des individus confrontés à la fonte des crédits, à la réticence des autorités à vendre du matériel qu'elles déclarent destiné exclusivement aux kolkhozes et aux sovkhozes. Coincés entre l'amont et l'aval de la production comme dans une tenaille, ils sont de plus souvent en butte à l'hostilité de leur voisinage humain et professionnel.

Même s'il vient d'un kolkhoze, le fermier reste handicapé par sa formation. On a créé des spécialistes pointus alors qu'il faut des généralistes pour conduire une exploitation agricole. D'ailleurs, plus que des agronomes, ce sont surtout des mécaniciens qui décident de s'installer, car avant même de savoir cultiver, il faut pouvoir réparer et entretenir le matériel.

Non seulement ces fermiers disposent de peu de moyens, mais nous sommes souvent restés songeurs quant à leur vocation d'agriculteur. Quand on les interroge sur les raisons de leur installation, le premier motif invoqué est la conquête de l'indépendance, de la « liberté ». Vient ensuite la satisfaction de produire, pour soi et pour ses proches, non pour des « fainéants ». En troisième lieu, il y a l'effroi de voir des familles « éclater » dans les bouleversements économiques et sociaux de la Russie. *« Nous devons créer un lieu sur lequel la famille peut se réunir et vivre soudée »*, expliquait Mme Orlova, ex-secrétaire du parti d'un kolkhoze du district de Mtsensk ayant fondé son exploitation en 1991.

La terre exerce une sorte d'attrait hypnotique. Sans être typique, le cas d'Anatoli Sapioki, quarante-quatre ans, permet d'étayer cette hypothèse. Comme la plupart des fermiers, Anatoli a fait des études supérieures. Il était professeur d'histoire et directeur d'une école à Bolkhov (ville du nord de la région d'Orel). Il cultive, avec l'aide de trois employés permanents, 100 hectares de terres obtenues en avril 1992 *« en propriété avec transmission héréditaire sans droit de vente »*. Nos suggestions étaient les bienvenues : en effet, l'agriculture n'est pas son métier ; elle n'est même pas son gagne-pain puisqu'il possède par ailleurs un commerce de vêtements ; en revanche elle est une justification car elle est productive au sens socialiste du terme.

FORMULE MAGIQUE • La terre, productrice de blé, matérialise toutes ses aspirations. Mais pour réaliser le prodige de la production, il faut connaître la formule magique. Dès lors, l'inégalité se creuse entre les fermiers. Certains, tels les anciens présidents de kolkhoze, ont un réseau de relations qui leur est un « sésame ». Les audacieux de la première heure qui se sont lancés avant 1992 ont pu bénéficier des crédits et des bas-prix de l'époque pour s'équiper. Aujourd'hui, les ex-apparatchicks, les devins et les autres se retrouvent dans l'incertitude : que vendre, à qui, où, comment, à quel prix ?

Alors, pour conjurer le mauvais sort, on s'associe. Des clans familiaux se constituent, des groupes s'organisent sur la base de l'entraide. Mais, à quelques exceptions près, les associations que nous avons rencontrées reposent sur des ententes à l'amiable sans définition précise des mesures à prendre en cas de litige. Quel recours juridique dans un Etat qui n'est pas un Etat de droit ? Là encore, nous aurions pu être utiles, à condition de pouvoir nous déplacer dans cette région grande comme la Champagne-Ardenne. La DRAA l'a bien compris, qui, sur deux mois de présence, nous a concédé un véhicule dix après-midi...

La DRAA n'est pourtant pas insensible au destin des fermiers puisqu'elle encadre dans le district de Mtsensk, d'où est originaire l'actuel gouverneur de la région, une association de cent quarante fermiers. Financée par la DRAA et les cotisations de ses membres (1500 roubles par personne pour 1992, le salaire moyen se situant près des 3 000 roubles début juin 1992), cette association souhaite sélectionner vingt-quatre éleveurs pour stimuler la production de viande. En effet, certains kolkhozes et sovkhozes refusent désormais de livrer leur production aux prix définis par l'Etat ou par la région. Attitude d'indépendance s'il en est qu'une association correctement orientée pourrait briser. Voilà comment en jouant les « *fermiers indépendants* » contre les kolkhozes et les sovkhozes, et réciproquement, on perpétue les techniques éprouvées de la réquisition.

Grégoire Deroo

OPINIONS

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

Maastricht : déblayons le terrain !

PASSERAIT aujourd'hui pour « archéo » celui qui oserait soutenir : la monnaie de l'avenir pour la France, c'est le... franc. Mais un franc rénové car géré par une Banque de France pourvue d'un statut d'*autonomie* (le mot « indépendance » sonne bien, ce n'est pas, en l'occurrence, celui qui convient le mieux). Un franc dont on renforcerait aussi, substantiellement, les liens qui l'unissent déjà, selon les modalités éprouvées du SME, à *toutes* les monnaies des pays participants au grand marché sans frontières (à l'exception, du reste partielle, de la drachme). En passant sous silence cette solution, on accrédite l'idée qu'elle est déjà dépassée, grâce précisément à Maastricht. Mais qu'on y prenne garde : ne pas l'examiner, c'est courir un risque énorme.

Les hérauts de la campagne pour le « oui » tiennent un autre langage. Le paradoxe est que certains partisans du « non » viennent leur prêter main-forte lorsqu'ils ne trouvent rien de mieux à proposer qu'une « monnaie commune » pour bien montrer que leur opposition à la monnaie unique est « constructive ». Cette facilité vient au secours d'Elizabeth Guigou.

Monnaie unique contre monnaie commune (encore dénommée « parallèle »), on est là en plein ésotérisme communautaire ! Et comme la seconde notion n'est qu'un mauvais succédané mis en avant au cours de la négociation par les Britanniques pour contrer la première, le ministre délégué pour les affaires européennes et ses pareils ont beau jeu de critiquer ce projet mort-né. Cela les dispense de parler du leur.

La version la plus élaborée de la monnaie commune a été présentée, sous le nom d'écu lourd (*hard ECU*) par le chancelier de l'Echiquier, Norman Lamont en juin 1990. L'idée consistait à imaginer qu'on pourrait faire circuler parallèlement aux monnaies *nationales* des pays membres, une treizième monnaie, qui serait, en quelque sorte, la concurrente des douze autres. L'écu lourd aurait pour caractéristique de ne jamais être dévalué par rapport à la plus forte des monnaies du SME. Son prestige serait dans sa définition.

NICOLAS GUILBERT

Un fonds monétaire européen se chargerait de l'émission de l'écu *nouvelle manière*. Mais cette nouvelle *institution n'agirait, nous dit-on, qu'à la manière* d'un *« compte de substitution »*.

Selon les promoteurs de l'écu lourd, celui-ci serait destiné à être utilisé en lieu et *place des monnaies nationales auxquelles il se* serait substitué à la demande des usagers. *C'est « donc » du libre choix de ces derniers* que dépendrait uniquement leur création. A *peine a-t-on commencé à s'interroger sur la* portée pratique d'un tel projet qu'on bute sur de graves difficultés d'interprétation.

La monnaie parallèle aurait-elle ou non « cours légal » ? *Mais surtout quel sens donner* au « cours légal » dont jouissent les monnaies nationales existantes, une fois introduit l'écu lourd ? Le cours légal signifie qu'une monnaie doit être acceptée en paiement pour sa valeur nominale. Le propre de l'écu lourd étant de ne pouvoir être dévalué, à chaque moment on supputera la valeur « réelle » de la monnaie nationale vis-à-vis de la monnaie commune posée comme invulnérable. On peut supposer, en tout cas, que telle serait la situation dans tous les pays à monnaie faible. Dans ces pays, l'absence ou la présence de cours légal pour l'écu ne changerait sans doute pas fondamentalement les choses. Dans le pire des cas, n'y verrait-on pas l'écu lourd jouer le rôle que joue le dollar dans les pays de l'ex-Union soviétique ? Avec cette circonstance aggravante : la monnaie parallèle aurait été ici officiellement mise en circulation ! Dans les pays à plus forte tradition monétaire (Allemagne, Pays-Bas, France, etc.), conférer à l'écu le cours légal reviendrait à pourvoir chacun d'eux de deux monnaies à part entière : curieuse méthode pour promouvoir l'unification monétaire de l'Europe ! Quant à la gestion du FME, elle serait, dans les deux hypothèses, en contradiction avec l'objectif proposé :

• *Première hypothèse (la plus conforme, semble-t-il, à l'esprit du projet britannique) : l'écu lourd n'a pas cours légal. Dans ce cas*, le FME, dont il est dit qu'il aura la responsabilité *du niveau des taux applicables aux créances* libellées en écus lourds, aurait-il les moyens *d'exercer son influence ? Une banque d'émission* est en mesure d'influer sur le marché parce que les banques commerciales *n'ont* pas d'autre moyen de se procurer la « monnaie légale » que de s'adresser à elle...

• Deuxième hypothèse : l'écu lourd reçoit le cours légal. Dans ce cas, les opérations du FME sur le marché seraient facilitées. Mais, du même coup, la monnaie commune risquerait de perdre encore un peu plus son caractère supposé de simple monnaie de substitution. Pourquoi ? Il est spécifié dans le projet britannique que le FME pourrait recevoir des dépôts *« porteurs d'intérêts et libellés en écus lourds »*. Norman Lamont, toutefois, ne nous dit pas quels seraient les déposants. S'agirait-il des banques centrales nationales ? *Dans ce cas*, le FME serait presque certainement amené à jouer auprès d'elles le rôle de prêteur de dernier ressort et, donc, de créer de la monnaie.

Cours légal ou pas, le FME devrait bien se procurer des ressources pour verser des intérêts aux déposants. Il ne pourrait le faire qu'en acquérant lui-même des actifs productifs d'intérêt. Le FME, en étant acheteur *net* de créances sur les marchés, leur fournirait par là-même des liquidités. A supposer qu'il soit réalisable, le projet de doter l'Europe d'une monnaie superforte serait potentiellement inflationniste..

Avant même de voir le jour, le projet d'écu lourd était anachronique. Il se référait implicitement au modèle de monnaie forte qu'avait été, naguère, le deutschemark : une monnaie solide accompagnée de taux d'intérêt relativement bas. Trois fois hélas, les monnaies « fortes » de l'Europe ressortissent aujourd'hui, plutôt, de la peseta ou de l'escudo.

Qu'aurait fait le FME en 1991, année au cours de laquelle la devise espagnole s'est presque toujours imposée en tête du SME ? Cela l'aurait-il conduit à acheter de *préférence des titres* de la dette publique *espagnole particulièrement* rémunérateurs, *alors que la peseta est* manifestement surévaluée ? *Supposons qu'il* ait choisi, par prudence, de continuer à acheter des titres allemands (qui rapportent moins). Une telle préférence n'aurait pas manqué d'être interprétée comme un signe de défiance à l'égard de la « monnaie la plus forte » du jour. La gestion de la monnaie commune se serait révèlée un facteur de spéculation !

Autre question épineuse : en cas de dévalorisation ulté*rieure de la peseta, qui dédommagerait le FME* des pertes essuyées pour avoir acheté au taux *fort les titres espagnols ? La valeur d'une monnaie* dépend entièrement de la valeur des actifs *en contrepartie desquels elle est émise. Si ce* dédommagement n'avait pas lieu, c'est l'écu *lourd qui en subirait les conséquences : il* deviendrait un peu moins lourd. Mais qui supporterait, *ici*, le risque de change, le Trésor espagnol ou bien le FME, c'est-à-dire l'ensemble des pays de la CEE ?

Quant aux origines doctrinales de la monnaie parallèle *et* commune, elles ne sont pas de nature à éclairer cette notion. Au point de départ de la réflexion, un court ouvrage de Friedrich Hayek publié en 1976 à Londres sous le titre *Denationalization of Money*. Y faisant allusion, Pascal Salin écrit quelques années plus tard : « *La solution la plus extrême et probablement la meilleure consisterait à permettre à tout agent économique de devenir producteur de monnaie et de vendre de la monnaie sur tout le territoire de l'Europe, ainsi qu'à l'extérieur (dans la mesure où les gouvernements le permettraient)* » (1). Traditionnellement, un des points forts de la réflexion monétaire française était d'éviter la confusion entre monnaie et crédit. Qu'il soit permis, à la lumière de cette distinction, de faire remarquer que la solution en principe préférée par le stimulant théoricien de Dauphine n'a rien d'« extrême ». Depuis l'invention au Moyen Age de la lettre de change endossable, tout « agent économique » a la possibilité d'économiser l'emploi de la monnaie en tirant une traite sur son débiteur au profit d'un tiers bénéficiaire (le porteur de ladite lettre de change...) !

C'est vrai qu'au cours de ce siècle, les Etats ont presque toujours fait preuve d'une désastreuse irresponsabilité monétaire. Le moyen d'y remédier n'est certainement pas de les dégager de toutes responsabilités – ce qui est d'ailleurs impossible – *dans ce domaine* ! Voilà pourquoi, dans son essence, l'idée d'une *monnaie parallèle est mauvaise. Malgré des* apparences contraires soigneusement ménagées, *la même objection pèse sur Maastricht.*

(A suivre)

(1) Pascal Salin. *l'Unité monétaire européenne : au profit de qui ?* 1981, Economica.

LIVRES

Le « tout-marché » miroir aux alouettes

Contre les économistes qui se transforment en « abstracteurs de quintessence », Alain Bienaymé préfère regarder les organisations de plus près que les équations

LE CAPITALISME ADULTE
d'Alain Bienaymé,
PUF, 360 pages, 178 F.

Marx avait prédit la fin du capitalisme, victime de ses échecs face à la lutte sociale. Schumpeter le condamnait, lui, à cause de ses succès, réduisant par la concentration des firmes le nombre de ses défenseurs. Le capitalisme est toujours là. Sa recette ? Au commencement était le marché, et son prophète, Adam Smith, n'a cessé de susciter des disciples, jusqu'à nos néolibéraux répandant la bonne parole dans des ouvrages où les axiomes, les lois, les constructions d'un formalisme de plus en plus échevelé feraient dresser les cheveux *sur la tête* de l'inspirateur.

Alain Bienaymé s'émeut, dans *son dernier livre de cette dérive*. Il le fait sans cultiver les verrues du langage professionnel, bravo ! Sa thèse est simple : le « tout-marché » est un miroir aux alouettes, séduisant pour les *« abstracteurs de quintessence »*, pour ceux qui veulent toujours chercher une explication du monde à travers leur discipline, dangereux parce qu'il éloigne du réel ou pire conduit au *« culte totalitaire de la concurrence »* (1). Ceux qui n'ont pas eu de commerce avec certains livres classiques d'économie trouveront peut-être qu'il enfonce des portes ouvertes. Mais l'éco-académisme fait plus de ravages qu'on ne le croit.

Si le capitalisme a pu arriver à l'âge adulte, estime notre auteur, c'est parce qu'il a tourné le dos à la plupart de ses théoriciens, qu'il a assuré *« la coexistence entre le marché et les organisations »*, postulat de l'économie réelle, ce qu'on appelle ici, *« l'économie organisée de marché »*.

Braudel avait déjà reproché à Ricardo de n'avoir vu que *« le fleuve étroit mais vif de l'économie de marché »* et d'avoir insuffisamment mis en lumière la façon dont le capital organisé s'insère *« dans le processus renouvelé de la production »*. Mais la faveur de la déréglementation a fait remonter en force l'idée d'une toute-puissance du marché. Surtout, il manquait une sorte de traité d'économie mixte. Ce que veut, au fond, écrire ici Alain Bienaymé.

Voici d'abord, selon notre auteur, trois caractéristiques essentielles de *« l'économie organisée de marché »* : 1) elle redonne à la valeur d'usage un lustre qu'elle avait perdu en économie intégrale de marché au bénéfice de la valeur d'échange ; 2) l'organisation crée une division des tâches qui lui interdit de se conformer à la rationalité économique individuelle ; 3) le *« capitalisme adulte »* se trouve devant une marge de choix sensiblement plus vaste que le *« tout ou rien »* proposé par les tenants du modèle de concurrence *pure et parfaite*.

ÉTAT • *Comme il se doit*, en tête des organisations vient l'entreprise, qui ne se confond pas, ainsi que le suggérait Walras, avec un offreur quelconque. Alain Bienaymé étudie ses spécificités, son comportement, son utilisation du progrès technique en économiste et non comme la plupart des auteurs en gestionnaire. La relativisation du rôle des marchés par l'existence des organisations influence aussi les modes de régulation macroéconomique. *« La société (a) une existence propre, distincte des seuls liens tissés par l'échange. »* Cela conduit à formuler avec plus de justesse le problème central de concilier l'efficacité économique et le resserrement des solidarités : *« N'importe quelle liberté de marché n'est pas bonne à prendre, si elle développe les enrichissements sans cause, l'apparition d'une société de casino... »*

Alain Bienaymé sort rarement, comme ici, sur les sentiers normatifs. Plus loin, il soulignera le fait qu' *« en l'absence d'une règle claire et logiquement convaincante pour la détermination de salaires justes et efficients... il appartient à l'Etat, ultime défenseur de la monnaie, de son pouvoir d'achat, d'éclairer les données conjoncturelles du débat »*.

Comme on l'imagine, un chapitre complet est réservé au rôle de l'Etat. Pour Alain Bienaymé, il n'est pas « impérial », mais immanent à la société capitaliste et sa présence apporte plusieurs degrés de liberté dans la régulation macro-économique de la nation, car il use de son pouvoir de contrainte pour arbitrer, dans l'affectation des ressources, entre l'optimum économique collectivement déduit des choix individuels et d'autres finalités auxquelles les êtres humains peuvent aspirer. Autre facteur de liberté : l'Etat reçoit et communique des impulsions indépendantes de la logique des choix *marchands. Mais* l'imperfection du marché ne justifie *pas pour autant* une confiance inconditionnelle dans les vertus de l'Etat *: plus ses pouvoirs s'étendent*, plus ils s'affaiblissent.

Il pourrait en être de même pour l'Europe estime notre auteur. Elle ne progressera qu'avec pragmatisme *« conformément aux leçons que donnent les organisations privées »*. Car, ni le marché, ni les modèles économétriques ne peuvent répondre à des questions qui relèvent du *« choc des comportements, des ruses de l'Histoire et du mouvement des idées »* (2).

Sachons gré à Alain Bienaymé d'avoir rappelé aux théoriciens que l'indéterminisme s'impose en économie plus encore qu'en physique et qu' *« il y a plus de choses sous le soleil »* que dans le « tout marché ».

Pierre Drouin

(1) Philippe Saint-Marc, *la Croix* du 20 juin 1992.

(2) Trois traits caractéristiques de la Révolution française, selon Edgar Faure.

NOTES DE LECTURE

L'ANNÉE INTERNATIONALE 1992
Seuil,
384 pages, 99 F.

Les publications d'annuaires se multiplient, répondant à l'attente d'un public étourdi par le flot d'informations et qui désire engranger régulièrement les événements qui comptent pour éviter de perdre pied. Ils diffèrent surtout par le classement adopté. Celui de la revue *Politique internationale* privilégie la variété. La grille choisie permet de passer des « espaces géopolitiques » aux « pays » (86 Etats qui dominent l'actualité), des *« enjeux stratégiques »* à « l'économie ». Un « pays de l'*année* » a été choisi : l'Espagne, puis un « dossier de l'année » : l'effondrement du système communiste. Toute la fin de l'ouvrage sert de « boîte à outils » : des dates, des chiffres et des cartes. Ce livre à portée de la main, on se sent plus rassuré.

P. D.

ECONOMIE ET POLITIQUE DE L'ÉNERGIE
par Jean-Marie Martin
Armand Colin
(Collection « Cursus », 194 pages.

Dans quelle mesure la croissance économique est-elle liée à l'approvisionnement énergétique ? Jusqu'à quel point les gouvernements doivent-ils s'en remettre aux « forces du marché » pour assurer l'approvisionnement de leurs économies ? Et à long terme (d'ici 30, 50 voire 100 ans) les ressources limitées de la planète permettront-elles de faire face aux besoins, compte tenu de l'importance des investissements nécessaires et du coût de la protection de l'environnement ? Jean-Marie Martin, qui répond à ces questions, est l'un des meilleurs spécialistes français de l'économie de l'énergie.

Rapporteur du groupe « Long terme énergie » du IXe plan, et auteur d'un remarquable petit ouvrage de vulgarisation sur le sujet (*l'Economie mondiale de l'énergie*, Editions La découverte, collection *« Repères », 1990)* il invite, dans ce manuel, à une réflexion nuancée sur un secteur où les idées trop simples sont souvent dangereuses.

Vingt années de bouleversements énergétiques enseignent la prudence : les chocs pétroliers des années 70 ont montré que les ressources n'étaient pas inépuisables (comme on l'avait longtemps cru), mais aussi, *a contrario*, que les économies modernes étaient capables de s'adapter à une énergie chère. *« Les ressources énergétiques sont loin d'être épuisées mais on admet qu'elles ne peuvent pas être exploitées à n'importe quel rythme »*, conclut Jean-Marie Martin *« Une croissance très modérée de la production mondiale d'énergie entraînerait-elle un arrêt de la croissance économique ? Sans aucun doute si les techniques étaient immuables. Mais tel n'est pas le cas. »*

BÉNÉVOLAT ET SOLIDARITÉ
de Dan Ferrand-Bechman,
Syros-Alternatives,
192 pages, 120 F.

Sans doute, nous sommes tous des bénévoles : dans l'accompagnement des mourants, les associations antiracistes (et racistes), la défense des oiseaux ou des chasseurs... Mais la thèse de ce livre est que le bénévolat est aujourd'hui plus une attitude de dissidence sociale que de charité, attitude qui s'exprime contre le travail, facteur moderne et quasi exclusif d'intégration et d'identité sociale.

S'interroger sur le bénévolat revient aussi à s'interroger sur le sens de la fraternité. C'est pourquoi cet ouvrage recouvre indiscutablement un thème et un travail originaux. Qui sont les bénévoles ? Quelles sont leurs motivations ? Existe-t-il une solidarité à la française par opposition aux grandes traditions étrangères, notamment anglo-saxonnes ? On peut également lire ce livre *a contrario* : comme une réflexion sur l'utilité et le travail.

B. M.

MONTAIGNE CONSULTANT
Un humaniste dans l'entreprise
de Suzanne Kadar,
InterEditions, 145 pages, 95 F.

La curieuse idée que voilà : tirer des *Essais* de Montaigne des recettes – commentées – d'aide au management.

Une idée courageuse, mais du genre de courage qui incite à participer au concours du plus gros mangeur de spaghettis. Voici ce que ça donne, par exemple à propos du temps. (Lui, Montaigne) : *« Je veux arrêter la promptitude de la fuite par la promptitude de ma saisie et, par la rigueur de l'usage, compenser la hâtivité de son écoulement. »* (Elle, l'auteur) : *« Chacun doit mieux s'organiser, mieux maîtriser ses habitudes afin de compenser le rapide écoulement du temps disponible. Seule la « rigueur de l'usage » en permet un meilleur usage. Mais, je le répète, avant toutes choses, nous devons être au clair concernant nos priorités, car c'est en fonction de ces dernières qu'il convient d'agir. »*

Un cinquième de textes de Montaigne pour quatre cinquièmes d'exégèse de ce tonneau. Mieux vaut s'acheter les *Essais* en poche.

S. Gh.

OPINIONS

Reprise et développement

A bas la vertu, vive la croissance !

Non, la reprise économique n'est pas « au coin de la rue ». Dans ces conditions, le salut pour l'Europe – toute l'Europe – n'est pas de s'obstiner dans un modèle de vertu financière mais de proposer un projet de croissance aux pays les plus pauvres, financé par les plus riches, au bénéfice de tous.

par EMMANUEL DEVAUD (*)

L'ÉCONOMIE *européenne ne va pas bien* : chaos à l'Est, langueur à l'Ouest, digestion lourde en Allemagne réunifiée. Dans cette passe difficile, deux bouées de sauvetage possibles ou espérées : la reprise internationale, qui rôde « au coin de la rue » depuis *bientôt deux ans, une plus* grande intégration de la petite Europe.

De tels espoirs, à terme proche, sont largement déraisonnables. Les trois ans d'embellie que nous *avons connus jusqu'à* la veille de la guerre du Golfe *étaient une parenthèse qui devait* presque tout aux circonstances : contre-choc pétrolier, *mise en place* du grand marché communautaire, déréglementation financière, absorption de la RDA par la RFA. De ces événements, les deux premiers ont à peu près *épuisé leurs effets. Les deux autres* ont développé des conséquences perverses (*inflation des actifs*, endettement, dérapages budgétaires), dont la correction est loin d'être acquise, parfois à peine amorcée. Sur quelle reprise, dès lors, peut-on compter, *quand les trois pôles de l'économie mondiale, Etats-Unis, Japon, Allemagne, sont* en phase *de purge*, ou de nécessité de purge ? Un mot à cet égard du cas allemand.

Les critères de convergence vers la monnaie unique obligent les Etats les moins bien gérés de la CEE à *des politiques restrictives, qui péseront sur la* croissance de la Communauté. *Mais ces évolutions* sont finalement de second ordre au regard des difficultés allemandes, qui exigeront, beaucoup plus longtemps qu'on ne le supposait, une extrême rigueur *monétaire et/ou budgétaire, selon la répartition* opérée entre les nationaux et l'étranger du coût de la réunification. Facteur de dépression qui, ajouté à l'austérité dans les pays à gestion publique relâchée et au coût des subventions aux régions *pauvres, est gros d'un risque d'explosions, sociales* et politiques.

De façon plus générale, trois problèmes majeurs obscurciront un bon moment encore l'horizon européen.

– *Le durcissement des règles prudentielles* et de la *gestion du crédit et des finances publiques* en période de stagnation, voire de récession, entrave, s'il ne l'étouffe, toute velléité de reprise, à supposer qu'il ne débouche pas sur une déflation pure et *simple*.

– *Le niveau des taux d'intérêt réels au regard* du rythme de croissance favorise les rentiers, pénalise le *risque* et l'innovation et mine en profondeur tout l'édifice financier.

– *Plus fondamentalement*, la demande dans les pays *nantis* du Centre et du Nord arrive à saturation, alors que les besoins, donc les possibilités d'expansion, sont considérables et insatisfaits à la périphérie de l'Est et du Sud.

Proposer un projet

On peut, dans ces conditions, se demander si la bonne et quasi unique recette consiste à copier partout en Europe le modèle de gestion *publique* à l'allemande *qui, au demeurant, apparaît à la fois* comme très spécifique et peut-être contesté dans son propre périmètre. Et le précédent de l'unité allemande fait douter précisément que l'unification monétaire constitue *la meilleure formule* pour venir à *bout d'écarts considérables dans les niveaux de* développement.

La question centrale en Europe, en effet, n'est pas d'exhorter les Etats riches ou semi-riches à plus *de vertu* financière et monétaire pour éblouir ou *éduquer les pauvres, mais de proposer un projet de* croissance des plus pauvres, *financé par* les plus riches au plus grand profit de tous. Là sans doute se trouve le seul vrai levier d'une relance des économies. Ce qui suppose qu'un vrai débat s'instaure et *se conclue sur le partage des coûts, les conditions* et les moyens de la *mise à niveau* des zones *retardées* et que, dans ce rattrapage, on renonce à toute préséance historique ou politique entre nations relativement déshéritées (l'Irlande plutôt que la Hongrie, le *Portugal plutôt que la Pologne*...).

Pareil message serait sans doute mieux reçu par les opinions publiques et plus favorable au succès de l'idée européenne que les obscures controverses actuelles autour du traité de Maastricht. Car *l'Europe a besoin d'espoir plus que de discipline* et d'imagination plus que de règlements.

La proposition vaut également sur le plan politique. En dépit ou à cause de ses vertus supposées d'intégration, l'Union européenne n'apporte pas une *réponse suffisante aux défis que suscite la fin de la* guerre froide. Il y faudrait aussi – et probablement davantage ou d'abord – une incitation à l'échange libre sur tout le continent, dont l'ALENA offre un exemple outre-Atlantique. *Il y faudrait* surtout un *véritable schéma de coopération politique, proposé* en même temps aux pays d'Europe centrale et orientale. Et pourquoi, par exemple, puisque Sarajevo se situe au cœur de la problématique européenne d'hier et d'aujourd'hui, ne pas revendiquer *pour la CEE mandat provisoire de prendre en charge* et gérer la Bosnie multiculturelle et meurtrie, avec l'ambition, sous réserve qu'y consentent ses citoyens de toutes ethnies ou religions, d'en faire à terme un district européen à valeur de référence exemplaire ?

(*) Directeur des études à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

PANCHO

Finance

La France manque de capitalistes

Si les entreprises françaises manquent de fonds propres, c'est que l'Hexagone manque d'investisseurs en capital, du moins à long terme. Cette carence tient notamment à l'absence des fonds de pension qui, au Japon ou dans les pays anglo-saxons, alimentent le marché financier.

par DOMINIQUE NOUVELLET (*)

UNE économie moderne, si elle ne veut pas devenir une économie d'endettement, a besoin, *pour nourrir les fonds propres de ses entreprises, de « capitalistes », c'est-à-dire d'in*vestisseurs en capital. Ceux-ci sont *a priori* nombreux dans notre pays : compagnies d'assurances, caisses de retraite, sicav, fonds communs de placement, sans oublier les *investisseurs étrangers. Quant aux sociétés non cotées*, il est communément admis que, avec la multiplication des fonds de capital-risque, il y aurait excès de l'offre de capitaux sur la demande.

Cette analyse, pour répandue qu'elle soit, *demeure superficielle : car ces investisseurs en* capital sont avant tout dans notre pays des investisseurs à court terme, alors que le risque d'entreprise implique le moyen et le long terme.

Trois preuves à cette assertion : d'abord, l'importante décote des sociétés de portefeuilles, beaucoup plus forte en France qu'à l'étranger ; leur rentabilité est trop lointaine pour les investisseurs de notre pays, même si les perspectives de profit sont, à moyen terme, *élevées*.

Ensuite, le désintérêt récent des grands investisseurs à l'égard des sociétés non cotées : après l'euphorie de ces dernières années, le reflux est général car la constitution de provi*sions liée à la récession repousse à plus long terme les chances de profit.*

Enfin, la difficulté de faire comprendre au marché que, au-delà du dividende par action de l'année en cours, les entreprises sérieusement gérées peuvent avoir d'autres attraits, *à condition de se placer à plus long terme.*

Cette préférence des investisseurs français pour le court terme a de redoutables conséquences :

– elle conduit au gonflement des sicav moné*taires et autres instruments de collecte de* l'épargne à forte rémunération et sans risque : ceux-ci à leur tour ne se placent guère sur le marché des actions, compte tenu de leurs contraintes de rémunération ;

– *elle rend le marché français des actions fortement spéculatif*, le meilleur moyen de gagner vite étant la recherche de la plus-value à court terme ; l'actionnariat stable dont nos sociétés cotées ont besoin est un vœu pieux ; on l'a vu au moment des privatisations *lorsqu'il a fallu laborieusement constituer des « noyaux durs » ; on le* voit *a contrario* quand on constate l'intérêt des investisseurs pour les sociétés opéables et leur désintérêt pour celles qui ne le sont pas ;

– elle rend difficile, spécialement pour les *sociétés* non cotées, le financement de leurs pro*jets à long terme... à moins d'admettre un haut* niveau d'endettement. Or les entreprises françaises sont déjà en moyenne plus endettées que leurs concurrentes étrangères et l'inflation n'est plus là pour rendre les taux d'intérêt indolores. Le *gouvernement a beau jeu d'inviter les chefs d'entreprise à investir et à recruter* : il ferait bien de commencer par interdire la rémunération de fait des comptes à vue pour favoriser l'épargne stable et durable.

Fragilité des ressources

Quelles sont les causes de ce phénomène ? La première tient à l'attraction de la rémunération des outils de collecte de l'épargne à court terme *(et de la monnaie) ; certes, le bouleversement de* la hiérarchie des taux y est pour beaucoup. Mais peut-on se contenter de ce constat ? Converties à l'idéologie libérale, les autorités et les banques se refusent à réglementer la rémunération des *placements à terme.*

La *deuxième cause* tient à la fragilité des ressources des investisseurs en capital : ce n'est pas seulement l'industrie qui manque de fonds propres mais également les investisseurs... ou, à tout le moins, manquent-*ils eux aussi de ressources stables.*

Toutes les entreprises françaises, qu'elles soient financières ou industrielles (mais aussi les particuliers sans lesquels la Bourse est condamnée) subissent les effets désastreux des poli*tiques mises en œuvre depuis des décennies. En* « socialisant » l'épargne que les actifs devraient conserver pour leurs retraites, comme en bloquant les prix, ou en procédant à des prélèvements excessifs, on a privilégié le court terme *sur le long terme, la consommation sur l'épargne, l'épargne publique sur l'épargne privée.*

Ce phénomène, longtemps occulté par l'inflation et le laxisme des politiques monétaires et budgétaires, devient aveuglant avec le retour à *l'orthodoxie financière que nous imposent nos engagements* internationaux et la mondialisation des marchés. Gérant une épargne capitalisée souvent à très long terme, les énormes fonds de pension, notamment anglo-saxons et japonais, constituent la *masse de manœuvre financière qui permet aux entreprises de la plupart des pays développés*, en particulier les sociétés non cotées, de se doter de capitaux propres importants.

Bravo au gouvernement d'avoir eu le courage *d'ouvrir le débat* sur les fonds de pension et de s'être enfin *attaqué au redoutable problème de la rémunération de l'épargne* monétaire. En attendant que ces fonds de pension deviennent réalité et qu'ils aient accumulé une épargne suffisante, il faudra bien se résoudre à aller chercher les capitaux de leurs collègues étrangers, pour financer à long terme les investissements industriels indispensables.

(*) Gérant de Siparex.

Incertitude et psychologie

Misère de la prévision

L'économie d'aujourd'hui est mondiale, mouvante et complexe. Nous le disons, mais n'en tirons pas les conséquences. Résultat : les prévisions, malgré la surabondance de données, tombent de plus en plus souvent à côté de la plaque.

par FRANÇOIS RACHLINE (*)

IL fut un temps où, appuyé sur ses exactitudes, la prévision économique pouvait afficher ses résultats fièrement. Tout se passait alors comme si les grands *indicateurs (produit intérieur brut, chômage, inflation, taux de change, etc.) obéissaient avec une* relative sagesse à des évolutions non pas tracées à l'avance, mais somme toute assez bien discernables. Aujourd'hui, l'humilité s'impose à mesure que les erreurs se multiplient. Chacun se souvient des *chiffres imprudemment publiés fin 1987 par l'Allemagne* concernant son taux de croissance prévu pour 1988.

L'erreur ne fut « que » de 100 %. Cette « imprécision », dans un pays peu réputé pour sa fantaisie en matière prévisionnelle, *s'est depuis renouvelée dans d'autres pays comme les Etats-Unis (déficits* du commerce extérieur et indices des prix notamment) ou la France (révisions fréquentes par l'INSEE ou d'autres instituts de prévision du taux de croissance, par exemple).

Ces décalages sont sans doute moins les fruits avariés d'une science déficiente que ceux de notre prétention. La réalité d'aujourd'hui appelle plus de modestie. Beaucoup considèrent que la quantité d'informations dont nous disposons excède désor*mais nos capacités de traitement, de nombreuses et permanentes interactions* remettant en cause régulièrement les estimations trop précises.

Pourtant, même quand les modèles économétriques intègrent ces différents effets et suraccumulent *les données, ils ne parviennent plus à dessiner clairement* les réalités à venir. *C'est que la réalité* économique d'aujourd'hui est tout bonnement d'une autre nature que celle que nous avons encore en tête. Nous affirmons bien que l'économie est mondiale, mouvante et complexe, *mais nous n'en avons pas encore tiré les conséquences.*

La globalisation généralisée (des marchés comme des entreprises), par exemple, entraîne l'incertitude, qu'on définira comme une situation que chacun contribue à créer, *sans qu'aucun ne parvienne à la contrôler. Quand les volumes en jeu* grossissent démesurément (cas des marchés de capitaux), l'incertitude s'accroît et donne naissance à des mouvements de grande amplitude, ce que traduit chaque jour davantage la volatilité. *Or les économistes continuent de rendre compte de cette* réalité doublement : d'un côté, il y aurait les « fondamentaux » ; de l'autre, la psychologie des agents. *D'abord le réel, le noyau dur en somme, et ensuite, mais ensuite seulement, l'influence des comporte*ments sur ce noyau dur.

Pourtant, si l'on veut bien se souvenir que les « fondamentaux » ne sont que des comportements cristallisés, on admettra que tout relève de la psy*chologie, in fine. Le PIB n'est-il pas la résultante* d'un très grand nombre de décisions qui, agrégées les unes aux autres, provoquent un effet d'inertie nous incitant à croire en son « objectivité » ? Bel exemple d'une réalité que nous avons construite, et que nous redécouvrons, parfois candidement, sans *nous souvenir de tout ce que nous avons fait pour* la trouver ainsi. En bref, la réalité économique consiste en un enchevêtrement inextricable de comportements. Il serait donc fautif de dire que les comportements, au premier rang desquels les anti*cipations, sont aussi importants que la réalité : ils sont là réalité*. Ou, plus exactement, comportement et « réalité » ne sont que les deux masques d'une même vérité.

Que devient alors la prévision ? *Peut-elle demeurer la mise à plat des tendances lourdes repérées à un moment donné ? Il est difficile de le croire*, sinon, nous ne connaîtrions pas les désillusions récentes. Elaborer des scénarios traduit incontestablement un progrès, mais il arrive de plus en plus souvent qu'aucun de ceux envisagés ne se concré*tise. Souvent d'ailleurs parce que le simple fait* d'imaginer un scénario modifie la réalité que celui-ci est censé anticiper. *« Qui craint de souffrir, il souffre déjà ce qu'il craint »*, a écrit Montaigne. Comme on va le voir, il y a là une direction de travail fructueuse, *car les scénarios n'anticipent plus la réalité conçue* comme objectivement distincte du discours qu'on tient sur elle, mais comme de véritables *anticipations des anticipations.*

La seule mise en rapport de deux individus crée *une situation qu'on ne peut plus décrypter en se référant à chacun d'eux, pris séparément.* Pourquoi ? Parce que l'un intègre les données que sa présence pousse l'autre à lui communiquer, et réciproquement.

Jeu de miroirs infini, spirale sans fin : B... *apprécie la position de A..., en fonction de plusieurs* critères, qui alors modifie son système d'appréciation, ce qui a pour effet de modifier à son tour le système de A..., et ainsi de suite. La réalité issue de ces comportements interdépendants *est par essence instable*, d'autant plus que le nombre de protagonistes est élevé. Elle peut néanmoins se stabiliser, durablement ou non, quand chacun des acteurs envisage une situation qui se matérialise par effet d'anticipations non concertées mais convergentes.

(*) Economiste.

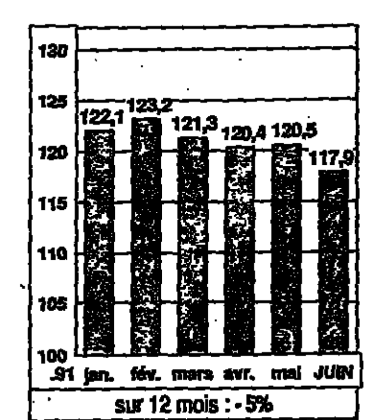
CONJONCTURE

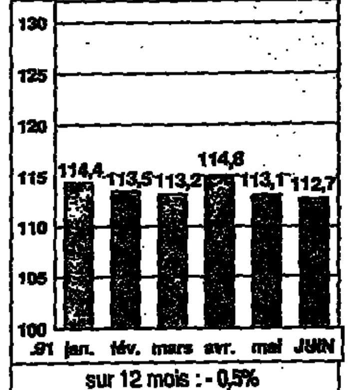
INDICATEUR ● La production industrielle

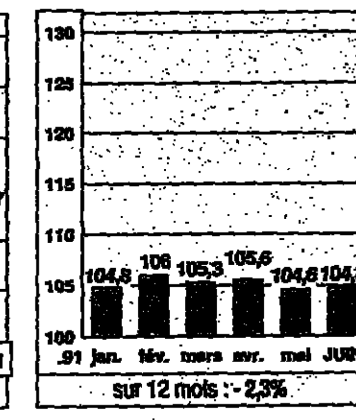
Nouvelles baisses

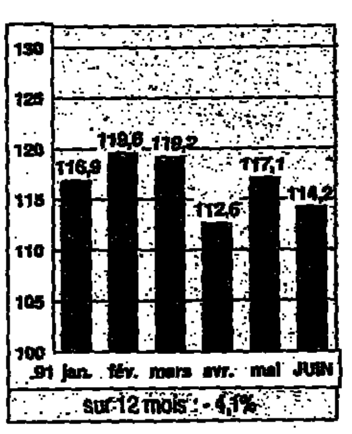
APRÈS un premier trimestre plutôt encourageant, c'est une nouvelle fois à la baisse que se sont orientés les indicateurs au printemps. Au deuxième trimestre, la croissance des sept principaux pays industrialisés pourrait bien n'avoir marqué aucune progression, ramenant à de bien modestes performances les résultats des principaux pays industrialisés au cours de la première moitié de l'année.

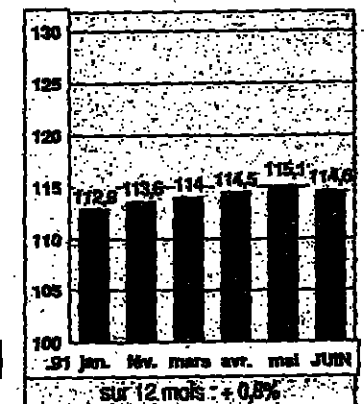
Alors qu'aux Etats-Unis, la reprise en dents de scie paraît traduire un état de profonde léthargie, les économies jusqu'à présent les mieux portantes ont brusquement sombré. Au Japon, après s'être contractée de 2,7 % au premier trimestre, la production industrielle a de nouveau chuté de 2,3 % au deuxième : elle est ainsi inférieure de près de 6 % à son niveau de la même période de l'an passé. En Allemagne, la baisse de la production a atteint 2,1 % au cours du trimestre écoulé et s'inscrit de même en repli par rapport à l'année dernière (– 2 %). En Italie, les soubresauts n'arrivent plus à dissimuler la tendance de fond : la production a chuté de 3,3 % en moyenne au deuxième trimestre. Ailleurs, les évolutions moins heurtées n'en sont pas moins préoccupantes. La production britannique, embourbée dans une récession dont personne ne se hasarde plus à prévoir la sortie, stationne à un niveau inférieur de plus de 5 % à celui d'avant l'entrée en récession, deux ans auparavant. En France, après douze mois de quasi-stagnation, la production résiste mal à la nouvelle déprime de ses partenaires. Dans un tel contexte, la confiance des chefs d'entreprise comme celle des ménages vacille. Les premiers liquident leurs stocks et révisent une nouvelle fois leurs plans d'investissements, les seconds, avertis des risques croissants sur le marché du travail, surveillent leurs dépenses. Les ressorts de la croissance pourraient ainsi faire durablement défaut.

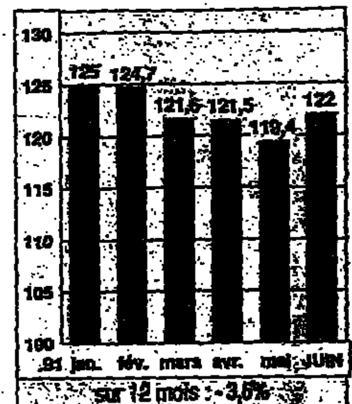












Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1985. Sources nationales.

RÉGION ● L'Europe occidentale

A quand la sortie du tunnel ?

EN Europe, les mois d'été ont encore renforcé le pessimisme ambiant. A trop longtemps piétiner dans l'attente d'une reprise sans cesse différée, l'activité a fini par basculer. La production baisse, le chômage se propage, les échanges commerciaux entre les partenaires de la Communauté décélèrent. Alors que l'activité semblait en début d'année sur le point de renouer avec des tendances plus favorables, les statistiques récentes témoignent au contraire d'une nouvelle dégradation de l'environnement conjoncturel. Les déconvenues s'additionnent. Dans un contexte de hauts niveaux de taux d'intérêt et d'appréciation des monnaies européennes vis-à-vis du dollar et du yen, les resserrements des politiques budgétaires annoncés cet été assombrissent davantage encore les perspectives économiques pour les mois à venir. Résultat :

- Les Bourses s'effritent : proches de 20 %, les pertes enregistrées sur les principales places européennes entre le début du mois de juin et la fin août ont gommé dix-huit mois de progression intervenus depuis la fin de la guerre du Golfe ;

- Le système monétaire européen (SME) est en proie à des turbulences croissantes à l'origine de hausses des taux d'intérêt contraires à l'impératif de croissance.

Tandis qu'il devient chaque mois plus clair que la reprise de l'économie américaine ne pourra constituer le ballon d'oxygène escompté pour relancer l'activité des Douze, les pays de la Communauté ne peuvent compter que sur leur propres ressources, qui semblent bien maigres.

Outre-Rhin, alors que les bénéfices immédiats de l'unification ont été consommés avant l'automne dernier, le durcissement de la politique économique conduit peu à peu l'Allemagne occidentale dans une situation de quasi-récession : la production et l'emploi manufacturiers diminuent aujourd'hui à un rythme proche de 2 % l'an tandis qu'au printemps la consommation des ménages s'inscrivait en baisse par rapport à l'an dernier. En conséquence, après avoir atteint de 3,1 % en 1991 (au lieu de 1 % en moyenne dans les pays du G7), la croissance en Allemagne occidentale pourrait être inférieure à 1 % cette année. Mauvaise nouvelle pour les autres pays européens.

C'est la fin du sursis pour les mieux lotis – essentiellement les économies géographiquement les plus proches de l'Allemagne. – qui ont pu, grâce à un surcroît de leurs exportations, préserver une activité positive, bien que très ralentie. Le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie et la France font partie de ce groupe. C'est aussi le cas de l'Espagne, qui a connu du fait de la conjonction d'éléments exceptionnels *(cf. encadré)* un rebond marqué de son activité intérieure depuis la mi-1991.

Mais dans tous ces pays, les performances s'effritent au cours des mois récents sous les effets combinés de moindres résultats à l'exportation, de l'insuffisance de la demande intérieure et de la dégradation des conditions monétaires. Ailleurs, la situation est plus grave encore. Confrontées à de profondes récessions, les économies du Royaume-Uni et de la Finlande pourraient ressentir d'autant plus durement les répercussions d'une nouvelle dégradation de leur environnement extérieur.

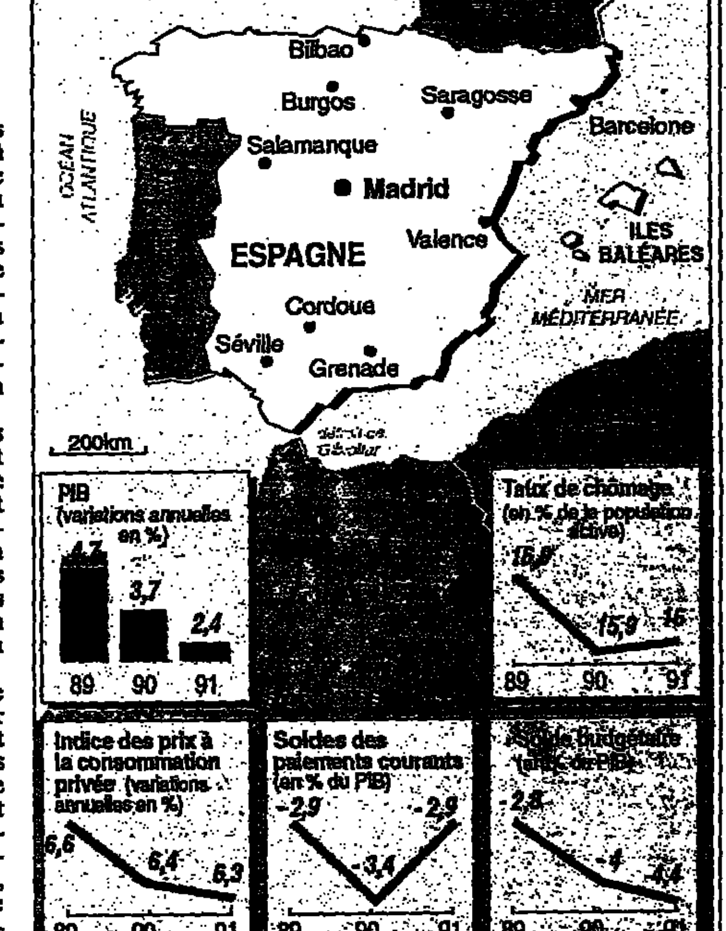
A ce rythme, les prévisions de juin dernier de l'OCDE, faisant état d'une croissance en moyenne de 1,4 % du produit intérieur brut des pays d'Europe en 1992, apparaissent comme un plafond. Cela d'autant que les changements des politiques économiques intervenus dans le courant de l'été sont en mesure d'alourdir encore un peu plus le climat conjoncturel.

Dix-huit mois de croissance ralentie ont partout fait resurgir des difficultés budgétaires et ont donné lieu, après les résultats inquiétants du premier semestre de cette année, à un resserrement des politiques budgétaires (limitation des dépenses et/ou augmentation de la pression fiscale). L'Italie, l'Espagne, la Belgique et le Royaume-Uni ont amorcé le mouvement ces dernières semaines. Ailleurs, des orientations semblables devraient rapidement prendre forme, les programmes de privatisations fréquemment mis en place afin de les éviter risquant fort d'être différés pour cause de profonde déprime des marchés boursiers.

Du côté des politiques monétaires, là encore un nouveau tour de vis s'est imposé aux économies européennes à la suite de la remontée du taux d'escompte allemand de la mi-juillet. Véritable coup bas infligé à ses partenaires du SME, ce dernier durcissement de la politique de la Bundesbank a provoqué des détériorations en chaîne sur les marchés européens tout au long de l'été, conduisant à une hausse généralisée des taux d'intérêt, à un mini krach boursier et à une exacerbation des tensions au sein du SME.

Il paraît difficile d'envisager que l'environnement se fige en l'état actuel sans entraîner d'inquiétants craquements dans la sphère financière européenne ou une redéfinition des parités de change des devises du SME. Une augmentation généralisée des taux d'intérêt chez les partenaires des Allemands, pour recentrer les parités autour de leurs cours pivots contre le mark, accroîtrait les risques de dépression, qui constituent dans le contexte présent une sérieuse menace. Sauf à envisager qu'une appréciation du dollar vienne momentanément soulager les tensions actuelles au sein du SME, seule une réduction des taux d'intérêt en Allemagne serait en mesure de rétablir la confiance des agents, préalable indispensable au retour au calme et à une éclaircie des perspectives conjoncturelles.

Véronique Riches
Economiste



PAYS ● L'Espagne

Après les fastes...

L'HEURE n'est plus à la fête en Espagne. Venus s'ajouter aux bénéfices extérieurs issus de l'entrée de la peseta dans le système monétaire européen (SME), les préparatifs aux événements de Barcelone et de Séville ont, en définitive, permis à l'économie de se sortir plusieurs mois durant du mauvais pas conjoncturel dans lequel elle s'était engagée en même temps que ses partenaires européens courant 1989.

Ainsi, bien que ralentie, de 3,7 % en 1990 à 2,4 % en 1991, la croissance du produit intérieur brut a été l'an passé deux fois supérieure à celle de la moyenne des quatre grands pays européens (1,2 %). Malgré tout, le diagnostic apparaît plutôt morose depuis le début de l'année.

Réagissant à des allégements de la fiscalité (une baisse de 56 à 53 % du taux maximum de l'impôt sur les revenus et l'abaissement du taux de la TVA sur les voitures), le rebond de la consommation au premier trimestre dissimule mal la dégradation des conditions générales. L'investissement s'est régulièrement contracté l'année passée et, bien que dopé au premier trimestre 1992 par la réalisation de vastes chantiers publics, il n'y a guère dans ce mouvement de quoi escompter un redressement prolongé. De même, sur le marché de l'immobilier, la déprime s'étend depuis l'hiver passé : en hausse de 5,5 % en moyenne au cours de chacun des trois premiers trimestres 1991, les investissements destinés au logement se contractent depuis et la construction fléchit.

Par ailleurs, la période de grâce dont ont bénéficié les exportateurs espagnols à la suite de l'entrée de la peseta dans le SME tourne court. Après avoir progressé de 12 % en moyenne en 1990 et 1991, le volume des exportations de produits manufacturés s'inscrit en sensible décélération ces derniers mois, sous l'effet de la faiblesse de la demande internationale, d'une part, et d'une dégradation importante de la compétitivité, de l'autre : la persistance de hausses de salaires à 7 % l'an et les moindres gains de productivité sont à l'origine d'un accroissement rapide des différentiels de coûts unitaires entre l'Espagne et ses principaux concurrents commerciaux.

En conséquence, l'activité risque de subir un choc d'autant plus brutal que la politique anti-inflationniste du gouvernement se durcit. Dans un contexte de pertes d'emplois importantes, la diminution des dépenses publiques et l'alourdissement de la pression fiscale, directe et indirecte, annoncés cet été sont de nature à précipiter la chute de la demande intérieure. Complétées par une hausse des taux d'intérêt, ces mesures pourraient conduire à une croissance négative d'ici à la fin de l'année.

V. R.

SECTEUR ● Les poids lourds

Chute libre

LES ventes de poids lourds ont continué leur baisse en chute libre durant l'année 1991 en raison de la mauvaise conjoncture économique. Car celle-ci a, d'une part, provoqué une réduction des investissements industriels (et des achats de camions en particulier) et, d'autre part, diminué les volumes transportés, entraînant la faillite de nombre de transporteurs routiers. Les blocages routiers du début de l'été ont amplement médiatisé ce phénomène.

En difficulté, les transporteurs routiers n'ont guère modernisé, encore moins augmenté, leur flotte de véhicules. En 1991, les immatriculations de poids lourds (véhicules industriels de plus de 5 tonnes) ont baissé de 11,4 % en France, pour atteindre 44 200 unités. Et encore ce taux est-il moins mauvais qu'il n'aurait pu l'être sans l'obligation faite aux véhicules de plus de 16 tonnes d'être équipés de freins ABS avant le 1er janvier 1992, ce qui a gonflé les ventes en fin d'année 1991. Le constructeur national Renault Véhicules Industriels (RVI) a accru sa part de marché à 43,4 % (contre 41 % en 1990), mais son chiffre d'affaires est en baisse (27,4 milliards de francs, – 7,6 %). Il doit donc à l'amélioration de sa productivité de terminer l'exercice avec un léger bénéfice. Ses effectifs ont diminué de 7 %.

La baisse du marché français est inférieure à celle du marché européen hors Allemagne (– 18,6 %). Mais, comme pour l'automobile, la croissance du marché allemand (+ 15,6 % pour l'ex-Allemagne de l'Ouest, mais + 55 % si l'on change le périmètre géographique en incluant les Länder de l'Est) atténue le déclin du marché européen (– 9,7 % sans les Länder de l'Est, stabilité en les incluant). De ce fait, les constructeurs allemands (Mercedes et Man occupent à eux deux près des trois quarts du marché allemand) sont les seuls constructeurs européens à afficher de bons résultats, avec le suédois Scania, porté par son image de qualité et sa stratégie industrielle basée en particulier sur un positionnement en haut de gamme.

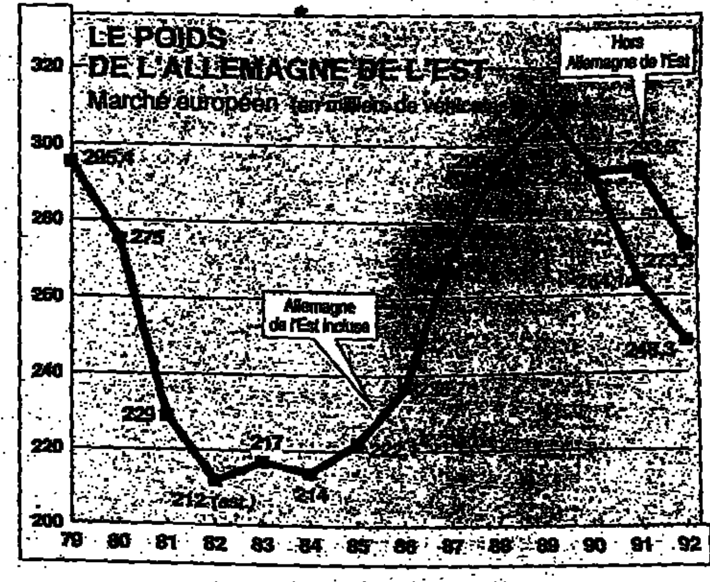
Sur le continent nord-américain, le marché a baissé de près de 25 %. Au Japon, où trois constructeurs règnent en maîtres (Hino-Toyota, Isuzu et Mitsubishi), la chute n'est que de 3,6 %.

Les deux continents ayant connu les plus fortes baisses, à savoir l'Europe et les Etats-Unis, représentant respectivement environ 30 % et 20 % du marché mondial (et le Japon 18 % environ), il n'est guère étonnant d'observer une baisse des immatriculations mondiales de véhicules industriels (– 6 % y compris l'ex-RDA, – 9 % sinon). Malgré les hausses constatées dans trois régions du monde : l'Amérique latine, l'Afrique et le Moyen-Orient, et la Corée.

Au classement mondial des constructeurs, l'ensemble formé par Mercedes et Freightliner s'arroge près de 16 % du marché ; GM-Isuzu (GM détient environ 38 % du capital du japonais Isuzu) arrive en deuxième position avec 11,5 %. RVI (et sa filiale américaine Mack) arrive en neuvième position ; et Volvo à la septième place. Réunis, les deux européens arriveraient en troisième position avec 10 % du marché.

A quelques mois de la fin de l'année 1992, les experts prévoient une aggravation de la chute des immatriculations, en France. Les différentes échéances politiques (référendum, législatives) ne peuvent qu'accentuer les reports d'investissements. La baisse se poursuivrait aussi en Europe. Pour trois autres raisons : *primo*, l'absence de reprise économique ; *secundo*, le ralentissement prévisible du marché allemand ; et *tertio*, la perspective de la déréglementation dans le domaine du transport dès l'entrée en vigueur du marché unique le 1er janvier 1993. Il autorisera le « cabotage » c'est-à-dire qu'il offrira la possibilité de prendre des charges dans n'importe quel pays de la CEE, ce qui n'est pas le cas pour l'instant. Cette possibilité va considérablement augmenter le taux de remplissage des camions et donc réduire le nombre de véhicules nécessaires.

Annie Kahn



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.